Droit constitutionnel

Université Dauphine Cours de Daniel PRAT

Préparation aux concours administratifs

Année universitaire 2009-2010

Objectif : L'objet du cours est le système politique français contemporain : l'élaboration de la Constitution de la Cinquième République, le Président de la République (mode d'élection, durée du mandat, pouvoirs), le gouvernement (conjoncture normale et cohabitation), le parlement (parlementarisme rationalisé, bicaméralisme), le contrôle de la constitutionnalité, la révision de la Constitution, le fait majoritaire et le rôle des partis politiques, la Cinquième République et la construction européenne.

Sommaire

1.	Présentation problématique de droit constitutionnel				
	1.1.	Le projet juridico-politique du constitutionnalisme	83		
	1.2. Le droit constitutionnel classique				
		1.2.1. Objets, concepts et méthodes	83		
		1.2.2. Le contexte de l'instabilité des institutions politiques			
		1.2.3. L'État légal et la garantie des droits	84		
		1.2.4. Les résistances à l'effectivité juridique des constitutions	84		
		1.2.5. Causes et conséquences de la souveraineté parlementaire	84		
	1.3.	Le droit constitutionnel à l'épreuve de la modernité	92		
		1.3.1. La conception politiste du droit constitutionnel	92		
		1.3.2. Le néo-constitutionnalisme			
		1.3.3. La pluralité des approches : complémentarités et contradictions	120		
2.	Le	droit constitutionnel de la Cinquième République	139		
	2.1.	L'élaboration de la Constitution de 1958 : sources historiques et intellectuelles,			
		contexte et organisation du pouvoir constituant	139		
	2.2.	L'évolution du régime : révisions constitutionnelles, conventions de la			
		constitution, fait majoritaire et rôle des partis	340		
	2.3.	Le Président de la République : mode d'élection, durée du mandat, évolution			
		de la fonction présidentielle, question de la responsabilité	340		
	2.4.	Le Gouvernement : statut, conditionnement juridique et politique des			
		pouvoirs, responsabilité gouvernementale et ministérielle	341		
	2.5.	Le Parlement : parlementarisme rationalisé, bicamérisme, majorité et			
		opposition			
		Démocratie semi-directe et démocratie représentative	341		
	2.7.	Le contrôle de constitutionnalité : organisation, mutations de la fonction,			
		contrôle de constitutionnalité et principe démocratique			
	2.8.	Le statut des libertés et des droits fondamentaux	341		
	2.9.	Le statut des normes juridiques : lois, ordonnances, règlements, engagements			
		internationaux	341		
	2.10	Les territoires de la Constitution : La Cinquième République et l'Union			
		européenne, la constitutionnalisation de la décentralisation	341		

-Le 21/10/2009-WEBVTT

NOTE duration: "00:29:59.9570000"

NOTE language:fr-fr

NOTE Confidence: 0.7007045

77632c25-e26d-4e93-9e16-d6888c256227 00:00:21.960 --> 00:00:23.920 Un petit peu mieux avec vous de

NOTE Confidence: 0.7007045

665b6d22-8ea5-42bb-8734-cef2e92bd2ea 00:00:23.920 --> 00:00:25.300 façon, euh, un peu habilité,

NOTE Confidence: 0.7007045

79c90424-f3ab-4060-a337-e9cdb0a20ff1 00:00:25.300 --> 00:00:26.950 donc je vais vous demander de prendre une feuille format A4.

NOTE Confidence: 0.69581413

e4e68957-e733-4492-b1f5-2daccf16aed1 00:00:32.260 --> 00:00:34.080 Renseignements concernant.

NOTE Confidence: 0.8213412

9ff4ab73-ce18-493c-add4-42a2e249479b 00:00:47.470 --> 00:00:48.160 Bien sûr.

NOTE Confidence: 0.8244709

fe
3014d6-5a9d-4868-8330-012dac504e86
00:01:35.330 --> 00:01:37.130
Alors qui concerne donc l'étude, c'est-à-dire à la fois des filières
les plus que vous avez suivi des établissements et les diplômes qui sont actuellement en votre possession?

NOTE Confidence: 0.7385546

91879692-f7a2-47d1-8091-2fe37bd6d524 00:02:59.750 --> 00:03:01.070 Juste les points de vue des

NOTE Confidence: 0.7385546

96d31cdb-fbf6-46d4-b59f-e3037992c6cf 00:03:01.070 --> 00:03:02.428 bibliographique qui n'a pas eu de midi.

NOTE Confidence: 0.7787427

6b3e5c51-63cd-4d69-8d6e-333f845a672a 00:03:11.200 --> 00:03:12.706 Dès à présent, vous pouvez fonctionnement

NOTE Confidence: 0.7787427

d7371c40-7a9a-45d7-982e-753f2c4f7516 00:03:12.706 --> 00:03:14.239 du transfert des photos à partir

NOTE Confidence: 0.7787427

35dc07a9-282b-4055-a861-9be1e69a91f7 00:03:14.239 --> 00:03:15.215 d'un transfert d'info Camara.

NOTE Confidence: 0.7757727

5aa88e53-f5ee-415e-ab4e-070b33e97224 00:03:19.330 --> 00:03:23.130 Donc s'il y a établissement,

NOTE Confidence: 0.7757727

8ebfc7e9-0649-4850-a0e3-1371ff599c23 00:03:23.130 --> 00:03:25.404 diplôme transfèrement en

NOTE Confidence: 0.7757727

1ae71263-b01b-4a4d-90ab-9514c3d85c21 00:03:25.404 --> 00:03:27.678 votre expérience antérieure.

NOTE Confidence: 0.8556928

8276c650-db22-4061-91d6-50628b387d61 00:04:16.200 --> 00:04:17.456 Tourner un nombre encore

NOTE Confidence: 0.8556928

d9a9f291-1e0e-47c0-bd81-bdee35ab03fb

00:04:17.456 --> 00:04:19.026 un petit peu plus limité.

NOTE Confidence: 0.8556928

a002d3cd-157d-4939-a2a5-5b9afcc102ee 00:04:19.030 --> 00:04:21.414 Là, il s'agit de du texte de la Constitution française du 4 Octobre 1958. Je pense que déjà un certain nombre d'entre vous ont certainement à leur

NOTE Confidence: 0.8556928

9a02e017-8ea8-4df7-a8b3-8e091d516449 00:04:26.308 --> 00:04:28.450 disposition de texte de cette façon.

NOTE Confidence: 0.7173534

40b70723-9b31-4312-babd-a2072873892d 00:04:30.630 --> 00:04:31.678 Des exemplaires que j'ai

NOTE Confidence: 0.7173534

0f3b3be5-3135-4564-b7f5-347f343a17e2 00:04:31.678 --> 00:04:33.000 dans la cuisine, à celle-là.

NOTE Confidence: 0.8882749

b49b2cf8-3fd6-40dc-b59e-8be480626b47 00:04:37.960 --> 00:04:41.516

Donc, si vous avez déjà une Constitution, c'est gentil de faire passer à votre voisin, qui en est dépourvu de ce texte.

NOTE Confidence: 0.87330365

257ae041-4cd4-4b6d-8986-450af3b83ca9 00:04:54.040 --> 00:04:55.730 Alors ensuite, la question suivante,

NOTE Confidence: 0.87330365

5272e893-900b-403f-a19f-6fc61852072f 00:04:55.730 --> 00:04:58.010 vous m'indiquer.

NOTE Confidence: 0.87330365

7395378a-d983-43e8-9438-9132a8601292 00:04:58.010 --> 00:05:01.850

Précise quelle est l'expérience jusqu'à présent, en matière de droit constitutionnel

337b977f-b1ac-4c28-8fbd-c670fc9a4280 00:05:04.322 --> 00:05:06.318 et entendu pour certains d'entre vous,

NOTE Confidence: 0.87330365

4678121f-f027-4a74-ab56-59e77aa9afcf 00:05:06.320 --> 00:05:07.910 l'avez jamais fait droit constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.87330365

ab6303b3-5332-4233-984d-39e9514f6a88 00:05:07.910 --> 00:05:08.484 Pour certains,

NOTE Confidence: 0.87330365

d539e554-a600-47ff-8711-9cd421f8eeb6 00:05:08.484 --> 00:05:11.194 il y a un cours de 3 milliards années

NOTE Confidence: 0.87330365

7fa085c3-7964-4cc0-adb4-1b7407e16e6b 00:05:11.194 --> 00:05:13.644 qui remonte assez loin dans le passé.

NOTE Confidence: 0.87330365

2fc8371e-33b6-4ed3-8003-c728a1c9bf57 00:05:13.650 --> 00:05:14.266 Pour d'autres,

NOTE Confidence: 0.87330365

e86d8dda-9a50-464f-822d-3f1ec7a7ad42 00:05:14.266 --> 00:05:16.422 il y a en France des expériences

NOTE Confidence: 0.87330365

6cc7959a-1532-4f1e-a24e-804384c0658d 00:05:16.422 --> 00:05:18.118 à la fois plus intense.

NOTE Confidence: 0.87330365

178daf5b-9bb0-490b-94cd-6b33e84fbab0 00:05:18.120 --> 00:05:19.400 C'est plus récente bière.

dab819f5-557b-4577-9fce-5a8f4a74ede9 00:05:25.910 --> 00:05:27.828

Quels sont les expériences que vous avez dans la matière jusqu'à présent ?

NOTE Confidence: 0.80576104

7ac4f24a-4eb4-4114-878f-7a8857ce6f3f 00:05:29.980 --> 00:05:32.017 Encore une fois, il peut très bien,

NOTE Confidence: 0.80576104

657ca945-64a0-4d78-8130-5da2db6ffac0 00:05:32.020 --> 00:05:33.475 vous voyez que j'avais fait

NOTE Confidence: 0.80576104

97217c2b-acdf-4d64-810e-44bc6d6fad54 00:05:33.475 --> 00:05:34.057 sayoir constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.80576104

e7b68c4d-6064-4fa7-8832-6f3621e51f09 00:05:34.060 --> 00:05:35.510 Les situations sont très variées, mais c'est impor

Les situations sont très variées, mais c'est important, bien précis.

Alors en complément de ce constat de l'expérience acquise ensemble en matière de droit constitutionnel, j'aimerais que vous autoévaluiez votre compétence en matière de droit constitutionnel. Comment vous situez-vous par rapport au profil ?

Pour aller donc, ça peut être voilà la situation du grand débutant.

NOTE Confidence: 0.78224725

4dd84344-1678-4d58-9766-3e64a2e6030d 00:07:22.120 --> 00:07:23.520 Puis j'avais fait prostitutionnel,

NOTE Confidence: 0.78224725

fc8f698f-548d-4be1-9461-8fa4cc77de7b 00:07:23.520 --> 00:07:26.538 alors ça peut être le fait qu'on a un certain nombre d'acquis fondamentaux.

NOTE Confidence: 0.50527877

9c18a7aa-7771-4dcb-ac47-6b0c53b44569 00:07:30.930 --> 00:07:31.600 Constitutionnel.

87187075-4e44-49aa-a9cf-19ec74bc23c2 00:07:35.700 --> 00:07:37.000 Par rapport à cette matière?

NOTE Confidence: 0.7939122

 $50e9346c\hbox{-} d525\hbox{-} 4b56\hbox{-} bb6a\hbox{-} fc0707ac60c7$

00:08:08.990 --> 00:08:10.490

Et la question suivante est complémentaire, d'une certaine manière, de la précédente : Quelles sont vos attentes ?

NOTE Confidence: 0.7939122

5c63c95b-dfd9-474b-8582-67abe073e3a1 00:08:13.884 --> 00:08:15.720 Regard du cours de droit constit.

NOTE Confidence: 0.41926917

50bfd2ad-1682-4147-805c-8a7b5c6635ba 00:08:22.430 --> 00:08:23.280 Initiation.

NOTE Confidence: 0.7555121

433e00e0-2a62-429f-82d3-0396ec8bddae 00:08:25.730 --> 00:08:28.658 Dans tel ou tel aspect de la discipline.

NOTE Confidence: 0.7555121

f7de8cc1-c93d-4af4-8f13-ee79f02406fb 00:08:28.660 --> 00:08:30.214

Quelles sont les attentes à l'égard de ce cours de droit constitutionnel ?

Et aussi, elles sont bien sûr à géométrie variable en fonction de vos acquis antérieurs.

Alors ensuite, j'aimerais que vous m'indiquiez le système *** au titre duquel vous suivez ce cours.

Pour certains d'entre vous, c'est le cas de la préparation avec la chorale.

Pour d'autres, c'est dans le cadre et du master et la préparation des concours administratifs.

À titre indicatif, qui suit cette matière, la master.

NOTE Confidence: 0.76430213

ef77e299-adec-40bb-ba14-e01f3c0844dd 00:10:16.950 --> 00:10:19.246 Ça peut enlever la machine pour rapide.

NOTE Confidence: 0.48516807

c93f554e-bf37-4e9a-b230-7cd4989b1993

 $00{:}10{:}27.360 \dashrightarrow 00{:}10{:}28.430$

Ba master.

NOTE Confidence: 0.81519806

ede63cdb-40b3-4dd7-b1a4-4b23fb8680f0 00:10:39,210 --> 00:10:40.845

Alors ensuite, je pense que

NOTE Confidence: 0.81519806

b27ba34d-5a72-4259-b7f7-9ba099768e2f

00:10:40.845 --> 00:10:42.153 donc ça fonctionne beaucoup

NOTE Confidence: 0.81519806

0a0099c0-a3bc-490f-a7e4-f7c2fffd5de0

00:10:42.153 --> 00:10:43.670 parmi vous vous m'indiquer.

NOTE Confidence: 0.77697414

e252fb65-8d7c-4af1-af9c-952b92068363

00:10:45.810 --> 00:10:48.930

Que j'entendais préparer dans le cadre de cette année universitaire 2009-2010.

Précisons votre objectif professionnel.

Préparer.

NOTE Confidence: 0.81251115

54d211f5-5dc2-4079-b5e1-72a122199294

00:11:43.480 --> 00:11:44.725

Alors ensuite, j'aimerais que vous me disiez si la.

NOTE Confidence: 0.7297688

69ef1813-a3be-40f3-84d8-02946475806b

00:11:49.260 --> 00:11:53.397

Si toujours regarde cette année 2009-2010,

NOTE Confidence: 0.7297688

55f17cc6-fb4a-4e38-bcce-21e3a42043b4

00:11:53.400 --> 00:11:57.950

vous avez exécuté parallèle. Donc.

NOTE Confidence: 0.70746815

233cfdfb-ff50-4c2b-8d14-5325d66d3ec9

 $00{:}12{:}00.760 \dashrightarrow 00{:}12{:}02.850$

Tionnel et qui vous avez

43e68418-19de-43fa-a5ed-f2fa6a3f8fdb

00:12:02.850 --> 00:12:04.522

éventuellement aussi des activités professionnelles parallèlement.

NOTE Confidence: 0.8133615

f9bb9ab4-a909-4562-a700-b66068fce44a

00:12:54.220 --> 00:12:56.698

Voilà. Et puis on termine ce petit questionnaire personnel par une question qui avant ouverte, c'est-à-dire que vous avez la possibilité de m'indiquer toutes les informations vous concernant et qu'il vous paraît utile, intéressant de communiquer en début d'année. Donc ça peut être des informations qui concernent votre situation personnelle actuelle, l'antérieur et à l'avenir si.

NOTE Confidence: 0.7855898

3860e859-586e-4243-bfd0-a31053cb3a8a

00:13:29.020 --> 00:13:30.525

Les informations qui vous concernent et qu'il vous paraît utile de communiquer en début d'année poursuivi.

NOTE Confidence: 0.7811187

f6c04ea2-4ca1-4e25-bfec-b2e8b09a51c8

00:13:39.240 --> 00:13:43.482

Information de sortiront pas de la documentation qui m'est adressée.

Alors qu'il y a encore une place là, j'en vois qu'une.

NOTE Confidence: 0.66374665

c1179ca0-d39a-4da2-a6cc-27c93c42168d

00:14:08.960 --> 00:14:10.795

Alors je récapitule, les différents éléments d'information.

NOTE Confidence: 0.8204239

a1627351-5434-4b03-916f-c1707c0e1bf9

00:14:19.450 --> 00:14:21.800

Avoir indiqué votre nom et vos coordonnées personnelles, donc les indications concernant le **** antérieur, donc les filières, les établissements, les diplômes et ensuite les expériences que vous avez pu avoir en droit constitutionnel antérieurement à cette année et l'auto-évaluation par la fatigue heures, les attentes à l'égard du cours parce qu'il fonctionnel.

Élément très important, le statut dans lequel vous suivez ce cours, soit préparation. Ensuite, pour ceux que ça concerne la qualité d'encodage, pense donc le.

Ensuite, activité professionnelle et étude parallèle s'il y a lieu,

par rapport au seul aussi

a60db65d-46f1-43b4-9b63-eb7a12a08df7 00:15:13.795 --> 00:15:15.407 pour les tableaux ci-dessous,

NOTE Confidence: 0.7825595

1c9adeba-568d-4fee-905e-cd777ddf3a8f 00:15:15.410 --> 00:15:17.018 considérant que cette année.

NOTE Confidence: 0.84532404

eb2f0d12-84ef-41df-94d9-77a5f7cb44ee 00:15:22.500 --> 00:15:25.228 Toutes les informations concernant

NOTE Confidence: 0.84532404

133eaef1-55b7-4817-b461-d59ef5070998 00:15:25.228 --> 00:15:27.956 relatives à votre situation

NOTE Confidence: 0.84532404

da43728e-b1e4-447e-ad74-4a418ced2020 00:15:27.956 --> 00:15:30.408 personnelle. E de me communiquer.

NOTE Confidence: 0.7601709

4a519169-125e-484d-a73a-f37c82fe6c45 00:15:34.070 --> 00:15:34.620 Bien.

NOTE Confidence: 0.84558266

1ffb9cf3-b68c-4dce-aeb3-4f7a558bcc11 00:15:39.950 --> 00:15:40.349 Tout à l'heure.

NOTE Confidence: 0.87113816

72f55cb0-bc83-4bb2-93a8-36b42d3857dc 00:15:43.350 --> 00:15:44.758 La possibilité de retourner la feuille pour permettre.

Vous allez répondre à 10 questions, mais chacune de ces questions nécessitent des réponses tellement bref.

0dbe255e-89bb-4169-8da5-296d10178687 00:16:00.590 --> 00:16:04.895 J'adore à l'article venir sur une feuille.

NOTE Confidence: 0.72024405

1c78e406-8169-412a-8aff-d0db58e1dc5f 00:16:04.900 --> 00:16:07.520 Alors, surtout.

NOTE Confidence: 0.72024405

69d6cb43-d90c-456d-98c9-f8e8855e5ec8 00:16:07.520 --> 00:16:10.720 Libérer une des questions.

NOTE Confidence: 0.72024405

f8da4299-e030-4136-8fa2-6ca347535591 00:16:10.720 --> 00:16:13.430 Première question. Quelle est la durée d'une législature en France ?

NOTE Confidence: 0.53221893

23cb9924-e460-4080-9068-0f32587e499c 00:16:23.150 --> 00:16:23.870 Nature.

NOTE Confidence: 0.8771595

9ebaf642-8ae4-449e-ac00-38ff575f7b00 00:16:30.640 --> 00:16:31.580 Numéro de la question.

NOTE Confidence: 0.8623572

5a80fdd4-f574-4293-8a81-86e1ba96fd93 00:16:36.820 --> 00:16:37.200 Q.

NOTE Confidence: 0.8711727

34a603b8-8bd8-4832-af76-597a59a36875 00:16:46.570 --> 00:16:48.522 Pratiquer pour les élections législatives en France.

La 3e question à la réponse est encore plus brève. J'aimerais que vous m'indiquiez le nombre d'élections présidentielles qui se sont déroulées sous la Cinquième République depuis le 4 Octobre 1958.

Le 23 Juillet 2008, il y a eu une révision constitutionnelle importante en France. J'aimerais que vous une fichier.

L'une des dispositions vers

NOTE Confidence: 0.7666735

be654b69-33b2-4f3b-a7d5-5698ac8e50e0 00:18:54.484 --> 00:18:57.014 la politique de la CONSOLE.

NOTE Confidence: 0.7666735

c530f157-e68a-449b-902d-fb6a7da4b609 00:18:57.020 --> 00:19:00.785 Révisé lors de cette révision

NOTE Confidence: 0.7666735

d537bbe6-c46d-4f12-a567-3731295b5a5e 00:19:00.785 --> 00:19:03.044 constitutionnelle du 23/7/2000.

NOTE Confidence: 0.7666735

b257f33b-52ca-4410-a808-ad67efc257fe 00:19:03.050 --> 00:19:05.890 Si t'es pas juste.

NOTE Confidence: 0.7666735

7046602b-7704-41a7-972e-25b1fc36580d 00:19:05.890 --> 00:19:09.064 L'objet d'une disposition qui a été

NOTE Confidence: 0.7666735

fc5de2a4-4f85-4ce4-86db-63de0ccef710 00:19:09.064 --> 00:19:12.116 révisé l'année dernière dans le cadre

NOTE Confidence: 0.7666735

c41855ce-568f-458f-a00a-8c90c0175661 00:19:12.116 --> 00:19:14.660 de cette révision du 23 juillet.

NOTE Confidence: 0.7666735

01ade678-6133-4ff3-9ae9-336757c81098 00:19:14.660 --> 00:19:16.220 Une seule sont détaillées.

NOTE Confidence: 0.8051462

0775d501-263f-4088-940a-ad66012d317a

00:19:35.990 --> 00:19:36.770

Une disposition.

NOTE Confidence: 0.8072905

b0e1e3c7-ae99-4dbc-9f33-e8b78c588bcb

00:19:40.220 --> 00:19:46.810

L'année dernière. Révisions. Du 23/7/2008.

NOTE Confidence: 0.78065574

f9605076-1f9c-4c6f-8862-9b8efc3ee129

00:20:02.700 --> 00:20:05.334

Quel est l'objet de la réforme qui est actuellement ****** à la délibération parlementaire ?

NOTE Confidence: 0.78065574

d84fa86b-308b-4dab-a7c5-086a95b1bd3b

00:20:09.980 --> 00:20:11.628 Par Monsieur Alain Marleix,

NOTE Confidence: 0.78065574

d9eae381-0527-4563-b772-77c25f59fcb0

00:20:11.628 --> 00:20:15.030

qui est le secrétaire d'État à l'intérieur.

NOTE Confidence: 0.7229762

d8899050-6ec9-4921-be06-97ebd1c9e0f8

00:20:18.020 --> 00:20:18.630

Actuellement.

NOTE Confidence: 0.8844936

2e095f0e-51b3-44f8-83b4-b8cb2d653c97

00:20:24.150 --> 00:20:25.239

Quel est l'objet?

NOTE Confidence: 0.8047683

23a33900-c11f-42bf-9d5e-f6d48e713744

00:20:32.940 --> 00:20:34.350

Présenté par.

NOTE Confidence: 0.86656046

9afd91f6-b5fb-45cc-b897-9dd0543e3593

00:21:20.590 --> 00:21:22.186 Alors s'il y a une question,

778f3c4e-7aa6-4ebe-a9d8-829f4330e876

00:21:22.190 --> 00:21:24.142

je vais vous donner un nom et je voudrais que vous m'indiquiez la fonction actuellement de cette personne.

NOTE Confidence: 0.89447683

ab1b34f0-5c41-443d-a1b5-e2a5307fa6fc 00:22:02.850 --> 00:22:05.397

Donc là, je viens de vous donner un nom.

NOTE Confidence: 0.89447683

0d3a5c5c-495a-4931-8d66-98694ebe4347

00:22:05.400 --> 00:22:07.600

Quelle est la fonction maintenant?

NOTE Confidence: 0.89447683

b70dcc0c-fbcc-4102-99c1-3ab51c46e66c

00:22:07.600 --> 00:22:09.360

Cathy dureux, magnifique inversée.

NOTE Confidence: 0.88701147

33ccbd23-7529-446a-be96-93c8f5a9e103

00:22:17.890 --> 00:22:21.719

Quel est le nom du président du Conseil d'État aujourd'hui en France ?

NOTE Confidence: 0.6188628

3b581033-2e05-4933-8ce1-830abb2ee766

00:22:28.150 --> 00:22:28.700

Président.

NOTE Confidence: 0.75942045

b692af7a-190a-4b67-8f9f-a3fba84abc12

00:22:51.640 --> 00:22:54.216

Alors il y a une question à cesser,

NOTE Confidence: 0.75942045

5844fd02-3557-4eaf-b839-7d6552ad005d

00:22:54.220 --> 00:22:56.368

d'être un peu peur que l'Hexagone

NOTE Confidence: 0.75942045

e6019386-e8d9-4e3b-bc79-c33643fa939d

00:22:56.368 --> 00:22:58.645

exactement inclure dans un ensemble plus

b8b7690e-5ba5-4410-af0f-5ab6229ddf79 00:22:58.645 --> 00:23:00.973 vaste que celui de l'Union européenne ?

NOTE Confidence: 0.75942045

74894772-678a-41c0-b9de-443561d7a718 00:23:00.980 --> 00:23:02.340

J'aimerais que vous me donniez le nom de l'actuel président de la Commission européenne.

La neuvième et avant-dernière question s'intéresse toujours à l'Union européenne. Je vais vous donner cinq États. Il y a un ou plusieurs États qui ne sont pas membres de l'Union. Si vous pensez qu'il y a un ou plusieurs États dans cette leçon.

Alors voilà la liste et chaque État. La Finlande, l'Irlande, la Lituanie, la Norvège et la Slovénie. Si vous pensez qu'ils sont tous membres de l'Union; si vous pensez qu'il y a un ou plusieurs États dans cette liste qui ne sont pas membres actuellement.

Voilà, on arrive à la dixième et dernière question. C'est la question pour les forts en thème. Déjà fait du droit constitutionnel?

Euh, j'aimerais que vous m'indiquiez, et là encore, soyez attentifs au libellé de la question : Quel est le juge qui est compétent en France pour contrôler la constitutionnalité des actes juridiques ?

C'est un peu davantage.

Il est compétent en France pour contrôler la constitutionnalité juridique.

Alors je vais regarder pour

lui question, qui est bien que.

La première question portait sur.

Citer une des dispositions constitutionnelles qui a été réalisée l'année dernière, le 23 juillet.

La 5e question consistait à préciser l'objet de la réforme qui est actuellement soutenue devant le Parlement par le secrétaire d'État à l'intérieur avec Marlène.

S'il y a une question, quelle est la fonction remplie par Gérard Larcher?

7e question, quel est le nom du président du Conseil d'État?

8e, quel est le nouveau président de la Commission européenne ?

9e et YAT il plus exactement un des pays sont parents de l'Union européenne. Parmi la Finlande, l'Irlande, la Lituanie, la Norvège, la Slovénie,

10e et dernière question, quel est le juge qui est compétent pour contrôler la constitutionnalité des actes juridiques?

Compléter maintenant.

WEBVTT

NOTE duration: "00:30:09.9630000"

NOTE language:fr-fr

NOTE Confidence: 0.8330178

92eb4207-ab1a-4947-8d08-a11976dba477 00:01:34.020 --> 00:01:36.006 De manière à vérifier par rapport.

NOTE Confidence: 0.73776674

81a378b5-7090-40b0-a3ae-be1b950a2585 00:01:41.890 --> 00:01:42.340 Et.

NOTE Confidence: 0.8338365

a7e67d60-1a23-4da6-bceb-b5e8612dd18c 00:01:48.910 --> 00:01:50.830 Et en fonction évidemment du nombre

NOTE Confidence: 0.8338365

2fdc6d4c-ffb1-44d4-87ef-fe61051dbc6a 00:01:50.830 --> 00:01:53.160 de réponses en étant en mesure d'une

NOTE Confidence: 0.8338365

37bf977f-b972-4195-a2c7-b674854f8dc8 00:01:53.160 --> 00:01:55.477 certaine manière de voir bahuon situe déjà

NOTE Confidence: 0.8338365

b997e35c-47e2-47e5-b89f-e3cb64696908 00:01:55.539 --> 00:01:57.709 en termes d'acquis et encore une fois,

NOTE Confidence: 0.8338365

5c17c4e1-1830-4b70-9428-2e842aba4dcf 00:01:57.710 --> 00:02:00.599 il est tout à fait normal que dans tous

NOTE Confidence: 0.8338365

3b1c1760-b093-4248-9e45-e3d4519b6ba0 00:02:00.599 --> 00:02:02.604 les cas, pour son entrevue notamment,

bbe0e547-fd7f-45c8-a8d1-b051711a11f4 00:02:02.604 --> 00:02:04.560 qu'il n'avait pas le droit constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.8338365

a3c48597-84e1-47c6-8def-deac880553da 00:02:04.560 --> 00:02:06.516 il soit davantage en difficulté pour

NOTE Confidence: 0.8338365

c0544274-5985-4eb5-866d-64628f26854d 00:02:06.516 --> 00:02:07.820 répondre à certaines questions.

NOTE Confidence: 0.8338365

a70b7718-07b5-4d9d-8782-4ebe8764f818 00:02:07.820 --> 00:02:09.505 Donc évidemment, tout ceci prend

NOTE Confidence: 0.8338365

7cc0a7ce-c6cf-4829-b914-f20e09edf8b2 00:02:09.505 --> 00:02:11.869 en compte le fait que vous n'êtes

NOTE Confidence: 0.8338365

2f4581c1-3f89-478b-83bd-fbfd222edae6 00:02:11.869 --> 00:02:14.004 pas sur la même ligne de départ.

NOTE Confidence: 0.7600987

e22a0796-0e8a-4634-acf4-d92e698ac3c8 00:02:19.510 --> 00:02:21.766 Alors, avant d'en faire un vif du sujet,

NOTE Confidence: 0.7600987

5f6eddb9-2e2f-4d8f-bb0c-3acecf30ba47 00:02:21.770 --> 00:02:23.140 j'aimerais quand même donner des

NOTE Confidence: 0.7600987

0a1725e9-1625-43b5-9faf-702110ec07ee 00:02:23.140 --> 00:02:24.845 éléments de réponse aux questions pour

c032fedf-5c65-4e3b-87d9-0653708a9a8a 00:02:24.845 --> 00:02:26.300 mettre fin à l'insupportable système.

NOTE Confidence: 0.7382234

96d5171a-31f4-49a0-bb69-f3d15e205d9a 00:02:28.930 --> 00:02:29.809 Voiture en France.

NOTE Confidence: 0.8429624

3a547c90-6f09-4f5a-a21d-591238724997 00:02:38.830 --> 00:02:40.587 Alors il y a une bonne réponse.

NOTE Confidence: 0.8036676

032a396a-271c-4a01-a14a-3bc5729f4ca4 00:02:54.040 --> 00:02:55.970 En tout état de cause, on peut quand

NOTE Confidence: 0.8036676

c748ead0-00f5-495b-bc7f-c3cc7655a72e 00:02:55.970 --> 00:02:57.410 même savoir la durée d'une législature,

NOTE Confidence: 0.8036676

624862d3-15c0-43a7-bca9-85f85762b3d7 00:02:57.410 --> 00:02:59.338 même si un petit peu simplement de lecture.

NOTE Confidence: 0.7863148

fb814563-49ab-4498-8121-17528f9cd0fb 00:03:03.540 --> 00:03:05.550 Alors, le mode de scrutin pour

NOTE Confidence: 0.7863148

c71a8f9f-36e0-4c14-bcc0-b7a0b99de2c4 00:03:05.550 --> 00:03:06.555 les élections législatives,

NOTE Confidence: 0.7863148

3170fe80-007f-4c8b-8b4f-c526dae96544 00:03:06.560 --> 00:03:08.712 ça suppose déjà un petit peu la maîtrise

be999d23-214c-487b-aba1-311c8ec32774 00:03:08.712 --> 00:03:11.247 de la terminologie adéquat en critères.

NOTE Confidence: 0.7863148

ebb5f2e9-79f8-42fd-8173-2ace971365c5 00:03:11.250 --> 00:03:13.260 Comment on peut définir simplement le.

NOTE Confidence: 0.52374184

eff63955-a314-49d8-b5c7-a829b508306e 00:03:15.730 --> 00:03:16.390 Proportionnelle.

NOTE Confidence: 0.7368996

3d07c11e-d515-49eb-abc3-ad7a78b0a235 00:03:23.820 --> 00:03:28.660 Majoritaire uninominal à 2.

NOTE Confidence: 0.7368996

a509e74a-785c-413a-86e2-bd46bf6b70f2 00:03:28.660 --> 00:03:30.016 Bien entendu, on fera l'occasion de

NOTE Confidence: 0.7368996

0662ee76-42af-4870-a7bb-bb68eb503d44 00:03:30.016 --> 00:03:31.600 revenir sur ce que vous signifiez.

NOTE Confidence: 0.78152883

64801714-65bf-4c10-8536-10d72c52f284 00:03:35.880 --> 00:03:38.016 Ça permet de caractériser pour moi.

NOTE Confidence: 0.78152883

e153f80c-12e9-4337-a37d-bfac2bc9e8f5 00:03:38.020 --> 00:03:40.060 Pour l'essentiel, le mode de scrutin

NOTE Confidence: 0.78152883

0192d3aa-3e0a-4229-a839-eae173a53036 00:03:40.060 --> 00:03:42.309 qui est pratiqué pour les élections,

NOTE Confidence: 0.78152883

98fff2e6-3caf-4e3b-9f52-9372261afbd7 00:03:42.310 --> 00:03:44.282 alors un chiffre, simplement,

NOTE Confidence: 0.78152883

298262aa-36de-4398-bf9b-ec6952790aee 00:03:44.282 --> 00:03:46.747 le nombre des élections présidentielles

NOTE Confidence: 0.78152883

89cfbcd0-fe76-48dc-9451-e1811db6679e 00:03:46.747 --> 00:03:49.540 depuis le début de la Cinquième République. 9.

NOTE Confidence: 0.83484256

05dacce2-e90b-4fd5-8a04-a14cdbbb3dfe 00:03:54.020 --> 00:03:54.948 Entre 8 et 9.

NOTE Confidence: 0.78663

a990b694-368c-47ef-b2ac-4d09e1e0eeea 00:03:59.730 --> 00:04:01.878 Eh bien, ceux qui ont raison,

NOTE Confidence: 0.78663

4d3d6e74-8dcc-4a44-8b79-e9d4dc1a0b7f 00:04:01.880 --> 00:04:05.546 ceux qui ont répondu 9 élections.

NOTE Confidence: 0.78663

236a2909-5c54-45ac-8369-2283fc4393df 00:04:05.550 --> 00:04:07.489 Alors, le piège, c'est le fait que.

NOTE Confidence: 0.8539704

455f186f-29e1-4d15-b3c4-7c35d18e0fbd 00:04:11.030 --> 00:04:12.299 Les élections présidentielles?

NOTE Confidence: 0.813733

dd49810b-56dc-4945-9d21-f11886f68f46

00:04:14.370 --> 00:04:16.505 Et c'est vrai qu'il a une ****.

NOTE Confidence: 0.813733

d0132eac-4b0f-4342-8d89-f657f642a5a0 00:04:16.510 --> 00:04:18.592 N'oublions pas que la première élection

NOTE Confidence: 0.813733

cc3215c8-58f9-401f-986f-3c05f78266ac 00:04:18.592 --> 00:04:20.504 présidentielle et qui s'est déroulée à

NOTE Confidence: 0.813733

ce07513f-9685-4cde-9c8b-b39faf489c97 00:04:20.504 --> 00:04:23.374 la fin des années 58, elle a eu lieu.

NOTE Confidence: 0.813733

ba5fd0b2-18c0-4a92-8007-b33196745dcb 00:04:23.374 --> 00:04:27.160 C'est bien été envoyé tienne en direction de.

NOTE Confidence: 0.813733

ad39adcf-a5c1-4766-9ed1-d4485fd0822b 00:04:27.160 --> 00:04:30.688 Cinquième République est elle a eu lieu évidemment

NOTE Confidence: 0.813733

01ad69bc-c789-4f03-abd8-f168bfee140e 00:04:30.688 --> 00:04:34.434 par un collège électoral restreint et ce

NOTE Confidence: 0.813733

3b6ad569-1daf-4a6a-99f4-ae43ce39acb0 00:04:34.434 --> 00:04:38.892 sont seulement les 8 suivants qui ont lieu

NOTE Confidence: 0.813733

cd0d24ed-8e95-44e4-a26e-ab287d6ff0d6 00:04:38.892 --> 00:04:42.036 au suffrage universel direct, donc par

c3e6f595-92aa-4dd5-ae91-edf64cde56bc 00:04:42.036 --> 00:04:45.114 rapidement 1965 à l'élection de Gaulle.

NOTE Confidence: 0.813733

a7cb5640-d7c4-4671-bedf-6cede9a4e5db 00:04:45.120 --> 00:04:47.680 1969, élection de Georges Pompidou,

NOTE Confidence: 0.813733

1749c905-388e-457b-8f91-b1d5db55fb64 00:04:47.680 --> 00:04:48.706 1974 élections,

NOTE Confidence: 0.813733

2f11ec2f-ea20-4607-a9a0-9eb07a1eb2fb 00:04:48.706 --> 00:04:50.758 Valéry Giscard d'Estaing 1981,

NOTE Confidence: 0.813733

0d95d5aa-e997-46bd-823e-5819e8fcfd1b 00:04:50.760 --> 00:04:52.296 Élection François Mitterrand.

NOTE Confidence: 0.813733

bea2176c-9f65-4350-91eb-b17e3ef12b35 00:04:52.296 --> 00:04:54.856 1988, réélection de François Mitterrand.

NOTE Confidence: 0.75954753

5a588d92-0eaa-4008-8e60-357855859a46 00:04:58.230 --> 00:05:00.930 2002, réélection de Jacques Chirac.

NOTE Confidence: 0.75954753

7373a833-494d-4bc2-9d46-b40732e15f17 00:05:00.930 --> 00:05:03.630 2007, élection de Nicolas Sarkozy.

NOTE Confidence: 0.8336547

16057927-04c2-4a4d-bfde-068d3be8da3b 00:05:08.350 --> 00:05:10.270 Alors si t'es une disposition

5a62e71d-18a6-4664-8a5c-0d5cf74ed609 00:05:10.270 --> 00:05:11.038 constitutionnelle réviser

NOTE Confidence: 0.8336547

83d4d0e5-06c8-4060-80bc-af132b02a733 00:05:11.038 --> 00:05:12.578 l'année dernière, alors là,

NOTE Confidence: 0.8336547

3ea4ec90-38ee-492c-8224-f1424d64508d 00:05:12.578 --> 00:05:15.650 il y a 47 articles de la Constitution,

NOTE Confidence: 0.8336547

ff2cb72f-a880-4229-ad1e-caa981e1dfcd 00:05:15.650 --> 00:05:18.359 excusez du peu, qui ont été modifiés

NOTE Confidence: 0.8336547

3cd16c72-d21b-4cd4-b747-f5284c09241e 00:05:18.359 --> 00:05:20.638 ou ajoutés donc dans la liste.

NOTE Confidence: 0.8336547

8b218a91-358b-4d03-b8bc-312953ebcdd8 00:05:20.640 --> 00:05:22.555 Évidemment, il y avait une

NOTE Confidence: 0.8336547

e0524952-16d9-4387-ac4d-39473d2d9e26 00:05:22.555 --> 00:05:24.087 infinie possibilité de réponse,

NOTE Confidence: 0.8336547

2593017c-d723-4db0-b2b8-8aeca2d48e2e 00:05:24.090 --> 00:05:26.778 donc il est tout à fait évident.

NOTE Confidence: 0.8336547

b5cac29a-c50f-47ba-bdbf-9325f33d536a 00:05:26.780 --> 00:05:31.337 Vous pouvez avoir vidé ta réponse D.

6826928f-586f-4c92-b176-47205b05b17e 00:05:31.340 --> 00:05:32.204 Alors évidemment, elle vise l'une des 47 modifications

NOTE Confidence: 0.8336547

b9c9f847-d220-41ac-acbf-d2f8d01ada04 00:05:34.796 --> 00:05:37.224 que je viens d'invoquer parmi

NOTE Confidence: 0.8336547

a41d788a-ef19-44e9-a964-db31338cda8b 00:05:37.224 --> 00:05:39.208 les plus souvent évoquées,

NOTE Confidence: 0.8336547

ea28016e-8ab0-46bb-b688-0a579ff32d53 00:05:39.210 --> 00:05:41.988 il y a celle qui douceur,

NOTE Confidence: 0.8336547

18818417-a82a-4838-9a02-bed394aaf05e 00:05:41.990 --> 00:05:44.588 mais aussi bien le changement de régime du référendum que ce qui concerne le changement du mode de saisine du Conseil constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.8336547

8ced751c-6f3c-4884-8dbe-20f8d29e00ca 00:05:52.180 --> 00:05:54.490 Il y a des nombreuses modifications qu'il préfère,

NOTE Confidence: 0.8336547

64c4c9e6-79a1-4d30-accf-7b8f17302e34 00:05:55.880 --> 00:05:57.269 la procédure législative,

NOTE Confidence: 0.8336547

79d525fb-2727-41a0-ac4b-ec781c125a9d 00:05:57.269 --> 00:05:59.121 la modification des conditions

NOTE Confidence: 0.8336547

1e290034-be86-49cd-9e31-9e975643237f 00:05:59.121 --> 00:06:00.510 dans lesquelles s'opère.

NOTE Confidence: 0.64354604

03b5850f-e86e-48e6-b76c-2b02c9068cc8 00:06:03.460 --> 00:06:03.960 République.

NOTE Confidence: 0.7881301

70c4e9e6-3591-44da-bdb9-6ffd5a530aa7 00:06:06.470 --> 00:06:08.342 Aux conditions dans lesquelles les françaises

NOTE Confidence: 0.7881301

e4e09341-1a3e-4c13-81d1-a6acd102cefc 00:06:08.342 --> 00:06:10.140 peuvent être envoyés à l'étranger,

NOTE Confidence: 0.7881301

a1c8cd17-e116-4e84-9c22-e331e8789da3 00:06:10.140 --> 00:06:11.256 et cetera, et cetera.

NOTE Confidence: 0.7881301

4e36d8e6-4985-4493-9dcd-0ef85d50b261 00:06:11.256 --> 00:06:13.820 On va pas diffuser des 47 modifications.

NOTE Confidence: 0.7881301

9ad0539a-9a33-486a-a74d-2b1e489ab564 00:06:13.820 --> 00:06:15.490 En tout état de cause,

NOTE Confidence: 0.7881301

e3d2cfb0-736c-4d53-bac1-28860070bc53 00:06:15.490 --> 00:06:17.482 on avait l'embarras du choix dès

NOTE Confidence: 0.7881301

81c17c2f-2b49-4a46-94ee-0930c35771c9 00:06:17.482 --> 00:06:19.860 lors qu'on avait en tous les cas

NOTE Confidence: 0.7881301

115e2a16-3570-43d1-be69-d787fd35219e

00:06:19.860 --> 00:06:21.495 au moins présent à l'esprit,

NOTE Confidence: 0.7881301

805df1ce-cfc4-4deb-a804-61cfce415e30 00:06:21.500 --> 00:06:23.621 celles qui ont été parmi les plus souvent évoquées pour commencer.

NOTE Confidence: 0.7881301

841ba9d2-73fd-4b1a-9ba1-a01be0f664e0 00:06:25.170 --> 00:06:27.174 Alors question du cibler la fonction remplie par Gérard Larcher.

NOTE Confidence: 0.697772

33bcd60c-4556-4ca2-8d82-37ca3388b60a 00:06:32.170 --> 00:06:33.380 L'actuel président.

NOTE Confidence: 0.849826

283cce8e-96ed-4caa-b492-9f3df9bc17aa 00:06:36.070 --> 00:06:38.050 Un million lumière de la République,

NOTE Confidence: 0.849826

9df666ee-e53d-48bb-acbc-d09faf0fb0ff 00:06:38.050 --> 00:06:40.360

mais qui néanmoins joue un rôle important. On aura l'occasion bien sûr d'y revenir dans le cadre du fonctionnement des institutions de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.849826

290b5e7c-c002-4189-84a2-505fcd41bba4 00:06:46.960 --> 00:06:49.534

Alors le nom du président du Conseil d'État, c'était déjà Un peu plus subtil dans la mesure où c'était une question un peu piégée.

NOTE Confidence: 0.8110473

e1470d2c-4a66-4f92-a381-b5fcb22a1aae 00:06:57.890 --> 00:06:59.549 Lié à l'accueil, président du Conseil d'État.

NOTE Confidence: 0.59283835

04972b74-de42-4153-ad0a-b43013afc61b 00:07:02.620 --> 00:07:04.480 Alors j'entends degrés, j'entends Chine.

3b093664-0dca-4455-964b-6e3b6082021f 00:07:07.030 --> 00:07:09.530 Colis Nicolas

NOTE Confidence: 0.8027358

d6d302c0-0047-4386-9ea5-fadcd1934de3 00:07:16.410 --> 00:07:20.198 La bonne réponse, François.

NOTE Confidence: 0.8027358

509069cd-98ed-4c2b-a8fd-92e962dc1c31 00:07:20.200 --> 00:07:21.912 Simple raison que statutairement,

NOTE Confidence: 0.8027358

e3d58161-ada3-43a6-bc66-30445cc4a2e8 00:07:21.912 --> 00:07:24.480

le Premier ministre en exercice est toujours le président du Conseil d'État avait entendu que, en réalité,

NOTE Confidence: 0.8027358

6f7fc223-9936-4d9d-afa4-e03bf327ec93 00:07:28.976 --> 00:07:30.648 celui qui gère l'institution,

NOTE Confidence: 0.8027358

d4e4dc06-dfe3-4462-ae5d-ba7733af6316 00:07:30.650 --> 00:07:32.785

c'est toujours le vice-président qui lui est pas au fonctionnaire membre du Conseil d'État donc Jean-Marc

NOTE Confidence: 0.8027358

66e96d53-fffe-4b4a-9e99-5aa17ea42454 00:07:37.429 --> 00:07:39.849 sauvé en l'état actuel des choses.

NOTE Confidence: 0.8027358

589bbc4a-a8eb-41bc-aa33-26e8cbe3ef2d

00:07:39.850 --> 00:07:41.940

Mais le président titulaire de la fonction encore une fois, c'est cette qualité. Le Premier ministre, quel qu'il soit.

0c642bad-6fe4-4e82-8ab1-4d2483186d72 00:07:47.823 --> 00:07:49.978

Alors ensuite il y avait le nom du président de la Commission européenne,

NOTE Confidence: 0.8027358

59d26d50-123a-4a1d-b8a2-0fba17ad8103

00:07:52.670 --> 00:07:55.454

s'en va quand même pas mal parler dans l'actualité récente puisqu'il a été réélu il y a quelques jours. C'est Manuel Barroso, ancien Premier ministre portugais qui avait déjà fait un mandat de cinq ans à la tête de la Commission européenne qui a été réélu dans cette fonction en septembre dernier.

Alors sur la liste des cinq États que je vous avais donnée qu'ils étaient tous membres. Y avait effectivement un pays sur le sol, n'est pas membre de l'UE, lance la Norvège.

NOTE Confidence: 0.7921653

Il y a 2 reprises dans les 72 et en 1994,

NOTE Confidence: 0.7921653

351ec737-e34d-47c6-bd93-d75f9690a60e 00:08:35.600 --> 00:08:38.042

à part référendum, repousser hum l'éventuelle élection du pays à l'Union européenne.

Avec quel juge? Pour contrôler la constitutionnalité des actes juridiques. Qu'est-ce qu'on peut donner succinctement comme réponse à cette question ? On appelle.

NOTE Confidence: 0.8799931

f86d5835-c6ed-4d81-8ee3-a292e7ac19a7 00:08:57.880 --> 00:09:00.365 Alors la Cour de cassation qu'on appelle.

NOTE Confidence: 0.89396113

552900d3-054e-4029-9efe-2fd9166d9ea5 00:09:02.380 --> 00:09:02.710 D'accord?

NOTE Confidence: 0.83789134

8c15050e-ac25-4761-b3b1-05f3d0482ea4 00:09:24.670 --> 00:09:26.504

Ce qu'on peut synthétiser au fond des éléments de réponse à cette question.

NOTE Confidence: 0.83789134

 $ef98189a\hbox{-}a072\hbox{-}4c4c\hbox{-}a7a4\hbox{-}066de8de2044$

00:09:28.120 --> 00:09:30,289

Donc c'est un point sur lequel on aura bien entendu l'occasion de revenir en détail.

7b8dd10b-475f-4a82-b397-958df2302fae 00:09:32.090 --> 00:09:33.680 Il fait rassure tout de suite

NOTE Confidence: 0.83789134

8c0324c9-bf3c-4d58-9f75-81d23679a3f1 00:09:33.680 --> 00:09:34.740 ce temps prévu notamment.

NOTE Confidence: 0.81008214

cdb7a5cd-c0a7-4ca4-b8ae-cc6665c10a11 00:09:38.310 --> 00:09:40.928

Au fond, l'idée relativement simple à redire, c'est le fait que le juge qui est compétente pour contrôler la constitutionnalité dans la vraie vie, c'est le juge qui est par ailleurs compétent pour apprécier la validité de cet acte.

En France, il y a trois ordres de juridiction qui chacun ont évidemment une préférence particulière.

Si l'acte en question est un acte de droit privé.

NOTE Confidence: 0.81008214

b5d98e05-ebbb-484e-84c8-c208f67d26e6 00:10:03.740 --> 00:10:05.240 Contrat passé entre particuliers.

NOTE Confidence: 0.808568993571429

e1c53812-9a93-4317-a698-dc3b91f4955b 00:10:08.620 --> 00:10:10.132 Les juges judiciaires? Donc.

NOTE Confidence: 0.808568993571429

12ddb3d9-343b-490d-91c0-37c68f87ae1d 00:10:10.132 --> 00:10:12.400

Les magistrats de Thierry sont compétents pour vérifier la constitutionnalité. Tous les actes de droit privé effectivement, en dernière instance, la juridiction suprême de l'ordre judiciaire de la Cour de cassation, mais n'importe quel tribunal inférieur judiciaire peut apprécier la constitutionnalité, c'est-à-dire la conformité à la participation d'un acte de droit privé.

S'il s'agit d'un acte administratif, pour l'essentiel, ça rentre dans la compétence des juridictions administratives.

Règles administratives, Cour administrative d'appel et au sommet de l'ordre, le Conseil d'État.

Si enfin il s'agit d'actes qui ont été soumis au vote parlementaire, donc trois catégories, essentiellement voix.

Les engagements internationaux qui sont dans leur application a été autorisé par le Parlement ou le règlement des assemblées, c'est le Conseil constitutionnel qui est compétent.

Donc on voit que selon le type d'acte juridique, le juge ne sera pas le même, mais à partir du principe que finalement vérifier la constitutionnalité d'un acte juridique, c'est un des aspect qui permet de vérifier sa validité au regard de la nécessité de faire respecter cette norme supérieure, celle qui s'appelle l'ensemble des règles à valeur constitutionnelle.

Alors, ici, le petit piège, c'est le fait que d'empirer si on n'a jamais fait de droit constitutionnel à François,

il n'a jamais fait de droit.

On n'a pas besoin d'une réponse en la matière.

Le petit piège, c'est quand on a fait un petit peu de droit constitutionnel, la tentation, c'est de répondre le Conseil constitutionnel. Pourquoi ? Parce que dans le cas du droit constitutionnel, quand on étudie des problèmes de contrôle de constitutionnalité, on étudie souvent essentiellement le contrôle de constitutionnalité des lois, éventuellement des engagements internationaux. Là, c'est vrai que le Conseil constitutionnel est compétent.

Pas oublier que l'immense majorité des actes juridiques ne sont ni des lois ni des traités.

Ce sont des câbles, est d'accord partie cetera. Et ça, ça relève beaucoup de.

Fête de la question de la conformité à la Constitution c'est important de voir et on étudiera plus tard, évidemment, des modalités.

Le fait que, d'une certaine manière tous les juges, je pensais,

chacun dans leur secteur de compétence, à un moment ou à un autre, peuvent être amenés à se prononcer sur une question constitue la ****.

Et même si évidemment, celle qui est la plus lourde d'enjeux et du coup en particulier, c'est le contrôle de constitutionnalité des lois énoncées, effectivement une compétence.

Alors ce petit test de cette vitesse, il était d'abord destiné. Quoi? Parce que nous soyons circulation pour nous-mêmes des pieds, ce qu'il en était de la Kikou, ma grande précision, votre auto l'évaluation?

Évidemment, le nombre de réponses est aussi fonctionnel,

fonctions a largement et de ce qu'on a pu arriver rythme en matière de droit constitutionnel et aussi tout de même de des conditions dans lesquelles on a déjà une certaine pratique,

que j'irais,

que citoyen il peut éclairer.

Attends.

A dû suivre l'actualité en ce qui concerne justement les dimensions qui peuvent intéresser la vie constitutionnelle au sens le plus large du coeur de la vie des institutions politiques.

Réponse, mais susceptibles de de fournir simplement sur la base d'une information correcte et actualiser donc.

2e élément intéressant à déduire des résultats du test, c'est de voir un peu ou on en est dans la pratique de du suivi de l'actualité au sens large du terme, dans la mesure où, à compter d'aujourd'hui jusqu'à la date.

NOTE Confidence: 0.8103106

51613451-1b49-4788-be07-673398550d94

00:13:49.650 --> 00:13:52.500

Éventuellement vous passerez par exemple, il peut se passer toute une série d'évènements qui seront supposés connus de.

E. Non. Sollicité, invoqué dans le cadre d'une d'un concours déterminé, alors même que ces événements, en raison de leur caractère relativement récent, ne sont pas encore à l'Élysée.

Dans les manuels par exemple, ou dans les ouvrages que vous avez pu profiter pour préparer le concours, donc ça veut dire qu'il y a cette nécessité de la colonisation permanente des connaissances et l'actualité constitutionnelle est riche et mouvementée depuis un certain nombre d'années. Cela suppose que l'on ne s'arrête pas à un moment déterminé dans sa documentation et donc, dès que dans le suivi de l'actualité, vous pointez un élément qui peut intéresser sont directement

direct l'actualité constitutionnelle

Évidemment, il faut l'intégrer dans votre banque de données personnelles.

Un autre aspect, c'est le fait que il y a déjà dans la questionnaire la vocation au fond,

élément de nature différente.

Il y a des éléments qui font référence à un vocabulaire plus spécifiquement juridique. Il y a des éléments qui font référence à l'actualité des institutions, à l'indication de personnalités qui assument des fonctions dans ses institutions, et là, c'est une certaine façon, une manière d'approcher ce qui va faire à la fois la richesse.

La complexité du droit constitutionnel les

NOTE Confidence: 0.8103106

ee1a6f8e-5a8b-444d-b854-e7c1ef5ee34a

00:15:17.628 --> 00:15:20.050

tests que c'est une matière dans laquelle, comme toute matière juridique, il y a évidemment des normes de droit au crédit,

des fais référence qu'il est important de les connaître, de voir comment elles s'articulent les unes par rapport aux autres.

Mais il y a aussi en même temps des institutions qui ont une pratique au travers de l'interprétation qui peut en être donnée par les acteurs politiques à un moment déterminé. Et ça aussi, ça fait partie des éléments très importants à prendre en considération.

Et puis il y a enfin la nécessité de mercredi.

Ceci en perspective dans une histoire, même si elle ne remonte pas trop loin dans le passé.

Il est clair que ce agissant

de la France, évidemment,

l'histoire de la Cinquième République

représente a encore plus essentiel.

Mais ça fait déjà un peu plus de cinquante ans maintenant.

Donc d'historique constitutionnel à maîtriser donc c'est aussi la nécessité non seulement de suivre de près l'actualité.

Constamment être en circulation,

de la mettre en perspective par rapport à des acquis relatifs à l'histoire constitutionnelle, donc au travers de ce petit test, il y a déjà un certain nombre d'indications quant à ce que pourra être votre méthode de travail.

Alors que je voudrais préciser maintenant, c'est oui, mais en fait, vous avez vous avez pas dit quel était le projet de loi défendu par le secrétaire?

Ah bah oui j'ai.

Donc j'ai envie de de vous préciser la réponse à la question,

Quel est le texte qui est actuellement soumis à la délibération

par développeur et qui est

descendu par Alain marlaix,

l'actuel secrétaire d'État à l'intérieur?

Y'a la réponse.

C'est le découvert électoral.

Alors ça, ça fait partie quand même, typiquement a des textes qui donnent lieu à des débats, pas simplement pour spécialité

de confiner dans les anciens parlementaires qui propose bien déco

de manière importante dans les médias.

Et donc on ne laisse pas passer dans la mesure où là, bah justement, c'est typiquement ce genre de débat dans lequel on voit bien l'articulation intéressant le droit constitutionnel entre un dispositif juridique puisque le découpage, évidemment, il figure dans un texte juridique, d'ailleurs en réalité,

mais plusieurs, elle se débat.

Il fait intervenir des institutions avec des initiatives gouvernementales, c'est-à-dire en dernière analyse présidentielle.

Et puis une délibération parlementaire.

Et puis il y a le fait qu'en même temps, ce qui, à première vue est une modalité très technique qui

m'a demandé savoir comment sont découpés les circonscriptions à l'intérieur desquelles se

Pour les prochaines élections

législatives et écouter mettant

en question une série de principes qui intéressent au premier chef, le droit constitutionnel autour du principe de l'égalité devant suffrage

et selon toute vraisemblance, les juridictions auront à se prononcer sur la validité et la constitutionnalité de ce découpage, donc à beaucoup d'égards. Il prend la question d'actualité qui intéressent la matière.

Là, ça suppose un suivi de l'actualité encore une fois, même à la fin. Lecture d'un journal dès lors qu'il s'agit d'un journal qui intéresse le même d'assez près à la vie des institutions,

vous aviez la possibilité de pointer des questions même si vous n'aviez jamais fait par ailleurs de droit constitutionnel.

Donc, c'est une des illustrations à la fois de l'interface entre la dimension politique et la dimension juridique qu'on va constamment vous trouver dans les études de droit constitutionnel. Mais c'est aussi l'occasion de voir qu'il y a une actualité qui renouvelle en permanence des questions et actuellement,

entre le réaménagement,

Pourquoi y a-t-il un nouveau découpage électoral ? Quels sont les problèmes ? Des questions de principe ?

Page électorale s'agit,

sont des circonscriptions,

des initiatives.

Quelles sont les normes qui s'imposent aux acteurs qui procèdent à ces découpages ?

Tout ceci sont des questions à la fois juridique et politique très important, qu'on en a donc actuellement une illustration.

On pourrait en trouver d'autres dans un débat qui commence simplement à s'avancer sur ce que va être la réorganisation des collectivités territoriales, puisque là-aussi, il y aura des problèmes intéressant indirectement,

pourra constitutionnel,

en particulier quant à la répartition des finances publiques entre niveau national et niveau local en particulier quant à

la réforme du des institutions locales,

quels sont les principes constitutionnels qui s'impose en la matière, etc.

Donc là,

c'est un débat certaine manière

et un stade moins avancé, puisque la réforme est seulement lancée.

Il y a dû attendre.

Déclaration d'hier,

le président de la République,

pour commencer à avoir des invités

sur un petit peu plus précis.

Sur ce que sera le contenu de cette réforme qui va être ensuite, évidemment, ô combien débattue par les parlementaires avant d'aboutir à un texte définitif.

Alors les indications?

Je voudrais vous donner maintenant sur les indications qui concerne le programme de travail sur l'ensemble.

Droit constitutionnel commence aujourd'hui,

c'est ton pratiquement jusqu'à la mi-juin,

donc là il y a quand même un grand nombre de séance à l'intérieur desquelles on va être amené à préciser de 2 ordres de connaissance.

Dans un premier temps, sous la forme d'un cours magistral, je vais vous présenter un certain nombre de notions fondamentales sur le droit constitutionnel.

Et donc l'objectif de cette première partie sous forme de cours, c'est une présentation du droit constitutionnel qui va répondre à deux types de besoins différents, en fonction justement, de ce que sont vos connaissances de départ.

Pour ceux d'entre vous qui n'ont que

j'avais fait 3 parties tionnel ou qui

ont éventuellement un vague souvenir d'un lointain cours de première année, il y a la nécessité de de voir ou de revoir un certain nombre de notions fondamentales, donc de maîtriser les concepts fondamentaux qui sont utilisés en droit

d'enquête du droit constitutionnel.

Ce sont les outils dont on a impérativement besoin pour conduire une analyse, quel que soit le sujet du particulier.

À propos duquel vous aurez à les mettre en application.

Pour ceux d'entre vous qui ont déjà fait du droit constitutionnel, voire parfois même de façon assez approfondie dans le cadre de vos études antérieures, cette présentation du droit constitutionnel sera une présentation problématique qui,

droit constitutionnel, c'est-à-dire qu'il ne s'agira pas simplement des appels pressants.

***** de mécaniquement des définitions des concepts intéressants.

Droit constitutionnel il s'agira de commencer à problématiser l'ensemble de la matière, c'està-dire, et c'est tout ce qui va faire la différence entre un examen de droit constitutionnel

et on peut le faire au terme d'une première année de licence en droit, par exemple, par rapport à ce que l'on.

Les exigences,

pas le traitement de la matière pour les étudiants ***** ou pour une copie qui est présenté dans le cadre d'un concours.

C'est-à-dire que c'est la capacité de problématiser le sujet qui devient déterminante, donc pas simplement solliciter la matière et la mémoire pour réciter quel est l'état du droit positif, par exemple, dans tel ou tel domaine.

Ce qui bien entendu sera supposé connu, mais ce sera une condition nécessaire mais pas suffisante.

Il faudra être capable en même temps de problématiser les normes juridiques, les institutions, les modalités d'interprétation de ces règles, de ces institutions.

C'est là où il est important justement de réinscrire ce qui caractérise la situation contemporaine du droit constitutionnel et par rapport à un certain nombre de aperçu historique et par rapport à un certain nombre de aperçu comparatif.

Et donc cette présentation problématique du droit constitutionnel,

donc il sera présenté sous forme de cours.

Elle est destinée à répondre encore

une fois pour ceux d'entre vous qui découvre la matière ou qui n'ont pas beaucoup de connaissances antérieures en la matière.

Et bien justement acquérir les concepts fondamentaux et par conséquent la possibilité de vous doter du vocabulaire de base et des concepts essentiels qui permettent de qui peut être appliqué sur des tas de sujets différents.

Et pour ceux d'entre nous qui ont déjà fait du droit constitutionnel, il s'agit certes de reprendre des thèmes que vous avez sans doute déjà eu l'occasion d'aborder.

Mais encore une fois, pas simplement sous l'angle de du récit, de la définition d'un certain nombre de termes, mais sous l'angle de la problématisation.

Et donc comprendre pourquoi, tout simplement, il y a du droit constitutionnel. Qu'est-ce que recouvre cette notion ? Comment elle a évolué dans le temps ?

Ce sont des éléments qui, au fond, présentent un intérêt pour ceux d'entre vous qui ont déjà les acquis de base en matière notamment de droit positif.

Le droit constitutionnel,

on est qu'ils ne sont pas forcément au stade où ils peuvent maîtriser des sujets tels que ce sera attendu pour apprécier la qualité d'une copie dans le cadre d'un concours.

C'est la raison pour laquelle, au terme de cette présentation problématique du droit constitutionnel, donc encore une fois sous forme de cours.

On termine à cette première partie en quelque sorte des enseignements de droit constitutionnel par un certain nombre d'indications très pratiques sur les problèmes d'une méthode que suppose la présentation d'une dissertation en droit constitutionnel dans l'optique d'un travail qui doit répondre à poser d'urgence de niveau master et a fortiori dans l'optique de rendre la meilleure copie possible,

NOTE Confidence: 0.8309725

7731faa5-51e0-4a72-82c0-afc705f27d69 00:25:14.700 --> 00:25:16.400 devant perdre d'un compte.

NOTE Confidence: 0.8309725

5d03ba62-41f4-483a-931b-109bc60f977e

00:25:16.400 --> 00:25:17.250

Au fond, qu'est-ce qui permet de démarquer en Droit?

Les copies qui seront sur le dessus du paquet par rapport à celles qui seront dans un anonymat globalisant.

Et donc là, on va avoir besoin aussi d'un minimum d'indication sur le plan

de la une fois qu'on aura défini un petit peu cette présentation problématique qui voit constitutionnel

On terminera cette première part de l'enseignement par un certain nombre d'indications de caractère méthodologique que dans l'optique de la préparation des épreuves écrites de droit constitutionnel.

Avec la deuxième partie de cet enseignement, on va à la fois resserrer la focale quand ça, parce que être l'objet du cours, mais on va surtout aborder une phase qui rentrera davantage dans la logique d'un séminaire et non plus d'un cours magistral.

À partir de cette deuxième partie, on va concentrer de façon très détaillée les développements sur le droit constitutionnel français de la Cinquième République.

Mais on va le concentrer de telle sorte que les principales questions que posent ces études de droit constitutionnel de la Cinquième République seront étudiées sous un angle problématique, en tirant les leçons des acquis généraux de la première partie du cours, mais seront abordées à partir de préparations que vous allez effectuer pour présenter, selon les exercices que je préciserai plus tard, les questions qui se posent à propos d'un thème déterminé.

Il ne s'agira pas cette fois d'aborder en quelque sorte des têtes de chapitre qui fait que successivement, on abordera le président de la République, le gouvernement, le Parlement, le Conseil constitutionnel.

Bien entendu, on va aborder toutes les matières et nous les aborderons à chaque fois sous l'angle de de ce qui pourrait être un sujet proposé à l'occasion d'une épreuve de concours relative au droit constitutionnel. À chaque fois, il s'agira de d'un sujet problématique relatif à telle institution, à telle norme juridique d'une façon générale, à tel problème intéressant le droit constitutionnel.

Cette fois, dans cette seconde phase, on ne sera plus simplement dans le cours, on sortira de de la logique du corps médical pour entrer dans une logique dans laquelle vous allez préparer certains sujets.

Il y aura évidemment une indication préalable des thèmes.

Sur lesquels j'ai travaillé,

de la possibilité de disposer au préalable d'une documentation pour préparer ces thèmes et donc il s'agira de travailler à la fois la mise en forme des connaissances, la manière justement de problématiser une question du droit constitutionnel et, en même temps, de préciser, d'accumuler progressivement les connaissances s'agissant du droit constitutionnel de la Cinquième République.

donc sur le cadre de cette 2e longue partie,

il y aura tout à la fois une.

Dance exemple, dialoguer.

Il y aura surtout le fait que vous serez amenés à préparer les travaux.

Au moment, on va traiter

une question déterminée.

Alors ceci s'articule évidemment avec le fait que, dans le cadre de cet enseignement, l'aspect méthodologique va être aussi très important, pas simplement l'acquisition question et la méthode de connaissance.

La maîtrise de connaissances,

mais aussi, encore une fois, presque par réflexe, l'aptitude à très rapidement structurer un raisonnement sur un sujet déterminé, de telle sorte que quand on est en situation d'examen ou de concours, avec la contrainte du temps, il faut qu'un certain nombre de problèmes méthodologiques puisse être rapidement réglés avec une sorte de réflexe acquis quant à la manière de commencer à problématiser un sujet, à le construire, de telle sorte que vous puissiez construire près de l'essentiel de votre temps sur le rassemblement des connaissances quand vous avez besoin et leur exposition la plus claire et la plus convaincante possible.

Donc là, il y a tout cet aspect méthodologiques que, encore une fois, vous allez avoir cette fois l'occasion de travailler à partir de la préparation des sujets.

Alors, les sujets qui porteront pour détailler plus précisément la classe en aborder

l'examen de la Cinquième République aussi bien des conditions dans lesquelles le support constitutionnel de la Cinquième République a été élaboré et comment il a évolué. Et il a évolué de façon considérable en droit et dans la pratique institutionnelle depuis 1959.

Il y aura évidemment l'examen des principales institutions, mais encore une fois, en problématisation, aussi bien leur mode de désignation, l'étendue de leur compétence, la manière dont s'articulent leur rapport.

Il y aura l'examen également du statut constitutionnel, des principales normes juridiques, des règles constitutionnelles elles-mêmes bien sûr, mais aussi la loi, le règlement, les engagements internationaux.

Il y a toute une série de normes juridiques à l'égard desquels le droit constitutionnel doit préciser à la fois leur évolution et leur statut.

Il y a aussi au sein de la matière constitutionnelle et

est en développement constant, tout un aspect qui intéresse pas simplement le fonctionnement des institutions.

Mais qui intéresse aussi le fonctionnement démocratique.

En attendant.

ce trop souvent à rédiger, le fait que le rôle de l'électorat, en particulier les modalités par lesquelles des électorats intervient, sont une dimension essentielle du droit constitutionnel.

C'est pas simplement fait qui allait

pouvoir constituer plus ou moins médiatisé.

C'est aussi le fait qu'il y a toute une série de modalités par lesquelles le corps électoral est amené à intervenir et ce sont des modalités de plus en plus.

J'ai dû pouvoir organiser.

Il y a aussi le fait que le droit constitutionnel ne se réfère pas simplement aux institutions et la pratique des citoyens ; c'est aussi, et de plus en plus, un droit et liberté et un droit des droits fondamentaux.

Et donc là, il y a tout un aspect considérablement développé, surtout dans le cas de la jurisprudence constitutionnelle sur laquelle nous aurons l'occasion de faire briller.

Outre le statut des différentes normes juridiques que je mentionnais tout à l'heure, liste donnée exhaustive d'ailleurs donc,

avec des principes à valeur constitutionnelle loi traiter règlement aussi ordonnances par exemple.

Et puis nous aurons à nous interroger, d'où d'ailleurs la présence d'un petit questionnaire de certaines références à l'Union européenne sur la manière dont s'articulent l'ordre constitutionnel français par rapport à son environnement international.

Du stress en général et des façons

plus spécifique encore, parce que là.

Évidemment beaucoup par rapport à l'Union européenne

et les nombreux problèmes qui se posent juridiquement du point de vue du droit constitutionnel et entendu

la même question pourrait être abordée du point de vue du droit communautaire

et qui concerne justement cette articulation entre le droit national et le droit de l'Union européenne.

Ce qui pose à la fois des questions de principe quant à qu'est-ce que veut dire la souveraineté nationale dans ce contexte,

c'est un principe constitutionnel là aussi,

mais qu'elle est d'apporter sa signification dès lors que la République française est amenée à transférer une partie de sa souveraineté à une gestion de type multilatéral, donc de l'Union européenne.

Et quels sont les problèmes qui se posent également quant à l'articulation complexe, d'ailleurs, entre les normes proprement françaises, nationales, par rapport aux normes européennes, qui sont elles-mêmes d'ailleurs de nature différente.

Donc voilà un petit peu le point de vue programmatique.

La somme des questions que nous aborderons dans le cadre de cette seconde grande partie.

Alors un autre point important du point de vue de la préparation donc.

Outre le fait que vous allez être amené, après la période sur la présentation problématique du droit constitutionnel, à préparer à chaque fois, donc sous forme de plan détaillé et structuré, un certain nombre de questions intéressant le droit constitutionnel de la Cinquième République, cette préparation elle va être prolongée par la participation à des épreuves écrites de droit constitutionnel.

À chaque fois, vous aurez la possibilité de voir ou de revoir un ensemble de connaissances relativement important pour préparer ces épreuves écrites qui vous mettront dans la situation de ce que peut être qu'on est pas métrique.

Le concours dans laquelle,

avec un laps de temps déterminé, il va falloir rendre la meilleure copie possible sur un sujet de droit constitutionnel et donc ce sera l'occasion de mettre en application non seulement vos connaissances.

mais aussi vous activez éthologique

dans des situations qui vous permettent à la fois de préfigurer en quelque sorte sous forme de galop d'essai.

Est-ce que peut être la préparation des épreuves de concours et pour les étudiants qui sont en master, la participation obligatoire à ces épreuves écrites qui donne à chaque fois lieu à notation, sera l'un des éléments qui sera pris en compte dans votre note de droit constitutionnel.

Quel que soit votre statut, de toute façon, les copies nous sont ensuite rendues avec un élément de notation avec des appréciations et nous procéderons ensemble à corriger,

détaillé des sujets que vous serez amenés à traiter dans le cadre de ces épreuves écrites.

Alors dernière fois que je voudrais préciser maintenant en ce qui concerne la présentation un petit peu générale de la matière, c'est le document qui est

presque tout le monde,

donc en sa possession,

qui la bibliographie que j'ai distribuée tout à l'heure dans la mesure ou au fond, l'intérêt d'une bibliographie, c'est moins d'avoir une liste de références et de savoir à quoi correspondent les différences références,

leur principe question doit guider vos choix quant à la manière,

vous allez orienter votre recherche documentaire lorsque vous allez avoir des sujets plus particuliers à préparer.

Alors j'ai organisé cette bibliographie de telle sorte qu'elle réponde à des besoins différents.

En fonction de ce que sont vos acquis en matière de droit constitutionnel.

Pour un certain nombre d'entre vous, parce que vous n'avez jamais fait de droit constitutionnel, mais très peu. Vous avez besoin d'une documentation de base synthétique qui vous permet relativement rapidement d'avoir un survol de l'ensemble de la matière.

Il y a un certain nombre de besoins de documentation parti.

Il est besoin de documentation.

Sont évidemment très différents pour ceux d'entre vous qui ont déjà fait, parfois de manière beaucoup plus approfondie, du droit constitutionnel dans lequel il ne s'agit pas de reprendre tout à zéro, mais dans quel il s'agit, en revanche, d'être capable de passer le plus vite possible au stade bordelais.

Activation de la nature alors, dans les différentes rubriques, donc le droit constitutionnel, notion générale, là ce sont des sources qui s'intéressent à l'ensemble de la matière, donc qui concernent

Comparatif pas simplement française qui concernent souvent des éléments de caractère historique pour mettre en perspective la matière.

L'histoire étant par ailleurs, je le rappelle inscrite dans l'actualité du droit constitutionnel, puisque beaucoup de normes juridiques aujourd'hui applicables ici et maintenant sont très antérieures à 1958.

Donc n'oublions pas que dans le droit constitutionnel de la Cinquième République qui a gagné en finesse de 1789 de 1946 par exemple, et.

Si on n'est pas capable de resituer ces normes dans le contexte qui leur a donné naissance, on ne peut même pas rendre compte de l'actualité, de droit constitutionnel, parce qu'on voit bien que la mise en perspective historique n'a pas simplement un intérêt de pure érudition rétrospective. Elle est une manière de comprendre et de problématiser ce qui est l'état actuel du droit applicable en la matière.

Alors, et la première liste de références,

quelle pub?

Liste qui figure sous les intitulés?

Première approche,

Direct l'équipement des ouvrages qui s'adressent de façon privilégiée à ceux d'entre vous qui n'ont jamais droit constitutionnel ou qui ont très peu ses droits et qui ont besoin,

donc sous la forme de l'ouvrage.

ramasser d'avoir un aperçu général de la matière, de voir au fond quels sont les principaux concepts. Donc là, je vous ai donné six références, donc des références du style que

16 vous connaissez sûrement cette collection par définition sont des ouvrages très synthétique qui n'entrent pas trop dans le détail, mais qui permettent justement de voir rapidement un petit peu l'essentiel sur la présentation de la matière.

Bon, c'est référence.

La première approche, elle s'adresse vraiment à ceux d'entre vous qui ont besoin le plus rapidement possible d'avoir une documentation de base sur la définition générale de la matière et sur ce qui permet l'identification

des ducasses carologie conceptuelle

des principaux outils dont on a besoin pour travailler les questions de droit constitutionnel.

Même préoccupation en ce qui concerne les 2 références.

UE de méthodologie figurant suite.

Là encore, ce sont des exemples de sujets d'examen avec corrigés.

Ça permet de voir par la consultation de cet ouvrage à l'école présente comment traiter, comment structurer le raisonnement sur l'analyse d'un sujet de droit.

Une autre référence?

Alors

qui c'est quoi peut être intéressant pour tout le monde, et pas simplement pour les débutants? Droit constitutionnel c'est tout ce qui touche les références en matière de terminologie et de conseils.

Alors là aussi, parmi ses ouvrages, il y a des ouvrages qui sont plus ou moins détaillés.

Il y a des ouvrages qui permettent par exemple vous donner une définition ou plusieurs définitions très cursives des principaux termes que vous avez rencontrés en droit constitutionnel.

Donc c'est le genre par exemple, *Lexique de droit constitutionnel* d'avril égyptienne. Donc un peu sage.

Le genre d'ouvrage dans lequel on trouve des définitions. Bref.

Ça répond néanmoins à deux besoins essentiels.

Le premier besoin, c'est le fait que il y a une fausse familiarité avec le droit constitutionnel lorsqu'on n'a jamais fait véritablement vécu juridique en la matière et qui tient au fait que le vocabulaire du droit constitutionnel, il est très largement utilisé dans langage courant, dans le langage des médias, dans les discours.

Il est fait référence à des termes qui renvoient à la terminologie du droit constitutionnel.

La difficulté particulière de la matière, c'est moins le fait que vous allez rencontrer des termes que vous ne connaissez pas – ça peut arriver quelquefois, mais c'est au fond relativement rare – que le fait que vous allez très souvent rencontrer des termes que, bien entendu vous avez déjà vu, que vous avez déjà entendu, mais que vous n'avez pas toujours la capacité de définir juridiquement avec profit.

Et c'est justement quand on est dans ce genre de situation qu'il est très important,

dont on parlait tout à

l'heure de gros législature.

À la première question des tests,

Ben le mot « législature » par exemple, c'est un terme que, je pense, la plupart d'entre vous avaient déjà entendu le mot ou lu le mot, mais le point de savoir comment définir « législature », ça présente déjà une première difficulté.

traitement en droit constitutionnel

qui tient la comité militaire

et le fait que ce même mot.

Selon le contexte, il peut renvoyer à la notion sa différence.

Dans le cadre du test, il était clair qu'il était fait référence à la durée du mandat d'exercice d'une assemblée parlementaire.

Ça, c'est un sens du logiciel.

Mais si je vous indiquais de préciser, qu'est-ce qu'une législature aux États-Unis ? Et bien j'aurai un autre type de réponse qui consistera à dire, ce sont des assemblées parlementaires des États fédéraux envoyés dans 2e cas,

le même mot, il ne se réfère non pas à la durée d'un mandat, mais il se réfère à une institution particulière.

Voilà le type de difficulté qu'il faut savoir maîtriser.

Assez fréquentes en droit constitutionnel, qui tient à ce que le vocabulaire du droit constitutionnel est souvent policé.

et donc c'est évidemment le contexte qui va vous éclairer.

Quant au point de savoir quelle est la signification à laquelle il est précisément fait référence de

l'intérêt de l'éclectique pour voir effectivement qu'elles peuvent être les différentes définitions qui existent par rapport à un interne.

Parfois, on a besoin d'aller au-delà des définitions en en quelques mots, en quelques lignes, lorsque par exemple, on a un terme qui est l'un des termes du sujet, on va arrêter.

Là, on ne va pas se contenter évidemment de là de la petite définition, etc. On va avoir besoin d'une mise en perspective du mot historique, comparative, et donc il y aura la nécessité d'avoir une définition au sens beaucoup plus plein et large du terme ; et à ce moment-là, on ne va pas simplement.

Comporter mal écrit, on va aller voir dans des dictionnaires, attention, pas les dictionnaires de langue générale, des dictionnaires spécialisés en droit constitutionnel par exemple, du type celui qui a été codirigé par Duhamel et ni dans lequel la chaque

terme renvoie un véritable article peut

être développée sur plusieurs stages.

Et là, cette fois ce n'est pas simplement donc la définition très synthétique, ça va être la mise en perspective historique comparative,

du mot l'évolution 160, et cetera.

Donc, en fonction du besoin qu'on a de la compréhension d'Internet.

Et cette compréhension n'est pas de même nature.

Lorsqu'on a une ambiguïté dans un terme évoqué au détour du travail.

Et puis lorsqu'il s'agit d'un terme qui est central dans la définition d'un sujet.

Bien sûr,

elle a besoin de une quantité d'informations qui est différente.

C'est ce qui explique aussi la différence de qui est opérée à l'intérieur de cette liste entre les ouvrages dur qui sont purs lexique, et puis les ouvrages qui sont des dictionnaires.

Alors je suis une liste plus importante d'ouvrages dans la catégorie des manuels.

Alors là, je voudrais simplement préciser qu'il en est de la classification.

Différente progrès de cette catégorie,

donc pratiquement tous les ouvrages qui figurent dans cette liste, ce sont généralement des ouvrages rédigés par des constitutionnalistes qui font des cours, souvent des cours de première année, donc clés de licence en droit, qui sont des cours limpides.

Peu de de présentation générale de la matière, ou danser Manuel, vous allez toujours trouver des développements de caractère historique, des développements de caractère comparatif, et puis toujours une partie substantielle qui détaille le droit constitutionnel français de la Cinquième République.

Mais le point sur lequel j'attire votre attention, c'est la manière dont les manuels ont été délibérément classées en rubriques différentes, approches, standard, approche néo constitutionnalisme, approche politique écologique, approche comparative.

Parce qu'on pourrait se poser très simplement avec des gens de savoir quel est l'intérêt d'avoir un ministre Manuel,

puisque je suis certaine manière,

chacun d'entre eux a le même programme.

Il traite des mêmes questions.

Une fois qu'on a vu le sujet

dans un Manuel qui a les intérêts

de d'utiliser un autre manuel pour alimenter sa documentation,

c'est là où on va justement commencer à entrer dans la logique de la problématisation.

Il a des objectifs de la présentation problématique du droit constitutionnel que je vous présenterai dans la première partie, donc sous la forme d'un cours.

Ce sera justement de mettre en évidence comment et pourquoi il y a des approches différentes du droit constitutionnel.

Et donc les manuels, y compris donc ceux qui traitent du droit constitutionnel d'aujourd'hui,

il procède de problématiques qui peuvent être très différentes en fonction de l'éclairage qui va être donné sur la matière.

L'approche standard se sont au fond, les manuels qui cherchent à définir un équilibre, disons pour utiliser pour

vendredi l'approche tapissier.

Une approche strictement juridique, avec une approche qui va davantage mettre l'accent sur la pratique institutionnelle et qui, par conséquent, va incorporer évidemment davantage la prise en compte du rôle des acteurs politiques dans la manière de faire vivre les institutions et d'interpréter les ordures.

Donc là, les l'approche standard,

ce sont des approches dans lesquelles on va avoir effectivement, de manière simultanée ou successive, des considérations qui sont de type proprement juridique.

Donc quel est le statut d'une norme juridique ? Comment se définit-elle par rapport à d'autres normes en particulier ?

Et puis la prise en considération

des modalités très concrètes, pratiques par lesquelles le droit constitutionnel procède en partie d'interprétation,

certaines d'ailleurs, qui émanent d'acteurs du spécifiquement.

Juridiction comme des institutions qui sont faites pour dire le Droit, mais d'autres institutions propres politiques jouent un rôle des parfums arnoul

décidé quant à la manière de définir, voire d'imposer, un certain type d'interprétation qui fait qu'il peut y avoir des écarts considérables entre les règles écrites dans une Constitution et la manière dont on dégage des règles appliquées à un moment déterminé.

Donc, les approches panda,

ce sont des approches qui cherchent à trouver un certain équilibre entre ces deux éléments, mais il y a d'autres approches qui vont davantage mettre l'accent sur l'un des aspect que je viens de.

L'approche,

niveau constitutionnel et dans la.

J'aurai l'occasion de préciser pourquoi attendre parce que ce terme que pour le moment.

Retenons pour le moment l'idée qu'il s'agit d'un éclairage du droit constitutionnel qui va surtout valoriser la dimension proprement juridique de la matière.

En considérant que la Constitution, c'est d'abord une norme juridique particulière d'un statut particulier, et donc en privilégiant parmi les différents thèmes, qui rentre dans la matière,

plus il y a plus spécialement la façon dont juridiquement se trouve interpréter cette norme constitutionnelle doux dans la

**** des eaux constitutionnel et on verra pourquoi en détails en plus.

La présentation problématique du droit constitutionnel une très grande importance qui est accordée à la jurisprudence, c'est-à-dire à la manière dont un acteur proprement juridiques juridiction.

C'est justement, étymologiquement, l'organe, statutairement est là pour dire le droit et bien évidemment,

dans la ***** des eaux.

Constitutionnaliste qu'on va avoir un éclairage privilège,

idée sur qui relèvent de la jurisprudence constitutionnelle comme élément central de la caractérisation du Droit.

Institutionnel européen alors?

Face à cette approche, on verra pourquoi et comment elle s'est développée dans la présentation problématique.

Là, j'ai dit simplement que les critères de sélection qui président à l'organisation de cette ville iography il y a presque à l'opposé,

Pourrait-on dire, en tous les cas,

si la forme d'un éclairage très contrasté,

les approches politologie du droit constitutionnel dans lequel là, en revanche, l'élément qui va être principalement développé, c'est l'idée selon laquelle quel que soient les normes juridiques. Ils sont en vigueur à un moment déterminé.

Elle ne trouve la plénitude de leur signification qu'au travers de l'interprétation que les acteurs politiques en donnent et par conséquent l'approche politologie, elle ne va pas forcément s'attarder très longuement sur la jurisprudence constitutionnelle. En revanche, elle va accorder un rôle central à l'analyse de la pratique des institutions et des normes juridiques par les acteurs politiques.

Et donc là, on a un éclairage qui est très différent et qui peut être complémentaire mais qui peut être aussi contradictoire et on verra pourquoi par rapport à une approche de type néoconstitutionnel.

Et puis enfin la dernière série de de manuels mentionnés là, je dirais que l'intitulé de la rubrique et plus j'écris plus l'approche comparative, ce sont évidemment les ouvrages qui s'intéressent principalement à la possibilité de mettre en perspective comparer les principales institutions des principales juridictions.

Le statut de la Constitution dans différents États le statut du pouvoir exécutif ou des parlements, par exemple dans les différentes démocraties contemporaines, là, c'est une autre manière de gérer.

Euh. Donc, toutes ces références-là, elles concernent le Droit constitutionnel général, donc dans tous ces ouvrages, vous avez tout à la fois des éléments de mise en perspective historique, des éléments de caractère comparatif, même dans les ouvrages qui ne sont pas explicitement comparatifs.

Et puis vous avez évidemment déjà des développements qui a anticipé

sur qui fait l'objet de la deuxième partie de la bibliographie, c'est-à-dire sur le droit constitutionnel français contemporain.

Alors dans cette rubrique qui est là évidemment, la source de documentation.

Il va vous être tout particulièrement utile pour être en situation de préparer les travaux que vous allez avoir à effectuer dans le cas de l'analyse approfondie détaillée du droit constitutionnel de la Cinquième République.

Alors auparavant, il y a d'abord toute une série de références historiques.

Lorsqu'on regarde au fond, quels sont les critères dans un concours par exemple, qui permettent de faire la différence entre la copie honnête et puis celle qui sera sur le dessus du palier; on s'aperçoit que très souvent, les connaissances historiques sont absolument des derniers parce que les connaissances historiques, elles, ne sont pas simplement utiles pour introduire un sujet. Souvent, le sentiment profond, l'histoire, ça sert surtout à faire des chapeaux ou à faire une introduction un petit peu documentée.

Ce qui est d'ailleurs souvent vrai, mais ça ne se limite pas simplement.

C'est la possibilité avant les perspectives généalogiques d'une certaine manière.

D'où viennent les institutions, les normes juridiques, les formes de pratiques de raisonnement qui sont aujourd'hui à l'œuvre.

Et c'est en éclairant justement leur jeunesse qui, à beaucoup d'égards,

donc avec fédéral historique qu'on est en mesure de mieux apprécier, de mieux comprendre à la fois la nature de ces hors des institutions,

mais aussi la nature du problème que pose leur mise en pratique, compte tenu du fait qu'elle véhicule pour partir l'histoire et qu'elles sont en même temps en permanence confrontées à un renouvellement d'actualité, donc une histoire pour être en mesure d'avoir une étude approfondie de la Cinquième République.

On a besoin d'avoir des notions quand même générales significatives sur l'ensemble de l'histoire constitutionnelle française, Encore une fois, ne serait-ce que parce que, y compris des hommes qui datent de l'époque de la Révolution française, appartiennent au droit positif.

Sur les régimes antérieurs à la Troisième République, l'élément essentiel est évidemment la bonne compréhension de ce qu'il se passe à l'époque révolutionnaire parce que là, il y a toute une série d'éléments qui vont sur déterminer l'ensemble de l'histoire constitutionnelle française.

Et puis d'avoir tout de même un éclairage significatif qui caractérise les principaux régimes qui historiquement ont marqué l'histoire constitutionnelle française avec des modalités fort divers.

Le type Intériale républicain monarchiste selon les écoles.

Et puis ensuite et là, on a besoin de connaissances beaucoup plus détaillées.

Approfondir la connaissance de l'histoire républicaine de la III^e, de la IV^e et de la Cinquième République.

Et là donc, il confirme la III^e et la Quatrième République.

Évidemment, il y a des éléments de référence qui sont absolument capitaux pour comprendre l'être intérieur.

On comprend rien au choix qui sont effectués en 1958 et on n'a pas des connaissances très précises qui tiennent au fait qu'évidemment les constituants de 1958.

Il développe une certaine organisation constitutionnelle par référence,

qui vont par opposition d'ailleurs,

qu'on put être les institutions ou des pratiques institutionnelles antérieur.

Et donc, si on ne connaît pas très mal douceur de la III^e, la Quatrième République qui a toutes chances,

pour vraiment délibéré,

saison significative, comment va la Cinquième République qui, sur quelle base et quels sont les problèmes qui se posent quant à la possibilité d'harmoniser ou de rompre l'harmonie avec une histoire constitutionnelle de longue durée. Et puis bien entendu, l'histoire constitutionnelle t'inquiète aussi de traiter la Cinquième République comme un objet d'histoire.

L'année dernière a été celle du cinquantenaire de la Constitution de la Cinquième République. Ça veut dire que sur un demi-siècle évidemment, il s'est passé quand même beaucoup d'évènements qui intéressent ô combien la matière, à la fois strictement sur le plan juridique, parce que le texte adopté en 1958, il estime même très profondément différente de ce qu'est le texte constitutionnel.

De telle sorte que le texte a été très profondément remanié par le biais des 24 révisions constitutionnelles, excusez du peu, qui sont intervenus depuis 1950 donc, sur cette base strictement du droit positif, il y a évidemment toute une histoire avec prise et quant à l'évolution par le biais des révisions formelles.

Mais il y a aussi le fait que depuis 1958, il y a toute une série de points développés et qui éclaire, y compris des problèmes de droit positif fondamentaux.

Si on veut avoir une réponse à une question juridiquement aussi simple à énoncer, la réponse c'est moins facile à formuler que savoir quels sont les pouvoirs du président de la République,

par exemple, c'est par expérience aux questions de droits constitutionnels qu'on peut traiter sur le plan du strict droit positif en regardant quels sont les articles de la Constitution qui définissent l'étendue des compétences, les procédures par lesquelles que t'as gere,

le président de la République, et si on s'arrête là, on n'aura évidemment qu'un élément très partiel de la réponse pour savoir quelle est l'étendue des pouvoirs du Président.

Et pour pouvoir comprendre que, à partir d'un même texte, il peut y avoir une étendue à géométrie variable en fonction des contextes dans lesquels ces pouvoirs seront appliquées. Et c'est là qu'on a la nécessité d'intégrer l'histoire de la pratique institutionnelle et pas simplement la prise en compte du fait qu'il y a eu un texte adopté en 1958 modifié sur toute une série de points par d'adhésion constitutionnel.

Et il faut prendre en compte les modifications, et elles sont souvent des civils qui ont été introduits par la pratique, donc la nécessité de traiter la Cinquième République comme un objet d'histoire et pas simplement comme objet réalité.

Pour le reste, les institutions et le droit constitutionnel de la Cinquième République sont détaillés dans la rubrique qui suivent.

Alors là encore, quelques références.

Première approche.

Là encore, ce sont des références très synthétiques, s'adresse à ceux d'entre vous qui n'ont pas fait de droit constitutionnel ou très peu de droit.

Et pour ceux d'entre vous qui ont déjà fait donc, quitte à déjà rentrer tout de suite dans des analyses plus approfondies et détaillées, il y a les études qui traitent de l'ensemble de la Cinquième République, ensemble des institutions notamment.

Et puis ensuite, il y a les études thématiques et

intitulée ses différents ouvrages

est très significatif sur ce que peut faire l'objet donc par rapport à une institution.

D'ailleurs la République de gouvernement,

le Parlement, par rapport à des normes juridiques sur par exemple la loi.

Par rapport à ce corps de rêve particulier.

Mais c qui s'appelle le droit parlementaire.

Et puis bien entendu, par rapport à cette institution qui se nomme le Conseil constitutionnel et les modalités par lesquelles il a été appelé à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'histoire de la Cinquième République.

Dernière référence mentionné dans les sources et documents de référence

version par excellence, évidemment, des ouvrages à consulter pour notamment avoir des analyses, commenter de façon détaillée de ce que peut être le texte des différentes dispositions institutionnelles, notamment en articulant constamment la jurisprudence par rapport à ce qu'elle le dispositif.

Également définis par le texte de la Constitution, donc la jurisprudence constitutionnelle ellemême fait l'objet d'une série de référence dans une rubrique particulière dans laquelle vous allez trouver tout à la fois l'analyse ou la présentation des grandes décisions jurisprudentielles intéressant la matière dans lequel vous allez trouver également des éléments intéressants, par exemple les grandes délibérations du droit constitutionnel.

Sa publication récente qui permet de préférer les conditions dans lesquelles la jurisprudence a été fixée.

Va sur un point déterminé puisque, en la matière, les archives du Conseil constitutionnel commence à être dévoilées, même si pour le moment ça s'arrête à 1983.

Mais ça apporte des autres décisions essentielles.

Et puis il y a la dernière grande rubrique et alors là j'ai attiré tout particulièrement votre attention sur ce point pour répondre aux besoins d'actualisation des connaissances.

Alors il y a le rappel des grandes revues qui sont utiles en matière de droit constitutionnel et elles sont utiles par le fait que, dans chacune d'entre elles. vous allez trouver des articles

médicaments actualisées qui

intéresse tabatière,

mais par le fait que, dans chacune d'entre elles, il y a des chroniques régulièrement mise à jour par conséquent, et qui permettent d'éclairer qui la pratique institutionnelle,

qui la jurisprudence constitutionnelle.

Donc ça, ce sont des sources d'informations très précieuses pour actualiser les connaissances, avec donc essentiellement trois grandes revues de référence que bien entendu vous trouvez tellement bibliothèque, la revue *Pouvoirs*, la *Revue française de droit constitutionnel*.

Public avec pour 103 des revues

essentiel dans lesquels justement

figure s'est produite,

étant régulièrement azur l'état de la jurisprudence et des peuples en toute institution.

Et puis ensuite, il se trouve que nous sommes en 2009 et l'année dernière, il y a eu évidemment dans deux circonstances de nature différente, une production intense en matière de droit constitutionnel.

La première qui a lieu au fait qu'en

2010 on est bloqué dans cette vitesse,

qu'il y a une révision constitutionnelle très importante.

47 article encore une fois de la Constitution, modifier ou ajouter qui porte sur des questions extrêmement différentes.

Et donc il est très important sur par.

Toutes les questions mais beaucoup de questions pour la constitutionnel de voir pourquoi il y a eu ces modifications, quelle est leur portée, quels sont les débats que soulève l'introduction de telle ou telle solution, donc là, vous avez une rubrique spécifique sur la révision de 2008 qui à la fois présent au constater les intentions à partir du rapport Balladur qui avait dessiné, qui avait défini ce qu'il paraît souhaitable de réviser jusqu'à l'arrivée de la révision des priorités, avec les commentaires que commence déjà à soulever, pas simplement Le texte, qui a été révisé, mais aussi leur mise en application puisque naturellement, au fil de ces derniers mois,

envoie petite astuce, président,

se préciser les conditions de mise en application des dispositions nouvelles se suivent à réviser.

Et puis d'autres grandes circonstances de l'année dernière qui a donné lieu à une publication éditoriale substantielle.

C'est le cinquantenaire de la Cinquième République et donc là je vous ai indiqué des principales références bibliographiques se sont pratiquement toujours des ouvrages collectifs auxquels ont participé donc un très grand nombre d'acteurs, professeurs de droit pour d'autres, des acteurs politiques qui assument des fonctions particulières, qui vont assumer des fonctions particulières dans le cadre des institutions politiques et donc sur pratiquement chacun des thèmes sur lesquels vous aurez l'occasion de travailler.

Intéressant la Cinquième République.

Il y a eu des articles que la biche qui à la fois faisait une sorte de bilan un petit peu,

qu'est-ce qui s'est passé pendant cinquante ans à propos de telle ou telle question de droit constitutionnel et qui, en même temps facilement artistique?

Ceci avec la nouvelle révision constitutionnelle qui venait d'être adoptée.

Quelques mois avant la publication des ouvrages, bilan sur le cinquantenaire de la Cinquième République.

Donc voilà un petit peu d'intérêt.

C'est bibliographie,

encore une fois, l'un des objectifs de la présentation problématique au droit constitutionnel

sont parfois d'une connexion

évidemment de travail et manipulation.

Ça sera.

Découvrez justement au fond de comprendre à la fois l'évolution générale de droit constitutionnel et de comprendre pourquoi, comment et avec quels enjeux il peut y avoir des approches différentes.

Il donne lire des problématiques justement,

d'être capable de mobiliser ces approches différentes des associés

complémentaire santé pour avoir une analyse pas simplement descriptive, mais problématique des grandes questions de droit constitutionnel.

Voilà rendez-vous la semaine prochaine.

-Le 28/10/2009-

Transcription approximative avec Microsoft Stream des 30 premières minutes

00:49

Bonjour.

01:59

Répondre à.

02:02

Qui découvrent la nature.

02:06

C'est évidemment le rappeler

02:08

ce que sont des concepts fondamentaux sur lesquels reposent.

02:44

Qui permet d'acquérir les chambas.

02:46

J'aurai le temps de comprendre

02:49

comment ceci plastique est,

02:50

ce sont des emplois pour la 2e

02:53

catégorie sont pas en gros pratiquement

02:56

une autre moitié du groupe.

02:58

Vous avez déjà désactive parfois

03:00

important de voir constitutionnel

03:02

et connaître vraiment pas que

03:04

c'est très droit constitutionnel.

Vous avez déjà un qui reste que

03:14

j'étais votre attention là sur

03:16

le qualificatif de présentation.

03:25

Reprendre, mais en les

03:27

envisageant plus souvent le.

03:44

Concours.

04:01

Il est évidemment attendu, justement, la capacité de mettre en situation des mots et de mettre en contact les différents ***** les conditions dans lesquelles il est d'abord définie comme étant des données à apprendre et à comprendre.

04:46

Produit, construction.

04:47

Tu es ronde à la fois?

04:50

Bien entendu,

04:51

voir du droit proprement dit.

05:02

Et c'est la nécessité de prendre en compte.

05:06

Pourquoi?

05:52

Alors?

06:16

Les éléments.

06:21

Du droit? Hier relative à

06:26

l'ensemble des règles fondamentales.

06:29

Tu résistes l'organisation de l'état.

06:43

Et finalement.

06:46

Définition sont présentés comme étant donné.

06:54

Alors?

06:57

Des éléments qui constituent cette définition. Nous allons voir que chacun d'entre eux soulève.

07:20

Le relevé de l'exigence, de la tautologie.

07:33

Récurrent de la nature du résidu.

Est problématique depuis.

07:45

Et à beaucoup d'égards et les différences

07:47

de points de vue qui sont entretenus

07:49

dans la doctrine d'aujourd'hui

07.50

peuvent être pour partie rattachée

07:52

à cette question de savoir au fond.

07:56

Le droit constitutionnel est

07.58

essentiellement un dispositif juridique.

08:01

Ou bien doit-il être considéré comme

08:04

étant l'une des modalités d'expression?

08:10

2e type de question que pose toujours

08:12

cette définition et les menteurs?

08:14

Il était indiqué dans la définition,

08:17

c'est une grange plus grand,

08:18

alors là on rencontre un autre type de question qui est de savoir qui C'est

08:24

alors que serait Paris côté de la ville

08:27

pour accueillir juridique du droit constitutionnel et donc considérer que, au fond, ce qui le spécifie, c'est le fait que c'est l'une des branches du droit,

08:37

un département particulier au même titre?

08:44

Donc, l'idée de branche du droit 30 40 irisé.

08:49

Le droit constitutionnel par le fait que

08:52

cette alléchante juridique particulier,

08:54

tu aurais chez particularisé spécificité

08:57

par rapport aux autres suivront

09:01

en raison de leur objet. Gorge.

09:06

Era.

```
09:13
```

Constitutionnel a été effectivement lancés.

09:58

Il fait que.

10:02

Le droit, il aurait du droit constitutionnel,

10:05

branche du droit par ailleurs. 2e.

10:12

Temps, en reprenant toujours

10:14

la définition de départ,

10:16

donc cette branche du droit relatives

10.18

à l'ensemble des règles fondamentales

10:20

jusqu'en l'organisation de l'état.

10:22

Autre problème? Qu'est-ce que.

10:49

Auquel renvoie?

10:52

Mais le fait qu'il s'agirait de règles qui présente de.

10:58

Caractère fondamental, qui donc?

11:00

Différente de toutes les tous

11:03

les autres corps de routine,

11:05

très ancienne, passoire.

11:08

Encore, c'est une matière à savoir

11:11

qu'on se souvient d'abord sur le plan juridique que sur le vent d'espoir,

11:16

d'avenir, de la philosophie politique.

11:18

Qu'est-ce que le petit mobilier?

11:20

Des règles qualifiées de fondamentales

11.22

par rapport à une société considérée?

11:26

Poursuivant toujours Notre Dame.

11:31

Que.

11:34

Organisation. Problème de régime?

Peut-on considérer qu'il a,

11:42

et la question des gratuitement

11:44

pour le droit constitutionnel,

11:46

une attitude du droit des

11:49

règles de droit à régir,

11:51

des phénomènes sociaux à régir a fortiori,

11:54

et j'ai le même communiqué, que signifie.

11:59

Encadré. Dominée s'agit il d'absorber

12:03

il y a des manières très différentes

12:06

de concevoir le verbe et par conséquent

12:09

de s'interroger sur cette voie là?

12:13

Au regard naturellement documento

12:15

sur les endroits publics.

12:17

Aujourd'hui. Au revoir aussi de

12:19

créer toute l'histoire antérieure

12:21

qui l'a constitué progressivement.

12:28

Enfin.

12:31

Rendu voir les fondamental.

12:36

Là, on rencontre une autre.

12:42

Peut-on définir le droit constitutionnel

12:44

de manière préférentielle?

12:49

Est ce que le droit

12:52

constitutionnel à pour objet?

12.55

L'organisation de cette forme.

13:07

Essentiellement, donc,

une représentation fusionnelle

13:10

souvent représenté connaissance.

13:15

Peut-on considérer que l'état,

13:16

de certaine manière, l'objet à la

13:19

fois nécessaire et suffisant pour

13:22

qualifier ceci est régie par les

13:25

règles de droit constitutionnel?

13:26

Là encore, les réponses.

13:34

Il a été longtemps,

13:35

en particulier dans la crédit visa.

13:38

Non seulement aller voir un bien

13:41

casier entre le droit constitutionnel

13:43

organisé et puis des concessions, mieux,

13:46

plus longtemps accueilli dans d'autres.

13:49

Traduction juridique,

13:50

traduction politique et qui en

13:53

Provence considère que le droit

13:56

constitutionnel ne se définissant.

13:58

Mais avant. Fort de règles,

14:02

peut avoir pour conséquence de mettre

14:05

en place un dispositif organisationnel

14:08

de voler en partant de cette définition

14:11

que je qualifierais de très banal,

14:14

mais de très généralement répandue,

14:17

passer de la présentation

du droit constitutionnel,

14:20

énumérer ce qui est conçu

14:23

comme des données Parlement.

14:27

En réalité, autant d'éléments.

14:35

Pour apporter des éléments.

14:41

La définition a été problématisé

14:43

dans l'histoire temps pour rendre

14.46

compte également de la complexité.

14:48

Vivra ensuite tu chaleur.

14:49

Il faut mettre en évidence au fond

14:52

le fait que depuis son origine,

14:55

le droit constitutionnel programmatique.

14:59

Programmatique que d'une part.

15:04

Programme.

15:07

J'ai vu ça.

15:33

Et puis, 2e dimension

15:37

programmatique. Davantage?

15:42

Programme.

15:47

Manière. De définir un programme d'études et de recherche qui va qualifier.

16:14

Il est très important pour toi.

16:23

La définition de programmes de

16:25

recherche alors, commençons dans

16:27

un premier temps qui vous recevra

16:30

d'ailleurs moins de temps que.

16:35

À aborder l'ensemble des questions que

pose la définition constitutionnelle

16:40

en tant que programme d'action.

16:42

Autrement dit, l'articulation qui

16:45

existe entre le droit constitutionnel

16:48

et un certain projet politique.

16:51

Je t'ai vu là, il faut partir au fond de.

17:18

Moderne?

17:41

Durant cette période, il a trouvé.

17:47

Américaine comme de la Révolution française,

17:50

et donc le constitutionnaliste,

17:54

ce mouvement disait évoque. Largement.

18:00

Dans un premier temps, avant de trouver.

18:27

On peut mettre que juridiquement et

18:29

politiquement, il y a une board. Présente.

18:37

Rapport à toutes les autres normes.

18:42

Depuis l'origine, le constitutionnalisme,

18:45

définition moderne de la Constitution.

18:50

Est-ce que indisponible?

19:04

Société. Normes fondamentales.

19:08

Tu traduis en gros plan

19:11

énorme le parc social.

19:14

En ce sens, on peut dire que le

19:17

constitutionnalisme moderne,

19:18

qui évidemment tout à fait dans la

19:20

problématique de la nouvelle légitimité qui

19:22

commençaient à apparaître au dix-septième,

qui est des artisans pour Disney qui

19:27

est la problématique du contrat social.

19:30

L'idée selon laquelle au compte le pouvoir

19:32

légitime et par conséquent règles légitime,

19:35

il établit à définir et à appliquer

19:38

des règles qui doivent reposer

sur ce consentement collectif.

19:43

Collectif.

19:46

Au plan des normes,

19:48

oue l'existence de cette loi

19:50

fondamentale, constitution,

19:52

donc là la signification politique.

19:55

Rattachent très clairement

19:56

la notion de constitution.

20:03

Justement.

20:15

Mon père, que il doit plus avoir

voir gagner. Ainsi fondateur de la

20:20

société écrivez voir nativement.

20:29

Est indissolublement lié, apparaît

20:33

une signification corrélative unique.

20:38

Elle doit bénéficier.

20:44

Garantie. De mécanisme de

20:49

procédure? En permanence.

Seront là. On voit bien, peux pas.

21:17

Pour une immense portée par le constitutionnalisme en tant que mouvement initialement largement révolutionnaire.

21:26

Le mouvement. Édifiée.

21:32

Tranquille concerne par conséquent,

21:34

c'est fondamental de cette

21:35

notion moderne de construction.

21.37

Il est très important de noter que le.

21:48

Il est intéressant.

21:52

Il était.

21:54

Avec des filles?

22:19

Aller faire les courses.

22:24

Lorsqu'il opère.

22:27

Il s'agit bien de l'être.

22:50

Possibilité de définir.

23:14

Constitution fondamentale mais le droit Romain connaît les conflits.

23:21

Et les constitutions, elles ont effectivement une autorité juridique particulière qui tient au fait que ce sont respectivement.

23:34

Sinon, ils ne valent rien législative.

23:38

Et lorsqu'on parle de constitution?

23:47

Et donc une forte,

23:49

voire aucune portée du premier temps.

23:51

D'ailleurs, concernant ce que nous appellerions aujourd'hui le public,

23:55

mais qui progressivement de la s'étendre

23:57

à l'ensemble des branches du droit,

24:00

il aura contribué à la capitale qui ont

24:03

porté sur le droit public droit pénal.

24:18

Pour partie.

24:42

On retrouve d'ailleurs ce qu'on

24:44

cherche dans lorsque santé beauté

24:46

par exemple les constitutions.

24:5

Donc, les ordres qui ont pour objet d'organiser les conditions dans lesquelles les communautés religieuses

24:58

structure et donc là encore, il s'agit de principes d'organisation.

25:06

C'est d'ailleurs.

25:13

Il fera selon la même conception,

25:16

le concept de constitution des constitutions

25:18

au sein de la franc-maçonnerie.

25:21

Là encore, un des règles d'organisation.

25:27

Donc on va bien que là

25:29

dans l'histoire d'abord.

25:47

Donc c'était projet dans le forum

25:49

et on voit bien que par conséquent

25:53

de constitutionnalité certaine

25:54

manière opèrent entre chez eux.

25:57

Traduction était pas connecté.

26:01

Naissance à.

26:14

Viens.

26:36

Un cours château radicalement nouveau,

26:39

constitution qui est porté par

26:41

le fonctionnalisme et qui va

26:43

chez supprimé par la finalité.

26:55

Que, au regard.

Et quel est le contenu constitutionnel?

27:22

C'est un schéma par lequel.

27:25

La société se construit.

27:30

On a les agents, les règles fondamentales de l'État.

27:35

OK, par lequel la société se constitue

27:37

avec le fondamental de l'être.

27:42

Il est important de connaître.

27:54

Donc là, à l'orée de la

27:56

Révolution française, le.

28:00

Et.

28:33

Société. Dans laquelle la garantie

28:36

des droits n'est pas assurée.

28:43

Ni la séparation des pouvoirs est terminée.

28:48

Na.de profil. Tout ce qui était.

28:54

D'assurer la séparation des pouvoirs

28:58

déterminéena.de constitution.

29:10

La nouvelle conception de la

29:12

Constitution portée par le

29:15

constitutionnaliste modification d'abord.

29:20

Vous noterez que.

29:43

Et donc bien avant d'aborder

29:45

la question de l'articulation

29:46

avec l'organisation de l'état,

29:48

il est important de retenir que,

29:51

dans le constitutionnalisme moderne.

29:55

D'abord.

29:58 Parents.

-Le 04/11/2009-Transcription avec Microsoft Stream WEBVTT

NOTE duration: "01:28:39.3600000"

NOTE language:fr-fr

NOTE Confidence: 0.7714969

bf127f3e-7539-417e-90c0-4d865b85fd75 00:00:00.000 --> 00:00:02.824 Cours de droit constitutionnel, du mercredi 4 novembre.

NOTE Confidence: 0.7736852

113f32ea-d061-4c3d-95b4-70d7f0a8e382 00:06:08.460 --> 00:06:08.860 Encore.

NOTE Confidence: 0.552485

ac09abc4-b3a4-43e9-83ee-112a57245f6e 00:09:51.500 --> 00:09:52.350 Maître enchaîne.

NOTE Confidence: 0.6499525

65ec3a6a-c3fc-4406-a84a-8c692321531d 00:10:15.580 --> 00:10:16.430 Alors faites-le.

NOTE Confidence: 0.87127906

511a0939-c334-43ce-9285-d975db874304 00:10:37.970 --> 00:10:38.888 Par rapport au.

NOTE Confidence: 0.6327858

b0f2eeec-478f-4654-bda4-4269b87b61a9 00:10:41.000 --> 00:10:41.820 Télé couché.

NOTE Confidence: 0.8405473

c97ef0d8-dc12-4756-b33c-54266746ab64 00:11:32.490 --> 00:11:32.870 Alors?

NOTE Confidence: 0.5754481

8a07356f-b720-4578-8231-1f7991bde8bf 00:11:35.610 --> 00:11:39.240 G. Rosanvallon historien.

NOTE Confidence: 0.5754481

a6330e35-a142-4b9b-a735-b75be599f115 00:11:39.240 --> 00:11:43.008 Je veux français. Moment, 10 jours.

NOTE Confidence: 0.87140596

5b8389d0-b7b2-4adf-acb5-fcc15e2740b4 00:11:46.920 --> 00:11:50.500 Un moment important. Encore.

NOTE Confidence: 0.8708743

31e7fd28-a79f-47c3-9dc4-fea6002cf770 00:12:36.800 --> 00:12:37.260 Parce que.

NOTE Confidence: 0.80440736

d727beb3-03e6-4651-9255-bcfe5a083d39 00:13:59.590 --> 00:14:01.298 La droite, moi je suis chez moi.

NOTE Confidence: 0.93762773

24767789-2b37-4388-84d0-592b4b8a406d 00:14:11.440 --> 00:14:12.910 L'organisation.

NOTE Confidence: 0.7173513

9f827bbf-10e9-44a9-97d3-18bf252b9ae9 00:14:16.290 --> 00:14:17.020 C'est pouvoir.

NOTE Confidence: 0.64634246

f4090236-8684-465e-99e7-91812467f142 00:14:23.690 --> 00:14:24.410 Pouvoir.

NOTE Confidence: 0.81425184

3de1abc7-82a1-43f9-960a-ce84c7c76c96 00:15:06.300 --> 00:15:09.768 Droit constitutionnel par rapport à coeur.

NOTE Confidence: 0.66345435

b84e1f7e-c0ab-4334-be03-3930f61a047e 00:15:13.680 --> 00:15:15.720 Voir celle-ci prochaine.

NOTE Confidence: 0.82286674

f88ab7cf-dd53-4caf-8b40-a61d474e9c71 00:15:58.600 --> 00:16:00.497 Donc là, on est dans une conception.

NOTE Confidence: 0.8566153

54d5dba7-a3b4-41c4-8429-69612b156423 00:16:04.190 --> 00:16:06.480 Et qui rapporte le droit constitutionnel, essentiellement.

NOTE Confidence: 0.5895352

5f1a3414-e34f-471f-ab73-12190582ac9c 00:16:29.360 --> 00:16:30.610 Modalités de.

NOTE Confidence: 0.6741428

45fd6b3f-9771-4487-9a3e-7bb68d1f9f6a 00:16:53.880 --> 00:16:54.620 Ni l'heure.

NOTE Confidence: 0.7639635

25ececbf-1e46-40dc-9236-2ad46ad018c9 00:16:57.750 --> 00:16:58.860 Dans les enseignements de droit.

NOTE Confidence: 0.5163241

81cd9eb7-bb7a-4c2a-b96d-2dbd1c9ae023 00:17:41.270 --> 00:17:42.818 Allô, comment marquable?

NOTE Confidence: 0.8180323

c2e105bb-81c7-4dff-9dda-ccc2d662cb11 00:19:24.760 --> 00:19:27.136 Pourquoi il y a ce centre à droite? NOTE Confidence: 0.6297013

0581ac80-3d93-4453-8518-750c59056c10 00:20:09.090 --> 00:20:12.670 Était quant à. J'ai fait.

NOTE Confidence: 0.82663727

698faa28-992a-4cbb-8dd5-4479f3878a0a 00:20:55.210 --> 00:20:55.580 Avec.

NOTE Confidence: 0.7392449

b9213667-7364-4210-aab2-801d70ab1a17 00:20:59.430 --> 00:21:00.290 Commence.

NOTE Confidence: 0.8184161

935d2619-cb95-4d33-a2c6-b40bdd719856 00:21:03.460 --> 00:21:05.620 À devenir un élément très important.

NOTE Confidence: 0.8094782

f28c05f0-6382-49bd-9c69-f3d8cb1f52ba 00:22:08.520 --> 00:22:14.300 Bisous. Et là. Exact. Presque.

NOTE Confidence: 0.5935522

919bd3d1-09a9-46eb-91e3-0a6d50bdda98 00:22:19.240 --> 00:22:20.570 Et Dijon?

NOTE Confidence: 0.87756556

db209006-c684-4eed-8edd-9c94bac6ab38 00:22:24.380 --> 00:22:24.750 Le roi.

NOTE Confidence: 0.82752144

ebceaa7f-748a-421b-abd9-280fc9263252 00:23:02.560 --> 00:23:03.010 Du droit?

NOTE Confidence: 0.6588595

e560efc2-fa0a-44ae-aa9a-6297a0f1b0df 00:23:24.970 --> 00:23:28.458 Laquelle il était interprété. NOTE Confidence: 0.6944567

a9541ac5-811f-4602-87bb-227fee6e4098 00:23:32.600 --> 00:23:35.348 Dégager de passer.

NOTE Confidence: 0.7570562

b76cc9e2-7715-499d-bc69-ac7f593d062d 00:23:57.340 --> 00:23:57.670 À.

NOTE Confidence: 0.82392627

d5967002-bcde-4a77-beff-80299bd460e7 00:24:00.240 --> 00:24:02.970 Et tu vas cherché à comprendre

NOTE Confidence: 0.82392627

dac3c516-ef53-4f4e-8d31-e51e8d478ce3 00:24:02.970 --> 00:24:04.790 quelle est sa logique.

NOTE Confidence: 0.6250756

4fcd720d-02d1-488f-ba06-c8a28b4cf2e1 00:24:08.520 --> 00:24:12.990 Et donc de faire mentalement. Quoi?

NOTE Confidence: 0.77700675

4225ffe8-9dbd-4937-b5db-2706d68e2abc 00:24:34.860 --> 00:24:36.388 Retrouve encore aujourd'hui dans

NOTE Confidence: 0.77700675

082b317b-1b09-4a84-9d96-16ee137157dc 00:24:36.388 --> 00:24:38.680 les nouvelles ont pour la plupart

NOTE Confidence: 0.77700675

41b3e5f6-db69-418b-8d85-9867ca525e08 00:24:38.743 --> 00:24:40.535 été conçu à partir je sais pas.

NOTE Confidence: 0.82648945

60572aab-d8e3-4541-af40-ba7fa116e440 00:24:42.760 --> 00:24:44.119 Ah bah justement.

NOTE Confidence: 0.7523104

b73a99a5-1cc1-4cb3-a8f9-eac68db5fa67 00:24:46.550 --> 00:24:49.090 Et pour pouvoir interpréter, approfondi,

NOTE Confidence: 0.7523104

e4dc9d27-81a5-42b3-8f93-5781e1c7d966 00:24:49.090 --> 00:24:52.138 il est nécessaire d'avoir des catégories.

NOTE Confidence: 0.8706014

4a41c280-8aea-4479-8c04-e2ae7e07d284 00:25:19.250 --> 00:25:20.198 Et quand on regarde.

NOTE Confidence: 0.80018693

cdd13c29-2277-4088-81ef-fecbcebd213b 00:25:34.090 --> 00:25:39.640 C'est encore des concerts. Leur exemplaire?

NOTE Confidence: 0.9081586

8c0c1193-e8df-4004-bf5f-94879a98aeea 00:26:01.550 --> 00:26:02.598 Et quand on regarde.

NOTE Confidence: 0.7719603

ce9976a0-8752-4508-bc8b-d3b19767a2e4 00:26:25.670 --> 00:26:26.090 Et.

NOTE Confidence: 0.70640427

f89a5364-94c1-476b-98b1-ffb624738969 00:26:53.020 --> 00:26:53.410 Dans.

NOTE Confidence: 0.87269974

0207c83c-c955-4ad3-a6b8-fb97ae2bc448 00:27:29.490 --> 00:27:29.790 Donc.

NOTE Confidence: 0.23952384

52a8b28f-7a93-4fd5-b6d3-11a88a9b856a

00:27:53.540 --> 00:27:54.170 Isa.

NOTE Confidence: 0.7403772

e9a76d0c-a695-4d3b-b823-a3bae3ead9a2 00:28:56.020 --> 00:28:56.780 Toujours aujourd'hui.

NOTE Confidence: 0.7320989

9d375ba7-36b7-46c9-814b-627fa0e83c33 00:29:19.190 --> 00:29:22.556 La différenciation considérée comme un jeu.

NOTE Confidence: 0.74059623

93f47787-7af8-4c53-af26-236d59df5040 00:30:04.510 --> 00:30:05.810 Est ce que elle va?

NOTE Confidence: 0.69299054

2ce4d2f1-38d8-4a23-aa75-df06b5ef4904 00:30:29.980 --> 00:30:31.608 Voir entre les grands.

NOTE Confidence: 0.5481185

5aaf08fe-f209-4fed-9c80-1bf5d7b5716c 00:30:58.660 --> 00:31:01.790 J'ai différent. Il faut.

NOTE Confidence: 0.76995146

1a6d24c2-f8a2-47c1-9030-24327deec6e0 00:31:21.790 --> 00:31:22.350 Viens manger.

NOTE Confidence: 0.74189836

b9e83f97-7262-48c9-b592-32998981cd03 00:31:25.390 --> 00:31:26.329 Qui va marquer?

NOTE Confidence: 0.86158985

62be4c8b-bb97-42fc-88a2-739850931da1 00:31:51.180 --> 00:31:54.317 Donc là encore. Tellement

NOTE Confidence: 0.86158985

49d928d4-fee4-45fa-aca5-94e100aa68f4 00:31:54.317 --> 00:31:57.370 pour le coup. Profil.

NOTE Confidence: 0.39220762

210938e0-56a7-4777-8d49-54d55369ccda 00:32:20.560 --> 00:32:21.260 Définir.

NOTE Confidence: 0.85490346

6b1b8cc6-0d69-4b35-ac1d-de1c9047b87d 00:32:39.760 --> 00:32:40.510 La différence?

NOTE Confidence: 0.7913345

8086944a-cfc9-4c87-86cc-a64dc8f02038 00:33:44.100 --> 00:33:45.720 Par rapport à la nation?

NOTE Confidence: 0.56728613

ab9a50b9-e8b1-48cc-8b07-446efa9fff63 00:33:52.770 --> 00:33:55.770 Elle ne peut pas directement

NOTE Confidence: 0.56728613

0acbdb6e-d528-4b39-b55e-0bd4ad836e71 00:33:55.770 --> 00:33:56.990 exercée. Justement.

NOTE Confidence: 0.83640647

b2313420-ec5a-45c2-813b-75e5eca40831 00:33:59.330 --> 00:34:01.420 Par l'intermédiaire de représentants et

NOTE Confidence: 0.83640647

5f5e8d15-b3d8-40ff-9564-8be3bb6fc094 00:34:01.420 --> 00:34:03.740 le représentant par excellence de la.

NOTE Confidence: 0.8438814

c33d6dda-2f0b-42a2-9860-9f80451d24cd 00:34:09.690 --> 00:34:11.740 On voit bien au travers.

NOTE Confidence: 0.8412995

564b55d7-6bd7-43df-9707-c155b7cb30aa 00:34:16.250 --> 00:34:21.338 J'ai fini. Hier, je la

NOTE Confidence: 0.8412995

7d0fa302-014d-41de-a4bd-c52068b6df20 00:34:21.338 --> 00:34:23.590 démocratie limitée. Comment?

NOTE Confidence: 0.78155375

6ce6314a-1b84-4b6a-a817-ad477828c00a 00:34:26.510 --> 00:34:26.970 Salut, mon

NOTE Confidence: 0.8015638

131efc26-141d-46f4-8f42-36c0b8e92a82 00:35:27.880 --> 00:35:28.720 encore une fois.

NOTE Confidence: 0.765465

2841fcf6-d981-4241-a70f-e265f16d49a5 00:37:10.950 --> 00:37:13.686 Il a enseigné ce que la

NOTE Confidence: 0.765465

c8a94afe-5846-48e5-99a9-571a6a9ba65e 00:37:13.686 --> 00:37:14.598 constitution comprendre.

NOTE Confidence: 0.8665503

334b2457-24b7-4a6d-a23c-ce30298afb4e 00:38:37.240 --> 00:38:41.484 Du programme? Du choix en maître

NOTE Confidence: 0.8665503

ee640573-f45d-473e-ba76-5d094ff7c2c0 00:38:41.484 --> 00:38:43.488 d'école et sa conséquence.

NOTE Confidence: 0.8254404

6c81d150-8ea1-4eda-8d9c-885bffa21179 00:38:46.960 --> 00:38:50.659 Entre le programme. NOTE Confidence: 0.8254404

a2552781-da35-437a-b81d-8144b7486fde 00:38:50.660 --> 00:38:52.088 Par rapport au programme.

NOTE Confidence: 0.7459755

b0d7a859-d3b3-4eee-b1db-a58d9ec33179 00:38:54.400 --> 00:38:57.388 Comment y'a 2 point?

NOTE Confidence: 0.7459755

6bfec4db-c594-44cc-9ca0-600ad4109b0b 00:38:57.390 --> 00:39:01.620 Moi important la. Française.

NOTE Confidence: 0.81115395

13dcaf08-86aa-4ded-ae3e-a1519e66347f 00:39:24.520 --> 00:39:30.160 Il est grand. Merci beaucoup.

NOTE Confidence: 0.81115395

ed7c6821-54c5-4efb-a1ed-cf57b980725c 00:39:30.160 --> 00:39:34.859 Pour une fois. Enseigner et confirmant.

NOTE Confidence: 0.8806168

aa9e920f-d7ce-4c50-8a90-8f8bdba23d4a 00:40:36.840 --> 00:40:39.520 La norme à l'intérieur de.

NOTE Confidence: 0.8367667

ad739c65-656a-425b-8b3d-2cb2a1a09c99 00:41:23.710 --> 00:41:24.140 Pourquoi?

NOTE Confidence: 0.6816348

9daf851f-a198-44f4-9c70-eebd4113f5b4 00:41:46.110 --> 00:41:47.580 Alors, votre ami chez eux question.

NOTE Confidence: 0.8260309

b23c70ad-d5ba-4fe0-8a49-337a42051031 00:41:50.230 --> 00:41:52.270 L'interrogation sur. NOTE Confidence: 0.8100723

2f90e818-2b10-4650-871a-6036cda50211 00:41:54.990 --> 00:41:56.370 Il a utilisé.

NOTE Confidence: 0.8712965

dafc9ec8-2ca0-45ba-ab11-ffa6dcc6fcee 00:41:59.570 --> 00:42:00.358 Par rapport au droit.

NOTE Confidence: 0.89394236

efe6132e-f03a-47d7-92d7-2961dfe75d20 00:42:03.060 --> 00:42:03.450 Pourquoi?

NOTE Confidence: 0.6268188

e3526828-abb2-4894-8ee7-0f956decca45 00:42:09.910 --> 00:42:10.560 Justement.

NOTE Confidence: 0.5927676

3b30b720-b98c-4e5d-81f7-86feb12c9d2c 00:42:53.100 --> 00:42:53.540 Droit.

NOTE Confidence: 0.7853433

d328c54f-2410-440c-9082-cd2a8add2f19 00:43:17.920 --> 00:43:18.390 Juste.

NOTE Confidence: 0.8167639

ca5e68ab-aa33-4807-8e7d-48cceb07a3e3 00:43:40.360 --> 00:43:43.970 Pour la tournée dans un nouveau, et il faut.

NOTE Confidence: 0.4681706

7c1ec3bc-a2b5-48dc-8166-aca81a6848c3 00:44:06.890 --> 00:44:08.840 Elles définissent des.

NOTE Confidence: 0.83887494

c9a42868-6a81-4602-999d-b538e523a0f4 00:45:10.020 --> 00:45:11.348 À rapport à l'organisation.

NOTE Confidence: 0.8209019

1a6500c1-378f-4e5d-b8f1-301f2b50812a 00:45:34.880 --> 00:45:37.088 Le premier point de vue exprimé.

NOTE Confidence: 0.6934577

de317998-4e2b-4e42-9789-61c138aca644 00:45:50.540 --> 00:45:50.990 Et.

NOTE Confidence: 0.76822984

93a181f8-9246-4a5b-8b7b-1fb83954e24b 00:45:59.480 --> 00:46:00.960 La pêche dans laquelle.

NOTE Confidence: 0.8240728

66ae302a-51d6-4deb-8468-a75602821276 00:46:07.710 --> 00:46:12.040 Comme un élément. À l'organisation?

NOTE Confidence: 0.88194656

753210f2-0f0d-4e6b-83c8-4e561a266dae 00:46:14.180 --> 00:46:14.490 Alors?

NOTE Confidence: 0.4984974

80843991-0fbc-4b97-83d8-d63876317700 00:46:17.310 --> 00:46:17.950 Auteur.

NOTE Confidence: 0.70412284

d525bbb6-caa8-4c45-b0bb-22c7d940ca71 00:46:23.790 --> 00:46:26.408 Il y a 3 catégories de lois.

NOTE Confidence: 0.68698335

653a5221-c94a-435f-a23c-544b175a2f36 00:46:29.930 --> 00:46:33.010 Au chevet de cette graphie de la réparation.

NOTE Confidence: 0.78807867

e807fc23-c0d9-4f22-982f-7a72b5ef7c7f

00:46:44.170 --> 00:46:45.350 2e catégorie.

NOTE Confidence: 0.8042532

ff6889b3-5477-4c54-9d0b-edf253731db5 00:47:07.530 --> 00:47:09.250 À la conclusion de la.

NOTE Confidence: 0.8108123

fe671b9c-571c-47ef-88f4-dd93570479a1 00:47:51.290 --> 00:47:56.228 Lol. La politique. Laquelle?

NOTE Confidence: 0.6713668

664e615c-3af5-44c6-97e8-aefb48996f42 00:48:17.710 --> 00:48:20.937 Donc là, on voit une manière réintroduire.

NOTE Confidence: 0.74509317

46777770-ea3b-49d0-a515-9ff4233efdad 00:49:24.460 --> 00:49:29.260 Et je lui dis. Tu développement?

NOTE Confidence: 0.8253848

5893fdd8-94c2-4788-95a6-0921b1a35bd2 00:49:31.870 --> 00:49:34.628 Il connaît en particulier bien cette école.

NOTE Confidence: 0.6605814

5cb003f1-ad02-4439-8a93-a0767f0b0028 00:49:57.480 --> 00:50:01.208 Et donc fermez le Albert, sinon chez nous.

NOTE Confidence: 0.87498367

5c29311b-6522-4719-92ea-480ea355a927 00:50:43.770 --> 00:50:44.560 189.

NOTE Confidence: 0.8374903

ae042cd6-e7a8-41db-9991-db179cade99c 00:50:50:840 --> 00:50:51.110 Et.

NOTE Confidence: 0.69080675

882288c6-e0d6-44dc-bcca-07bbf068c1f8 00:50:53.540 --> 00:50:57.628 Que. 789, en tant que.

NOTE Confidence: 0.6839321

b85f23e8-289e-45e2-97d1-e5ed8166aa5c 00:51:19.850 --> 00:51:21.700 Ou bien de figure considère

NOTE Confidence: 0.6839321

36c0ad06-10be-4712-a9d2-b46b36cbbdea 00:51:21.700 --> 00:51:23.180 que la déclaration des.

NOTE Confidence: 0.7862338

4ff531f3-2b80-4e19-9c1e-ffed8320451d 00:51:25.670 --> 00:51:29.392 De la Constitution? Et comme ça,

NOTE Confidence: 0.7862338

d2755011-babb-45ec-8ae7-2b99f7ee2dc5 00:51:29.392 --> 00:51:31.756 on peut continuer à lui faire

NOTE Confidence: 0.7862338

9f9a7ba6-664e-4381-878f-76e016385699 00:51:31.756 --> 00:51:33.669 référence uniquement à titre.

NOTE Confidence: 0.7862338

f6ff1cc6-fbc9-4d75-95ae-f5e13a7b1800 00:51:33.670 --> 00:51:36.106 Et pas un titre de norme jolie.

NOTE Confidence: 0.71276593

ee9a619c-5bd1-4364-8b8b-11a6f48c2c27 00:51:58.060 --> 00:52:00.250 Rencontre, il va.

NOTE Confidence: 0.87954414

c55a8ef5-db31-4a57-bdfe-abd5bc8f0e24 00:52:23.720 --> 00:52:24.290 Le premier.

NOTE Confidence: 0.7575835

3d335aa8-001c-424a-85dd-8154ce125464 00:52:27.840 --> 00:52:30.980 Effectivement. Non.

NOTE Confidence: 0.7024178

2b0e9256-abcb-4871-96ae-7754b599dbc9 00:52:35.830 --> 00:52:38.000 Et bien, il faut juger.

NOTE Confidence: 0.63566095

14d7c85e-54bd-42f1-8fa2-6cf66fa32147 00:53:39.980 --> 00:53:41.948 3 nominés pas elle,

NOTE Confidence: 0.63566095

0347d2ac-7562-4c44-8e0a-59d92a607cb0 00:53:41.948 --> 00:53:43.916 articulé sur la référence.

NOTE Confidence: 0.6510936

29a32397-6fe3-4678-9549-07798da794cc 00:54:27.760 --> 00:54:36.648 Énorme. Je dis cette liberté.

NOTE Confidence: 0.6510936

f57e833e-d79d-4f36-bb8e-83f4d426b247 00:54:36.650 --> 00:54:39.786 Et dans le quart de siècle qui sépare.

NOTE Confidence: 0.7489914

c99a87f6-77d7-4491-8493-bbd1eb2e16a5 00:55:01.770 --> 00:55:02.280 Que.

NOTE Confidence: 0.8722206

e5547af3-8bea-4f49-b75d-70f72aac7816 00:55:25.840 --> 00:55:28.100 La diversité de la diversité.

NOTE Confidence: 0.83344495

c6c76e32-7440-4192-93e0-8bf9acdef58d 00:55:50.570 --> 00:55:52.970 Donc ça, c'est important. NOTE Confidence: 0.7209977

40a9d9a3-3685-4877-b2f9-e31a14b2e786 00:56:15.420 --> 00:56:16.820 Transformation importante.

NOTE Confidence: 0.81532484

86b9b408-d669-4d29-934e-236c4beedd49 00:56:20.840 --> 00:56:21.690 À partir.

NOTE Confidence: 0.6780005

b002151e-5472-4e19-84fa-8ac7b3b0b6dc 00:57:45.190 --> 00:57:47.455 Ici la famille République pourvoir

NOTE Confidence: 0.6780005

0d08d0cb-b4e3-4578-8e03-6c246f0f32e5 00:57:47.455 --> 00:57:49.720 commencer à se profiler cette

NOTE Confidence: 0.6780005

c25369c5-353e-4d23-9cde-46dbb5af587a 00:57:49.795 --> 00:57:51.847 double modalité par laquelle.

NOTE Confidence: 0.8643682

3b6be1cc-44be-4507-8da0-0267af312baa 00:57:54.720 --> 00:57:55.620 Reconnaissance.

NOTE Confidence: 0.6910086

a77c4579-3680-47aa-9f1f-939606adc50e 00:59:20.030 --> 00:59:22.610 Que. Le coup.

NOTE Confidence: 0.86873126

a4aeb3e2-e3dd-413a-8565-30b83c18d8b4 00:59:46.280 --> 00:59:46.958 À la fois.

NOTE Confidence: 0.7114214

b394f457-f59e-4e96-845c-f9f32720cf92 01:01:49.810 --> 01:01:50.420 Il. NOTE Confidence: 0.7470747

fd35c09f-f777-4da9-91d3-0cfaa2bed4d2 01:02:12.250 --> 01:02:12.750 Fini les.

NOTE Confidence: 0.81030667

900b4715-6dc2-4981-920e-1b2303ec8ddf 01:02:32.380 --> 01:02:32.740 Moi.

NOTE Confidence: 0.84315217

c9ef4328-2041-4fb8-a6cb-956dc5908ddc 01:03:16.230 --> 01:03:21.430 À l'endroit. Il peut revendiquer le droit,

NOTE Confidence: 0.84315217

6d0866fe-01ac-4716-8515-cb4861c45fb2 01:03:21.430 --> 01:03:26.660 le droit français, le droit. Par exemple.

NOTE Confidence: 0.5555452

ee7f78ca-7cf5-473a-b0ba-6d5a18824bed 01:03:29.450 --> 01:03:31.178 Mais dans l'exigeant.

NOTE Confidence: 0.63488346

22c0973e-d73d-4606-adc5-ea56dad43431 01:04:32.940 --> 01:04:34.288 Fondamentaux reconnus par les.

NOTE Confidence: 0.8127626

eab7c5e9-0db6-4db7-9fb8-7e8e18e4dd3e 01:04:36.510 --> 01:04:37.359 Ah, il est.

NOTE Confidence: 0.6494533

ff35cda6-78cd-46c1-9638-6ecd5a8c9f57 01:04:41.130 --> 01:04:41.940 Sauf que.

NOTE Confidence: 0.8964544

62cb3940-cb3f-4e6c-9741-752675f0d746 01:04:45.480 --> 01:04:48.330 Il faut. Fondamentaux.

NOTE Confidence: 0.8050122

725e1e30-f543-4450-99ed-e4e0b6a073de 01:04:50.640 --> 01:04:51.520 Évidemment.

NOTE Confidence: 0.54773253

dc60fa7f-299f-43a4-91e3-ea3381f9eeff 01:04:54.970 --> 01:04:57.520 Précédemment. Et.

NOTE Confidence: 0.8422875

644e7395-3aaa-48e3-93a8-2a39ace897ff 01:06:22.550 --> 01:06:23.230 Comment vas-tu?

NOTE Confidence: 0.6133056

6cf93954-14bb-45d5-937a-afd1259a604a 01:07:05.260 --> 01:07:05.960 Différentes.

NOTE Confidence: 0.8764444

84489b30-6150-4546-9db1-b57e032541eb 01:07:31.900 --> 01:07:34.028 Il faut regarder ça.

NOTE Confidence: 0.79262346

4133f04a-9174-4305-aa10-d582087c28f1 01:07:55.970 --> 01:07:57.070 Le roi a chanté.

NOTE Confidence: 0.81019163

114039f4-7a87-48d0-8430-4264b73a5024 01:08:19.480 --> 01:08:19.760 En.

NOTE Confidence: 0.69011277

4551b498-5ada-455f-9059-ba3aeb07d4df 01:09:22.180 --> 01:09:23.488 Marée qui se prononce.

NOTE Confidence: 0.6601089

44ad51d5-f4dd-454d-a882-31e050f93312

01:09:45.460 --> 01:09:47.350 À l'administration?

NOTE Confidence: 0.85125786

ad197bb1-e247-415c-bb5b-93cc4ff29730 01:09:49.480 --> 01:09:51.566 Un peu plus tard, avec la réparer.

NOTE Confidence: 0.6139858

c0c95521-213d-4365-90d2-d09222c527b9 01:10:13.450 --> 01:10:15.480 Essayer, réduire.

NOTE Confidence: 0.83593804

eedced7f-95c5-48dc-8692-1ab4f7f2ca21 01:10:18.990 --> 01:10:21.048 Donc là on voit que l'on commence

NOTE Confidence: 0.83593804

f30afd39-a992-474b-b20a-646872c8292a 01:10:21.048 --> 01:10:22.949 à être dans une situation

NOTE Confidence: 0.83593804

937b34f0-4762-40e8-b692-d66132ef5ec3 01:10:22.949 --> 01:10:24.610 dans l'accueil, le préambule.

NOTE Confidence: 0.77416563

bab5e178-84af-404a-b41f-472262678d76 01:10:28.140 --> 01:10:28.650 Comment?

NOTE Confidence: 0.54805064

9d661299-46ed-4adb-a945-28a5bc9aa150 01:11:11.590 --> 01:11:13.570 Du droit élaboré?

NOTE Confidence: 0.719197005

f1aa56b5-6bc7-45c7-ac26-e44d310354ef 01:11:18.030 --> 01:11:20.350 L'égalité. Okay, je vais.

NOTE Confidence: 0.60448515

11067569-276d-4b9e-b0fe-0c04f47a3758 01:11:42.350 --> 01:11:43.150 Je.

NOTE Confidence: 0.8465045

750332ed-0073-48af-b5b2-1dfc59cc9cb1 01:12:28.350 --> 01:12:29.470 Il ne veut pas.

NOTE Confidence: 0.74955034

bf4d5503-152a-4926-b563-d8f32347656f 01:12:31.530 --> 01:12:34.530 Okay? Autrement dit.

NOTE Confidence: 0.7361348

e4f689f5-ffe4-4292-9583-3e8a40069275 01:12:59.130 --> 01:13:02.160 Il est adapté. À l'évolution.

NOTE Confidence: 0.79125273

94bd0521-1586-44da-b708-15819f67769e 01:13:04.220 --> 01:13:04.560 Non.

NOTE Confidence: 0.84499705

b4a4712d-6c57-40a6-b3da-628258484ca4 01:13:26.550 --> 01:13:27.080 Il va.

NOTE Confidence: 0.6174891

0f88c2ec-8028-4734-9878-906d19ebe6ce 01:13:29.370 --> 01:13:29.920 Renseignements.

NOTE Confidence: 0.83752817

31ff0a58-36a7-4416-80da-4b9ef6572a8b 01:13:32.660 --> 01:13:34.048 Pour que mon doigt,

NOTE Confidence: 0.83752817

f0b469c6-a341-49c3-9650-c25e505bb5bc 01:13:34.048 --> 01:13:35.436 il faudra attendre finalement.

NOTE Confidence: 0.82170427

27314837-94d5-4fa8-b8c1-d4955397518f 01:13:42.040 --> 01:13:42.370 Pour.

NOTE Confidence: 0.75384957

3209402a-aa99-4b50-b6fa-7ecf6bcfec3b 01:14:04.030 --> 01:14:04.660 Avoir.

NOTE Confidence: 0.7386329

7d93fcaa-4cd5-47ba-8da2-86b932dcdf2b 01:14:46.350 --> 01:14:49.580 Article constitutionnel dans la constitution.

NOTE Confidence: 0.74908996

50a0f108-940b-4f56-987f-20d3f55f4389 01:15:12.480 --> 01:15:13.620 Envoie et.

NOTE Confidence: 0.76681066

118a3117-b9cc-4866-95d5-7282c4a91437 01:15:15.820 --> 01:15:16.310 Et.

NOTE Confidence: 0.70522636

3d1458fe-1fdb-4af4-8fc7-857a5d18df7a 01:15:18.980 --> 01:15:19.740 Qu'elle sera?

NOTE Confidence: 0.8942375

fd850577-f314-41a0-8c5b-5bf08591c799 01:15:41.610 --> 01:15:43.280 C'est le moment pour le

NOTE Confidence: 0.8942375

e15f260d-2f72-4191-aab3-fb621dd93b12 01:15:43.280 --> 01:15:43.948 Conseil constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.36115116

b2cf2ce0-ee1c-4942-a573-5a34bf3d49f3 01:16:06.530 --> 01:16:07.150 Limité. NOTE Confidence: 0.8236375

acf9a480-dea3-41a0-88cd-84c0ad686a60 01:16:50.540 --> 01:16:51.920 Interrogé sur pourquoi?

NOTE Confidence: 0.8052793

65dfcf2e-f226-436a-9f62-d059b36ee210 01:17:14.600 --> 01:17:16.940 Rapport à la notion de constitution.

NOTE Confidence: 0.8532801

fa6a7510-7453-4797-aef2-9fe0432b7538 01:17:39.190 --> 01:17:40.000 De la Constitution?

NOTE Confidence: 0.68575156

f445e209-f2f7-416d-a9f9-424e0624b3fe 01:17:42.340 --> 01:17:43.828 Beaucoup plus fondamentalement.

NOTE Confidence: 0.8773095

20e5b22f-8a95-41fd-8fc8-8d43aa752343 01:18:51.390 --> 01:18:51.930 Pourquoi?

NOTE Confidence: 0.8863755

83e85b19-14e7-4507-aa97-af5225ee5ba5 01:18:59.700 --> 01:19:00.140 Pourquoi?

NOTE Confidence: 0.7829722

9efa2fd9-dc17-40a0-bbb2-a8261dd7b96a 01:19:23.930 --> 01:19:25.139 Alors même que.

NOTE Confidence: 0.90453696

02fbff2b-18e6-4566-984e-3df954ec8ee3 01:20:08.330 --> 01:20:08.800 Les premiers.

NOTE Confidence: 0.80936646

84010517-ab0c-4b32-b7c6-2d54b62b2037 01:20:12.080 --> 01:20:13.400 C'est le fait que. NOTE Confidence: 0.8436157

a93c059f-e3d4-4a59-b0ea-9ec3669af847 01:21:35.710 --> 01:21:36.210 La loi.

NOTE Confidence: 0.7769605

a103e15b-fdd7-4bee-91d0-5c412b4ee7be 01:21:42.470 --> 01:21:43.080 Google.

NOTE Confidence: 0.85864097

d0ee6614-19da-4c53-b523-a602b20e9faa 01:22:05.940 --> 01:22:10.148 À partir de ce moment, tu vois, difficulté.

NOTE Confidence: 0.75924003

7fbab73e-7030-45fa-9108-5b4beb4b68c4 01:22:51.690 --> 01:22:53.240 Mais comment tu les soucis

NOTE Confidence: 0.75924003

437f6b8d-b1c0-46e9-85f9-e5591622d81b 01:22:53.240 --> 01:22:55.228 avec la proposition en vertu de laquelle le souverain nouveau?

NOTE Confidence: 0.76970506

42d97d43-a814-49ae-bd92-d01aa195ebed 01:23:19.670 --> 01:23:23.421 Il ya. C'est un principe

NOTE Confidence: 0.76970506

c21f9b0d-69a8-45fb-91c9-6bd441eea1f3 01:23:23.421 --> 01:23:25.406 qui est destiné à limiter.

NOTE Confidence: 0.7266979

ca51d3dc-2c20-4101-874c-26dba9ed09d0 01:23:29.270 --> 01:23:29.640 Dehors.

NOTE Confidence: 0.91754967

67897d03-2b18-4c13-8e28-2337292374c2 01:23:53.280 --> 01:23:54.160 Le gouvernement.

NOTE Confidence: 0.67897004

b0e0e0ac-4378-4cb5-9c0c-ad1035b967c4 01:23:56.660 --> 01:23:58.628 Ne peut être justifié.

NOTE Confidence: 0.8634034

fff3ec24-8c98-41c1-8a5b-56935252d186 01:24:20.770 --> 01:24:21.130 Voir.

NOTE Confidence: 0.75257194

eed7dc48-f317-4de3-9d4b-0cf0275257e7 01:25:03.220 --> 01:25:04.880 Juge de première des normes.

NOTE Confidence: 0.79176635

e53b6852-7675-4cb3-bd21-1a457a9bf681 01:25:26.780 --> 01:25:28.349 Considérable dans le.

NOTE Confidence: 0.8337856

6785934f-e0f1-4474-9c11-cfe3d6be2c92 01:26:31.640 --> 01:26:35.750 Halo. Débloquer à la fois?

NOTE Confidence: 0.86277777

861f026c-1456-4cc3-b6ff-d43ee087fc53 01:26:38.440 --> 01:26:38.920 Tu l'as?

NOTE Confidence: 0.81476766

6d8cb418-55a2-4555-a9ea-d30585de7d55 01:26:41.310 --> 01:26:45.244 Les sources du droit. Par rapport à

NOTE Confidence: 0.81476766

e1ae517c-517e-4b47-8d77-5989345a6f5b 01:26:45.244 --> 01:26:47.380 la production et pourquoi, évidemment.

NOTE Confidence: 0.61639494

91ca7b6e-9c46-41f5-bdc9-aadc8f8088e7

01:27:29.700 --> 01:27:30.120 Bière.

NOTE Confidence: 0.6782259

6ef2ad27-4adf-48cb-acb9-adf1e12f8b73 01:27:32.770 --> 01:27:34.340 Donc, on poursuivra le travail.

NOTE Confidence: 0.6501119

616ef6f2-9a8f-44f1-a848-b5f0c5375a3f 01:28:36.310 --> 01:28:39.360 Arrête seulement.

- 1. Présentation problématique de droit constitutionnel
- 1.1. Le projet juridico-politique du constitutionnalisme
- 1.2. Le droit constitutionnel classique
- 1.2.1. Objets, concepts et méthodes
- 1.2.2. Le contexte de l'instabilité des institutions politiques

1.2.3. L'État légal et la garantie des droits

1.2.4. Les résistances à l'effectivité juridique des constitutions

1.2.5. Causes et conséquences de la souveraineté parlementaire

-Le 18/11/2009-

Transcription approximative avec Google des 10 premières minutes

Je crois que nous en étions restés la dernière fois à la présentation problématique du droit constitutionnel. Nous allons poursuivre et terminer maintenant la première période, celle du droit constitutionnel classique, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles s'édifie en tant que matière d'étude et d'enseignement le droit constitutionnel à partir du XIX siècle, ce qui va être le socle de la discipline et va définir les conceptions présentes en gros jusqu'à la première moitié du XX siècle.

Nous avons vu que ce droit constitutionnel classique est surtout caractérisé par la définition qui articule le droit constitutionnel sur le droit de la Constitution, et nous avons vu les applications de cette définition à la fois dans l'ordre d'une méthode d'étude et dans l'ordre des objets d'étude. Ça nous a amenés, dans un deuxième temps, à caractériser – dès lors qu'on confrontait l'enseignement et la théorie à ce qu'on pouvait observer par ailleurs dans la pratique constitutionnelle –, le constat qu'il y avait un double décalage entre cette manière de définir le droit constitutionnel et ce qu'était le projet initial du constitutionnalisme. On a déjà vu qu'il y avait une première amputation d'ordre matériel qui tenait au fait que tout un pan des matières constitutionnelles dans la conception du constitutionnalisme du XIX disparaissaient des enseignements de droit constitutionnel (tout ce qui touchait à la garantie des droits et libertés fondamentales) et on a vu en quoi ceci correspondrait à des problèmes de droit positif et pas seulement razak

04:29

demandé

04:30

comme

de savoir comment dès lors qu'une assise dans le cadre constitutionnel

des non seulement la doctrine, mais surtout la jurisprudence, considéraient qu'il fallait libérer la protection des droits et libertés sur d'autres principes, essentiellement principe d'égalité, avec les principes généraux du droit

04:55

et puis nous avions commencé à étudier la deuxième application, le deuxième décalage qu'on pouvait observer entre le droit constitutionnel classique et le constitutionalisme,

05:04

droit disciplinaire avec lassitude

05:06

constitutionnalisme et qui n'étaient

05:08

plus cette fois un décalage de caractère matériel, mais un décalage de caractère formel, puisqu'on a vu que dans la conception du droit constitutionnel classique, la Constitution se définit comme étant la norme qui est au sommet de la hiérarchie

05:20

l'homme est limité à l'intérieur du

05:22

système mécanique. Or ce qu'on observe, c'est le fait que le droit constitutionnel classique ne s'intéresse pas fondamentalement à l'effectivité juridique les

constitutions les conditions dans lesquelles elles sont appliquées et par conséquent, d'une certaine manière, alors que, selon le constitutionnalisme, l'ensemble de l'organisation juridique de la société doit être articulé à partir de la Constitution, on s'aperçoit que fondamentalement la Constitution n'est pas au centre du dispositif normatif, mais que, dans la tradition qui va s'imposer très vite dans la foulée de la Révolution française, c'est la loi. Le légicentrisme a profondément marqué la pratique et donc l'histoire constitutionnelle française.

On avait tout juste commencé à s'interroger sur pourquoi ce légicentrisme, et d'une certaine manière, dans quelle mesure ce légicentrisme met en échec pendant une très longue période le constitutionnalisme.

La première raison, on l'a déjà rappelée la dernière fois, c'est le fait que dans le texte qui, dans le droit constitutionnel français, sert de point d'appui au constitutionnalisme - à savoir la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et en particulier son article 16 -, il y avait corrélativement un autre article (l'article 6) dans cette même déclaration qui posait le principe en vertu duquel la loi est l'expression de la volonté générale ; autrement dit la loi était la manifestation du souverain. Ceci se traduit concrètement par, d'abord, la volonté de centrer la production normative des normes à portée générale autour de la loi. Cela se traduit par le fait que, pendant très longtemps, il y aura un déni de la capacité les autorités exécutives de définir de manière autonome des règles de portée générale. Cela veut dire que le pouvoir réglementaire, qui est le pouvoir par lequel les autorités administratives - y compris au plus haut niveau de l'État les ministres et les membres du gouvernement - ont la capacité de définir des normes générales, va être extrêmement limité. Il est frappant de voir que dans la première Constitution écrite française, celle de 1791, au fond, il n'y a pas une différence fondamentale entre les ministres et les fonctionnaires. D'une certaine manière, les ministres sont plus concus comme étant des agents administratifs supérieurs que comme des autorités politiques à part entière. Cela se traduit sur le plan normatif par le fait que la conception que du pouvoir réglementaire est une conception qui limite cette capacité d'action à la stricte exécution des lois, au point d'ailleurs qu'un ministre qui n'exécuterait pas de façon rigoureuse la loi pourrait encourir une mise en accusation le renvoyant devant une haute Cour. Par conséquent, il y a déjà la volonté de considérer que l'activité gouvernementale ne peut pas être productrice de normes générales définies indépendamment de la référence à la loi ou pour la mise en application de la loi.

Le deuxième aspect par lequel on voit la concentration de la production normative générale autour de la loi, est ce qu'exprime un texte qui est adopté avant même la première Constitution écrite française : la loi des 16 et 24 août 1790 (adoptée pratiquement un an avant la première constitution écrite), et dont les principes vont être renouvelés dans un cadre cette fois républicain avec le décret du 16 Fructidor an III. Ces textes posent le principe de ce qu'on appelle la séparation des autorités administratives et judiciaires. En réalité, c'est un dispositif qui vise, à plusieurs égards, à limiter considérablement la capacité d'action du pouvoir judiciaire. Au point d'ailleurs que le qualificatif ou le substantif de « pouvoir » apparaîtra rapidement comme impropre dans la terminologie constitutionnelle contemporaine. On lui substituera l'expression d'« autorité judiciaire » pour bien signifier que, en dépit de la problématique générale de la séparation des pouvoirs qui reconnaît un pouvoir judiciaire, un pouvoir

exécutif et un pouvoir législatif, on voit que le statut de ce pouvoir est très problématique dès l'origine de l'histoire constitutionnelle française moderne.

-Le 18/11/2009-

Transcription approximative avec Stream des 20 minutes suivantes 00.00

L'origine de l'histoire constitutionnelle française moderne. 00:03

Deux aspects sont fondamentaux dans le principe de séparation.

Il y a un premier aspect qui est la volonté d'interdire aux juges d'être justement producteurs de normes juridiques à portée générale. Ceci se traduit donc par l'interdiction qui est faite de manière explicite au juge de s'immiscer dans le processus législatif. Pour comprendre cette disposition, il faut avoir à l'esprit le fait que ce texte est adopté au regard et à l'encontre de ce qu'avait été la pratique dans les dernières décennies, qui signifie désormais Ancien régime et Parlement de l'époque de la monarchie absolue. Les parlements étaient à l'époque non pas des assemblées législatives comme dans la terminologie moderne, mais des cours de justice régionales. Progressivement, ces cours de justice étaient devenues un véritable pouvoir politique, y compris face au roi, dès lors qu'elles utilisaient leur pouvoir d'enregistrer les ordonnances royales – donc les textes à portée législative –, y compris pour refuser d'enregistrer ces ordonnances et donc faire obstacle à la possibilité de mettre en application le pouvoir législatif sur l'ensemble du royaume.

De la même manière, ces parlements s'étaient arrogé un pouvoir de définir des normes juridiques de portée générale, ce qu'on appelait les arrêts de règlement. Ceci fait que, à partir du traitement d'une affaire judiciaire particulière, ces cours étaient amenées à définir des règles de portée générale. Les parlements de la dernière époque de la monarchie absolue ont été considérés par la grande majorité des révolutionnaires comme étant ce qui avaient le plus entraver la possibilité de modernisation du royaume, et en tous les cas de prise en compte de ce qui était la revendication nouvelle, évidemment, de disparition des ordres, puisque les parlements était animés par la noblesse de robe, et d'autre part, la possibilité de faire évoluer la législation dans un sens conforme à l'aspiration au régime représentatif.

Cette volonté d'encadrer étroitement les juges va donc se manifester par interdiction qui leur est fait de s'ingérer dans la production législative et interdiction de pouvoir procéder par arrêt de règlement. C'est une prohibition qu'on retrouvera d'ailleurs plus tard dans le code Civil et qui, en tout état de cause, à la limite, dénie presque la possibilité de faire du juge une source possible de droit.

Pendant longtemps, il y a une contestation de principe, notamment à la tradition républicaine, quant à considérer que la jurisprudence puisse être une source de droit. Le juge était là pour mettre en application la loi. Dans la définition très restreinte qu'en donnait d'ailleurs Montesquieu, dans *L'Esprit des lois*, c'est la « bouche de la loi », c'est-à-dire qu'il est là uniquement pour, à l'occasion du traitement d'une affaire particulière, rappeler ce qu'est le droit qui s'applique ; mais, en tout état de cause, il ne peut pas définir des règles de portée générale. Donc interdiction lui est faite d'être un producteur de normes à portée générale qui pourrait venir en concurrence et *a fortiori* faire obstacle à la loi, expression de l'assemblée législative.

Une autre conséquence de ce principe de séparation des autorités administratives et judiciaire, aspect mieux connu parce qu'il est régulièrement rappelé à tours de bras, administratifs en en particulier, est le fait qu'il y a une volonté de soustraire au contrôle judiciaire tous les agissements de l'administration. L'État administrateur (d'une certaine façon) échappe à la compétence des autorités judiciaires. Cela se traduira par la mise en place, d'abord de mécanismes d'autocontrôle de l'administration par elle-même dans la mesure où les chefs de service, les préfets de police au niveau du département (dans le cadre de la réorganisation napoléonienne) et les ministres au niveau national, sont appelés justement à organiser la surveillance de leurs services, avec la possibilité pour les administrés de de faire appel à ces autorités

pour que soient éclaircies les difficultés juridiques que peut poser le fonctionnement administratif.

À partir de la structuration qui va se mettre en place et qui va être perfectionnée à l'époque napoléonienne – des structures de conseil du préfet au niveau départemental, du ministre au niveau national –, vont se mettre en place des institutions qui sont d'abord des institutions de conseil pour indiquer dans quel sens il faut trancher des différends qui peuvent impliquer l'administration, avec les conseils de préfecture qui conseillent le préfet et qui vont constituer le noyau sur lequel s'édifieront plus tard les tribunaux administratifs, et puis surtout au niveau national, avec le rôle majeur que va jouer le Conseil d'État. D'une certaine manière, celui-ci est une reconstitution du conseil du Roi, mais avec la double fonction qui caractérise d'ailleurs toujours aujourd'hui le Conseil d'État, à savoir que, comme son nom l'indique, c'est un organe de conseil qui doit émettre des avis sur la production de tous les textes juridiques – projet de loi ou de décret qui vont être adoptés au niveau gouvernemental –, et avec le fait que le Conseil d'État a aussi des actions particulières ayant vocation à conseiller les membres du gouvernement en ce qui concerne les modalités par lesquelles doivent être tranchées les difficultés juridiques que pose le fonctionnement de l'administration.

Jusqu'en 1872, il s'agit de structures qui sont consultatives, mais qui, progressivement vont acquérir une grande autorité. Au point, à partir de 1872, de devenir, non plus simplement des organes de conseil, mais de véritables juridictions, le Conseil d'État devenant la juridiction administrative suprême. Ceci fait que, à partir du principe de séparation des autorités administratives et judiciaires, on va voir se mettre en place cette caractéristique des institutions juridictionnelles françaises, qui est cette dualité d'ordre juridictionnel, avec d'une part l'ordre judiciaire avec à son sommet la Cour de cassation et qui, encore une fois, n'a pas vocation à traiter de l'ensemble des différends juridiques – et en particulier qui se voient soustraire tous ceux qui mettent en cause l'activité administrative -, et un deuxième ordre juridictionnel, celui des juridictions administratives, avec à sa tête le Conseil d'État, et qui a donc une compétence particulière, parallèlement à la compétence des organes judiciaires. Cette différenciation, initialement fondée sur des textes de l'époque révolutionnaire, va avoir un caractère pérenne, au point d'ailleurs que dans une décision récente du Conseil Constitutionnel sous la Cinquième République, cette existence de la dualité de juridictions administratives et judiciaires sera considérée « comme une modalité particulière de la conception française de la séparation des pouvoirs ». L'une des modalités de cette conception française de la séparation des pouvoirs est donc cette dualité de juridictions.

Au total, on voit bien que, dès l'époque révolutionnaire, il y a la volonté de concentrer les conditions dans lesquelles s'opère la production de normes générales autour de la loi, avec ce mécanisme qui délimite les capacités d'action de la jurisprudence voire qui les nie puisque, dans un premier temps, le juge judiciaire n'est même pas autorisé à interpréter la loi, c'est-à-dire que s'il rencontre une difficulté dans pour dégager le sens de la loi qu'il est sensé appliquer à l'occasion d'une affaire, on procède à ce qu'on appelle le système de « référé législatif » : le juge judiciaire est obligé de suspendre son jugement et de renvoyer aux membres de l'assemblée législative le soin d'indiquer dans quel sens doit être interprétée la loi. On voit ainsi jusqu'où va cette volonté de concentrer l'activité législative, à la fois par limitation des capacités d'action normative gouvernementale, réglementaire et par quasi interdiction faite aux juges d'interférer, jusque de façon très indirecte, dans la production des normes générales.

Reste que, pour comprendre pourquoi d'une certaine façon, dans cette dualité potentiellement contradictoire entre les deux articles qu'on voit dans la Déclaration de 1789 – à la fois l'affirmation du constitutionnalisme et en même temps ce qui potentiellement crée la possibilité du légicentrisme –, il faut bien comprendre pourquoi le constitutionnalisme en France est dans une position de faiblesse, d'une certaine façon, et ce très rapidement, dès les premières années de l'application de la monarchie constitutionnelle, qui est la première modalité par laquelle s'exprime en droit positif le droit constitutionnel voulu par le constitutionnalisme. Le parallèle, de ce point de vue-là, avec l'expérience américaine est extrêmement significatif. Au fond, il y a une condition fondamentale pour ceux qui mettent en œuvre le constitutionna-

lisme en France, que la loi ne saurait mal faire et qu'en tout état de cause, la loi ne saurait être liberticide. À partir du moment où les conditions dans lesquelles la loi est faite garantissent le respect de la souveraineté nationale, la loi ne saurait être attentatoire aux libertés; elle ne saurait être attentatoire aux droits des minorités. C'est une conviction fondamentale qui, au fond, résume la manière dont on conçoit la transition de la monarchie absolue au système de la monarchie constitutionnelle, et plus généralement au règne du constitutionnalisme : il s'agit de substituer au règne des rois le règne de la loi. Le règne de la loi est effectivement l'élément qui est considéré comme étant garant de la liberté. Les sources liberticides sont conçues par rapport à la figure du despote, du tyran, du monarque absolu; mais l'assemblée législative ne saurait en elle-même, dès lors qu'elle est représentative, être liberticide. C'est une différence considérable par rapport à l'expérience américaine, et le parallèle est d'autant plus intéressant que ce sont les deux expériences historiques qui donnent naissance au constitutionnalisme moderne.

Dans la révolution américaine, il ne faut pas oublier que la révolution s'opère d'abord contre la loi. Les colons américains s'insurgent contre la loi du Parlement de Westminster pour des raisons fiscales, essentiellement par refus de subir la fiscalité décidée par le Parlement anglais. Par conséquent, dans l'histoire américaine – et on pourrait dire que c'est presque génétiquement à la base de l'indépendance américaine et plus tard de l'édification des États-Unis d'Amérique –, l'idée selon laquelle la loi peut être liberticide est au principe même de la révolution américaine. Il y a donc une défiance potentielle par rapport au risque de tyrannie, de confiscation du pouvoir par un despote ; d'où la volonté plus tard d'encadrer le pouvoir du président des États-Unis d'Amérique. Mais il y a tout uniment la volonté de se défier d'un risque de concentration abusive du pouvoir, potentiellement liberticide, par une ou des assemblées qui ont pour mission, par ailleurs, de faire valoir. Donc, on voit bien que la légitimité supérieure de la Constitution par rapport à la loi, elle s'inscrit précisément dans cette conviction que oui, la loi, même produite par les assemblées démocratiquement élues, peut être liberticide, alors que c'est évidemment une compréhension fondamentalement contraire à la tradition qui s'impose à partir de la Révolution française, dans l'histoire française : c'est par la loi que s'expriment et se protègent les libertés beaucoup plus que par la Constitution.

Ceci étant, une fois qu'on a défini la scène primitive (en quelque sorte) de l'époque révolutionnaire, on n'explique pas pourquoi ce phénomène de légicentrisme, ce phénomène de désintérêt pour l'effectivité juridique des constitutions, va marquer tout au long du XIX^e siècle et dans une grande partie du XX^e siècle, l'histoire constitutionnelle française, puisque après tout, il va y avoir bien d'autres régimes qui vont se succéder. Là, précisément, le fait qu'il n'y ait pas une stabilité constitutionnelle française tout au long du XIX^e siècle est un élément qui explique pourquoi il y a une extraordinaire fragilité du constitutionnalisme. Le constitutionnalisme se définit par référence à la Constitution. Sauf que, dans l'histoire politique française, et là encore c'est un contraste total par rapport à l'histoire politique américaine, il y a une extraordinaire instabilité constitutionnelle tout au long du XIX^e siècle. À plus ou moins brève échéance, on voit se succéder des régimes de monarchie constitutionnelle, des régimes conventionnels, des régimes impériaux, des régimes de restauration monarchique, des régimes républicains, chacun de ces régimes ayant naturellement sa Constitution propre. Comment stabiliser la prééminence juridique de la Constitution dès lors qu'il y a une telle instabilité politique de la Constitution là où, au contraire aux États-Unis d'Amérique - même s'il y aura, par le biais des amendements, des mécanismes d'adaptation, d'évolution de la Constitution -, la Constitution reste le texte sacré, prétendument unique. En réalité, la Constitution américaine aujourd'hui a beaucoup évolué par rapport à ses fondations en 1787; mais fondamentalement, il y a LA Constitution en tant que texte effectivement d'autant plus sacralisé qu'il bénéficie de cette pérennisation dans le temps dont ne bénéficient pas les Constitutions françaises. Reste que, lorsque l'histoire constitutionnelle française commence à se stabiliser avec la Troisième République - puisque là on va avoir affaire à un régime qui va avoir une longue durée d'existence contrairement à ces prédécesseurs et qui, d'une certaine façon, définit au

prix d'ailleurs d'un laborieux compromis mis au point dans les lois constitutionnelles de 1875, une sorte de *modus vivendi* entre les principaux courants qui ont caractérisé les débats politiques traversant le XIX^e siècle – entre républicains et monarchistes, entre partisans de régime qui centraient sur le Parlement l'essentiel du pouvoir et puis ceux qui considéraient qu'il fallait restaurer la capacité d'action de l'exécutif.

Ici, il faut bien comprendre que, par contraste avec l'instabilité constitutionnelle que l'on a indiquée précédemment et qui fragilise le constitutionalisme, il y a au contraire une construction pratiquement continue du principe de légalité. Ce qui assure la force du légicentrisme, ce n'est pas simplement le fait qu'il y ait eu la volonté très rapide initiale de concentrer la production normative générale autour de la loi, mais c'est aussi le fait que, là où il y a instabilité constitutionnelle, il y a en revanche un processus relativement continu d'édification du principe de légalité. Il est important de noter que, au fond, l'institution qui va jouer un rôle majeur en termes de de confortation et d'enrichissement progressive du principe de légalité, est la seule institution qui traverse tous les régimes : c'est le Conseil d'État.

La chance historique qu'a le Conseil d'État est le fait que, après les différences napoléoniennes, c'est une institution qui n'apparait plus dans la plupart des Constitutions françaises. Le Conseil d'État n'existe pas dans la Constitution de la Cinquième République, il n'existe pas d'ailleurs non plus dans celle de la IV ou la III . Cette institution, qui est hors-champ constitutionnel, par ce fait même ne subit pas le contrecoup des instabilités qui, au contraire, vont caractériser les exécutifs législatifs et, à moindres égards mais tout de même de façon significative aussi, l'organisation judiciaire. Le Conseil d'État en raison même de son efficacité en tant qu'organe de conseil des différents gouvernements qui se succèdent, a la possibilité progressivement, d'abord d'installer sa jurisprudence, de pérenniser le principe de légalité. Comme à la naissance, et même dans les années d'ailleurs qui précèdent, les lois constitutionnelles qui vont organiser la Troisième République, on passe au système de la justice déléguée, le fait que le Conseil d'État devienne une véritable juridiction dont les arrêts vont s'imposer à toutes les autorités exécutives, y compris donc au gouvernement, au chef de l'État, et bien à partir de ce moment-là, il y a une institution qui, elle, bénéficie de la stabilité et qui développe fondamentalement le principe de légalité en assurant d'une part la protection législative des libertés - et on a vu à quel point, sous la Troisième République, il y a une activité législative importante dans ce domaine à la fin du XIX siècle et au début du XX siècle -, et d'autre part en enrichissant ce principe de légalité par sa propre jurisprudence. Sur ce dernier point, on a affaire à une institution qui est bien productrice de normes juridiques, par le biais notamment des principes généraux du droit, beaucoup d'entre eux ayant justement pour objectif de préciser le statut des libertés.

On voit donc ce contraste qui fait que la prééminence du légicentrisme en France par rapport au constitutionnalisme, doit être articulée à ces circonstances très particulières qui marquent, du point de vue institutionnel, les conditions dans lesquelles se produisent les normes et les conditions dans lesquelles, au fond, ce qui n'est pas contenu, défini ou garanti par la Constitution peut se trouver progressivement défini, précisé et garanti par des mécanismes juridictionnels, d'un autre ordre. Le recours pour excès de pouvoir est par excellence la voie procédurale par laquelle il y a la possibilité d'assurer une protection des droits et des libertés face à l'État – oui mais face à l'État administrateur, face à l'État s'exprimant par le biais du pouvoir réglementaire, pas par rapport à la législation. L'absence du principe constitutionnaliste d'un mécanisme de protection de la Constitution par rapport à toutes les autres normes inférieures, y compris par rapport à la loi, s'explique également par le fait que le XIX siècle a été caractérisé par des expériences jugées anti-républicaines de tentatives de soumettre le contrôle de la loi à un principe de contrôle de constitutionnalité.

L'un des rares qui, parmi les révolutionnaires, avait l'idée d'assurer une protection juridictionnelle indépendante de la Constitution, y compris par rapport à la loi, était Sieyès. L'abbé Sieyès avait considéré que, effectivement, il fallait veiller à ce que le législateur mineur ne porte pas atteinte aux principes contenus par la Constitution. D'ailleurs, dans la Constitution de 1791, la première Constitution écrite française, il y a une disposition qui indique bien que « interdiction est faite à la loi de porter atteinte aux droits qui sont garantis par la Constitution ». Sauf que, aucune conséquence n'en sera tirée du point de vue de la mise en place d'un organisme indépendant qui pourrait éventuellement écarter la loi dans l'hypothèse où celle-ci porterait atteinte aux droits fondamentaux garantis par la Constitution. Le projet qu'avait Sieyès de mise en place de ce qu'il appelait la « jurie constitutionnaire », qui était un organisme différent des assemblées et des instances parlementaires et qui aurait pour mission de veiller à ce que la loi soit respectueuse de la Constitution, n'a pas été retenu par les républicains. Lorsque le mécanisme se met en place, soit dans un cadre de monarchie constitutionnelle, soit dans le système impérial, on va avoir des mécanismes de caractère essentiellement politique pour contrôler la constitutionnalité des lois. La première modalité est le droit de veto qui est reconnu au roi dans le cadre de la monarchie constitutionnelle établie effectivement par la Constitution de 1791 et qui est un mécanisme qui permet au roi, au moins de manière suspensive pour une durée qui peut être relativement longue (pouvant s'étendre jusqu'à quatre ans), d'empêcher l'entrée en application d'une loi, soit d'ailleurs qu'il désapprouve sur le fond, soit qu'il jugerait contraire à la Constitution, mais avec toute l'ambiguïté qui tient précisément au fait que la motivation peut être aussi bien juridique que politique, puisque c'est une autorité politique qui est appelée à exercer un contrôle qui éventuellement pourrait protéger la Constitution. Dans le contexte de la mise en œuvre de cette première Constitution écrite française, avec la défiance politique qui s'installe tout de suite - entre le roi d'un côté qui au fond rêve évidemment d'une restauration monarchique beaucoup plus forte, et puis de l'autre côté, la majorité des bancs de l'Assemblée qui tiennent en suspicion le monarque, qu'ils considèrent comme potentiellement traitre et susceptible à tout moment de renverser le régime -, on comprend bien pourquoi l'utilisation du veto royal sera percue comme un mécanisme attentatoire aux acquis de la Révolution, et donc à partir de ce moment-là, politiquement délégitimée, contrairement à ce que sera la légitimité reconnue au droit de veto du président des États-Unis qui dispose d'une capacité comparable de faire obstacle à l'entrée en vigueur ou à l'application d'une loi votée par le Congrès qu'il jugerai, par exemple, effectivement attentatoire aux principes constitutionnels américains.

Par conséquent, le premier mécanisme politique est délégitimé, précisément par la confusion des genres entre contrôle de constitutionnalité, qui veille à la garantie juridique de la Constitution, et contrôle politique de pure opportunité, qui fait que le chef de l'État fait obstacle à l'entrée en vigueur ou à la mise en application d'un texte qu'il désapprouve sur le fond.

La même ambiguïté va jouer sur l'autre mécanisme de contrôle de constitutionnalité qui va être mis en œuvre par les systèmes constitutionnels napoléoniens et qui consiste à conférer à l'une des assemblées (il y a une pluralité d'assemblées parlementaires). L'une de ces assemblées, le Sénat conservateur, va avoir entre autres compétences, de veiller à ce que les textes votés par le corps législatif ou par les assemblées législatives (il y en a plusieurs dans la première formule des constitutions napoléoniennes) soient conformes à la Constitution. Le Sénat conservateur est entièrement peuplé de créatures du premier Consul et ensuite de l'Empereur, donc il a le libre choix de la composition de l'institution. De plus, Le Sénat conservateur est une institution éminemment politique. Une fois de plus, on retrouve l'extraordinaire ambiguïté de tout contrôle de constitutionnalité qui est opéré par un organe politique qui tout uniment peut contrôler, et donc empêcher éventuellement l'application de la loi en fonction de considérations d'opportunité politique ou en fonction de considérations de contrariété juridique de la loi par rapport à la Constitution. Tout ceci marque évidemment profondément la tradition républicaine en termes de prévention à l'encontre du principe même du contrôle de constitutionnalité. Le principe du contrôle de constitutionnalité des lois est perçu comme un mécanisme qui ne peut être qu'un mécanisme pervers d'atteinte à la loi, expression de la souveraineté nationale, de la volonté générale, et au bénéfice évidemment de celui qui contrôle politiquement l'institution en charge du contrôle de constitutionnalité.

Sous la Troisième République, lorsque l'histoire constitutionnelle française se stabilise, on peut observer le fait que, dans la tradition républicaine, on voit bien que la souveraineté de la loi, au plan normatif, est fortement articulée, au plan politique, sur le principe de souveraineté

de l'assemblée représentative, du Parlement représentatif lorsqu'il est constitué de deux chambres (ce qui est le cas sous la Troisième République). C'est d'ailleurs une confusion que va relever Raymond Carré de Malberg (on l'a déjà évoqué dans la doctrine de la Troisième République), en considérant qu'à la limite la France sous la Troisième République n'a pas de Constitution. Certes, il y a bien trois lois constitutionnelles qui ont été adoptées en 1875, mais Carré de Malberg dit que ce qui est frappant lorsqu'on regarde la pratique de la Troisième République, c'est le constat qu'il y a une confusion constante entre le pouvoir constituant et le pouvoir parlementaire. Bien entendu, les assemblées de la Troisième République vont très peu modifier les lois constitutionnelles de 1875. Il y aura une révision importante en 1884 qui pose le principe de l'interdiction de remettre en cause la forme républicaine du gouvernement. C'est d'ailleurs une prohibition qui a été reprise sous la Quatrième République et aujourd'hui sous la Cinquième République, dans l'article 89 de la Constitution de 1958. Mais en dehors de cet aspect-là, il n'y a pas de révision formelle significative de la Constitution, des lois constitutionnelles qui ont donné leur base juridique à la Troisième République en 1875. Pour quelle raison se demande Carré de Malberg? Tout simplement par le fait que dans leurs agissements, les assemblées parlementaires sous la Troisième République, en réalité – la Chambre des députés prioritairement, et subsidiairement le Sénat - s'adjuge le pouvoir constituant au sens de faire évoluer de manière autonome les règles qui encadrent juridiquement le jeu politique. C'est la raison pour laquelle le cœur, d'une certaine façon, du droit constitutionnel en pratique, ne se trouve pas ou ne se trouve plus dans les lois constitutionnelles qui tiennent de constitution à la Troisième République; il s'exprime principalement par le droit parlementaire.

Le texte, qui est considéré par les praticiens du droit sous la Troisième République comme étant au fond le texte de référence en matière constitutionnelle, n'est pas une analyse de la Constitution ou des lois constitutionnelles ; c'est le célèbre *Traité pratique de droit parlementaire* de Eugène Pierre.

Eugène Pierre est le secrétaire général de l'Assemblée nationale, et il a progressivement concilié, de façon d'ailleurs très détaillée et très riche, les différentes dispositions du règlement des assemblées, mais plus encore, des différentes pratiques parlementaires qui, par leur répétition force contraignante quant aux modalités d'action des parlementaires. À partir du moment où l'ensemble des règles du jeu, encore une fois centrée sur l'institution politique qui domine l'ensemble du régime – le Parlement – est défini par le Parlement lui-même – c'est le droit parlementaire qui est, au fond, le cœur du droit constitutionnel en action, pourrait-on dire, et pas simplement en théorie à l'occasion de la mise en place des lois constitutionnelles -, et bien à partir de ce moment-là, on retrouve évidemment la logique de la conclusion de Carré de Malberg, à savoir le fait qu'il y a confusion entre le pouvoir parlementaire et le pouvoir constituant, ce qui était l'une des bases du constitutionnalisme : la non-confusion entre le pouvoir constituant et les pouvoirs constitués est complètement occulté dans la pratique. On en trouvera l'illustration significative dans ce qui est le traité de droit constitutionnel qui fait le plus référence dans l'entre-deux-guerres, qui est le Traité de droit constitutionnel élaboré par Joseph BARTHÉLÉMY et Paul DUEZ (première édition) publié en 1926 (il y en aura une autre en 1933). C'est vraiment le texte qui est certainement le plus représentatif de ce qu'est la perception telle qu'elle est enseignée du droit constitutionnel à l'époque. Ce qui est frappant, c'est le fait que Barthélémy considère qu'au fond le droit constitutionnel doit progressivement se débarrasser de toutes les théories qui étaient héritées du droit constitutionnel élaboré à partir du XIX^e siècle, et le fait que la perception qu'il donne de la Troisième République est d'abord définie par rapport à sa propre expérience de parlementaire (puisque Joseph Barthélémy lui-même était un parlementaire), et donc à beaucoup d'égards, il nourrit ses enseignements de droit constitutionnel à partir de son expérience parlementaire, ce qui est adéquat avec le fait que le droit constitutionnel en pratique à l'époque, est effectivement fondamentalement le droit tel qu'il est pratiqué par les parlementaires et tel qu'il est organisé par des parlementaires.

Au total, on s'aperçoit que, arrivé à la fin de cette période (disons à hauteur de la fin de l'histoire de la Troisième République), on voit à quel point le droit constitutionnel a été au

fond dévitalisée de son contenu substantiel dès lors que l'on s'aperçoit qu'en droit constitutionnel, on ne trouve pas la garantie des droits fondamentaux. Dès lors que l'on constate que l'autre aspect matériel essentiel du droit constitutionnel, qui est l'organisation des pouvoirs respectant le principe de séparation des pouvoirs, se trouve totalement dévitalisé par le fait que ça n'est plus dans la Constitution formelle, et que dans d'autres dispositifs, essentiellement de droit parlementaire, on trouve les règles fondamentales encadrant le jeu politique, on voit bien à quel point, au fond, le droit constitutionnel devient très problématique quant au point de savoir s'il peut continuer, selon les canons classiques, à elle se définir comme étant le droit de la Constitution. Est-ce qu'au fond, il n'a pas été totalement vidé de l'intérieur ? C'est précisément le type de question qui va se poser dans l'histoire du droit constitutionnel contemporain, entendre par le droit constitutionnel depuis la Quatrième République jusqu'à nos jours, avec le fait que l'on va voir se succéder - et c'est ce qu'on va examiner, dans ce deuxième temps de l'analyse de droit constitutionnel comme dispositif d'enseignement, d'étude, et en même temps de définition des modalités d'analyse du droit constitutionnel - deux conceptions que l'on retrouve aujourd'hui dans les manuels de droit constitutionnel contemporain, que l'on va exposer successivement, à savoir une première conception qu'on peut appeler l'approche politiste du droit constitutionnel qui va attendre à problématiser le droit constitutionnel, progressivement, en dehors de l'univers juridique. Et par rapport à cette conception qui va se développer à partir de la fin des années 1940, dans les années 1950, et qui devient la conception dominante du droit constitutionnel enseigné dans les années 1960-70, on va voir, à partir des années 1980, dans les années 1990, et dans les dernières décennies du XX^e siècle, apparaître une autre conception, celle du néo-constitutionnalisme qui, d'une certaine manière, tout au contraire, va chercher à problématiser de plus en plus le droit constitutionnel en dehors de l'univers politique.

1.3. Le droit constitutionnel à l'épreuve de la modernité

On peut dire qu'on a deux orientations très largement contradictoires quant au point de concevoir ce qu'est le droit constitutionnel à l'épreuve de la modernité, à l'épreuve de ce que devient effectivement la Constitution, de ce que devient la pratique institutionnelle dans ce que l'on peut observer dans la période contemporaine, avec donc ces deux écoles qui chacune inspire un certain nombre de manuels – incidemment je l'évoquais dans la bibliographie générale. On va voir successivement qu'est-ce qu'impliquent ces deux conceptions, de l'approche politiste d'abord, de l'approche néo-constitutionnaliste ensuite, du droit constitutionnel contemporain. Puis, dans un troisième temps, nous nous interrogerons sur, à la fois, la nécessité et les difficultés que pose l'articulation nécessaire entre ces deux points.

1.3.1. La conception politiste du droit constitutionnel

Commençons d'abord par envisager la première approche, l'approche politiste du droit constitutionnel, celle qui, au fond, va conduire à une problématisation du droit constitutionnel très largement en dehors de l'univers juridique. Pour comprendre ce qu'est le point de départ de cette approche, il faut prendre en considération ce qu'il se passe avec la naissance de la Quatrième République et les premières années de sa mise en application.

En 1946, au sortir de la guerre, lorsque la France réinvente un ordre constitutionnel nouveau, il y a une volonté de reconstituer, mais sur des bases modernes, le constitutionnel. La grande thématique qui va caractériser les débats constituant et le texte même de la Constitution de 1946 (le texte de la Constitution de la Quatrième République), c'est la thématique de la rationalisation du parlementarisme.

Ce concept de rationalisation du parlementarisme était déjà apparu dans la doctrine, au lendemain de la première guerre mondiale, chez un auteur, Boris MIRKINE-GUETZÉVITCH, qui était professeur de Droit public à la faculté de Paris. Boris Mirkine-Guetzévitch élabore ce concept de rationalisation du parlementarisme pour décrire les caractéristiques qui apparaissent dans les nouvelles Constitutions qui se mettent en place en Allemagne, dans l'Europe centrale de l'après-première guerre mondiale. On est à une époque où deux pays ont un prestige constitutionnel particulier en Europe, qui se trouvent être tous les deux des régimes parlementaires, les deux grands pays vainqueurs européens que sont le Royaume-Uni d'une part et la France de la Troisième République d'autre part. La caractéristique commune de ces deux régimes parlementaires, c'est le fait que ce sont des régimes parlementaires qui sont totalement extérieurs au droit écrit pour l'essentiel. Dans la tradition britannique, l'organisation constitutionnelle du Royaume-Uni repose sur des coutumes, des conventions de la Constitution, des accords politiques informels, mais ne connaît pratiquement pas de dispositif organisant le régime parlementaire sous la forme du droit écrit. En ce qui concerne la Troisième République, pour des raisons un peu différentes mais qu'on a déjà mentionnées, on voit se mettre en place un régime parlementaire qui a bien un socle de départ défini par des lois constitutionnelles en 1875, qui sont des textes extrêmement imprécis et qui, pour une grande part, ne seront plus mis en application dans la décennie qui va suivre l'entrée en vigueur des lois de 1875. En gros, les lois de 1875 marquaient une forte concentration du pouvoir en droit au bénéfice du président de la République, du chef de l'État. Dans la pratique, la victoire des républicains contre les monarchistes qui s'affirme dans les urnes, se traduira par la captation du pouvoir au bénéfice des parlementaires et par la mise en place d'une autorité exécutive qui n'était même pas prévue par la loi constitutionnelle de 1875, sous la figure du président du Conseil qui lui, contrairement au président de la République, est politiquement responsable devant les assemblées parlementaires. Ce qui caractérise le régime parlementaire de la Troisième République, comme on vient de dire au travers de l'évocation du traité d'Eugène Pierre, c'est davantage effectivement un droit parlementaire extérieur au texte constitutionnel, reposant souvent effectivement sur les pratiques régulières réitérées qui constituent des précédents. Là encore, on a affaire au fond, à une organisation du droit constitutionnel qui échappe largement au droit écrit. Ce qu'observe Boris Mirkine-Guetzévitch dans les nouvelles constitutions qui se mettent en place en Allemagne (la République de Weimar), en Tchécoslovaquie, dans les nouveaux États qui sont organisés au lendemain de la première guerre mondiale, c'est le fait qu'ils adoptent ce modèle du régime parlementaire des pays vainqueurs. Mais, à la différence de ce qu'il se passe au Royaume-Uni ou dans la France de la Troisième République, il y a la volonté d'inscrire dans la Constitution écrite les modalités d'organisation du régime parlementaire. La première signification de l'expression de Boris Mirkine-Guetzévitch de « rationalisation du parlementarisme » est qu'il s'agit de la démarche qui consiste à inscrire dans la Constitution écrite l'organisation du régime parlementaire, lequel au départ est d'abord le produit d'une histoire et de coutumes, de conventions politiques de la Constitution. C'est donc une certaine modalité qui commence en inscrivant dans la Constitution écrite les modalités de fonctionnement du régime parlementaire, d'intégrer dans une organisation juridique le régime parlementaire.

Cette thématique de la rationalisation du parlementarisme va être complètement renouvelée au lendemain de la deuxième guerre mondiale en France, mais aussi en Allemagne, mais aussi en Italie par exemple, par le fait que les nouvelles Constitutions écrites qui vont être rédigées, après cette fois la deuxième guerre mondiale, sont des Constitutions dans lesquelles l'idée d'inscrire les règles du fonctionnement du régime parlementaire dans les Constitutions écrites obéit à une finalité politique très précise qui est de mettre en place des dispositifs juri-diques contraignants pour les parlementaires, de façon à assurer une certaine stabilité politique au bénéfice du gouvernement, et de façon à assurer que le gouvernement, qui est par ailleurs politiquement responsable devant les assemblées en régime parlementaire, ait les moyens de gouverner. Donc, en prenant acte du fait, notamment au vu de ce qui a été l'expérience de la Troisième République, de l'instabilité gouvernementale chronique, de la

toute-puissance des assemblées parlementaires, qui étaient totalement puissantes pour pouvoir renverser de manière répétée les gouvernements, mais totalement impuissantes pour gouverner elles-mêmes, puisqu'on ne gouverne pas un pays avec des assemblées parlementaires. Tirant les leçons de l'expérience, les constituants de 1946 en France – et cette même inspiration se trouvera dans la rédaction des futures Constitutions allemande ou italienne – veulent inscrire par écrit des modalités de fonctionnement du régime parlementaire qui comportent des contraintes fortes en ce qui concerne les capacités d'action des parlementaires par rapport au gouvernement. C'est la version moderne du parlementarisme rationalisé.

Le parlementarisme rationalisé est précisément celui qui, non seulement est organisé par écrit, mais qui repose sur des dispositions constitutionnelles qui contraignent les parlementaires par toute une série de procédures qui visent à stabiliser l'action gouvernementale. Les modalités, qu'on va retrouver à l'identique d'ailleurs souvent dans les autres Constitutions européennes qui s'inspirent de la rationalisation du communautarisme, portent sur les conditions dans lesquelles se forme un gouvernement.

Une première modalité est l'exigence introduite dans la Constitution de 1946 d'obliger les députés à investir un président du Conseil à la majorité absolue avant que celui-ci constitue son gouvernement. C'est une contrainte qui l'oblige à former un gouvernement qui est supposé bénéficier d'entrée d'une assise politique forte par le biais de ce vote d'investiture à la majorité absolue des députés.

Une deuxième modalité de la rationalisation du parlementarisme est la modalité de la Constitution de 1946 par laquelle le vote des parlementaires, et plus spécifiquement des députés, qui peut conduire à la démission du gouvernement, doit être juridiquement encadré, en particulier par le fait que, constitutionnellement, un gouvernement ne peut être renversé par l'Assemblée nationale sous la Quatrième République, que selon les procédures de vote, de confiance ou de vote de censure, et la question de confiance ne peut être refusée lorsqu'elle est posée par le gouvernement aux députés, ou la motion de censure ne peut être votée lorsque l'initiative émane des parlementaires qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale. C'est une contrainte juridique forte qui est imposée par la Constitution, qui fait que, certes, on maintient le principe de la responsabilité politique du gouvernement devant les députés, mais en évitant que se reproduise l'instabilité gouvernementale enregistrée sous la Troisième République, avec le fait que, au détour des délibérations parlementaires, un vote même sur tel ou tel article de loi pouvait provoquer la démission du gouvernement, ou même le fait que, très souvent, le gouvernement était politiquement contraint à la démission sans qu'il n'y ait eu aucun vote formel des parlementaires, et c'était évidemment une source d'instabilité permanente. Pour éviter que se reproduisent ce scénario, il y avait l'exigence constitutionnelle, et c'est une autre traduction du parlementarisme rationalisé, que les gouvernements ne soient contraints à la démission que, premièrement, s'il y a un vote spécifique et formel sur la responsabilité et non pas avec les différents votes qui interviennent dans l'adoption des lois, et que, deuxièmement, seule une majorité absolue de députés peut contraindre à la démission du gouvernement, soit en votant une motion de censure sur initiative parlementaire, soit en refusant la confiance à la majorité absolue si le président du Conseil a engagé la responsabilité du gouvernement devant les députés.

Une troisième modalité significative de la rationalisation du parlementarisme est d'articuler les dispositifs qui viennent d'être décrits (les modalités juridiquement contraignantes de mise en jeu de la responsabilité du gouvernement) avec le dispositif qui va faire du corps électoral l'arbitre du conflit éventuellement enregistré entre le gouvernement d'une part et la majorité des députés d'autre part. C'est le mécanisme de la dissolution, qui est là encore juridiquement organisée dans le cadre de la Constitution de la Quatrième République. La dissolution est très explicitement articulée sur le dispositif de mise en jeu de la responsabilité gouvernementale, lui-même précisé par le texte constitutionnel. Il est en effet prévu que, dans l'hypothèse où dans un délai de dix-huit mois, il y a eu deux votes renversant le gouvernement (soit refus de confiance, soit vote d'une motion de censure, à chaque fois à la majorité absolue des députés), donc si deux gouvernements sont tombés dans ces conditions, à ce mo-

ment-là, le président du Conseil a le pouvoir constitutionnel de demander au président de la République de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. La dissolution est le mécanisme qui permet de mettre un terme à la législature, de convoquer l'électorat pour de nouvelles élections législatives. D'une certaine manière, à l'occasion de ces nouvelles élections législatives, l'électorat est appelé à arbitrer le conflit : soit il reconduit la majorité sortante qui a désavoué le gouvernement qui était en place, et dans ce cas il y aura évidemment une nouvelle équipe gouvernementale, soit il désavoue la majorité de l'Assemblée nationale sortante, il soutient les partis qui appuyaient le président du Conseil, et dans ce cas il y aura une nouvelle majorité politique de soutien au gouvernement. C'était, en tous les cas, la logique qui était recherchée par les constituants.

Voilà l'expression de la rationalisation du parlementarisme. Non seulement les dispositions qui viennent d'être mentionnées figurent dans la Constitution écrite, et on voit bien leur finalité. Il s'agit, à chaque fois, par les exigences de majorité, par la possibilité de libérer le droit de dissolution, de mettre en place des dispositifs qui visent à assurer une stabilité gouvernementale, qui permettent de donner au gouvernement à la fois le temps et en même temps la capacité de gouverner tout en étant politiquement responsable, uniquement devant les députés sous la Quatrième République, alors que sous la Troisième République, il était responsable devant les deux chambres (le Sénat et la chambre des députés).

Ce dispositif va être, en l'espace même pas de quelques années (on pourrait dire de quelques mois), désavoué par la pratique, à la fois gouvernementale et parlementaire. Autrement dit, cette tentative d'organiser le régime parlementaire par le droit constitutionnel, par les dispositions de la Constitution écrite, pour favoriser la stabilité gouvernementale dans le cadre d'un régime parlementaire, sera totalement voué à l'échec dès lors que la classe politique de Quatrième République va reprendre les mœurs de la Troisième République. Cela se traduira en particulier par le fait que le président du Conseil, dès 1947, va pratiquer ce qu'on appelle la double investiture, alors que la constitution prévoyait seulement une investiture très personnalisée – un vote à la majorité absolue pour reconnaître et investir le président du Conseil qui ensuite librement, constituait son équipe ministérielle. Les partis politiques n'appréciaient pas en pratique cette investiture très personnalisée. Ils ne voulaient donner leur confiance qu'à partir du moment où ils connaîtraient la composition de l'équipe ministérielle, qui serait elle-même constituée de représentants de différents partis politiques. D'où le fait que Paul Ramadier, président du Conseil dès 1947, a reçu l'investiture à la majorité absolue et, prenant acte du fait que les parlementaires ne sont pas satisfaits d'une investiture personnalisée, engage à nouveau la responsabilité avec ce qu'on appelle la double investiture : une fois qu'il a constitué son équipe gouvernementale, il se représente devant les députés qui sont appelés à nouveau à voter la confiance. Le mécanisme favorisait l'investiture en conférant un statut fort au président du Conseil comme chef du gouvernement, qui avait donc une grande autorité par rapport aux autres membres du gouvernement. Dès lors qu'existe le mécanisme de la double investiture, l'autorité du président du Conseil est complètement affaiblie, puisque son pouvoir dépend fondamentalement des conditions dans lesquelles les partis vont donner leur accord à la constitution d'une équipe gouvernementale, dans laquelle évidemment les différents dirigeants des partis de la majorité vont être eux-mêmes représentés. Il y a donc un mécanisme d'affaiblissement du système d'investiture personnalisée, et un affaiblissement de l'autorité du président du Conseil.

Un autre mécanisme par lequel la pratique parlementaire va complètement dévaloriser la rationalisation du parlementarisme organisée par la Constitution est la paralysie du droit de dissolution. Il y avait un mécanisme très simple pour les parlementaires pour empêcher le droit de dissolution comme élément qui permettait au corps électoral d'arbitrer, en situation d'instabilité ministérielle, les conflits entre le gouvernement d'une part et la majorité parlementaire d'autre part : c'était tout simplement de contraindre politiquement le gouvernement à la démission alors même qu'il n'y avait pas de vote formel à la majorité absolue, soit d'une motion de censure, soit d'un refus de confiance. Autrement dit, il s'agissait notamment de paralyser le programme législatif du gouvernement – le gouvernement traduit juridiquement

la mise en œuvre de son programme par des projets de loi qu'il dépose et soumet au vote des parlementaires. Les mécanismes par lesquels les parlementaires se réapproprient le contrôle sur l'action gouvernementale, consistent tout simplement à refuser de voter des projets de loi déposés au nom de la majorité par le président du Conseil, de telle sorte que le président du Conseil et le gouvernement de façon générale, ne sont pas formellement contraints à la démission. Il n'y a pas eu de vote de motion de censure, ni de refus de confiance à la majorité absolue, mais à la majorité simple cette fois (on n'a plus besoin de la majorité absolue). Il y a un vote possible par rapport à la mise en œuvre juridique du programme gouvernemental, des projets de lois voulus par le président du Conseil. C'est une situation politique qui va se dénouer par le fait que le président du Conseil va remettre sa démission. Il y aura chute du gouvernement et nécessité de nommer un nouveau gouvernement. Il deviendra d'ailleurs de plus en plus difficile de mettre en place des équipes gouvernementales. Il y aura des mois dans lesquels le gouvernement sortant, qui a été renversé, expédie les affaires courantes sans que les députés ne parviennent à dégager nouvelle majorité pour procéder à une nouvelle investiture.

Dès le début des années 1950, donc vraiment dans les toutes premières années qui suivent l'entrée en vigueur de la Constitution - qui cherchait à donner une nouvelle vigueur, par le biais du parlementarisme rationalisé, au constitutionnalisme – il y a l'idée que la Constitution a bien pour fonction d'encadrer le jeu politique qui s'exprime notamment au sein des assemblées parlementaires-, les mœurs parlementaires ont été plus fortes que la règle de droit, au point de la vider de sa substance. Voilà qui explique pourquoi, en dépit de cette tentative de rationalisation du parlementarisme, désormais s'impose en doctrine la conception selon laquelle, décidément, lorsqu'on veut analyser ce qu'est effectivement la pratique constitutionnelle, il faut se débarrasser de l'idée selon laquelle le droit encadre fondamentalement les règles du jeu politique. Il y a là un élément qui est tout à fait significatif de la tentative de réencadrer juridiquement le jeu politique, qui débouche sur un échec, parce que la force de la pratique parlementaire est supérieure à l'acceptation de la règle de droit constitutionnel dans la façon de réguler les rapports, en particulier entre l'exécutif et le législatif. Ce qui est très significatif, c'est que même Boris Mirkine-Guetzévitch - qui au lendemain de la première guerre mondiale avait été le chantre de la thèse du parlementarisme rationalisé, au début des années 50 -, au vu de ce que va être notamment l'évolution de la pratique constitutionnelle française et donc de l'échec du parlementarisme rationalisé voulu par les constituants en 1946, va considérer que désormais on ne peut pas limiter le droit constitutionnel, en tant que discipline enseignée, à un pur et simple enseignement des règles de droit qui encadrent les règles du jeu politique. Il est fondamental de prendre de plus en plus en considération les phénomènes qui affectent la pratique parlementaire en particulier, et pas simplement les dispositifs juridiques qui peuvent être assez facilement contournés dès lors qu'il y a une volonté politique

Celui qui va pousser jusqu'à l'extrême cette idée selon laquelle il faut de plus en plus soustraire la compréhension du droit constitutionnel, de la simple présentation des règles juridiques applicables, c'est Georges BURDEAU, un des plus prestigieux professeurs de droit constitutionnel dans les années 50 et 60. Ce qui est très significatif, c'est que son maître-ouvrage s'intitule *Traité de science politique*. Or, quand on regarde le contenu de ce *Traité de science politique* en question, c'est fondamentalement un traité de droit constitutionnel, dans la nouvelle conception politiste du droit constitutionnel qui va devenir prédominante à partir des années 1950.

En 1956, Georges Burdeau avait signé un article qui est resté fort célèbre, car très significatif de ce qu'était la nouvelle inflexion du droit constitutionnel. L'article en question a pour intitulé : « L'évolution du droit public, Une survivance : la notion de Constitution ». Voici une citation de cet article pour voir quel est le style de Burdeau : « Aujourd'hui, un État a deux formes de gouvernement. Il y en a ne qui est valable pour les catalogues, qui est conforme aux normes classiques que respectent les manuels. Mais il y en une autre, innommée, qui est tributaire des contingences, qui est soumises aux rapports de force ou aux méthodes changeantes

des dirigeants. » À partir de ce constat, il y a ce qu'on enseigne, mais qui est en décalage récurrent avec la pratique, et puis il y a une pratique qui, elle, définit effectivement des règles sur la base, non pas du respect de la règle de droit déposée dans le texte solennel qui se nomme la Constitution, mais sur la base de ce que sont les rapports de force auquel se livrent les différents dirigeants à l'intérieur d'un système politique déterminée. La thèse de Burdeau va très loin, pour conduire à penser le droit constitutionnel presque totalement détaché de la notion de Constitution. La thèse de Burdeau consiste en effet à dire, au fond historiquement, à quoi correspondait la notion de Constitution.

La notion de Constitution, produit du libéralisme politique du XVIII^e siècle, s'affirme dans un premier temps comme étant essentiellement une machine de guerre anti-absolutiste. Le constitutionnalisme est d'abord effectivement ce qui véhicule sur le terrain des normes juri-diques, la machine de guerre qui s'engage contre la monarchie absolue. La notion de Constitution a une finalité politique claire qui est de démanteler le système de la monarchie absolue au profit d'un système représentatif.

Au XIX^e siècle, la notion de Constitution voit sa nécessité historique redoublée par le fait qu'il s'agit de concilier des légitimités potentiellement contradictoires entre le monarque et les élus, c'est-à-dire entre celui qui tire sa légitimité d'une base dynastique et ceux qui tirent leur légitimité de l'élection, avec le fait que l'élection se fait dans un cercle relativement restreint. C'est l'époque du suffrage censitaire, c'est l'époque où la grande majorité des citoyens ne sont pas partie prenante au jeu politique. Là encore, la Constitution à sa nécessité historique, précisément parce qu'il s'agit de définir des règles qui organisent en les limitant les capacités d'action des gouvernants qui sont très clairement différenciés des gouvernés. Burdeau ajoute que le développement démocratique des systèmes politiques du XX^e siècle, conduit à restreindre de plus en plus la marge de différenciation entre gouvernants et gouvernés. Autant à l'époque du droit constitutionnel classique, il y avait une très claire différenciation entre ce qui était l'univers des gouvernants par rapport à ce qui était l'univers des gouvernés. Dans cette différenciation très claire, la Constitution trouvait totalement sa légitimité en tant que manière d'aménager juridiquement les rapports entre les gouvernants, et aussi en tant que dispositif qui pouvait protéger les droits des gouvernés par rapport aux gouvernants. Mais, dit Georges Burdeau, à partir du moment où on passe de ce qu'il appelle la « démocratie gouvernée » à la « démocratie gouvernante » - notamment par le biais des partis de masse avec lesquels il y a désormais une capillarité de plus en plus grande entre les gouvernants et les gouvernés (la différenciation n'a pas disparu, mais elle devient de plus en plus ténue) - quelle peut être la légitimité d'une Constitution dont la légitimité historique première était d'assurer la protection des gouvernés par rapport aux gouvernants ? À partir du moment où il y a un lien de plus en plus fort, voire dans certaines circonstances une osmose entre gouvernants et gouvernés, avec le poids du suffrage universel direct, avec le rôle des partis politiques qui assurent une très grande capillarité entre les électeurs et les systèmes de gouvernement ; à partir de ce moment-là, la Constitution peut devenir un élément de limitation insupportable au nouveau souverain, dès lors que le nouveau souverain est le peuple. En effet, dès lors que la souveraineté populaire n'est plus simplement un slogan et devient un mécanisme actif dans la démocratie gouvernante, la nécessité historique de la Constitution devient problématique. Celle-ci reste un texte qui exprime une certaine philosophie politique à un moment déterminé de l'histoire, mais précisément, le peuple gouvernant ne pourra pas supporter que, par des contraintes juridiques, on puisse durablement limiter sa volonté.

La thèse de Burdeau va donc très au-delà du simple constat du décalage entre le dispositif juridique d'une part, et puis la pratique d'autre part. Elle Ça va très au-delà de l'idée que, quand on observe la pratique institutionnelle dont on s'aperçoit que les règles qui figurent dans le texte constitutionnel sont peu, voire pas du tout respectées. Cela consiste à lire que la notion de Constitution avait sa légitimité historique dans le contexte du libéralisme politique de l'époque des lumières puis du XIX siècle ; elle trouvait sa pleine signification lorsqu'il s'agissait d'aménager des rapports de pouvoir dans une société dans laquelle il y avait une très claire différenciation entre l'univers des gouvernants par rapport à celui des gouvernés. Mais

la logique de la démocratisation continue qui caractérise les systèmes politiques modernes et qui consiste à occulter progressivement la différenciation entre gouvernants et gouvernés, fait que, d'une certaine façon, pour reprendre l'intitulé de l'article de Burdeau, la notion de constitution est une « survivance ». C'est l'écho, d'une certaine manière, d'une époque qui est politiquement, progressivement révolue.

Ceci va déboucher sur la nouvelle conception du droit constitutionnel, non pas pour dire que le droit constitutionnel n'existe plus, mais pour dire que le droit constitutionnel doit être défini sur des bases radicalement nouvelles par rapport au droit constitutionnel classique, aussi bien en ce qui concerne ses méthodes qu'en ce qui concerne ses objets d'étude. Qu'est-ce qui caractérise, sur le plan du contenu, cette conception politiste du droit constitutionnel ?

La première observation est le changement de méthode qui est mis en œuvre, notamment dans les manuels de Droit constitutionnel. Outre Burdeau, on peut citer également deux professeurs de Droit constitutionnel prestigieux de la faculté de Paris que sont Maurice Duverger d'une part, et Georges Vedel d'autre part. L'un comme l'autre sont très attachés à l'idée d'établir des liens très forts entre la Science politique d'une part, et le Droit constitutionnel d'autre part. À ce titre, Georges Vedel présidera l'Association française de science politique, Maurice Duverger est l'auteur de célèbres manuels de sociologie politique et a développé toute une recherche pionnière sur l'étude des partis politiques, et Georges Burdeau lui-même a rédigé un Traité de science politique qui est une manière de reformuler complètement la conception du droit constitutionnel. Dans cette problématique, il s'agit de complètement renouveler les méthodes d'étude du Droit constitutionnel. L'idée fondamentale était de s'appuyer sur une orientation sociologique pour comprendre ce qu'est le droit constitutionnel moderne, c'est-àdire qu'il s'agit d'analyser d'abord et surtout des faits, des pratiques qui relèvent de l'observation empirique; plutôt que de se centrer sur une conception a priori de l'État et du gouvernement qui figure dans un texte solennel baptisé « Constitution ». Par conséquent, l'enseignement et la conception du droit constitutionnel, il devient fondamental de voir comment se fait la pratique des institutions. Et à la limite, peu importe que cette pratique reproduise plus ou moins fidèlement le texte qui sert de référence en tant que norme constitutionnelle. Du point de vue de la méthodologie, on est désormais non plus dans une approche normative, à savoir qu'est-ce que doit être, sur la base du droit constitutionnel défini par la Constitution, le comportement des acteurs ; beaucoup plus fondamentalement, dans une interrogation sur : Quelles sont les règles qui, effectivement en pratique, observables empiriquement, guident les acteurs politiques?

Le fait que les acteurs politiques ne respectent pas, peu ou mal le dispositif normatif qui figure dans la Constitution ne signifie pas pour autant qu'ils ne respectent pas les règles. On voyait bien sous la Troisième République, que le droit parlementaire a ses contraintes, même s'il est complètement découplé par rapport aux règles qui figurent dans la Constitution. Dans cette approche politiste, le droit constitutionnel se donne pour fonction de questionner les logiques auxquelles obéissent les acteurs politiques ; une logique suffisamment inscrite dans la durée et suffisamment renouvelée pour définir des règles. À la limite, il devient tout à fait secondaire de constater que ces règles sont en décalage, voire contraires par rapport à celles qui sont contenues dans le texte solennel qui s'appelle une « Constitution ».

La logique des acteurs doit donc être privilégiée en tant que champ d'observation, sur la base d'une méthode inspirée par la Sociologie, par ce qu'était la méthode exégétique avec son inspiration biblique qu'on évoquait en Droit constitutionnel classique. Tout ceci entraîne un renouvellement complet des objets d'étude du Droit constitutionnel. Ce qui d'ailleurs est significatif, c'est le fait qu'en 1954, dans la définition officielle des programmes, il y a un renouvellement de l'intitulé de la matière. La matière est intitulée désormais « Droit constitutionnel et institutions politiques ». Cette manière de reformuler la discipline indique très clairement la volonté de ne plus se limiter à l'étude du droit de la Constitution, mais de prendre en compte, avec l'appellation d'« institutions politiques », des objets d'étude beaucoup plus diversifiés. La Constitution n'est plus envisagée isolément ; elle est envisagée par rapport à l'ensemble de l'environnement social, culturel, politique, dans lequel elle se situe. Faire du droit constitu-

tionnel dans cette optique, c'est étudier toutes les variables qui structurent le pouvoir politique dans une société déterminée.

Désormais, il va y avoir une très grande attention qui va être accordée, par exemple au mode de scrutin, aux modalités électorales, qui sont des objets hors champ du droit constitutionnel classique, qui était concentré sur les conditions dans lesquelles, au sommet de l'État, s'opéraient les distributions de compétences et les rapports de pouvoir. À partir du moment où le suffrage universel s'impose, les conditions par lesquelles l'électorat va s'exprimer -par le biais d'ailleurs de structures qui sont organisées juridiquement sur les modes de scrutin, l'étude des modes de scrutins, leur impact sur non seulement l'électorat, les partis politiques, et le fonctionnement de l'ensemble du système politique –, ca devient un objet d'étude fondamental en Droit constitutionnel. À quoi correspond la différence entre un système de représentation proportionnelle par rapport à un scrutin majoritaire ? Dans quelle mesure est-ce que ça infléchit dans un sens ou dans un autre les modalités de fonctionnement des institutions politiques ? Voilà un objet d'étude central qui était évidemment totalement absent du droit constitutionnel classique, à savoir la prise en compte de la structuration de l'électorat et du jeu de l'électorat dans le fonctionnement des institutions. C'est un droit qui est aussi celui des gouvernés, qui deviennent potentiellement gouvernants par le biais des consultations électorales au suffrage universels direct.

La même observation concerne l'importance désormais accordée aux partis politiques. Pour savoir comment fonctionnent les rapports entre les institutions politiques constitutionnellement définis, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, le gouvernement d'une part et les assemblées parlementaires d'autre part ; il devient essentiel de voir comment se structure la scène politique à partir de l'organisation partisane. Les partis politiques ne sont pas simplement des machines qui organisent la compétition électorale sur la base du mode de scrutin retenu par la législation d'un moment déterminé; ce sont aussi les machines qui vont assurer l'articulation entre l'électorat et les différentes composantes du pouvoir politique institué, aussi bien dans sa dimension d'assemblée parlementaire que dans sa dimension gouvernementale. Les partis politiques sont aussi des instruments essentiels pour comprendre quelle est la nature des rapports qui existent entre exécutif et législatif, entre le gouvernement et les assemblées parlementaires. Là encore, c'était complètement hors-champ du droit constitutionnel classique; ça devient en revanche un objet d'étude central du droit constitutionnel dans l'approche politiste, fondamentalement parce que c'est le système partisan qui va conditionner, par exemple, la définition des majorités - majorité électorale, mais aussi majorité parlementaire, et potentiellement majorité gouvernementale. Il convient donc de savoir comment est organisé le système de partis, à la fois le nombre des partis et la stabilité des alliances (si alliance il y a). Est-ce que le gouvernement est articulé sur un seul parti, sur plusieurs partis ? Si ce sont des gouvernements de coalitions, quels sont les rapports qui existent entre les différents partis qui sont associés à l'action gouvernementale ? Y a-t-il une stabilité quant à l'articulation entre la composante parlementaire des partis politiques et leur composante gouvernementale ? Voilà des éléments qui sont essentiels pour comprendre les modalités de fonctionnement des institutions politiques qui, souvent, ne sont pas retenus par la Constitution elle-même et qui sont pourtant essentiels dans le fonctionnement des institutions.

On voit comment l'élargissement des objets d'étude – prise en compte des élections, des modes de scrutin, des partis politiques, des modalités d'expression d'opinion publique en dehors même des consultations électorales, avec allait le rôle très important que jouent les moyens de presse en particulier, avec les conditions dans lesquelles s'opèrent des mobilisations politiques et électorales –, tout ceci sont des éléments qui deviennent essentiels et font que la Constitution au sens formel du terme ne disparaît pas des études de droit constitutionnel, mais devient un élément parmi d'autres, et un élément qui s'avère de moins en moins pertinent dans la compréhension du fonctionnement du système politique à mesure qu'on s'éloigne de la date à partir de laquelle a été adopté le texte constitutionnel proprement dit.

C'est une nouvelle manière de porter regard sur la Constitution formelle elle-même et, plutôt que de s'interroger sur (comme le faisait la méthode exégétique) sur comment interpré-

ter les dispositions écrites qui figurent dans le texte solennel baptisé Constitution, ce qui va devenir fondamental dans les enseignements de droit constitutionnel, c'est de voir que, au fond, la Constitution est l'expression symbolique à un moment déterminé de l'histoire politique. Elle est donc l'expression d'un rapport de force politique qui va conduire, à un moment déterminé, à l'adoption d'une Constitution. S'interroger sur la signification d'une Constitution, ce sera moins s'interroger sur la manière dont on peut comprendre le sens des mots qui sont conciliés dans la Constitution que de s'interroger sur les modalités politiques par lesquelles, à un moment déterminé de l'histoire, un certain nombre de forces politiques ont été amené à mettre en place une nouvelle Constitution; et donc décrypter, analyser la Constitution, c'est la déconstruire politiquement en mettant en évidence en quoi la Constitution est l'objet d'un produit de compromis politiques plus ou moins stables entre différentes forces politiques, quels sont les traits par lesquels la Constitution exprime telle orientation politique, potentiellement contradictoire par rapport à d'autres traits qui figurent dans le même texte constitutionnel. Sur ce registre-là, comprendre la constitution de la Troisième République, ce sera moins nette en évidence quel est le contenu des trois lois constitutionnelles adoptées en 1875 que s'interroger quant au point de savoir comment ces trois lois constitutionnelles expriment un compromis politique, d'ailleurs stable, d'une majorité provisoirement constituée de républicains et de monarchistes royalistes. À partir de ce moment-là, une interrogation sur les circonstances historiques dans lesquelles une Constitution est adoptée, la manière dont elle exprime au plan normatif les compromis politiques qui ont permis son adoption, devient un élément essentiel de lecture de la Constitution. Là encore, on n'est plus du tout dans la problématique exégétique du droit constitutionnel classique.

Enfin, le dernier élément le frappant quand on observe des manuels des années 1950 et 1960, en particulier de Droit constitutionnel, est le fait qu'il y a un élargissement considérable du comparatisme. C'est le fait que le comparatisme du droit constitutionnel classique était classiquement très limité, à la France pour les manuels français, au Royaume-Uni, aux États-Unis. Une fois qu'on avait fait le portrait de ce qu'était un régime parlementaire élaboré historiquement dans la tradition britannique, et ce qu'était un régime présidentiel tel qu'élaboré aux États-Unis d'Amérique, on avait fait le tour de ce qu'étaient les éléments de comparatisme en droit constitutionnel classique. On voit apparaître dans les manuels des années 50 et 60, le fait que, d'abord, il peut y avoir des conceptions antilibérales des Constitutions. C'est par exemple l'analyse de l'organisation constitutionnelle de l'Union soviétique des régimes communistes, avec le fait que la notion de Constitution dans l'idéologie marxiste-léniniste a un statut évidemment radicalement différent de ce qu'est le statut des Constitutions dans l'idéologie libérale. En ouvrant ce comparatisme, il y a la mise en évidence du fait que, au fond, la conception de la Constitution selon l'idéologie libérale - sur laquelle était exclusivement centrée la problématique du droit constitutionnel classique – est en situation de concurrence dès lors qu'on observe les Constitutions de l'après-guerre, avec par exemple les États qui se réclament du socialisme, dans lesquels le statut de la Constitution n'a pas la solennité qu'il a dans l'idéologie libérale. Dans ces régimes, c'est un texte qui est beaucoup plus susceptible d'enregistrer des évolutions politiques et qui a vocation à être renouvelé relativement facilement au gré de l'histoire.

De la même, il y a une analyse tout à fait nouvelle sur les conditions dans lesquelles les institutions du droit constitutionnel élaboré dans les pays d'Europe occidentale et en Amérique du Nord, peuvent être adaptées, mais non sans difficulté dans les pays du tiers-monde. C'est pourquoi on voit apparaître des études qui vont porter sur les limites de ce qu'on appelle le mimétisme constitutionnel : comment est-ce que, par exemple, les anciennes colonies françaises peuvent s'inspirer de la Constitution française de la Cinquième République ; comment les anciennes colonies britanniques peuvent s'inspirer du modèle parlementaire britannique ; et comment, à chaque fois, il y a des mécanismes d'adaptation qui font que, derrière les mêmes intitulés institutionnels, il y a des pratiques politiques fondamentalement différentes.

On voit qu'il y a également un élargissement considérable de l'objet d'étude en termes comparatistes, et qui relativise et la conception libérale de ce qu'est une Constitution, plus exacte-

ment, qui met en évidence le fait qu'il est à la fois daté et situé dans l'espace et ne correspond pas forcément à toutes les formes d'organisation constitutionnel.

On voit à quel point il y a là, à la fois un renouvellement des méthodes d'étude, un renouvellement des objets d'étude, qui va caractériser l'approche politiste du droit constitutionnel qui, encore une fois, est incorporée par ce qui est intitulé le nouveau « Droit constitutionnel et institutions politiques » comme étant l'élément de référence dans les types d'enseignement qu'on va trouver dans les cours de droit constitutionnel à partir des années 50 et plus encore des années 60.

La semaine prochaine, nous étudierons comment, pourquoi et dans quelles conditions va apparaître une approche dite « néo-constitutionnaliste », d'abord marginale dans les années 60 et qui va progressivement devenir dominante dans les enseignements de droit constitutionnel dans les années 80-90. À l'inverse de la problématique qu'on vient de décrire, où on problématise de plus en plus de droit constitutionnel en dehors de l'univers juridique, donc le choix de l'approche politiste ; l'approche néo-constitutionnaliste va chercher au contraire à problématiser le droit constitutionnel en dehors de l'univers politique. Pourquoi ? Comment ? À partir de quel système de référence ? C'est ce qu'on étudiera la semaine prochaine.

1.3.2. Le néo-constitutionnalisme

-Le 25/11/2009-

Comment le droit constitutionnel a fait l'objet de reformulations ?

Nous allons maintenant aborder la deuxième approche contemporaine du Droit constitutionnel qui, marginale dans les années 1960, a connu un mouvement extrêmement important à partir des années 1980 pour devenir le courant dominant dans la discipline à partir des années 1990. Ce courant est le néo-constitutionnalisme. Avant de voir en quoi consiste le néo-constitutionnalisme et quelles sont ses implications, il est très important de le re-situer dans un contexte plus général de revalorisation du libéralisme politique.

Nous savons que, au fond, dès l'origine, il y a, en tant que projet politique associé au constitutionnalisme, un lien fort avec le libéralisme politique — ça a fait l'objet d'une certaine manière de l'une des traductions dans l'univers juridique — et il est important de comprendre pourquoi dans ce contexte des années 1970-80-90, il y a une revalorisation du libéralisme politique qui va se traduire en particulier par un retour au constitutionnalisme.

Il y a évidemment à cela, d'abord des raisons qui tiennent à la déligitimation des conceptions contraires qui étaient portées par les régimes de type marxiste et léniniste – qui défendaient une conception tout à fait différente de ce que devait être une constitution –, et d'une certaine manière on peut dire que la déligitimation de ces régimes se traduit évidemment par la perte de crédibilité de ce qu'était la dénonciation des libertés formelles, qui était une des grandes thématiques du marxisme tendant à faire prévaloir les libertés réelles sur les libertés formelles, avec le constat que, là où prévalait ce glorieux rhétorique, c'était la totalité des libertés dans toutes leurs dimensions qui tendaient à être fortement marginalisées, pour ne pas dire purement et simplement supprimées.

De la même manière, l'un des aspects essentiels de la problématique marxiste et léniniste du droit constitutionnel accréditait l'idée fondamentale, à l'encontre évidemment de la conception libérale, qu'il y avait un primat nécessaire de la société, de la collectivité sur l'individu, et, à ce titre, même la proclamation des droits individuels face à l'organisation collective apparaissait en soi comme contraire fondamentalement à la dynamique dans laquelle s'inscrivait la perspective juridique du marxisme-léninisme.

Donc, l'effondrement ou du moins la marginalisation de régimes de type marxiste-léniniste a contribué évidemment très fortement à revaloriser aussi bien des concepts de séparation des pouvoirs que des concepts de garantie des droits.

Le retour au premier plan du libéralisme politique s'inscrit dans la problématique de la lutte de la démocratie contre les régimes de type totalitaire et dans le fait que les années 1980-

1990 correspondent à la fin de la Guerre Froide et au contexte dans lequel il y a un nouveau rapport de forces qui s'inscrit au plan international et qui va avoir un impact particulièrement fort quant au renouveau du constitutionnalisme en Amérique latine, et d'une façon très spectaculaire dans les pays d'Europe centrale qui étaient, dans le contexte de la Guerre Froide, liés à des régimes de type marxiste-léniniste.

Mais, ce renouveau du libéralisme politique ne s'inscrit pas simplement dans la dénonciation des régimes de type totalitaire, mais s'inscrit aussi dans de nouvelles interrogations qui apparaissent sur la signification même de la démocratie dans les régimes démocratiques, avec en particulier le fait que des risques de plus en plus manifestes apparaissent dès lors que le concept de démocratie est réduit à la souveraineté populaire.

La souveraineté populaire, dans la conception rousseauiste initiale, était l'idée selon laquelle, à partir du moment où la loi était le produit d'une délibération libre et éclairée, elle devait nécessairement être considérée comme la volonté fédérale, qui n'était pas susceptible d'être liberticide puisque la minorité reconnaissait la légitimité de l'expression de la majorité.

Or précisément, ce qui apparaît comme thématique nouvelle, beaucoup plus forte dans la façon de concevoir la démocratie durant cette époque, c'est l'idée selon laquelle il ne suffit pas qu'il y ait un libre choix du pouvoir démocratique pour qu'il y ait pour autant des garanties suffisantes qui soient établies pour garantir le pluralisme des idées, la diversité des expressions qui peut exister à l'intérieur d'une société, et pour que soit assurée la protection des minorités, le principe du majoritaire pouvant s'avérer finalement oppressif à l'égard des minorités. Et là encore le contexte dans lequel l'établissement de nouveaux États, par exemple à l'occasion de l'implosion de la Yougoslavie, met en évidence la revendication de la souveraineté nationale, et surtout de la souveraineté populaire, sur un territoire, peut s'avérer extrêmement liberticide à l'encontre à l'endroit ou à l'encontre des minorités vivant sur le même territoire.

C'est dans ce contexte général que s'inscrit une tentative de redéfinition de la démocratie elle-même, non pas simplement l'exaltation de ses vertus par rapport au système totalitaire, mais du fait même que la démocratie doit être recomposée autour d'un concept de démocratie constitutionnelle. Plus précisément, la démocratie constitutionnelle reprendrait en charge le projet initial du constitutionnalisme, articulé autour de séparation des pouvoirs d'une part et de garantie des droits d'autre part.

Ce contexte général a un impact inégal dans les différentes parties du monde. Si on dresse un bref bilan géopolitique du droit constitutionnel contemporain, on voit bien qu'il y a des pôles de résistance par rapport à cette valorisation du constitutionnalisme accompagnant la prévalence du libéralisme politique.

Il y a des pôles de résistance remarquables sur le continent africain qui tiennent principalement, non pas à la récusation dans ses principes mêmes du constitutionnalisme, mais dans l'extrême difficulté de le mettre en application, en particulier quant à la possibilité de reconnaître et de pérenniser les garanties inhérentes au pluralisme politique. En effet, à partir du moment où il y a un risque d'instrumentalisation des identités ethniques pour exprimer ce pluralisme, il y a le risque fondamental que la mise en compétition, dans une optique pluraliste, de groupements ayant des identités ethniques antagonistes, conduise tout simplement à la récusation de la possibilité du vivre-ensemble à l'intérieur d'un même espace politique, d'une même société, et par conséquent il y a là une très grande difficulté à adapter la légitimité du pluralisme dès lors, encore une fois, que les identités ne sont pas de type purement politique et peuvent être articulées en particulier sur des identités ethniques que l'on postule contradictoires et donc inconciliables.

Autre pôle de résistance par rapport au constitutionnalisme, ceci cette fois pour des raisons de contestation de principe même : l'Asie. En dehors du cas particulier du Japon qui, d'une certaine façon, est acquis au constitutionnalisme dès l'époque de la Guerre froide compte tenu de ce qu'était sa réorganisation juridique et politique de l'après deuxième guerre mondiale ; il est en revanche frappant de voir que, dans les autres pays d'Asie, qui vont connaître par ailleurs, contrairement à ce qui se passe dans l'Afrique sub-saharienne, des processus de développement tout à fait remarquables, il va y avoir une promotion de ce qu'un Pre-

mier ministre malais a appelé les « valeurs asiatiques ». Et ces valeurs asiatiques, à beaucoup d'égards, se présentent comme étant une récusation du constitutionnalisme, ou plus exactement une relativisation du constitutionnalisme, considérant que c'était, au fond, le propre des sociétés occidentales, de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, mais qui n'avait pas vocation à être des valeurs de caractère universel. Et au fond, les valeurs asiatiques étaient principalement articulées dans cette optique, par-delà les différences idéologiques de la plupart des régimes vivants sur ce continent, sur le thème commun en vertu duquel les exigences du développement imposent nécessairement un primat de l'intérêt de la collectivité sur les droits individuels. C'est un point sur lequel même les régimes tout à fait extérieurs à l'influence marxiste et léniniste - qui reste prégnante ne l'oublions pas, notamment en Chine populaire -, même dans des régimes qui se réclament par ailleurs de l'économie de marché, on constate que cette idée selon laquelle, au fond, le développement implique un primat des exigences collectives sur la reconnaissance des droits individuels - donc qui serait censée exprimer des valeurs asiatiques contestant l'universalité de la conception individualiste des droits de l'homme, en particulier défendue par des pays occidentaux –, constitue là aussi un pôle de résistance par rapport au développement du constitutionnalisme à l'échelle planétaire.

Reste qu'un foyer d'extension, évidemment particulièrement soutenue, du constitutionnalisme, est très largement l'Union européenne. Ceci tient à plusieurs considérations :

- La première est évidemment le fait que c'est sur le continent européen que la Guerre froide, ou plus exactement la fin de la Guerre froide, a l'impact le plus remarquable en matière de réorganisation constitutionnelle des sociétés. Pratiquement toutes les anciennes démocraties populaires d'Europe centrale adoptent de nouvelles constitutions dans lesquelles on voit se mettre en place, du point de vue des valeurs et du point de vue des institutions, la double logique de la séparation des pouvoirs et de la garantie des droits. D'une certaine manière il y a une extension du constitutionnalisme dans toute cette partie de l'Europe qui lui était extérieure durant toute la période antérieure.
- Et il y a, beaucoup plus fondamentalement, le fait que le projet même qui alimente l'Union européenne, avec donc ce processus d'extension géopolitique, est très largement articulé sur une identité juridique. C'est sans doute ce qui fait à la fois sa plus grande originalité, et par certains côtés aussi sa plus grande fragilité, que cette très grande difficulté d'instaurer une identité politique à l'intérieur de l'Union européenne; mais en même temps la capacité d'assurer un processus d'intégration juridique de plus en plus fort, de telle sorte que l'identité de l'Union européenne est d'abord une identité de caractère juridique. Et, d'une certaine façon, cette promotion du droit par rapport à l'identité politique, qui culmine dans la tentative en 2005 de mettre en place une Constitution de l'Union européenne alors même qu'il n'y a pas d'unification politique dans un État unique, est l'indice des conditions dans lesquelles le constitutionnalisme trouve un impact particulièrement fort dans les pays de l'Union européenne.

C'est donc à l'intérieur de ce centre d'épanouissement et de renouveau du constitutionnalisme qu'il faut maintenant comprendre ce qu'est le néo-constitutionnalisme, la manière dont il va se déployer, en particulier en France, en tant que doctrine, et en même temps, en tant qu'inspirant très largement la conception qui devient dominante dans les années 1980-1990 avant d'être elle-même sujette à de fortes contestations dans la décennie qui va suivre.

Il faut d'abord comprendre qu'est-ce que signifie cette doctrine du néo-constitutionnalisme, quel est son contenu, quelles sont ses implications et quelle est sa portée. En ce qui concerne tout d'abord le contenu du néo-constitutionnalisme, il s'agit d'une doctrine qui valorise l'idée selon laquelle, dans la période contemporaine, il y a une juridicisation du droit constitutionnel. Au fond, ce néologisme de juridicisation exprime l'idée selon laquelle si on pouvait dans les périodes antérieures douter du caractère juridique du droit constitutionnel, notamment pour les considérations qui avaient été mises en évidence par l'approche poli-

tiste du droit constitutionnel, il y avait en revanche dans la période contemporaine une densification juridique progressive du droit constitutionnel. Et ceci s'appuie sur un double constat :

- tout d'abord, la multiplication des textes de droit et des règles juridiques qui encadrent la vie politique, premier aspect particulièrement privilégié par le néoconstitutionnalisme;
- ensuite, le fait que se développe dans la période contemporaine la sanction juridique des règles de droit encadrant la vie politique, aspect encore plus privilégié que le précédent

Reprenons ces deux points qui sont au cœur, d'une certaine façon, du constat à partir duquel se développe la doctrine néo-constitutionnaliste (multiplication des règles et développement de la sanction juridique).

La multiplication des textes de droit et des règles juridiques règlemente la vie politique d'une façon générale. Ce fait est de l'ordre du constat empirique suivant : on peut constater que, d'une certain façon, alors qu'auparavant un très grand nombre d'activités politiques – même parmi les plus essentielles – étaient extérieures à l'univers du droit ou, lorsqu'elles étaient organisées juridiquement, elles l'étaient a minima dans le cadre du droit privé ; en revanche, dans la période contemporaine, il y a une appropriation et un encadrement de plus en plus fort par des règles de droit public des conditions dans lesquelles se gère la vie politique, et ceci très au-delà de ce qui était le cadre classique, au fond, de l'organisation des gouvernements et des parlements en particulier.

Un premier exemple significatif de cette modalité d'appropriation et d'encadrement par le droit public d'un domaine important de la vie politique qui, autrefois, relevait largement, voire à la marge, du droit privé, est le statut des partis politiques. Les partis politiques qui, de facto, jouent un rôle très important dans l'organisation et le fonctionnement des institutions politiques contemporaines, relevaient très fondamentalement, jusqu'à une période relativement récente – dans tous les cas, avant la deuxième moitié du XX^e siècle –, du droit privé (les partis politiques étaient auparavant des associations qui n'avaient pas de statut particulier). Or, l'une des caractéristiques des constitutions contemporaines est précisément de reconnaître l'existence des partis politiques, de leur définir un certain statut - avec, tout à la fois, la proclamation d'un principe de liberté de création d'un parti politique -, mais, en même temps, une définition de leur rôle, définition qui est d'ailleurs plus ou moins extensive selon les Constitutions, avec une conception très large, par exemple, dans l'Allemagne fédérale des partis politiques comme étant l'un des animateurs essentiels de l'ensemble des instituions politiques, et une conception a minima en droit constitutionnel français, dans lequel les partis politiques sont considérés comme d'abord concourant à l'expression du suffrage des citoyens. Mais il y a, dans ce statut juridique, à la fois une volonté de reconnaître des partis, mais, en même temps, une volonté de les inscrire à leur conformité dans la démocratie constitutionnelle. En contrepartie de cette reconnaissance, l'obligation est faite pour les partis politiques de se conformer aux valeurs de la démocratie constitutionnelle.

Cela permet de comprendre, ce qui, à première vue, est tout à fait paradoxal dans l'histoire constitutionnelle française, le fait que, en 1958, la Constitution de la Cinquième République est la première Constitution française qui reconnaît constitutionnellement l'existence des partis politiques. Cela peut paraître, à première vue, paradoxal, compte tenu de ce qu'est l'une des rhétoriques permanentes du discours gaullien (la dénonciation du régime des partis, et la volonté d'organiser les institutions de la Cinquième République de sorte que l'État ne soit pas soumis à l'emprise des partis politiques, comme ça pouvait être le cas sous la Troisième et la Quatrième Républiques. Mais, il se trouve que c'est cette même Cinquième République qui pourtant, constitutionnellement, pour la première fois, établit un statut constitutionnel des partis politiques. Encore une fois, ceci se comprend par le fait que la reconnaissance des partis s'accompagne de l'affirmation selon laquelle ils doivent respecter les valeurs de la démocratie constitutionnelle. Selon, tout particulièrement, l'article 4 de la Constitution de 1958, ils sont tenus de « respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». De ce principe constitutionnel découleront un statut, de plus en plus riche d'ailleurs, sur le plan légi-

slatif et réglementaire organisant la vie des partis politiques. Il y a là un premier exemple dans lequel on voit un élément essentiel du fonctionnement de la vie politique, qui est d'être extérieure, très largement au Droit – en tout cas très largement extérieure au droit public – qui est progressivement intégré dans le cadre de la constitutionnalisation de la vie politique.

Un deuxième exemple tout aussi significatif, en particulier avec le cas des partis, est la question du financement de la vie politique. Voilà encore un domaine qui était hors-champ du Droit, très souvent ou en général, avec des mécanismes de financement qui contournaient savamment la législation et qui, en tout état de cause, là encore, échappait au droit public, à partir de la fiction selon laquelle, notamment, les partis politiques étant des associations, ceuxci étaient censés vivre librement de la cotisation de leurs adhérents. En réalité, bien évidemment, le développement du coût de la démocratie - c'est-à-dire, très concrètement, le développement du coût des campagnes électorales -, le développement de la médiatisation de la vie politique - qui impliquait, pour les partis politiques, des budgets de plus en plus conséquent pour financer les sondages d'opinion, et pour se doter de moyens d'intervention adaptés aux technologies nouvelles de la communication politique -, tout ceci entraînait, évidemment, une explosion des budgets des partis politiques, avec la nécessité de recourir toujours davantage à des sources de financement occultes par détournement des fonds publics, par entrée de financement de puissances étrangères, ce qui échappait, évidemment, à la légalité. Donc, d'une certaine façon, l'encadrement du financement de la vie politique (partis politiques, campagnes électorales) est une deuxième illustration de ce processus d'encadrement juridique de la vie politique, dans la mesure où il y a un double processus qui se met en place¹:

- par la reconnaissance de la nécessité d'un financement public de la vie politique², il existe une contrepartie qui est l'encadrement du financement, avec, en particulier, des exigences de transparence³;
- un deuxième type d'encadrement fondamental est la limitation des dépenses électorales, les financements publics étant toujours articulés sur l'idée qu'il faut accepter un plafonnement des dépenses, qui évolue au gré des circonstances, mais qui constitue toujours une contrainte pour les partis ou les candidats lors des élections;
- un troisième élément qui en découle, est le fait que, évidemment, l'exigence de transparence et le plafonnement des dépenses doivent être aussi accompagnés du respect de l'interdiction d'un certain nombre de ressources financières au bénéfice des partis ou des candidats. La législation française, en particulier, va être de plus en plus contraignante en la matière, lorsqu'elle va arriver à interdire, par exemple, le financement par l'intermédiaire des personnes morales que ce soit des personnes morales de droit public (collectivités locales), ou des personnes morales de droit privé (sociétés commerciales) —, ou par des puissances étrangères.

On voit bien le mécanisme d'encadrement par le Droit d'une activité qui, auparavant, relevait d'une initiative privée et ne faisait pas l'objet d'un encadrement public. La nécessité d'alimenter le financement des campagnes et des partis sur le budget public s'accompagne, nécessairement, d'un encadrement des modalités par lesquelles les acteurs de la vie politiques (candidats aux élections, partis politiques) se conforment à un certain nombre d'obligations en termes de transparence, d'encadrement des dépenses, et de respect de l'interdiction de se financer par un certain nombre de moyens.

Une troisième illustration de ce processus d'encadrement de la vie politique par des règles juridiques nouvelles de Droit public est l'exemple des médias. Cela relève d'observations élémentaires que, évidemment, la communication politique joue un rôle très important dans le fonctionnement de la démocratie contemporaine. Cette communication politique transite, de

_

¹ On le vérifie en France, mais on a de nombreuses illustrations dans les autres démocraties occidentales.

² Le financement public de la vie politique est le fait qu'une partie du budget de l'État sera consacrée à mettre à la disposition des partis politiques, ou des candidats, aux grandes consultations électorales, des sources de financement public.

³ Cette transparence suppose, notamment, que les candidats, et les partis politiques, tiennent des comptes qui, de manière transparente, relatent ce que sont les ressources et ce que sont les dépenses.

plus en plus, par des appareils médiatiques extrêmement sophistiqués, et qui vont conduire, d'une certaine façon, à revoir, dans l'ordre constitutionnel, ce que signifie la « liberté d'opinion »⁴. Ce qui caractérise fondamentalement l'évolution du droit constitutionnel dans la matière, c'est de considérer que la prise en compte du rôle des médias dans le fonctionnement de la démocratie, ne peut pas simplement se réduire à la proclamation traditionnelle de la liberté d'information ou de la liberté d'opinion; plus exactement, il s'agit de passer de la liberté d'opinion au droit à l'information. Le fait que les liens ne posent pas simplement le principe de la liberté d'exprimer ses idées ; ils posent aussi de principe de la liberté d'accéder à l'information. Ils posent aussi par conséquent le principe de mettre en œuvre un dispositif qui garantisse au moins a minima l'expression pluraliste des opinions à l'intérieur d'une société considérée, et donc la garantie a minima d'un pluralisme dans les médias, à tout le moins déjà dans les médias qui, de façon directe ou indirecte, sont contrôlés par la puissance étatique et on retrouve la logique de service public. Voilà là encore un autre domaine concrètement très important dans le fonctionnement de la vie politique contemporaine qui très largement échappait à la codification dans le droit constitutionnel, sinon sur le registre de la seule proclamation de la liberté d'émettre des opinions, et qui progressivement se structure autour des contraintes de respect du pluralisme et des modalités par lesquelles se trouvent garantit le droit d'accès à l'information.

Un dernier exemple, purement indicatif et non pas exhaustif, est celui des sondages d'opinion. On sait à quel point les conditions dans lesquelles la prise en considération de bilans publics devient aujourd'hui à la fois un instrument de gouvernement et un instrument de débat politique tout à fait fondamental dans les démocraties contemporaines. Là encore, ce qui au départ relève du droit privé, de l'initiative privée, va faire l'objet, au moins *a minima*, d'encadrement de caractère juridique, avec en particulier des réglementations qui concerneront les périodes durant lesquelles ces sondages peuvent être diffusés, notamment dans le contexte des campagnes électorales, avec des exigences également de contrôle, de standardisation, en particulier dans la définition des conditions de définition des échantillons représentatifs, du fait de ne pas changer en cours de campagne les modalités par lesquelles s'opère la construction des échantillons. Voilà encore un domaine qui relevait initialement exclusivement d'initiative privée et qui est progressivement approprié par le droit.

Encore une fois, les exemples qu'on vient de donner concernant les partis, le financement de la vie politique, les médias ou les sondages, ne constituent qu'une liste indicative de ce processus assez général d'encadrement progressif par des droits, des activités intéressant la vie politique. Il faut dire que ce processus de juridicisation n'affecte pas simplement les rapports politiques ; il affecte l'ensemble des rapports sociaux, et une des grandes caractéristiques des sociétés contemporaines est de voir le développement, voire la prolifération, du droit dans tous les domaines d'activités sociales. Mais il se trouve que dans le domaine de la réglementation intéressant la vie politique, ce phénomène va se trouver redoublé et c'est le point central dans le développement de la doctrine constitutionnaliste par le fait qu'il y a un autre phénomène nouveau pour le droit constitutionnel qui va être associé, à ses débuts à une publication des règles. Ce phénomène nouveau, c'est le développement de la sanction politique. C'est un point capital pour le néo-constitutionnalisme. Ça n'est pas simplement le fait qu'il y a de plus en plus de règles de droit qui encadrent la vie politique ; c'est le fait, et c'est un fait très nouveau pour la France, même s'il est un peu plus ancien pour les autres pays européens et a fortiori beaucoup plus important aux États-Unis, qu'on voit se mettre en place des mécanismes de sanction proprement juridiques en ce qui concerne la violation des règles qui sont mises en place et qui se développent pour encadrer la vie politique. C'est la promotion du juge en tant que nouvel acteur constitutionnel aux côtés des acteurs traditionnels qu'étaient d'une part les gouvernements, et d'autre part des parlements.

-

⁴ Déjà très ancienne, et proclamée dès le x∨Ⅲ^e siècle, par exemple, par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Fondamentalement, la juridicisation du droit constitutionnel est donc articulée dans la conception néo-constitutionnaliste sur la juridictionnalisation du droit constitutionnel. Là encore, la théologie se rend compte du fait que, accompagnant ce développement des règles juridiques, se trouve simultanément mis en place un mécanisme de sanction juridictionnelle de la transgression des règles de droit. L'un des éléments sur lesquels reposait très fondamentalement la contestation de la nature juridique du droit constitutionnel, était précisément le fait qu'à la différence des autres branches du droit, c'était un droit sans sanction juridique. Il pouvait y avoir des sanctions de caractère politique à l'occasion des élections, à l'occasion des possibilités de remettre en cause le gouvernement pendant les délibérations parlementaires par exemple, mais il ne connaissait pas de mécanisme de sanction juridique à l'instar des autres branches du droit, dans lesquelles la transgression de la règle de droit peut être sanctionnée par simplement le recours opéré devant un juge compétent. La promotion d'un juge, d'une juridiction – au sens littéral du terme, un organe habilité à dire le droit – spécialisée dans cette fonction dans le domaine constitutionnel va donc être un élément particulièrement valorisé dans la doctrine néo-constitutionnaliste.

Il y a un précédent très ancien ; il y a une démocratie – et on a vu que c'était le système qui était à l'origine du constitutionnalisme au XVIII^e siècle, la révolution américaine – qui avait porté la mise en place, effectivement, au-delà de l'affirmation de la solennité de la Constitution et de la nécessité de la considérer comme une norme juridique justiciable d'une sanction. Très peu de temps après la mise en place de la Constitution fédérale aux États-Unis d'Amérique (adoptée en 1787), la Cour suprême des États-Unis prend l'arrêt de principe Marbury contre Madison en 1803. Cet arrêt va affirmer le principe en vertu duquel non seulement la Cour suprême des États Unis, mais tous les juges américains sont compétents pour vérifier si les normes juridiques, y compris la loi, y compris la loi fédérale, sont conformes à la Constitution fédérale, et en considérant qu'il relevait de la fonction du juge d'écarter l'application de la loi dans l'hypothèse où celle-ci violerait ou porterait atteinte à la Constitution fédérale. Dès le début du XIX^e siècle, les États-Unis affirment donc le principe du contrôle de constitutionnalité des normes juridiques, y compris des lois, y compris des lois fédérales. Ce qui par conséquent met en évidence le fait que la Constitution est une norme juridique, ce qui ne relève pourtant pas de l'évidence dans l'histoire du droit constitutionnel. Le propre de la décision Marbury contre Madison, c'est de considérer que, comme il entre dans la fonction générale d'un juge de vérifier quelle est la validité des règles juridiques qui doivent être en application pour trancher un différend particulier, il est de la mission de tout juge de vérifier en particulier que toutes les normes juridiques, y compris la loi, soient conformes à cette norme juridique supérieure qu'est la Constitution. On voit bien comment la pratique judiciaire américaine tire la conséquence logique du constitutionnalisme dont l'un des volets était de considérer que la Constitution était la norme juridique suprême dans l'ordre juridique considéré d'une société.

On a eu l'occasion de dire pourquoi ceci avait été beaucoup plus difficile en France en raison de la résistance du légicentrisme. Néanmoins, au XX^e siècle, on va voir progressivement se développer ce rôle essentiel, non pas d'ailleurs autour du juge ordinaire contrairement au modèle américain, mais et beaucoup plus souvent de la nécessité de mettre en place une juridiction particulière pour pouvoir assurer la prééminence de la Constitution, y compris par rapport à la loi. Sur ce point, le modèle qui va commencer à se mettre en place en dans une partie des pays d'Europe occidentale, est un modèle qui s'inspire finalement moins du modèle américain (l'idée selon laquelle le juge a vocation à assurer la protection de la Constitution, y compris par rapport à la loi) que du modèle qui va être promu par le juriste autrichien Hans KELSEN, qui préconise la mise en place d'une cour constitutionnelle. En effet, à la différence de l'optique de la Cour suprême américaine, Kelsen considère que si n'importe quel juge doit avoir vocation à assurer le respect de la Constitution par rapport à des normes juridiques ordinaire de droit privé ou aux normes juridiques administratives par exemple, en revanche dit Kelsen, s'agissant de la loi, parce qu'elle est l'expression de la représentation nationale, on ne peut pas confier cette mission à n'importe quel juge, compte-tenu de ce qu'est l'implication

politique très forte de la possibilité d'écarter la loi au motif qu'il est en contradiction avec la Constitution. Il faut réserver ceci a une cour constitutionnelle, qui est donc une juridiction spécialisée – ce que n'est pas la Cour suprême américaine qui est une juridiction ordinaire – qui, s'agissant du problème fondamental du rapport de la loi à la Constitution et de la possibilité d'assurer la prééminence de la Constitution par rapport à la loi, sera compétente sur une base de raisonnement juridique, c'est-à-dire des raisons pour lesquelles il y a lieu d'écarter tout ou partie d'application de la loi au motif de sa contradiction avec la Constitution. Cela se traduira par la mise en place en 1920 en Autriche (pays d'origine de Kelsen) de la Haute Cour constitutionnelle d'Autriche, qui précisément avait pour fonction de veiller au contrôle de la constitutionnalité des lois (une innovation dans les pays européens).

On peut observer le fait que, aussi bien d'ailleurs dans l'expérience américaine que l'expérience autrichienne, il y avait des éléments qui poussaient à cette mise en place d'un contrôle juridictionnelle de constitutionnalité des lois, qui étaient inhérents à l'organisation fédérale. C'était le cas aux États-Unis d'Amérique, première Fédération du monde historiquement, ça a été le cas en Autriche et, d'une façon générale, on voit bien que dans les États de caractère fédéral dans lesquels il y a, non pas une seule Constitution mais une pluralité de Constitutions : la Constitution commune, qui est la constitution fédérale, et la Constitution spécifique à chacune des composantes fédérées, pour les états fédérés aux États-Unis. Il y a donc la nécessité d'assurer un strict respect de la hiérarchie des normes et d'une certaine façon, un impératif fonctionnel inévitable dans l'État fédéral, parce qu'il y a une pluralité des Constitutions - Constitution fédérale, Constitution des composantes fédérées - et parce qu'il y a aussi une pluralité de législations – la législation de l'État fédéral et la législation propre à chacun des États fédérés. La hiérarchie des normes est complexe, et elle doit impérativement être garantie par le fait que c'est la Constitution fédérale, en dernière analyse, qui constitue la clé d'harmonisation de l'espace juridique caractérisé par une pluralité de constitutions et par une pluralité de législation. Ceci étant, cette exigence qui était inhérente au fédéralisme va déborder le cadre des États fédéraux, et surtout de manière très claire après la Deuxième guerre mondiale, lorsqu'on voit apparaître de façon très forte, et ça, c'est une illustration du constitutionnalisme contemporain, le fait que, que l'État soit unitaire ou qu'il soit fédéral, l'exigence d'assurer par des moyens juridiques le respect de la Constitution apparaît comme un élément essentiel, pas simplement à la répartition des pouvoirs, notamment entre le niveau fédéral et le niveau fédéré, mais comme un élément essentiel pour assurer la garantie des droits fondamentaux. C'est une exigence qui se pose aussi bien dans les États unitaires que dans les États fédéraux.

Il va donc y avoir, au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, dans les Constitutions nouvelles qui vont être adoptées, une grande vague de création des cours constitutionnelles (en Allemagne et en Italie en particulier). L'exigence de garantie des droits – qui est d'autant plus fortement ressentie après les expériences totalitaires qu'avaient connues un certain nombre de pays d'Europe occidentale dans la période précédente – impliquait cette promotion de la Constitution comme norme juridique suprême et la nécessité d'en garantir juridiquement l'application par défaut des cours de caractère juridictionnel. Cette vague va se diffuser à mesure que, précisément, un certain nombre d'États européens vont sortir de régimes dictatoriaux ou de régimes totalitaires. Il est frappant de voir que, par exemple dans les années 1970, lorsque des pays comme le Portugal, la Grèce, l'Espagne, sortent de régime de dictatoriaux (salazarisme, franquisme), il y a la volonté de mettre en place de nouvelles Constitutions qui seront garanties juridiquement par l'existence de tribunaux constitutionnels ou de cours constitutionnelles. Sur une échelle encore plus large, ce même processus va caractériser la redéfinition constitutionnelle des pays d'Europe centrale dès lors qu'à la fin de la Guerre froide, ils sortent des régime de démocratie populaire pour adopter des Constitutions se réclamant du constitutionnalisme. À chaque fois, c'est toujours accompagné de la création d'une Cour constitutionnelle et donc de la promotion de la Constitution comme norme fondamentale garantissant les libertés fondamentales.

Dans ce tableau général, la France est en partie en décalage. L'instauration de la sanction juridique visant à assurer le respect de la Constitution, surtout par rapport à la loi, se fera de manière tardive et en plusieurs temps. L'introduction par la Constitution de 1958 du Conseil constitutionnel, de cette institution nouvelle qui a, entre autres, compétences pour vérifier la constitutionnalité des lois, constitue une étape très importante. Mais c'est une étape seulement intermédiaire, pourrait-on dire, dans la promotion du constitutionnalisme en France.

En 1958, la création du Conseil constitutionnel correspond d'abord à la volonté des constituants d'avoir une institution qui a l'attitude de contrôler l'activité parlementaire pour éviter que celle-ci ne reconstitue la souveraineté parlementaire qui était la caractéristique de la Troisième et de la Quatrième Républiques. Ainsi, la création du Conseil constitutionnel répond moins, dans sa formulation originelle, à la volonté d'assurer par un mécanisme juridictionnel la protection des droits à valeur constitutionnelle, que de la volonté d'assurer la nouvelle répartition des compétences, en particulier la limitation nouvelle du domaine de la loi et le fait que le droit parlementaire soit désormais assujettis à la Constitution. Tous ces éléments implique qu'un nouvel organe, le Conseil constitutionnel, ait pour fonction de contrôler en particulier la constitutionnalité des lois et donc, dans l'esprit des constituant, d'abord pour vérifier que la loi est bien adoptée à l'intérieur du domaine de la loi et en respect des contraintes de processus nouvelles qui sont imposées au Parlement par la nouvelle Constitution.

Une deuxième étape très importante est franchie avec la décision de 1971 sur la liberté d'association (on l'a déjà évoquée). Pour la première fois, le Conseil constitutionnel va considérer que contrôler la constitutionnalité de la loi, ça n'est pas simplement vérifier sa conformité aux articles de la Constitution, autrement dit vérifier sa régularité procédurale, mais c'est aussi vérifier sa régularité constitutionnelle quant au fond, dès lors que, dans sa jurisprudence. le Conseil constitutionnel se réfère non plus seulement aux articles de la Constitution, mais au préambule de la Constitution et par conséquent à l'ensemble des normes auxquelles il renvoie : Déclaration des droits de l'homme de 1789, Préambule de 1946 en particulier qui ont pour contenu non pas des dispositions procédurales, mais la garantie des droits. À partir de 1971, du moins dans son principe, il y a l'affirmation selon laquelle le contrôle de constitutionnalité des lois n'a pas simplement pour fonction de veiller à l'équilibre des pouvoirs, au respect des compétences nouvellement réparties par la Constitution de la Cinquième République, mais il a aussi pour fonction – et ça va devenir progressivement la fonction des idées – d'assurer la garantie des droits fondamentaux en veillant que, dans son contenu même, la loi respecte les droits qui bénéficient d'une garantie constitutionnelle. Ceci étant, 1971 est une étape capitale, mais ce n'est pas l'étape finale, ceci parce que durant toute la première période de la Cinquième République jusqu'en 1974, la saisine du Conseil constitutionnel est très rare. Il y a une limitation de la saisine du Conseil constitutionnel, donc concrètement de la répartition du droit de déclencher de contrôle de constitutionnalité qui se résume en tout et pour tout à quatre personnes : le Président de la République, le Premier ministre et les présidents des deux assemblées. Durant toute cette période, le très petit nombre d'acteurs qui ont la capacité de provoquer, de déclencher concrètement le de contrôle de constitutionnalité (même après la décision de 1971) va se traduire tout simplement par le fait que le Conseil constitutionnel est très rarement saisi. En gros, pour l'essentiel, il y a eu une dizaine de saisine jusqu'en 1974 pour opérer le contrôle de constitutionnalité des lois. Il ne suffit donc pas de prendre en compte le fait que les organes de conseil contrôlent au titre du respect des droits fondamentaux et pas simplement au titre du respect de la répartition des compétences ; encore faut-il concrètement qu'il puisse opérer ce contrôle, et comme il n'a pas constitutionnellement le pouvoir de s'autosaisir, il ne peut exercer ce contrôle que dans la mesure où les autorités qui sont constitutionnellement compétentes le saisissent.

Un tournant majeur s'opère avec la révision constitutionnelle de 1974 qui va permettre à soixante parlementaires (soixante députés ou soixante sénateurs) de saisir, après le vote de la loi, le Conseil constitutionnel pour vérifier sa constitutionalité. C'est un tournant capital dans la mesure où ça va se traduire quantitativement par une beaucoup plus grande fréquence du contrôle de constitutionnalité des lois. Chaque année, il y a plus de contrôle de constitutionna-

lité des lois qu'il n'y en avait eu pendant toute la période qui va de 1958 à 1974 dans d'histoire de la Cinquième République. L'essentiel sinon la totalité des lois majeures votées par le Parlement font l'objet d'une saisine parlementaire, et précisément l'objet d'une saisine de la part de l'opposition parlementaire. Les grandes caractéristiques du système français sont en effet le fait que dès lors qu'on ouvre la saisine à soixante parlementaires, cela veut dire très concrètement que l'opposition parlementaire, en tous les cas le principal parti de l'opposition parlementaire, va avoir désormais les moyens de provoquer le contrôle de constitutionnalité de la loi qui, par définition, est l'expression juridique de la volonté majoritaire telle qu'elle existe au sein du Parlement. C'est une étape très importante dans le développement quantitatif de contrôle, et d'une certaine façon, on parfait cette intensification de la sanction juridique avec les années Quatre-vingts. Ce n'est pas par hasard si ça correspond au moment où le néoconstitutionnalisme devient la doctrine ascendante dans les enseignements du droit constitutionnel.

En effet, la période des années Quatre-vingts correspond politiquement à l'entrée de la Cinquième République dans des logiques d'alternance. Alors que jusqu'en 1981, c'était au fond sinon exactement la même majorité politique anti le cas des

composantes politiques qui avaient toutes soutenu la naissance de la Cinquième République, qui avaient toutes soutenu la révision constitutionnelle fondamentale de 1962 modifiant le mode d'élection du Président.

NOTE Confidence: 0.8609282

c6fdbb63-71d0-477a-9b0c-e9d0c86dd531 00:16:59.820 --> 00:17:02.016 Arguments et donc d'une façon générale

NOTE Confidence: 0.8609282

30cf2ae8-4054-4882-845f-b687ceaa8e71 00:17:02.016 --> 00:17:04.294 adhérait pleinement au système de valeurs qui s'incarne dans la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.8609282

8e271c55-abcc-44bb-864c-6c093186f1d5 00:17:06.910 --> 00:17:08.775

Le grand changement qui s'opère à partir de 1980, c'est le fait qu'il y a désormais des mécanismes d'alternance au pouvoir.

NOTE Confidence: 0.78469723

b3d7cdb2-2c01-4c69-a475-2355467b86e5 00:17:16.770 --> 00:17:17.886 D'alternance, pratique systématique

NOTE Confidence: 0.78469723

365e3874-225f-43a0-8b6b-760e7c0cdf91 00:17:17.886 --> 00:17:19.374 d'ailleurs des majorité au sein de l'Assemblée nationale,

NOTE Confidence: 0.78469723

bf75859a-4438-4376-99ae-d7724d69b91f

00:17:20.990 --> 00:17:23.384

donc à la fois une grande production législative et bien entendu qui est inhérente à ces phénomènes d'alternance.

NOTE Confidence: 0.78469723

9ebd1be5-da03-42f6-9c50-df7802c1ad8a

00:17:27.910 --> 00:17:29.486

Mais en même temps, le fait que ces productions législatives intenses vont être de plus en plus soumises au contrôle de constitutionnalité.

NOTE Confidence: 0.78469723

43f227ae-832b-475c-9a76-f9959aba57f9

00:17:37.050 --> 00:17:39.626

Et avec le fait que, au fond, les éléments qui illustrent de la façon la plus significative la sanction juridique nouvellement appliquée au déroulement de la vie politique, c'est le fait que le Conseil constitutionnel, par le biais du contrôle de constitutionnalité des lois, devient acteur majeur de la régulation des alternances politiques, puisqu'au travers du contrôle de la constitutionnalité des lois, il veille à ce que les alternances politiques se déroulent à l'intérieur.

NOTE Confidence: 0.78469723

78b4b48f-82df-4057-ace7-7dc687352a50

00:18:07.940 --> 00:18:09.464

Cadre constitutionnel commun et qui fait que les mêmes principes qui vont conduire, par exemple à remettre partiellement en cause des lois de nationalisation voulue par une majorité de gauche, seront quelques années plus tard mis en œuvre pour récuser en partie les lois de privatisation qui ont été voulues par une majorité de droite.

NOTE Confidence: 0.78469723

3fc8ad36-5838-4a38-8f49-17b1f69087f7 00:18:28.900 --> 00:18:30.040 Et donc là,

NOTE Confidence: 0.78469723

1c956fa7-e69d-4dc0-b736-f585b773366d

00:18:30.040 --> 00:18:31.180

on voit comment, au travers de la régulation qui s'opère par l'intermédiaire du contrôle de constitutionnalité, il s'agit plus tant d'assurer l'équilibre recherché pour 1958 entre d'un côté, l'exécutif de président et gouvernement, et de l'autre côté les parlementaires, que la volonté d'introduire une certaine régulation entre le pouvoir majoritaire

NOTE Confidence: 0.78469723

3fc242ff-c54b-438e-8bfa-1fa481298239

00:18:52.424 --> 00:18:54.959

finalement est un pouvoir ensemble.

NOTE Confidence: 0.78469723

728ff298-67b4-449a-9d33-cba11575c6ab 00:18:54.960 --> 00:18:57.300 La différence entre exécutif et législatif qui associe délitement,

NOTE Confidence: 0.78469723

f9d69885-57b1-468f-a4bc-b4b333804d9c 00:18:59.180 --> 00:19:01.520 le président de la République.

NOTE Confidence: 0.78469723

a97b9d99-4d9c-4fef-9de5-368b62766457 00:19:01.520 --> 00:19:01.987 Rapidement,

NOTE Confidence: 0.78469723

c46b2f4f-cd9e-49cf-9aec-2c42a9551ab2 00:19:01.987 --> 00:19:05.256

le gouvernement et la majorité de l'Assemblée nationale pour assurer par ailleurs, la protection des droits fondamentaux qui peuvent éventuellement être produits ou défendus par la minorité, par l'opposition au travers de sa capacité de saisir le Conseil constitutionnel pour déclencher le contrôle de constitutionnalité des lois. Ce mécanisme fondamental de juridictionnalisation de la vie politique qui apparaît de manière tardive et progressive dans le droit constitutionnel français, est évidemment la caractéristique fondamentale sur laquelle s'appuyait la doctrine néo-constitutionnaliste pour accréditer l'idée selon laquelle le droit constitutionnel contemporain a fondamentalement changé d'objet et de méthode, et c'est le point qu'il faut maintenant développer.

Il s'agit donc en 1974, d'une révision constitutionnelle qui a pour objectif de modifier la saisine du Conseil constitutionnel. C'est évidemment un processus juridique qui est à l'origine de cette transformation, mais qui a pour conséquence le fait que l'encadrement constitutionnel de la vie politique, et singulièrement de sa traduction législative, est évidemment considérablement stimulé par la transformation de ce mode de saisine. C'est un élément qui transforme très profondément le rapport de la vie politique, dans ces aspects parlementaire et gouvernemental, dès lors que les lois sont majoritairement d'origine gouvernementale. C'est donc l'ensemble du pouvoir majoritaire qui va être de plus en plus soumis à un contrôle de caractère juridictionnel. C'est en ce sens qu'il y a un mécanisme qui fait que désormais le juge constitutionnel est une juridiction qui a une aptitude à dire le droit pour veiller au respect de la règle de droit constitutionnel par les acteurs politiques. Ce juge constitutionnel peut avoir un statut très différent : dans le cas américain, c'est toujours binaire ; la plupart du temps dans les pays européens, c'est sous la forme d'une cour ou d'un tribunal constitutionnel. C'est évidemment l'aspect fondamental qui est valorisé par le néo-constitutionnalisme.

Si l'on regarde maintenant quels sont les effets juridiques de cette conception des constats qui partent du couplage entre juridicisation du droit constitutionnel et juridictionnalisation du droit constitutionnel, il y a trois grandes catégories d'effets qui sont mis en évidence par le néo-constitutionnalisme (à partir du double constat qui vient être effectué). Celles-ci entraînent une nouvelle conception du droit constitutionnel, dite néo-constitutionnaliste, qui à la fois rénove assez profondément les objets d'étude, et rénove en même temps et simultanément les méthodes qui sont mises en œuvre pour l'analyse du droit constitutionnel contemporain.

Le premier effet attaché au le processus de juridicisation et juridictionnalisation est la transformation mise en évidence par le néo constitutionnalisme, de la nature même du droit constitutionnel. On voit ici le contre-pied par rapport à ce qu'était la conception politiste du droit constitutionnel. La conception politiste du droit constitutionnel avait pour tendance de marginaliser la notion même de Constitution dans les enseignements du droit constitutionnel, de considérer qu'elle était à la marge et qu'elle n'était que l'expression momentanée d'un rapport de forces politiques à un moment déterminé de l'histoire. Tout au contraire, la conception néo-constitutionnaliste opère un retour au texte constitutionnel. C'est d'abord à partir de cette idée de retour à l'importance centrale du texte constitutionnel que se trouve caractérisée l'expression même du « néo »-constitutionnalisme, à savoir le fait qu'à partir du moment où le texte constitutionnel est interprété et éventuellement protégé par un juge – donc par un acteur qui est extérieur aux acteurs politiques traditionnels que sont les gouvernements d'une part et les parlements d'autre part –, donc à partir du moment où il y a une perte du monopole de l'interprétation politique de la Constitution,

La caractéristique de la situation dans laquelle il n'y avait pas de sanction juridique de la violation de la Constitution par la loi. Le droit constitutionnel contemporain, dès lors qu'il est caractérisé par ce mécanisme de sanction juridictionnelle qui a désormais un interprète des règles du jeu politique qui construit totalement son argumentation sur une base juridique et qui met en œuvre un dispositif de sanctions de caractère juridique. La première implication dans le changement de nature du droit constitutionnel qui est valorisée par le néoconstitutionnalisme, c'est l'idée selon laquelle le droit constitutionnel contemporain est devenu très largement un droit jurisprudentiel. C'est en ce sens d'ailleurs que ça n'est pas le retour pur et simple du droit constitutionnel classique. C'est certes le retour au texte constitutionnel – on sait que c'est un élément sacralisé par le droit constitutionnel classique –, mais c'est désormais un texte tel qu'il est interprété par cet interprète authentique qu'est le juge constitutionnel. Cet élément du dispositif n'était pas présent dans le droit constitutionnel classique.

• Il en résulte le fait que le droit constitutionnel, parce qu'il est très largement à base jurisprudentielle, est un droit qui est en constitution permanente. C'est là-aussi une grande transformation par rapport au droit constitutionnel classique.

Le droit constitutionnel classique était lié au texte fondateur qui était considéré comme le texte de référence verbalement et potentiellement immuable tant qu'il n'y avait pas eu de révision fondamentale (de changement de régime).

Ce que met en évidence le néo-constitutionnalisme, c'est le fait que la jurisprudence constitutionnelle n'est pas simplement, pour reprendre l'expression de Montesquieu, « la bouche de la Constitution », comme on pouvait concevoir le juge comme étant la « bouche de la loi », c'est-à-dire uniquement celui qui est là pour rappeler quel est le contenu des textes. En réalité, au travers de la jurisprudence constitutionnelle, il y a un aspect de construction permanente, d'élaboration permanente du droit constitutionnel et qui fait que, au travers de l'interprétation du texte constitutionnel, le juge est amené à dégager des normes interprétatives, lesquelles sont des normes de droit constitutionnel qui élargissent en permanence le contenu de ce que sont les normes constitutionnelles. En particulier, à l'intérieur de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, on voit progressivement la reconnaissance des normes constitutionnelles. Même s'il n'analyse pas le texte, cibilin

NOTE Confidence: 0.81299895

7c3a6e56-7446-43a8-a5f7-9dfd24086c17 00:26:28.810 --> 00:26:30.880

Qui peut être civile

Lorsque par exemple, le préambule de la Constitution de 1946 – qui fait toujours partie du droit constitutionnel de la Cinquième République – proclame l'attachement aux principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, il faut ce principe général, mais le texte

ne définit pas ce que sont les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. Une part très importante de la jurisprudence du Conseil constitutionnel va consister justement, au fil de ses décisions, à identifier et à élargir progressivement la liste des principes auxquels il confère le statut de principe fondamental reconnu par les lois de la République. Ceci a pour conséquence juridique le fait de leur donner valeur constitutionnelle et par conséquent de considérer qu'il s'agit de normes qui s'imposent au législateur et que la loi ordinaire ne peut pas outrepasser. On a là cette conception qui illustre ce que Dominique Rousseau a appelé « les conceptions de la démocratie continue » : la démocratie constitutionnelle est une démocratie continue au sens où la Constitution est une œuvre ouverte. Ce n'est pas le texte qui à un moment particulier de l'histoire politique, solennellement, a été adopté et auquel on confère l'appellation de « Constitution » ; c'est plutôt le fait que c'est un texte qui est constamment travaillé, enrichi, complété par l'élaboration de la jurisprudence constitutionnelle.

Dans cette conception particulièrement soulignée par le néo-constitutionnalisme, on voit qu'on a affaire à un changement de nature du droit constitutionnel. La notion de Constitution elle-même n'est plus perçue de la même manière dès lors qu'elle est arrivée sur ce travail de construction permanente élaborée par la jurisprudence constitutionnelle.

La deuxième grande application qui est mise en évidence par le néo-constitutionnalisme, et qui attire l'attention à la fois sur des changements d'objets et sur des changements méthodologiques nécessaires en droit constitutionnel, est le fait que le droit constitutionnel, tel qu'en particulier il est développé sur la face de la jurisprudence, dépasse très largement ce qu'est la simple analyse des conditions de fonctionnement des institutions étatiques. Le droit constitutionnel se trouve décentré par rapport à l'État. C'est là-aussi une différence par rapport au droit constitutionnel classique, et qui joue de deux manières : le droit constitutionnel contemporain est décentré par rapport à l'État, d'abord parce qu'il est progressivement décentré par rapport au seul niveau national, et ensuite parce qu'il est progressivement décentré par rapport aux seules institutions politiques.

Reprenons ces deux aspects du décentrement du droit constitutionnel par rapport à l'État, avec donc ce premier aspect du décentrement du droit constitutionnel par rapport au niveau national, dans lequel se déploie l'organisation juridique de l'État. Le droit constitutionnel contemporain va de plus en plus se déployer dans d'autres espaces juridiques que le seul espace originel. Le droit constitutionnel va jouer en particulier un rôle très important en direction du niveau local. C'est une donnée traditionnelle dans les États fédéraux puisque, par définition, il y a pluralité de Constitutions et différence entre la Constitution fédérale et la Constitution des États fédérés. C'est aussi la caractéristique de l'État unitaire contemporain où œuvrent des processus de décentralisation, voire pour certains des processus plus radicaux de régionalisation, dans lequel il peut y avoir une certaine distribution de la production législative en dehors du Parlement national.

En tout état de cause, régionalisation, décentralisation ou éventuellement fédéralisation sont des matières de droit constitutionnel. Le droit constitutionnel, qui était essentiellement le droit de l'État, devient aussi un droit d'organisation des collectivités territoriales, un droit d'organisation des régions et un droit *a fortiori* des États fédérés, donc une conception fédérale de l'État. Mais en tout état de cause, le processus de constitutionnalisation de la décentralisation qui sera opéré en France en 2003 – qui avait déjà été précédé par une transformation législative importante de l'organisation de l'État avec les premières grandes lois de décentralisation de 1982 –, dont on trouve les équivalents dans les autres États européens (sous forme de décentralisation accentuée par une régionalisation) est toujours accompagné d'un statut constitutionnel et non plus simplement administratif de ce que sont les collectivités qui sont comprises à l'intérieur des terres nationales. Le droit constitutionnel contemporain ne se limite donc pas en termes de cadre juridique à l'organisation de l'État national ; il inclut de plus en plus l'organisation non pas seulement administrative mais constitutionnelle, des collectivités qui sont comprises à l'intérieur de l'État national.

À un autre niveau et de la même manière, il y a une décentration par rapport à l'organisation de l'État national, cette fois, en prenant en compte les implications extérieures de l'État national. Et là-aussi, d'une certaine manière, cette décentration est liée au fait que les rapports entre les normes juridiques proprement nationales et les normes juridiques internationales se sont considérablement complexifiés dans le monde contemporain. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les États comme la France qui sont des États membres de l'Union européenne. Le droit constitutionnel classique pouvait se considérer comme étant un droit essentiellement national, parce qu'il y avait juridiquement une démarcation très sévère entre ce qui était l'univers juridique du droit national par rapport à l'univers juridique du droit international. Les normes de droit international ne pouvaient être applicables, incorporées à l'intérieur de l'État, sur un plan juridique que dans la mesure où il faisait l'objet d'une réception juridique par la loi nationale ou par la réglementation nationale. Autrement dit, il y avait deux univers juridiques qui avaient chacun leur vie propre. Pour que l'un puisse interférer dans l'autre, pour que les règles élaborées au niveau international puissent contribuer à organiser intérieurement la vie juridique des États, il fallait ce processus de réception qui fait qu'en dernière analyse, c'était une norme juridique nationale, une loi, une réglementation, qui incorporait la règle internationale dans le droit national. Tant que cette incorporation n'intervenait pas, le droit international engageait l'État en tant que tel par rapport aux autres États, mais ne pouvait pas avoir d'implications par exemple pour les simples parties. Ce schéma est très profondément remis en cause à partir du moment où, notamment dans le cadre de la construction européenne, il y a des normes juridiques qui peuvent être élaborées extérieurement au niveau national, par exemple au niveau des institutions européennes, du Conseil des ministres européens, du Parlement européen et qui néanmoins sont des normes qui peuvent être d'application juridique directe sur le territoire français, qui sont des normes dont peuvent se prévaloir n'importe quel particulier et pas simplement les représentants de l'État. Ils peuvent même se prévaloir au point, pour assurer leur supériorité par rapport au droit national, de s'appuyer par exemple sur le droit communautaire pour faire écarter l'application de la loi nationale au motif que cette loi est contraire, par exemple à un règlement communautaire.

Ce sont des juridictions ordinaires, cette fois, qui ont à assurer par le biais de ce qu'on appelle le contrôle de conventionalité des lois - donc le contrôle de conformité du droit par rapport aux conventions internationales – et qui vont donner cette fois n'importe à n'importe quel plaideur, à n'importe quel citoyen cette fois, la faculté de contester voire de faire écarter l'application de la loi nationale au motif que celle-ci est en contrariété avec des normes qui ont pourtant été élaborées au niveau international, en particulier au niveau du droit communautaire ou qui relèvent du droit humanitaire commun des pays adhérents à l'Organisation européenne des droits de l'homme sous la forme de la Convention européenne des droits de l'homme et de l'application à laquelle lui étaye la Cour européenne des droits de l'homme. Làencore, il s'agissait d'un domaine qui était totalement extérieur au droit constitutionnel lorsqu'on avait cette claire différenciation entre le droit national d'un côté et le droit international de l'autre, qui fait qu'en revanche deviennent des questions constitutionnelles fondamentales le point de savoir comment s'articule désormais le droit national par rapport au droit extérieur, et singulièrement pour les pays européens par rapport au droit communautaire. C'est un objet fondamental de question de droit constitutionnel, parce que se pose la question du rapport non seulement entre législations nationales et réglementations européennes, et que se pose la question du degré de compatibilité entre les Constitutions nationales par rapport à ce qu'est l'élaboration du droit communautaire. C'est devenu aujourd'hui l'une des questions de droit constitutionnel tout à fait essentielles.

Le droit constitutionnel contemporain n'a plus le même champ; il a un champ d'application autrement plus vaste que le droit constitutionnel classique. Il n'a plus cette identité nécessaire avec le cadre étatique national dans la mesure où le droit constitutionnel peut s'approprier des objets d'étude qui relèvent de l'organisation locale, des collectivités internes ou à l'international, et doit également s'approprier des questions qui relèvent des relations de

l'État national avec d'autres espaces juridiques extérieurs dès lors qu'il y a des règles élaborées internationalement qui peuvent être d'application directe sur le territoire français, par exemple, dans le cas particulier du droit communautaire. Dans ce premier décentrement, le droit constitutionnel contemporain n'est plus exclusivement centré sur l'État national.

Le deuxième décentrement est le fait que le droit constitutionnel n'est plus fondamentalement centré sur les institutions. C'est le fait que ca n'est plus seulement le droit de l'État, au sens où ça n'est effectivement plus simplement un droit de caractère institutionnel, mais ça devient, et de plus en plus au fil de la jurisprudence constitutionnelle, un droit de ce qu'on appelait autrefois les « libertés publiques » - lorsqu'elles avaient un statut essentiellement administratif – et qui est devenu le droit des droits et des libertés fondamentales dès lors que, parmi ces droits, ceux-ci bénéficient d'une reconnaissance constitutionnelle et par conséquent d'une protection juridictionnelle dans le cadre du contrôle de constitutionnalité. L'une des expressions éditoriales significatives de cette évolution, c'est qu'il y a désormais des manuels de droit constitutionnel qui ont particulièrement pour objet d'étude les droits fondamentaux. Louis FAVOREU, qui a été le pionnier du néo-constitutionnalisme en France, a produit une œuvre collective qui est un premier manuel sur le Droit des libertés fondamentales. On a un prolongement contemporain avec deux de ses disciples en la personne de Bertrand Mathieu et Michel Verpeaux, qui ont rédigé un Manuel de contentieux constitutionnel des droits fondamentaux. Là encore, c'est l'illustration que le droit constitutionnel contemporain s'approprie des matières qui traditionnellement, on a déjà eu l'occasion de dire dans les enseignements de droit français, relevaient du droit administratif et des libertés publiques et étaient essentiellement enseignées par des administratifs. Au travers du concept de droits fondamentaux, il y a précisément cet élargissement considérable mais qui, d'une certaine facon, revient avec ce qui est l'un des principes de base du constitutionnalisme peut-être : le fait qu'il n'est pas simplement là pour organiser l'aménagement du territoire, mais qu'il est aussi là pour garantir les droits fondamentaux. Cette réappropriation du statut des libertés fondamentales par le droit constitutionnel contemporain est une autre caractéristique sur laquelle insiste beaucoup le néo-constitutionnalisme.

Il y a donc une transformation de la nature du droit constitutionnel et une transformation de son champ d'application.

Dernière application soulignée par le néo-constitutionnalisme : la transformation de la place du droit constitutionnel à l'intérieur de l'ensemble de l'univers juridique. On pouvait s'interroger sur la nature juridique du droit constitutionnel (on l'a déjà dit précédemment). On pouvait également s'interroger sur son caractère sectoriel. Au fond, le droit constitutionnel est comme l'une des branches du Droit. Selon le néo-constitutionnalisme, cette perception classique de la doctrine se trouve remise en cause dès lors que l'on constate que le droit constitutionnel contemporain infuse d'une certaine manière la totalité de l'univers juridique et que, d'une certaine façon, toutes les branches du droit, quel que soit leur objet particulier, se trouvent en partie conditionnées par le droit constitutionnel. Ça met en évidence l'idée, non pas que le droit constitutionnel absorbe désormais plus de droit que la totalité du droit dont tous ses domaines particuliers seraient du droit constitutionnel, mais cela met en évidence le fait que dans tous les domaines du droit, il y a les bases constitutionnelles à chacune des branches du droit. De ce point de vue Georges Vedel avait été l'un des premiers à développer une doctrine pionnière en la matière, dans la mesure où c'était pratiquement le seul professeur de droit administratif qui commençait son cours et son manuel par un développement sur des bases constitutionnelles du droit administratif. C'était d'ailleurs une thèse qui était souvent très contesté par les autres administratifs qui considéraient que le droit administratif devait être conceptualisé dépendamment du droit constitutionnel. Ce qui caractérise la doctrine promue par le néo-constitutionnalisme, c'est la mise en évidence du fait que, non seulement le droit constitutionnel définit les bases du droit administratif qui est la branche du Droit dans laquelle on va retrouver l'État au travers de son expression administrative, mais tous les droits, y compris ceux gèrent des rapports privés sont dotés de bases constitutionnelles. Ceci fait que le droit pénal, le droit civil, le droit commercial, le droit social, et on pourrait ainsi énumérer toutes les branches du droit, ont chacune une base constitutionnelle, reposent sur les principes constitutionnels. Ceci fait également que, notamment au fil du développement de la jurisprudence constitutionnelle, ça n'est pas simplement le développement d'un corpus particulier qui s'appellerait « droit constitutionnel », c'est le fait que se diffuse dans l'ensemble des branches du droit, l'affirmation de l'existence de principes à valeur constitutionnelle qui régissent le droit pénal, droit civil, droit commercial, droit social, etc. Par conséquent, la dernière caractéristique, selon le néo-constitutionnalisme, de cette transformation du droit constitutionnel, c'est de faire que plutôt que de le concevoir comme une branche du droit, il faut le concevoir comme étant le socle juridique fondamental sur lequel se développent l'ensemble des branches du Droit. On retourne ainsi à l'affirmation première du constitutionnalisme, l'idée selon laquelle c'est de la Constitution que toutes les normes juridiques tirent en dernière instance leur validité. En suivant cette conception, il n'est pas étonnant que on trouve du droit constitutionnel dans tous les secteurs du droit et pas simplement dans ceux qui sont plus particulièrement liés à l'organisation des institutions étatiques.

Voilà par conséquent, à la fois le contenu du néo-constitutionnalisme, et les applications essentielles qui en sont dégagées. Reste le dernier point, et c'est là où évidemment la controverse contemporaine va se développer : l'interrogation sur la portée de la juridicisation qui est mise en évidence par le néo-constitutionnalisme. Il faut bien comprendre les conditions dans lesquelles cette doctrine s'impose comme étant la doctrine majoritaire dans les années 1990 et pourquoi elle va faire l'objet de contestations de plus en plus fortes dans la décennie qui va suivre ; de telle sorte que le néo-constitutionnalisme est évidemment une référence essentielle dans l'identification du droit constitutionnel d'aujourd'hui, et se trouve contesté et soumis au débat. Est remise en cause sa prétention à être et la conception du droit constitutionnel qui aurait définitivement remisé au magasin des antiquités et la conception politiste du droit constitutionnel.

La thèse est développée par ce qu'on appelle l'école d'Aix. C'est la dernière grande école de droit constitutionnel qui est apparue en France. On a eu l'occasion d'évoquer les écoles de Bordeaux, de Toulouse, de Strasbourg qui diffusaient les doctrines à l'époque de la Troisième République. Sous la Cinquième République, on voit apparaître une nouvelle école, l'école d'Aix, tout simplement parce que Louis Favoreu, qui a été le premier promoteur du néoconstitutionnalisme en France, enseignait à l'université et à l'institut d'études politiques d'Aix-En-Provence. Il va donc constituer autour de lui toute une équipe d'enseignants, de chercheurs qui vont être les grands promoteurs du néo-constitutionnalisme, et qui vont ensuite se diffuser dans différentes universités. Après avoir exposé pourquoi il y a des transformations du droit constitutionnel, quelles ont été les implications, la thèse centrale développée par l'école d'Aix consistait à dire que finalement, dans la période contemporaine, dès lors qu'il y avait effectivement la sanction juridictionnelle du droit constitutionnel (donc une juridicisation du droit constitutionnel), il y avait enfin l'accomplissement du projet initial du constitutionnalisme. Pour rappel, le projet initial, celui du XVIII^e siècle, était d'encadrer juridiquement la vie politique, au nom à la fois de la proclamation de la séparation des pouvoirs et de la garantie des droits de l'homme. Pour les néo-constitutionnalistes, l'instrument qui manquait à la possibilité de traduire effectivement en actes le constitutionnalisme, c'était l'instrument que lui fournissait désormais le juge constitutionnel. C'était le fait qu'il y avait désormais des acteurs proprement juridiques et des dispositifs proprement juridiques qui permettaient de faire prévaloir l'autorité juridique de la Constitution et de structurer entièrement le droit constitutionnel autour de la Constitution, et pas simplement le texte solennel adopté à un moment déterminé, mais le texte constamment enrichi, réinterprété au fil de la jurisprudence constitutionnelle. Louis Favoreu va avoir cette célèbre formule qui contient ce qui est la philosophie à la fois juridique et politique du néo-constitutionnalisme, en disant : « Désormais, la politique est saisie par le droit ». Autrement dit, la caractéristique fondamentale de la vie politique contemporaine au travers de ce développement du droit constitutionnel, c'est précisément le fait que désormais, les acteurs politiques agissent sous cette contrainte permanente et de plus en plus précise au fil que se développe la jurisprudence et au fil du développement des normes

juridiques elles-mêmes qui encadrent désormais. L'encadrement de la vie politique par le droit devient la grande caractéristique à la fois du droit Constitutionnel, mais aussi de la vie politique contemporaine. En poussant jusqu'à sa conclusion logique l'analyse du néoconstitutionnalisme, Louis Favoreu considère que, à ce phénomène de saisie de la politique par de droit, il y a un point de développement logique qui est la dépolitisation progressive du droit constitutionnel.

La dépolitisation progressive du droit constitutionnel est l'idée selon laquelle plus la vie politique est encadrée par le droit, et donc par ce droit qui s'appelle droit constitutionnel, et plus le droit constitutionnel lui-même devient en quelque sorte un droit pur, c'est-à-dire un droit qui se détache de plus en plus fortement de l'univers juridique, qui acquiert sa spécificité, son autonomie. Il y a là un recul radical par rapport à la conception politiste du droit constitutionnel, qui problématisait le droit constitutionnel hors de l'univers juridique. En poussant sa pointe logique le néo-constitutionnalisme, Louis Favoreu considère qu'il y a une dépolitisation progressive du droit constitutionnel. Il ne considère pas qu'il est encore intégralement dépolitisé, mais il considère qu'on est dans une étape progressive d'un processus de longue durée de dé dépolitisation à terme intégrale du droit constitutionnel. Dès lors que cette doctrine va avoir un écho important du point de vue éditorial, du point de vue académique et à terme du point de vue ministériel, cela va se traduire par le fait qu'il va y avoir des transformations significatives qui s'opèrent dans la communauté du droit constitutionnel, en particulier en France.

Une première transformation très significative est la création de l'Association française des constitutionnalistes en 1987, où Louis Favoreu et son équipe d'Aix prennent des initiatives, et qui deviendra rapidement l'Association française de droit constitutionnel. Il est tout à fait clair que la création de l'Association française de droit constitutionnel est destinée à démarquer désormais du point de vue de la recherche académique, le droit constitutionnel de la science politique. Il s'agit de créer une association différenciée de l'Association française de science politique qui souvent a été animée par des constitutionnels, par exemple François Goguel et de très nombreux enseignants de droit constitutionnel étaient membres voire animateurs de l'Association française de science politique. Cette volonté de différencier les deux associations s'inscrit dans cette logique de la dépolitisation du droit constitutionnel.

Une deuxième illustration est la création de la Revue française de droit constitutionnel en 1990. Louis Favoreu et l'école d'Aix en sont les promoteurs, initialement, de ce qui est devenu aujourd'hui l'une des grandes revues de référence de la matière. Là encore, la création de cette revue est très clairement destinée à se démarquer de ce qui était jusqu'alors la revue de référence en science politique, dont l'intitulé complet est Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger. La création de la Revue française de droit constitutionnel est destinée à promouvoir une doctrine qui conceptualise le droit constitutionnel de manière maintenant très clairement différencié par rapport à la science politique.

Finalement, le point d'aboutissement logique du groupe de pression que constitue le néoconstitutionnalisme à l'époque, est d'aboutir au changement d'intitulé de la matière du point de vue de la définition des programmes par le fait que, en 1997, on abandonne ce qui était intitulé et avait été inscrit dans les programmes des enseignements de droit sous la pression de de l'école politiste du droit constitutionnel, en 1954. Pour rappel, la matière avait été rebaptisée « Droit constitutionnel et institutions politiques », et en 1997, ça redevient le « Droit constitutionnel ». La disparition de la référence aux institutions politiques s'inscrit, encore une fois, dans cette perspective générale de dépolitisation du droit constitutionnel.

Cette perspective, cet horizon qui est assigné au droit constitutionnel, repose essentiellement sur le raisonnement suivant : le droit constitutionnel ne pouvait pas être un droit véritable tant qu'effectivement il n'y avait pas de sanction juridique. À partir du moment où il y a une sanction juridique extérieur aux acteurs politiques classiques sous la forme de l'intervention du juge constitutionnel, le droit constitutionnel est justiciable. Il peut faire l'objet d'une analyse proprement juridique ; il est sanctionné selon des mécanismes proprement juridiques. En devenant un droit essentiellement juridictionnel, le droit constitutionnel

cesse progressivement d'être un droit politique. C'est l'élément de rupture radicale par rapport à la conception politiste du droit constitutionnel qui avait été dominante à partir des années 1950 jusque dans les années 1960.

À partir de la semaine prochaine, on va s'interroger sur le point de savoir ce qu'on fait aujourd'hui en termes de droit constitutionnel, compte tenu de ce que sont ces deux approches fortes du droit constitutionnel contemporain. L'approche politiste qui tendanciellement conclut à la nécessité de problématiser le droit constitutionnel en dehors de l'univers juridique par rapport à une approche néo-constitutionnaliste qui conduit tendanciellement à problématiser le droit constitutionnel en dehors de l'univers politique. Nous verrons pourquoi dans la définition de compréhension du droit constitutionnel, on ne peut pas raisonner comme si un clou chasse l'autre, autrement dit, comme si une école venait purement et simplement se substituer, comme si le néo-constitutionnalisme tenait désormais dans son entièreté la conception du droit constitutionnel contemporain ; ceci pas simplement parce qu'il y a des éléments d'une argumentation qui reste partiellement pertinente, des éléments qui étaient hérités de la conception précédente politiste du droit constitutionnel, mais surtout parce qu'à l'intérieur même de l'univers juridique et notamment de la part d'un certain nombre de théoriciens du Droit, on voit très fortement s'inscrire en faux l'idée selon laquelle il serait possible de concevoir en termes de dépolitisation intégrale du droit constitutionnel.

Par conséquent, la semaine prochaine, on va justement développer cette thématique de la définition compréhensive du droit constitutionnel, « compréhensive » au sens étymologique du terme, c'est-à-dire nécessité de prendre ensemble certains acquis qui remontent au droit constitutionnel classique, d'autres acquis qui sont l'héritage de la conception politiste (qui a toujours ses défenseurs contemporains), et puis d'autres éléments qui ont été valorisés par le néo-constitutionnalisme ; le tout pour s'inscrire dans une perspective très concrète : Qu'est-ce que je fais dans une copie de droit constitutionnel aujourd'hui? Quels sont les arguments que j'utilise ? Quels sont les objets d'étude que je privilégie ? Quelles sont les méthodes que je vais mettre en application? Nous verrons comment il est possible de chercher à harmoniser des thèses qui à première vue sont radicalement contradictoires - on le voit bien dans la manière de problématiser les disciplines : soit totalement de l'univers juridique, soit hors de l'univers politique. Et nous verrons comment, selon les objets d'étude particuliers, il y a des méthodologies qui vont davantage privilégier les acquis de l'approche politiste et d'autres objets d'étude qui conduiront à privilégier davantage les problématiques développées par le néoconstitutionnalisme. C'est ce qu'on abordera la semaine prochaine pour voir à la fois pourquoi et en même temps comment, il est possible de concevoir une articulation entre ces différentes approches. Dans la bibliographie générale que je vous ai donnée, vous avez des références de l'approche politiste et de l'approche néo-constitutionnaliste. J'ai aussi indiqué qu'il y avait un certain nombre de travaux qui cherchaient à combiner, non pas en cherchant à nier les contradictions potentielles dans les différentes conceptions, mais en mettant en évidence en quoi certaines éclairent des aspects fondamentaux du droit constitutionnel et ne peuvent pas prétendre tous les éclairer. Cette objection est aussi bien valable à l'égard de la conception politiste qu'à l'égard de la conception néo-constitutionnaliste du droit constitutionnel.

Donc la semaine prochaine, on verra comment concrètement on peut tirer parti et profit de ces différentes écoles pour analyser les problèmes de droit constitutionnel contemporain. Et ça, ce n'est pas une question académique et théorique, et très concrètement, cela veut dire : Qu'est-ce que j'utilise comme élément référence et d'analyse lorsque j'ai à traiter un sujet de droit constitutionnel ? Attendez la semaine prochaine pour voir en quoi peut consister cette conception de référence du droit constitutionnel.

1.3.3. La pluralité des approches : complémentarités et contradictions

Le 02/12/2009 [fini]

Nous allons consacrer la séance d'aujourd'hui à la fin de la présentation problématique du droit constitutionnel, et dans la deuxième partie de la séance, j'aborderai un certain nombre d'indications méthodologiques sur la manière de composer une dissertation dans le domaine du droit constitutionnel puisque, à partir de la semaine prochaine, on va basculer dans la forme du séminaire, c'est-à-dire qu'on va procéder à l'étude approfondie de la Cinquième République, mais à partir de thèmes qui pourraient être autant de sujets de concours de droit constitutionnel; et donc avec pour vous la nécessité de préparer les différents sujets qui vous seront proposés. Cela vous servira d'entraînement. Ce sera à la fois l'occasion pour vous d'approfondir les différents aspects du droit constitutionnel de la Cinquième République et simultanément, de réfléchir à la manière de construire directement une dissertation sur ce genre de sujet.

Pour conclure la présentation problématique du droit constitutionnel.

Lors des séances précédentes, nous avons vu comment se définissaient les différentes conceptions du droit constitutionnel au regard de leurs objets, de leurs méthodes, et nous avons pu constater un phénomène qui est relativement classique dans l'évolution du droit constitutionnel, à savoir qu'à chaque fois qu'une doctrine apparaît, elle se pose en s'opposant; elle se construit par le fait qu'elle critique et rejette la conception intérieurement dominante. Ainsi, la conception politiste se pose d'abord à partir d'une critique radicale du droit constitutionnel classique, de la même manière que, plus récemment, le néo-constitutionnalisme s'est défini très largement à partir d'un rejet massif de ce qu'était la conception politiste.

Ce qu'il faut bien comprendre maintenant, au stade où nous en sommes arrivés, c'est de savoir quel est le type de démarche, de connaissances, que l'on doit mobiliser pour traiter des sujets de droit constitutionnel contemporain. Il faut comprendre qu'il y a une nécessité d'avoir une conception « compréhensive » du droit constitutionnel au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une conception qui soit capable de prendre ensemble des éléments qui, aussi bien en termes de d'objets que de méthodes, ont été définis par des doctrines différentes, voire potentiellement opposées et qui chacune nous offre des instruments et des outils de compréhension pour rendre compte dans sa richesse, dans sa complexité, de ce qu'est le droit constitutionnel aujourd'hui.

Parmi les acquis essentiels du néo-constitutionnalisme et qui contribuent à faire ce qu'est le droit constitutionnel d'aujourd'hui, le premier aspect est la réintégration, parmi les thèmes centraux du droit constitutionnel, de la notion même de « Constitution ». Il est tout à fait clair que le droit constitutionnel contemporain faire référence à la lecture et surtout à l'interprétation de la Constitution de manière extrêmement importante.

Un deuxième acquis fondamental, là-aussi hérité d'une culture néo-constitutionnaliste, est le caractère essentiel de la jurisprudence dans une identité du droit constitutionnel contemporain, à la fois parce que la jurisprudence qualifie une source riche du droit constitutionnel d'aujourd'hui, et ensuite parce qu'elle nous éclaire également sur certaines modalités fondamentales du développement des Constitutions qui ne se réduisent pas aux révisions constitutionnelles formelles – qui sont d'ailleurs plus ou moins nombreuses. Si les révisions constitutionnelles sont nombreuses en France, c'est précisément parce qu'il s'agit d'ajuster le cadre constitutionnel aux conséquences des décisions prises en termes de contrôle de constitutionnalité, particulièrement de constitutionnalité des lois. En tout état de cause, il y a donc là des acquis fondamentaux hérités du néo-constitutionnalisme.

Le dernier volet essentiel est la réappropriation dans le domaine du droit constitutionnel, au travers du concept de droit fondamental, du champ très important des libertés et des droits essentiels qui, d'une certaine façon, avaient été complètement évacués, depuis déjà d'ailleurs le droit constitutionnel classique, du champ du droit constitutionnel qui était exclusivement, en tout cas essentiellement, un droit institutionnel.

Sur tous ces points, on peut dire que le néo-constitutionnalisme est un apport essentiel pour comprendre à la fois ce que sont les objets du droit constitutionnel contemporain et les méthodes d'étude qu'il requiert.

Ceci étant, et pour autant, il y a bien la nécessité, non pas de considérer qu'il y a une substitution pure et simple du néo-constitutionnalisme aux conceptions antérieures, mais de comprendre pourquoi il est nécessaire d'associer les différentes conceptions pour rendre compte dans sa complexité du droit constitutionnel contemporain.

Il y a trois ordres de considérations qui voient en réponse ce que sont les limites du néoconstitutionnalisme et qui, par là-même, requièrent dans leur analyse d'autres types de démarches, d'autres méthodes de compréhension et éventuellement aussi d'autres objets d'étude que ceux qui sont privilégiés par le néo-constitutionnalisme.

Le premier point qu'il faut mettre en exergue est d'abord le fait qu'il y a une limite à la juridictionnalisation du droit constitutionnel. On a vu à quel point le néo-constitutionnalisme a très largement été articulé sur la juridictionnalisation, sur le fait concret que désormais, le droit constitutionnel est un juge qui était apte, par des procédés juridiques, de sanctionner la transgression de la règle de droit constitutionnel.

Ce qu'on observe au vu du droit positif, aussi bien en France que dans l'ensemble des démocraties constitutionnelles, c'est le fait qu'il y a toujours des limites qui sont inhérentes à la compétence du juge constitutionnel, quel que soit par ailleurs le juge constitutionnel en question. Dans le système américain, ce sont les juges de droit commun et les juges judiciaires qui sont compétents pour se prononcer sur la constitutionnalité des actes juridiques. Dans d'autres systèmes, en Europe en particulier, c'est la Cour constitutionnelle qui va être mise en place et qui va décider les modalités de contrôle juridictionnel du droit constitutionnel. On s'aperçoit qu'il y a toujours des limites quant à ce qu'est le champ de compétence du juge constitutionnel. Ces limites tiennent d'abord au fait que, d'une manière générale, le juge constitutionnel, quel que soit son statut, a été évidemment strictement assujetti aux dispositions qui déterminent sa compétence. Ces dispositions qui déterminent sa compétence sont d'ailleurs plus ou moins larges selon les Constitutions, selon les cultures juridiques et politiques. Mais, en tout état de cause, il y a toujours des limites qui s'imposent au juge constitutionnel et par-là même qui imposent une limite à la juridictionnalisation du droit constitutionnel.

On voit bien, par exemple dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel dans les faits, qu'à de très nombreuses reprises, le Conseil constitutionnel a été amené à décliner sa compétence par rapport à des problèmes qui étaient pourtant bien d'une nature constitutionnelle, mais pour lesquels il considérait qu'aucun texte, et en particulier par la Constitution, ne lui conférait une compétence. C'est ainsi qu'on a vu, par exemple, le Conseil constitutionnel considérer que si la Constitution lui donnait compétence pour contrôler la constitutionnalité des lois votées par le Parlement, par là-même il fallait en déduire que la Constitution ne lui donnait pas compétence pour contrôler la constitutionnalité des lois adoptées par référendum. Il décline sa compétence en 1962, lorsque la question est soulevée devant elle. De la même manière, le Conseil constitutionnel considérera, là-encore en interprétant strictement sa compétence d'attributions définie par la Constitution, que si la Constitution lui donne compétence pour contrôler la constitutionnalité des lois, elle ne lui donne pas pour autant compétence pour vérifier la conformité des lois aux conventions internationales. Il y a donc récusation de sa compétence pour contrôler la conventionalité des lois ; c'est la célèbre décision IVG par laquelle le juge constitutionnel définit ses compétences, encore une fois en se référant strictement au texte.

Dans la même logique, il sera conduit plus récemment en 2003, à considérer que si les textes lui donnent compétence pour contrôler les lois organiques ou lois ordinaires, ils ne lui donnent pas pour autant compétence pour contrôler les lois constitutionnelles. C'est la manière dont, en 2003, le Conseil constitutionnel se déclare incompétent pour procéder à un contrôle juridictionnel d'une révision constitutionnelle,

Au travers de ces quelques exemples de la jurisprudence française constitutionnelle, on voit bien que le juge constitutionnel, et singulièrement en France le Conseil constitutionnel, interprète sa compétence par rapport aux textes d'attribution de compétences, et pour l'essentiel les attribution de compétence du Conseil constitutionnel portent, de façon générale, sur des textes qui émanent du Parlement sous la formes de lois (ordinaires ou organiques), sous la forme de règlements des assemblées également, sur l'intervention du Parlement pour l'autorisation éventuelle de ratification pour les traités. En revanche, il y a tout un pan considérable des décisions résultant de l'organisation constitutionnelle qui sont en dehors de sa compétence – ce qui relève d'une façon générale du pouvoir exécutif, par exemple au sens large du terme. Or, en la matière, on serait tenté de dire que les actes qui émanent du pouvoir exécutif – c'est-à-dire les actes de caractère réglementaire – sont des actes qui, certes, ne sont pas dans la compétence du Conseil constitutionnel, mais relèvent d'autres juges, à savoir que le Conseil d'État entend qu'il est compétent pour notamment juger de l'excès de pouvoir des mesures réglementaires.

Sauf que, dans la jurisprudence administrative, il y a un concept – qui est bien connu et que vous étudierez en droit administratif – qui limite le champ de compétence, cette fois, du Conseil d'État et, d'une façon générale d'ailleurs, de l'ensemble des juridictions : c'est le concept d'« acte » du gouvernement. Il y a toute une catégorie d'actes qui émanent des autorités exécutives, en tout premier lieu d'ailleurs du président de la République, qui sont des actes incontestablement de caractère constitutionnel sur le plan matériel, mais qui sont des actes injusticiables, c'est-à-dire qui ne peuvent pas relever d'un contrôle de légalité dans le cadre du recours pour excès de pouvoir, comme par exemple la décision du président de la République de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, ou par exemple la décision du président de la République de recourir au référendum. Il y a là toute une série d'actes qui sont définis dans un cadre constitutionnel et qui néanmoins ne sont pas justiciables. Il en va de même, même si c'est une décision par définition exceptionnelle, de la décision de recourir à l'article 16, par exemple à la procédure de pouvoirs exceptionnels, et on pourrait ainsi multiplier la liste.

Ces quelques exemples mettent bien en évidence le fait que, dans l'état actuel du droit français, il y a toute une série d'actes qui ont une base constitutionnelle et qui sont injusticiables au sens strict du terme, et qui par là-même assignent des limites à la juridictionnalisation du droit constitutionnel. Ce qui est remarquable, c'est que quand on établit la liste comparative en la matière, on s'aperçoit que, même là où des compétences qui sont données aux juges constitutionnels sont les plus large - parce que les textes sont très généraux, ou encore parce qu'ils sont interprétés de manière très large par le juge constitutionnel lui-même -, il y a toujours une borne que s'assigne le juge lui-même. De ce point de vue, l'exemple le plus significatif est celui de la Cour suprême des États-Unis d'Amérique. C'est un exemple significatif, d'abord parce que c'est l'histoire la plus ancienne de jurisprudence constitutionnelle : ses bases sont déjà définies dès la fin du XVIII^e siècle, donc très en avance de ce que seront beaucoup plus tard en Europe, les mécanismes de contrôle juridictionnel de constitutionnalité, donc pour l'essentiel au XX^e siècle, voir dans la deuxième moitié du XX^e siècle. De plus, quand on regarde la jurisprudence américaine, ce qui est tout à fait frappant c'est que, à partir du moment où la Cour suprême des États Unis d'Amérique, dans un célèbre arrêt Marbury contre Madison du 24 février 1803 qu'on a déjà eu l'occasion d'évoquer, a publié la règle qui pose le principe en vertu duquel la Constitution fédérale des États Unis d'Amérique étant une norme juridique suprême, il appartient à tout juge américain (les juges judiciaires, les juges ordinaires), et pas seulement à la Cour suprême, de vérifier ce qu'il en est de la constitutionnalité des actes juridiques qui sont sollicités à l'occasion d'un procès à propos duquel ils doivent trancher un différend. Par conséquent, ça ouvrit la possibilité pour le juge de contrôler la constitutionnalité des lois fédérales et bien entendu, a fortiori des lois des États fédérés, quant

⁵ Je vous renvoie au droit administratif pour avoir un recensement exhaustif de la catégorie des actes de gouvernement.

à leur conformité par rapport à la Constitution fédérale. D'une certaine façon, cet arrêt de principe défini la base du contrôle juridictionnel de constitutionnalité d'une loi. Cet arrêt comporte, sur la rédaction de John Marshall qui est alors Président de la Cour suprême et qui a rédigé au nom de la Cour l'ensemble de l'arrêt, un développement très important qui s'appelle dans le droit constitutionnel américain, « la doctrine des questions politiques ». Cette doctrine des questions politiques, qui est énoncée dans le même arrêt qui pose le principe du contrôle par tous les juges de la constitutionnalité des lois, est un arrêt qui indique qu'il y a des limites à la compétence du juge en la matière. Le juge n'est pas compétent pour trancher tous les différends constitutionnels ; il n'a pas une compétence illimitée pour trancher toutes les difficultés d'interprétation, par exemple, que peut soulever la mise en application des dispositions constitutionnelles. L'énonciation de la doctrine des questions politiques consiste à dire, et le juge Marshall en détaille les critères dans la décision, qu'il y a toute une série de domaines qui ne peuvent pas être tranchés juridiquement, quand même ce sont effectivement des difficultés d'interprétation constitutionnelle qui pourraient survenir. Ce sont des difficultés qui ne peuvent être tranchés que par des autorités proprement politiques, qui relèvent de la compétence d'interprétation du président des États Unis d'Amérique, du Congrès fédéral, mais qui, précisément parce qu'il n'y a pas de solution juridique à ce genre de problèmes, ne peuvent pas relever d'une décision juridictionnelle, ne peuvent pas relever de la compétence, pas même de la Cour suprême des États-Unis. On constate, dans un autre contexte plus ancien mais en même temps plus significatif, les conditions dans lesquelles le juge constitutionnel lui-même est amené à borner le champ de la juridictionnalisation.

Au fil de l'histoire, depuis cet arrêt du XIX^e siècle, la Cour suprême va progressivement restreindre le nombre des questions qu'elle fera entrer dans la catégorie générique des questions politiques qui ne sont pas justiciables. Mais il n'en reste pas moins que, encore aujourd'hui, il y a toute une série d'actes qui entrent dans cette catégorie. Ce sont d'une façon générale aujourd'hui, les actes qui impliquent la conduite de la politique extérieure des États-Unis de la part du Président ou du Congrès fédéral, ou les actes qui impliquent aussi la politique de défense. Dans ces domaines-là, la doctrine des questions politiques reste encore pertinente. Ça a été, en revanche, considérablement réduit pour ce qui concerne les conditions dans lesquelles le droit a encadré la vie politique intérieure. Par exemple, pendant longtemps traditionnellement, entraient dans la bête noire des questions politiques au sens de la Cour suprême les décisions relatives au découpage électoral. On sait à quel point ce sont des questions qui peuvent soulever des controverses de caractères constitutionnel et politique, avec des enjeux forts, inhérents à l'organisation des élections. Depuis relativement peu, cette question a été sortie, par la Cour suprême, des questions politiques. Par conséquent, cela en a fait une question justiciable, qui désormais peut être appréciée par les juridictions américaines.

Néanmoins, on voit bien qu'il y a tout de même à un champ incompressible de questions politiques auquel est lié le champ de la juridictionnalisation. Quel que soit les cadres jurisprudentiels particuliers, on s'aperçoit qu'il y a toujours un certain nombre de problèmes constitutionnels qui ne sont pas justiciables au sens strict du terme. Autrement dit, il y a des domaines du droit constitutionnel plus ou moins importants, pour une fois seulement des organismes de culture politique nationale et de culture juridique en même temps, qui ne peuvent pas relever d'un juge. Par là-même, cela assigne des bornes à la juridictionnalisation du droit constitutionnel.

Le deuxième ordre de considérations indique qu'il y a un lien incontournable entre les dimensions juridiques et les dimensions proprement politiques dans le développement de l'activité juridictionnelle elle-même. Non seulement l'activité juridictionnelle ne peut pas traiter de tous les problèmes constitutionnels (première observation), mais là où elle se reconnaît compétente, quand on regarde la manière dont intervient cette activité juridictionnelle, on s'aperçoit qu'elle a toujours une certaine dimension politique incontournable (deuxième observation).

Si on regarde comment, par quel biais, s'opère la politisation, même si elle n'est que partielle, même si elle n'est que relative, de l'activité juridictionnelle elle-même, qu'on a par hy-

pothèse fondée dans des domaines de questions justiciables; la première observation qu'on peut faire, c'est que dans cette activité, notamment contrôle de constitutionnalité des lois, il y a une politisation qui se situe en amont et en aval de l'intervention du contrôle juridictionnel de constitutionnalité.

Les politisations en amont sont relatives notamment à ce que peuvent être les modalités de déclenchement du contrôle de constitutionnalité, et plus précisément encore, des modalités par lesquelles s'opère la saisine de la juridiction compétente qui va mettre ensuite en action le contrôle juridictionnel de constitutionnalité des lois.

Si nous regardons l'exemple français, il est d'autant plus significatif qu'il y a eu une évolution dans le sens de l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel. À l'origine, cette saisine était réservée à quatre autorités : le Président de la République, le Premier ministre et les deux présidents des assemblées. Puis il y a eu la grande révision constitutionnelle de 1974, modeste dans son énoncé, mais lourde de conséquences quant au développement du contrôle juridictionnel de constitutionnalité, qui est l'ouverture de la saisine à 60 parlementaires, 60 sénateurs ou 60 députés ayant désormais la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel pour lui demander de contrôler la constitutionnalité d'une loi qui a été votée par le Parlement. Cet élément est absolument décisif dans le développement du contrôle de constitutionnalité des lois en France. On peut dire qu'il y a un avant et un après 1974, dans la mesure où avant 1974, les décisions étaient rares, tout simplement parce que les saisines elles-mêmes étaient très rares compte-tenu de ce qu'étaient à la fois le petit nombre de ceux qui avaient compétence pour le faire et du fait que leur homogénéité politique et l'ampleur, d'une certaine façon, faisait qu'il pouvait y avoir une volonté délibérée de ne pas saisir, même lorsque éventuellement un problème constitutionnel pouvait se poser. Ca change complètement avec la révision de 1974 où, compte-tenu de ce qu'est la très grande fréquence des saisines par les parlementaires, il y a désormais un très grand nombre de décisions du Conseil constitutionnel chaque année. On peut dire que la plupart, sinon la totalité des grandes lois qui sont votées par le Parlement sont soumises au contrôle de constitutionnalité. On est donc dans un mécanisme de juridictionnalisation.

Ceci étant, quand on a étendu à soixante parlementaires la faculté de saisine, on a accru à la fois les possibilités juridiques de juridictionnalisation, mais en même temps on a totalement inscrit ce contrôle dans un mécanisme de politisation. Lorsque soixante parlementaires, députés ou sénateurs, de l'opposition de façon très massive, saisissent le Conseil constitutionnel, c'est moins par le désir absolument forcené de protéger l'État de droit en France – même si ça n'est pas totalement exempt d'organisation – que par l'objectif politique évident de faire entraver une loi qui a été voulue par l'exécutif et la majorité parlementaire à régler soir que s'il y a déclaration d'inconstitutionnalité, il y aura tout simplement interdiction de publication du texte qui a été voulu par la majorité, voté par le Parlement, le plus souvent sur l'initiative politique sinon juridique du Président de la République et du gouvernement.

On a là l'illustration de ce que peut être l'association d'un procédé qui étend la juridictionnalisation dans le droit constitutionnel, avec un mécanisme évidemment éminemment politique, qui relève des modalités par lesquelles la saisine est déclenchée, c'est-à-dire des mécanismes par lesquels s'opère le déclenchement du processus de contrôle.

Au-delà de ces mécanismes de politisation en amont, en quelque sorte, qu'est-ce qui permet de déclencher le contrôle juridictionnel ? Il y a aussi des mécanismes de politisation en aval. Là encore, prenons à titre d'illustration ce qu'il se passe en France – mais on trouvera des illustrations comparables dans des droits constitutionnels étrangers. Lorsque le juge constitutionnel, encore une fois quel que soit son statut, s'est prononcé pour déclarer l'inconstitutionnalité en tout ou partie d'une loi, on voit bien que, à ce moment-là, advient à nouveau un moment politique dans la façon de l'interpréter ou de tirer les conséquences plus exactement de la décision.

Juridiquement, la Constitution peut dire que, par exemple en France, concernant les décisions qui sont prises par le Conseil constitutionnel prononçant l'inconstitutionnalité totale ou partielle d'une loi, l'autorité absolue de chose jugée fait que la décision s'impose à toutes les

autorités juridictionnelles ou politiques, aussi bien l'exécutif que le législatif-parlementaire. Mais quant au point de savoir quelles sont les conséquences qui vont être tirées de la décision d'inconstitutionnalité, il y a un problème qui est éminemment politique, même s'il va déboucher sur le recours éventuel à des procédures juridiquement organisées. Il s'agit de savoir qu'elle est la conséquence qui est tiré de la décision d'inconstitutionnalité d'une loi. Est-ce que les autorités politiques prennent acte de cette décision et s'en tiennent là ? Auquel cas, le texte était évacué de la possibilité d'être inquiété dans l'ordre juridique. Ou bien, est-ce que pour des raisons politiques, à raison de son importance, de l'intérêt qu'y trouvent les autorités politiques en question, ils ne vont pas mettre en œuvre une procédure certes juridiquement organisée, mais qui correspond à la volonté de surmonter la jurisprudence constitutionnelle ? Ce procédé-là, c'est ce qu'on appelle juridiquement la « validation constitutionnelle ». C'est la possibilité pour les autorités politiques, pour surmonter une jurisprudence qui a entraîné l'inconstitutionnalité d'une loi, de déclencher un processus de révision constitutionnelle qui aura pour finalité de permettre de surmonter la jurisprudence en adaptant la Constitution de telle sorte que le même texte soit ensuite rendu compatible avec la Constitution - le même texte pouvant être d'ailleurs une loi, pouvant être également un traité lorsque, à l'occasion du contrôle de compatibilité d'un engagement international de la France avec la Constitution française, le Conseil constitutionnel a été amené à considérer que ce traité comportait en partie des dispositions contraires à la Constitution. La conséquence qui est tirée de cette décision relève d'une décision éminemment politique. Est-ce que les autorités politiques déduisent de cette jurisprudence, puisque le traité en question est contraire à la Constitution, que la France renonce a cherché à le ratifier ? On peut citer d'ailleurs à l'exemple, lorsque le Conseil constitutionnel a considéré que la Charte des langues régionales en Europe était contraire à la Constitution française, la décision a été prise par le gouvernement de ne plus chercher à ratifier ce texte, et donc la France n'a pas été engagée par cette charte.

L'hypothèse la plus fréquente, mais là-encore, ça résulte d'un arbitrage politique préalable, a consisté à dire que, pour permettre la ratification du traité dont des dispositions ont été déclarées contraire à la Constitution, il y aura lieu de procéder à une révision constitutionnelle, et dès lors que cette révision constitutionnelle est adoptée, le traité qui antérieurement était incompatible avec l'ordre constitutionnel français, devient compatible. C'est un mécanisme qui a été régulièrement utilisé, par exemple pour permettre la ratification par la France de toute une série d'engagements dans le cadre du droit communautaire, du droit européen, pour permettre à la France, par exemple, de ratifier le traité de Maastricht, le traité d'Amsterdam ou encore le traité de Lisbonne.

Par conséquent, en amont de la décision politique, il y a bien une décision juridique – juridictionnelle en l'espèce – qui définit une situation d'inconstitutionnalité. Mais le bien de savoir quelle est la conséquence qui en est tirée, passe par ce moment de décision fondamentalement politique. Quelles sont les conséquences qui en sont tirées ? Est-ce que le texte est définitivement écarté ; ou bien est-ce que, par le biais de la validation constitutionnelle, on va ajuster l'ordre constitutionnel de telle sorte que le même texte (loi ou décret) puisse ensuite entrer dans l'ordre juridique français ?

Il y a donc des mécanismes de politisation en amont et en aval qui sont juridiquement organisés, puisque ce sont des procédures qui définissent la saisine, et ce sont également des procédures qui définissent les conditions par lesquelles il est possible de procéder à une validation constitutionnelle. Il n'en reste pas moins qu'à chaque fois, il y a un moment de décision politique et une dimension politique dans ces décisions. Plus encore, lorsqu'on réfléchit sur l'interprétation constitutionnelle à laquelle se livre le juge (analyse du mécanisme d'interprétation constitutionnelle), alors cette fois non plus en amont ni en aval mais au cœur même du processus par lequel le juge constitutionnel va être amené à se prononcer sur la constitutionnalité ou l'éventuelle inconstitutionnalité d'une norme juridique (une loi en particulier), là-encore on s'aperçoit qu'on a affaire tout à la fois à un mécanisme de caractère tant juridique que politique. Il y a un caractère juridique, puisqu'il est dans l'ordre de compétence d'un juge d'interpréter les textes qu'il doit mettre en application, et donc il en va de même

lorsqu'il s'agit d'interpréter la Constitution, par exemple dans le cadre du contrôle de constitutionnalité des lois.

Cependant, lorsqu'on s'interroge sur ce qu'est l'interprétation constitutionnelle à laquelle procède le juge constitutionnel, il faut prendre en compte les apports qui ont été développés récemment par la théorie du droit, et qui portent sur le développement de ce qu'on appelle la « théorie réaliste de l'interprétation ». C'est notamment un thème qui a été beaucoup développé par un constitutionnaliste français, Michel TROPER, dans un ouvrage qui s'intitule Pour une théorie juridique de l'État, paru en France en 1994. Ce qui est mis en évidence dans cette analyse de l'interprétation réaliste, de cette théorie réaliste de l'interprétation, c'est de se demander au fond, quelles sont les considérations qui vont conduire le juge à adopter tel type d'interprétation plutôt que telle autre, par exemple, dans le cadre du contrôle de constitutionnalité des lois. Ici, le juge intervient dans toute une série de contraintes : les contraintes qui résultent du texte constitutionnel lui-même, qui ne donnent pas la compétence universelle pour statuer sur les problèmes constitutionnels ; mais aussi des contraintes qui tiennent au fait que le juge, encore une fois quel que soit son statut, est inséré dans toute un réseau de relations avec les autres pouvoirs, et que dans la manière dont il va être conduit à interpréter de telle ou telle direction le texte constitutionnel, il est amené à prendre en considération l'ensemble des réseaux de pouvoir dans lesquels il se situe, par exemple la nécessité de prendre en considération la situation et la jurisprudence éventuelle des autres juridictions qui sont appelées à connaître de la matière constitutionnelle.

C'est un problème qui ne se pose pas pour la Cour suprême des États-Unis dans le système américain, parce que la Cour suprême unifie sous son autorité toutes les branches de droit : donc elle assume la fonction qui, en France, reviendrait à la fois au Conseil constitutionnel, au Conseil d'État, à la Cour de cassation. Si on regarde le système français, nous avons trois ordres juridictionnels différents: le Conseil constitutionnel, d'une certaine façon, est un ordre juridictionnel en soi, puis il y a l'ordre judiciaire avec la Cour de Cassation, puis il y a l'ordre administratif avec sa Cour suprême qui s'appelle le Conseil d'État. Les conditions lesquelles le juge constitutionnel - et encore une fois, c'est le plus souvent le Conseil constitutionnel, mais ce peut être aussi la Cour de cassation, ce peut être aussi le Conseil d'État, pour les affaires qui rentrent dans leur ordre de compétences - est obligé, lorsqu'il est amené à interpréter la Constitution, de prendre en considération la manière dont se définissent les jurisprudences d'autres cours suprême. Cette prise en considération va devenir déterminante pour indiquer la limite d'une activité purement juridique dans l'interprétation de la Constitution. Il y a la nécessité pour les autorités, pour ces juges constitutionnels, de prendre en considération leurs rapports aux autres pouvoirs politiques - exécutif, parlementaire - voire éventuellement de reprendre en considération les rapports à l'opinion publique. Les conditions dans lesquelles l'interprétation qu'ils vont proposer, de laquelle ils vont réduire par exemple une décision de conformité ou de non-conformité à la Constitution, vont évidemment avoir un écho à l'intérieur de l'opinion publique et à l'intérieur de la classe politique. C'est un élément qui ne peut pas être totalement abstrait des conditions dans lesquelles s'opère l'interprétation de la Constitution. De ce point de vue, quand on regarde concrètement ce qu'il s'est passé, pour prendre deux exemples significatifs : dans l'histoire constitutionnelle américaine, c'est la source la plus riche d'enseignements, et dans l'histoire constitutionnelle française c'est ramassé dans le temps et tout aussi riche d'enseignements en ce qui concerne justement une interprétation constitutionnelle et sa dimension intrinsèquement politique.

Quand on regarde l'histoire de la jurisprudence de la Cour suprême aux États-Unis, la doctrine américaine juridique constitutionnelle a été amenée à considérer qu'il y avait véritablement une, ou plus exactement au fil du temps, des politiques jurisprudentielles, qui étaient développées par la Cour suprême des États Unis. Il est entendu que la politique de la Cour suprême ne se définit pas dans les mêmes termes qu'une politique présidentielle ou une politique du Congrès. La politique du Président ou la politique du Congrès peut être définie sur des bases idéologiques, sur les bases de pure opportunité politique, alors que la Cour suprême a toujours la nécessité de motiver sa décision à partir de considérants ayant un caractère juri-

dique. Ceci étant, quand on regarde la façon dont va se définir la politique de la Cour suprême, on s'aperçoit – et l'observation est valable au concours du juge constitutionnel – qu'il y a des options entre différents types de politiques jurisprudentielles possibles qui vont d'ailleurs varier au fil du temps, de l'Histoire. La Cour suprême des États-Unis n'a pas toujours développé le même type de politique jurisprudentielle selon les époques, et la doctrine constitutionnelle a caractérisé, au fond, ce choix de politique jurisprudentielle comme se situant sur un axe avec deux bornes aux extrémités de cet axe, entre ce que la doctrine américaine appelle le « judicial restraint » d'une part, et le « judicial activism » d'autre part, ce qui est généralement traduit en français par les concepts de « réserve/retenue judiciaire » et « activisme judiciaire ». Ces concepts définissent les deux pôles sur l'axe sur lequel on pourrait ordonner les différentes politiques jurisprudentielles qui ont été développées par la Cour suprême. On pourrait tout aussi bien placer sur cet axe, la manière dont se sont développées les jurisprudences des cours constitutionnelles européennes (par exemple).

En quoi consistent ces deux types de politique jurisprudentielle? La politique de réserve est la politique dans laquelle la Cour suprême des États Unis adopte un contrôle, mesuré, c'est à dire qu'elle respecte le plus possible la marge d'initiatives qui est laissée au législateur. Elle se contente, en quelque sorte, d'une surveillance très générale des protections de la Constitution américaine, mais sans trop entrer dans les détails, sans trop solliciter l'interprétation du texte constitutionnel, de telle sorte que ça permette au législateur, donc aux États unis, au congrès fédéral souvent sous inspiration présidentielle, de pouvoir avoir une marge d'action dans l'évolution de la législation qui ne se heurte pas aux bornes du contrôle juridictionnel de constitutionnalité. C'est évidemment le type de jurisprudence qui, en général, est le moins susceptible de créer des conflits au sein de la classe politique ou de soulever des émotions très fortes au sein de l'opinion.

À l'autre pôle, il y a l'activisme judiciaire, qui correspond à l'attitude dans laquelle, cette fois, le juge constitutionnel – en l'espèce la Cour suprême des États-Unis – va presque systématiquement accorder la prééminence à la Constitution fédérale par rapport à la législation et donc, d'une certaine façon, en interprétant de manière très extensive la Constitution, en définissant donc les interprétations qui sollicitent le texte, voire qui mettent à jour des implicites. Il y a, dans ce cas-là, la volonté de très fortement encadrer la marge d'action du législateur, au nom justement d'une interprétation particulièrement extensive des normes qui sont censées être causées par la Constitution et qui en réalité résultent, à beaucoup d'égards, des choix interprétatifs qui sont proposés et imposés par la Cour suprême des États Unis. On est évidemment dans un cas de figure dans lequel, en restreignant la marge de manœuvre du législateur, par là-même ça veut dire en entrant en contradiction avec ce qu'a été la volonté de la majorité du corps électoral qui a contribué à définir la composition du Sénat et de la Chambre des représentants (les deux chambres législatives du Congrès fédéral américain), et donc évidemment, les possibilités de se compromettre devant l'opinion publique sont beaucoup plus importants.

Il y a la mise en évidence du fait qu'il y a bien, des lors qu'on opère une synthèse à un moment déterminé des choix jurisprudentiels, des alternatives entre ces choix, c'est-à-dire entre la réserve judiciaire d'une part, et l'activisme judiciaire d'autre part, étant entendu que cela constitue deux archétypes (deux types-idéaux) et que la plupart des décisions se situent en général dans une position intermédiaire qui n'est pas systématiquement l'illustration de l'un de ces deux pôles. Ça met en évidence le fait que, dans le travail d'interprétation jurisprudentielle, il y a bien des choix de politique jurisprudentielle qui sont définis au fil du temps et qui d'ailleurs peuvent évoluer, notamment en fonction de ce qu'est la composition de la Cour suprême. Il y a surtout le fait que la nature même de l'interprétation constitutionnelle est une nature qui comporte nécessairement une marge incompressible d'appréciation politique.

De ce point de vue, il faut revenir à un autre grand arrêt de la Cour suprême, toujours d'ailleurs pris par la Cour présidée par le juge Marshall, qui joue un très grand rôle dans la définition de la doctrine constitutionnelle de la Cour suprême, et qui fait toujours encore réfé-

rence dans le droit américain aujourd'hui : c'est l'arrêt "McCulloch contre Maryland" de 1819⁶. Ce qui est important dans cet arrêt, c'est le fait que le juge Marshall, encore une fois rédigeant l'opinion de la Cour (l'opinion majoritaire) indique que le fait que l'interprétation constitutionnelle ne doit pas être confondue avec une interprétation législative. Il explique pourquoi la Cour suprême des États-Unis, lorsqu'elle interprète la Constitution, doit prendre acte du fait que c'est un texte-clé d'une autre nature que les textes de loi auquel la Cour suprême a consacré de nombreuses décisions - puisqu'elle est aussi compétente pour apprécier la régularité juridiques de de tous les textes, et pas simplement des lois fédérales, par rapport à la Constitution fédérale. La notion développée par le juge John Marshall au travers du concept d'interprétation constitutionnelle, consiste à dire ce qui différencie fondamentalement la Constitution par rapport à la loi. C'est le fait que d'abord, c'est un texte qui est beaucoup moins détaillé; il ne peut que poser des principes très généraux. La Constitution n'est pas un code juridique comme peut l'être un code pénal, un code civil, qui vont rentrer vraiment dans le détail de la définition d'une situation. La deuxième observation qui, selon Marshall, singularise la Constitution, c'est le fait que, à la différence des lois qui sont des textes relativement sujets à modification, au gré notamment de l'alternance des majorités politiques au sein des assemblées législatives ; la Constitution est prévue pour une durée potentiellement illimitée dans le temps. À ce titre, les Américains sont très attachés à l'idée qu'ils n'ont eu qu'une Constitution depuis l'origine, même si celle qui est appliquée aujourd'hui est évidemment singulièrement infléchie par l'interprétation contemporaine qui en est donnée. Mais en tout état de cause, l'observation reste valable d'une manière générale, pour considérer que la Constitution a vocation, dès lors qu'il y a une stabilisation politique, à s'appliquer sur la longue durée et que, par conséquent, elle est amenée à s'appliquer face à des conditions sociales qui peuvent être conséquentes. La décision qui est déduite par Marshall, est la décision qui consiste à dire que, dans l'interprétation constitutionnelle, le juge doit être attentif à la nécessité de permettre à la Constitution d'apporter des réponses adéquates avec ce que sont les problèmes qui adviennent au regard de l'évolution de la société.

Cette décision, elle portait concrètement sur la question suivante, à savoir le fait qu'une loi fédérale avait décidé de créer une banque centrale fédérale américaine. Cette loi avait été contestée au motif qu'elle serait inconstitutionnelle, parce qu'aucune disposition de la Constitution fédérale ne prévoyait ces institutions, et ne prévoyait pas même la possibilité de créer une banque centrale fédérale. La motivation consistait à dire que cette loi était contraire à la Constitution puisqu'elle aboutissait à créer une nouvelle institution au sein du pouvoir fédéral qui n'était pas prévue par la Constitution fédérale. N'oublions pas qu'on est ici dans le cadre d'un État fédéral dans lequel, évidemment, les États fédérés veillent jalousement à préserver leur propre marge de compétences.

En application de la théorie de l'interprétation constitutionnelle, le raisonnement suivi par Marshall et la Cour est le suivant : effectivement, la Constitution fédérale, ne prévoit pas l'existence de cette institution ; ceci étant, quand on réfléchit non pas seulement sur la lettre constitutionnelle, mais sur l'esprit de la Constitution américaine, il faut en déduire que celleci, implicitement, confère aux autorités constitutionnelles qui sont définies par elle, les moyens de mettre en œuvre leur politique, de mettre en application des compétences qui leur sont reconnues. D'où il est déduit que, même si la Banque centrale n'est pas une institution qui est formellement prévue par la Constitution, il est dans la logique et dans l'esprit de la Constitution de permettre au pouvoir fédéral, à une loi fédérale, de créer une banque centrale, parce que c'est conforme, notamment à ce qui a été la volonté initiale dans la naissance même des États-Unis d'Amérique, de créer un marché unique et une monnaie unique sur l'ensemble du territoire américain. On voit au travers de cet exemple, ce que signifie l'interprétation

_

⁶ L'affaire découle d'un différend entre l'État du Maryland et la Banque Fédérale des États-Unis. La Cour suprême, dirigée par Marshall, a jugé que la Constitution accordait au gouvernement fédéral des pouvoirs implicites et qu'un État ne pouvait pas réglementer le pouvoir du gouvernement fédéral.

constitutionnelle ; c'est le fait que, pour le coup, le juge constitutionnel n'est pas simplement, pour reprendre la vieille formule de Montesquieu, « la bouche de la Constitution » ⁷.

Dans le travail d'interprétation constitutionnelle, à partir du moment où le juge commence à se référer à la notion « d'esprit de la Constitution » et non plus simplement à la lettre, on est dans un domaine de marge d'interprétation pour répondre à la question : Qu'estce qui est en adéquation par rapport à l'état de la société au regard de ce qu'est la permanence de la norme constitutionnelle ? Il y a une marge d'interprétation, de façon incompressible, des politiques.

Le deuxième exemple, cette fois tiré de l'histoire constitutionnelle française contemporaine, est qu'il est très intéressant de s'interroger sur la question suivante : Pourquoi est-ce que le Conseil constitutionnel n'a pas contrôlé la constitutionnalité des lois au regard du préambule de la Constitution avant 1971 ? Simultanément, pourquoi en 1971le Conseil constitutionnel décide-t-il que, quand il contrôle la constitutionnalité des lois, il ne vérifie pas simplement le fait que la loi doit être conforme aux articles de la Constitution - qui, pour l'essentiel, définissent les conditions de procédures et de compétences par lesquelles un texte de loi peut être adopté -, mais que le Conseil constitutionnel est compétent pour vérifier si, dans son contenu même, il ne porte pas atteintes aux dispositions prévues par le préambule, c'est-à-dire fondamentalement aux renvois qui sont faits à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, au Préambule de 1946, aux principes fondamentaux reconnus par les lois de la République d'une façon générale, des normes constitutionnelles qui, elles, ne visent pas les procédures ou des compétences, mais qui visent l'affirmation des droits fondamentaux ? Il y a une interrogation sur pourquoi il faut attendre 1971 pour qu'advienne ce contrôle, alors qu'aucune disposition de la Constitution interdisait au Conseil constitutionnel de se référer au Préambule lorsqu'il contrôlait la constitutionnalité des lois ; contrairement à ce qu'avait été la prohibition en 1946, c'est-à-dire l'interdiction qui était faite au Comité constitutionnel. Lorsqu'il vérifiait la compatibilité ou l'incompatibilité entre une loi et la Constitution, il était bien précisé qu'il ne pouvait se référer qu'aux articles de la Constitution, à l'exclusion des termes. Cette exclusion n'apparaît plus en 1958, et néanmoins jusqu'en 1971, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune référence qui y est faite. Il y a deux éléments intéressants à évoquer, les comportements des deux premiers présidents du Conseil constitutionnel. Le premier, Léon Noël – gaulliste convaincu qui d'ailleurs avait été nommé sans grande qualification juridique à la tête du Conseil constitutionnel pour veiller que politiquement, l'institution répondait à ce pourquoi elle avait été créée, c'est-à-dire essentiellement veiller à ce que le Parlement ne sorte pas des nouvelles limitations qui lui étaient imposées par la Constitution - est allé voir le général de Gaulle. Il avait le sentiment, comme président du Conseil constitutionnel, que l'institution qu'il présidait avait tout de même une marge de compétence trop limitée par rapport à la Constitution. Il avait demandé à de Gaulle la possibilité de prévoir que pour l'avenir, le Conseil constitutionnel soit le gardien de la Constitution, sans avoir cette stricte limitation inhérente à sa compétence d'attribution relativement étroite. La réponse du général de Gaulle a été de dire : « Il n'en est pas question », tout simplement parce qu'en vertu de l'article 5 de la Constitution, ce n'est pas le Conseil constitutionnel qui est le gardien de la Constitution, c'est le Président de la République. Le Président de la République veille au respect de la Constitution. C'est une des missions confiées par la Constitution au Président de la République. De Gaulle considérait donc comme irrecevable la demande d'envisager d'inscrire éventuellement dans des textes, la possibilité d'élargir la compétence du Conseil constitutionnel à la protection de l'ensemble de la Constitution, parce qu'il considérait que c'était une mission qui revenait d'abord, non pas à une juridiction, mais à une autorité éminemment politique, à savoir le Président de la République.

Quand on regarde pourquoi ça change en 1971, on a une réponse qui est explicitement définie dans les mémoires de celui qui, à l'époque, était le deuxième Président du Conseil constitutionnel (celui qui avait succédé à Léon Noël), à savoir Gaston Palewski, autre gaulliste

-

 $^{^{7}}$ Montesquieu parlait de la « bouche de la loi » pour qualifier ce qu'était la fonction judiciaire.

convaincu. Celui-ci répond à la question de savoir pourquoi est-ce que le Conseil constitutionnel n'a pas contrôlé la constitutionnalité des lois au titre du préambule avant 1971 et pourquoi il le fait en 1971. Gaston Palewski dit qu'il est vrai qu'à l'époque (il parle d'avant 1971), on a souvent reproché aux membres du Conseil constitutionnel d'être des béni-oui-oui, entendu par-là de ne pas adopter une jurisprudence très audacieuse qui soit susceptible de fâcher le chef de l'État. En 1971, il préside le Conseil constitutionnel qui, dans sa décision de principe, pose cette fois clairement la possibilité de contrôler la constitutionnalité des lois, non par référence aux articles de la Constitution, mais par référence au Préambule. Voilà l'explication que donne Gaston Palewski de la non-intervention antérieure du Conseil constitutionnel. Comme il l'explique dans cet extrait de ses *Mémoires d'action*, l'occasion ne pouvait se présenter qu'après le départ de de Gaulle (pour rappel, c'est le président du Conseil constitutionnel qui parle) : « En effet, il me semblait absurde d'expliquer à l'auteur de la Constitution de quelle manière celle-ci devait être appliquée. » On a là une bonne illustration de ce qu'est une interprétation réaliste, à savoir de la manière dont une juridiction est amenée à définir sa jurisprudence.

Pourquoi pas de contrôle de constitutionnalité par référence au préambule avant 1971 ? Parce que c'était de Gaulle qui était Président de la république et, comme dit Gaston Palewski, il n'était pas question d'interpréter la Constitution par rapport à celui qui en était l'auteur. En revanche, en 1971, l'objection tombe. C'est Georges Pompidou qui est Président de la République et par conséquent, compte tenu de ce qu'est la relation telle qu'interprétée sur les bases politiques, le Conseil constitutionnel – dans ce nouveau contexte, au regard de ce qu'est le réseau de pouvoir dans lequel il s'inscrit – considère que désormais, il est légitimé pour étendre le contrôle de constitutionnalité des lois en utilisant comme base de référence, pas seulement les articles constitutionnels, mais le préambule.

Voilà des éléments qui illustrent le fait que dans l'activité d'interprétation constitutionnelle, qui est au cœur de l'activité juridictionnelle, Il y a évidemment des dimensions tout à fait juridiques – l'exigence notamment de motiver juridiquement la décision, l'exigence de pouvoir éventuellement motiver juridiquement un revirement de jurisprudence par rapport à jurisprudence antérieure. Il n'en reste pas moins que ce qui conduit la politique jurisprudentielle n'est pas étranger au fait que le juge constitutionnel est dans un ensemble de réseaux d'interprétations et de pouvoirs: il y a l'interprétation des autres juridictions, il y a l'interprétation des autres acteurs politiques, il y a l'interprétation des réactions qui peuvent venir de la part de l'opinion publique par rapport à une réorientation de la jurisprudence. Tous ces éléments entrent en composition pour voir, parmi les choix interprétatifs possibles, ce qui va orienter l'interprétation dans un sens ou dans un autre.

Il ne faut pas en conclure pour autant que les politiques jurisprudentielles se définissent de la même manière que les politiques gouvernementales ou les politiques parlementaires. Ce n'est évidemment pas le cas, ne serait-ce que parce que l'exigence de motivation juridique fait que, même si en dernière instance, il y a bien des considérations politiques qui sont présentes en orientation de la jurisprudence, il y a la nécessité constamment d'avoir à la justifier par une motivation de caractère juridique. Cela pèse constamment sur le travail des juridictions.

En tout état de cause, on comprend pourquoi, à partir de cette interprétation réaliste ou de cette théorie réaliste de l'interprétation, plus exactement du droit, on voit pourquoi Michel Troper est amené à conclure son analyse par l'idée suivante : il dit que « la séparation de la science du droit constitutionnel et de la sociologie politique » ne se justifie pas, car l'étude de la Constitution ne saurait relever d'une science purement normative. Ette observation n'émane pas d'un politologue, mais d'un juriste constitutionnel qui, à partir de la théorie du droit et de l'analyse de l'interprétation juridique, est conduit à constater que cette interpréta-

_

⁸ Plus exactement : « La séparation de la science du Droit constitutionnel et de la sociologie politique, insurmontable si elle est conçue comme un aspect de la distinction du *sein* et du *sollen*, ne se justifie plus si la constitution est un fait. »

tion de la Constitution ne peut pas être étrangère, sans y être pour autant réductible, à l'univers politique.

Il reste enfin un dernier élément à prendre en considération, qui là-encore assigne des bornes aux thèses du néo-constitutionnalisme. Ces bornes tiennent au fait qu'il y a une dimension de droits politiques incompressibles en droit constitutionnel qui n'est pas simplement le fait que la jurisprudence est trop jeune et n'a pas encore été suffisamment développée dans ce qui était la perspective de long terme de Louis FAVOREU - selon lui, on est dans un processus de dépolitisation progressive de l'ensemble du droit constitutionnel, qui tend vers un horizon de dépolitisation intégrale. Cette analyse se heurta à un dernier aspect qui est fondamental quant à ce qu'est fondamentalement l'un des aspects (pas le seul) du droit constitutionnel, qui est justement sa composante de droit politique incompressible. Elle tient d'abord au fait qu'il y a un statut qui n'est pas du tout pris en considération par les juges constitutionnels, à savoir l'existence de normes constitutionnelles non-écrites. Fondamentalement, la jurisprudence constitutionnelle se développe à partir de l'interprétation constitutionnelle du texte constitutionnel. Même si ce concept est entendu de manière large, on voit bien dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel que ce n'est pas simplement le texte adopté en 1948, plus ou moins révisé par la suite, mais c'est la totalité des normes qui sont identifiées dans ce qu'il est convenu d'appeler le « bloc de constitutionnalité », dans toutes les normes auxquelles le Conseil constitutionnel reconnaît une valeur constitutionnelle au fil de sa jurisprudence, notamment dans la façon dont il va exister. Il y a une place croissante des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République qui sont des normes à valeur constitutionnelle et qui sont dégagées par la présidence du Conseil constitutionnel. Le néo-constitutionnalisme, justement parce qu'il est articulé d'abord sur la juridictionnalisation, donc sur l'interprétation par le juge de la norme constitutionnelle, ne prend pas en considération le fait que, dans le droit constitutionnel contemporain, on s'aperçoit qu'il y a un corps de règles très important, qui est un corps de règles non-écrites, qui gère la matière constitutionnelle et qui ne relève pas de la compétence du juge, précisément parce que le juge ne prend en considération, même s'il peut interpréter cette notion de manière très large, que les normes écrites de droit constitutionnel. Ceci est vrai dans l'ensemble des jurisprudences constitutionnelles; ce n'est pas propre à la France. Or, quand on regarde ce qu'il en est des règles qui organisent la matière constitutionnelle, on est amené à constater que finalement, dans les deux grands chefs de compétence constitutionnelle – que sont d'une part l'organisation des pouvoirs, et d'autre part les droits fondamentaux -, on voit bien comment se développe de manière intense la jurisprudence constitutionnelle sur la garantie des droits fondamentaux. C'est un domaine dans lequel, effectivement la jurisprudence du Conseil constitutionnel - mais on pourrait faire une analyse comparable auprès de la Cour suprême américaine et des autres cours constitutionnelles européennes - est particulièrement intense, en développement constant. Il y a un autre domaine qui relève lui-aussi, par excellence, de la matière constitutionnelle, c'est tout ce qui touche aux modalités par lesquelles se trouve exprimée la souveraineté nationale, tout ce qui touche aux conditions dans lesquelles s'opère l'agencement des rapports entre les pouvoirs publics constitutionnels. On s'aperçoit alors que c'est un domaine, d'abord, dans lequel la jurisprudence constitutionnelle est moins volumineuse, que ça n'est pas pour la garantie des droits. On se trouve davantage dans un domaine qui relève de la réserve judiciaire au sens américain du terme là où, au contraire, l'activisme judiciaire prévaut dans le domaine de la garantie des droits, et c'est surtout le fait qu'on est dans un domaine dans lequel il y a des règles contraignantes pour les acteurs politiques qui ne sont pas écrites. À ce sujet, en France, il revient notamment à Pierre AVRIL d'avoir mis particulièrement en évidence des conventions de la Constitution, c'est-à-dire le fait qu'il y a toute une série de règles qui régissent la matière constitutionnelle, mais principalement dans le fait que la Constitution n'est pas seulement une charte des libertés, mais c'est aussi un instrument de gouvernement. Sur ce deuxième volet de la Constitution comme instrument de gouvernement, on s'aperçoit qu'il y a un nombre important de règles qui ont une force contraignante pour les acteurs politiques et qui sont considérés, pendant une période parfois très longue, comme ayant une force obligatoire, quand bien

même parfois ces règles sont-elles non seulement extérieures, mais parfois contradictoires par rapport aux règles qui figurent dans le texte constitutionnel proprement dit. Il s'agit là de règles qui ne sont pas écrites. Il s'agit là de règles qui n'acquièrent leur force obligatoire qu'en raison du fait qu'elles sont fondées sur un accord entre les interprètes politiques de la Constitution. Ce sont des questions non justiciables. En dehors du cas particulier des systèmes de Common Law britannique (mais pas dans les systèmes de droit écrit avec une Constitution écrite, comme aux États Unis ou dans les pays d'Europe continentale), le juge constitutionnel ne statue jamais par rapport aux conventions de la Constitution. En revanche, ce sont des règles qui jouent un rôle très important dans la structuration de la répartition des compétences, des pouvoirs, des modalités d'interprétation des dispositions des Constitutions qui concernent le volet « Constitution », non pas comme garantie de la Charte des droits, mais comme instrument de gouverner. On est alors amené à considérer que, en dépit du développement considérable de la jurisprudence constitutionnelle – et donc de de la juridictionnalisation du droit constitutionnel -, il y a une très forte permanence de l'existence de règles constitutionnelles non-écrites ayant une force obligatoire et qui, très largement, en dehors du texte constitutionnel voire contre les dispositions formelles de la Constitution, vont régir les rapports entre les pouvoirs publics, vont définir les répartition des compétences. C'est pour rendre compte de ce phénomène que Pierre Avril à introduit dans l'analyse qu'on fait du droit constitutionnel français dans le droit constitutionnel français, la notion née dans l'univers juridique anglo-saxon, de « conventions de la Constitution ». C'est surtout une notion anglaise à l'origine, qui définit une règle qui touche la matière constitutionnelle, qui est tombée sur un accord politique entre les interprètes politiques de la Constitution, et qui a une force obligatoire tant que dure d'accord sur laquelle se trouve fondée cette règle. C'est une règle qui n'est pas justiciable (nulle controverse possible au titre d'une convention de la Constitution devant le juge constitutionnel). C'est une règle qui est sanctionnée de manière strictement politique. La sanction peut se manifester par un vote parlementaire hostile, dans un régime parlementaire par exemple ; elle peut se manifester également par la sanction électorale. Mais il ne s'agit pas, là encore, de sanctions juridiquement organisées.

Or, ces conventions de la Constitution jouent un rôle très important dans l'interprétation institutionnelle du deuxième volet du droit constitutionnel, celui qui gère la constitution comme instrument de gouvernement.

Prenons un exemple. Lorsque notre question est de savoir quelle est la compétence du Président de la République sous la Cinquième République; bien entendu, nous avons un texte constitutionnel qui indique dans son Titre II quelles sont les missions présidentielles, quels sont les pouvoirs propres du Président et quels sont les pouvoirs qu'il partage avec le gouvernement. Mais, quand on regarde dans l'effectivité de la mise en application du texte constitutionnel, on s'aperçoit qu'il y a des conventions de la Constitution qui vont faire évoluer, soit dans un sens d'extension, soit dans un sens de contraction, l'étendue des compétences du Président de la République, en fonction justement de l'existence d'un accord interprétatif par les acteurs politiques.

Question simple, par exemple : Est-ce que le président de la République a le pouvoir de démettre de Premier ministre ? Si vous regardez le texte constitutionnel, la réponse est non, puisque l'article 8 vous dit que c'est sur proposition du Premier ministre que le Président de la République va prononcer la cessation des fonctions du gouvernement.

Si nous regardons la pratique de la Cinquième République, et ceci dès le premier Président de la Cinquième République, le général de Gaulle, on s'aperçoit que les Présidents ont considéré qu'il entrait dans leur ordre de compétence, de pouvoir se démettre, de se débarrasser d'un Premier ministre lorsqu'il le souhaitait, de pouvoir recomposer l'équipe gouvernementale lorsqu'il le souhaitait, alors que ce n'est absolument pas une décision qui relève de

⁹ ARTICLE 8. « Le Président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement.

Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. »

l'unique prérogative du Président de la République en vertu de la Constitution. Pourquoi estce que ce genre de règle, qui a dominé la majeure partie de l'histoire de la Cinquième République, a une force obligatoire? Tout simplement parce qu'elle est effectivement assise sur un consensus politique en vertu duquel la majorité de l'Assemblée nationale n'objecte pas au Président de la République le fait qu'il ne puisse pas constitutionnellement (en vertu du texte constitutionnel) recomposer selon son plaisir le gouvernement ou démettre, selon son plaisir, le Premier ministre.

Vous noterez que ceci repose sur un accord politique qui suppose une communauté d'interprétation par la majorité de l'Assemblée nationale et par le chef de l'État. Si cette communauté interprétative n'existe plus, alors la convention de la Constitution disparaît. À ce moment-là, on revient au texte constitutionnel, même si pendant une très longue période la convention de la Constitution a indiqué que le Président pouvait recomposer, et ce dans son grand plaisir, le gouvernement et changer de Premier ministre lorsqu'il le désirait. Cependant, si la majorité de l'Assemblée nationale ne confère plus son accord à cette interprétation de la Constitution, le Président de la République n'a plus le pouvoir de démettre le Premier ministre ; il n'a plus de pouvoir de recomposer le gouvernement. C'est ce qu'on appelle la situation de « cohabitation », situation dans laquelle il y a une majorité à l'Assemblée nationale différente de celle qui a perdu les élections présidentielles et qui va imposer au Président le choix du Premier ministre et qui va lui faire interdiction politique, mais ayant une force obligatoire, de remodeler le gouvernement selon son bon plaisir, ou changer de Premier ministre.

On pourrait multiplier de très nombreux exemples, on aura l'occasion de le faire plus tard quand on va étudier en détail notamment les compétences du Président de la République, pour voir que les très nombreux pouvoirs du Président vont pouvoir être interprétés dans un sens extensif ou pas. Ils vont permettre au Président de la République, par exemple, d'absorber une grande partie de la compétence gouvernementale au regard de la lettre constitutionnelle, tout ceci étant articulé sur des conventions de la Constitution.

L'article 20, par exemple, de la Constitution énonce le principe, dans l'alinéa premier, selon lequel c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation. Ça, c'est la lettre constitutionnelle : depuis 1958, c'est le gouvernement qui détermine la politique de la nation. Sans même nous polariser sur le titulaire actuel de la confiance présidentielle, force est de reconnaître que, par une grande récurrence, ses différents prédécesseurs ont interprété cette disposition comme, sinon permettant au Président d'absorber totalement la fonction gouvernementale à son profit, à tout le moins d'absorber au moins la capacité de déterminer la politique de la nation, conformément d'ailleurs à ce que souhaitait initialement de Gaulle et qui n'avait pas pu le faire passer dans le texte constitutionnel en 1958. Il revient dans la pratique à ce qu'il n'a pas pu faire dans la théorie ; et c'est aussi parce que, par une convention de la Constitution, ni la majorité de l'Assemblée nationale, ni les Premiers ministres en fonction, n'objectent à cette extension de la compétence présidentielle.

Et on pourra ainsi multiplier les exemples qui aboutissent à cette conclusion, à première vue paradoxale, que jamais le droit constitutionnel n'a connu processus de juridictionnalisation aussi grand, mais sans que pour autant ça porte de manière décisive atteinte à la part très importante des conventions de la Constitution, qui sont des normes de caractère politique mais qui régissent la matière constitutionnelle, qui étaient très importantes sous la Troisième République, qui étaient très importantes sous la Quatrième République et qui restent très importantes sous la Cinquième République. Dès lors qu'on cherche à rendre compte sous toutes ses facettes de ce qu'est la réalité du droit constitutionnel contemporain, on constate que le processus de juridictionnalisation est une réalité – et il faut en mesurer toutes les conséquences –, on constate également ses limites et, selon la phrase qui est libellée lorsqu'on étudie le droit constitutionnel, selon qu'on s'intéresse à la charte des libertés ou à l'instrument du gouvernement, on voit que la part respective qui reviendra à l'interprétation juridictionnelle par rapport à l'interprétation politique, n'aura pas le même champ de développement.

La dernière observation est la permanence de l'interprétation stratégique de la Constitution par les acteurs politiques. Louis Favoreu avait raison de dire, dans l'optique du néo-

constitutionnalisme, qu'avec le développement de la jurisprudence constitutionnelle, on a des mécanismes par lesquels, pour reprendre sa formule, « la politique est saisie par le droit ». C'est le fait qu'il y a des contraintes qui s'imposent aux acteurs politiques qui ne résultent pas simplement de la lettre constitutionnelle et de la facon dont le juge constitutionnel les interprète, et ceci est tout à fait pertinent. Néanmoins, il y a en même temps le fait que les dispositions constitutionnelles sont des instruments mis à la disposition des stratégies politiques. Autrement dit, pour partie, le droit constitutionnel définit en effet des contraintes qui limitent les possibilités d'action des acteurs politiques ; mais simultanément, il définit des instruments qui peuvent être utilisés par les acteurs politiques pour conduire leur stratégie politique. En prenant l'exemple évoqué auparavant de la saisine du Conseil constitutionnel, on voit bien l'intérêt éminemment politique dans sa stratégie, pour l'opposition, de s'approprier cette procédure qui, juridiquement, a pour effet d'assurer la protection de la Constitution par rapport à la loi, et qui fondamentalement est aussi une arme – c'est même peut-être la plus importante dont dispose juridiquement l'opposition parlementaire pour pouvoir mettre des obstacles, qui peuvent être parfois radicaux, à la conduite de la politique majoritaire. Il y a de ce pont de vue toutes les études qui ont été développées dans l'analyse stratégique des institutions, par exemple par Jean-Luc Parodi dans sa thèse sur $La\ V^e$ République et le système majoritaire, qui met bien en évidence comment les modes de scrutin qui sont pratiqués constituent des contraintes pour les acteurs politiques, constituent simultanément des éléments qui vont être intégrés de façon plus ou moins efficace dans la stratégie des différents partis, des différents acteurs politiques.

On peut également évoquer la thèse d'Olivier Duhamel sur La Gauche et la V^e République, dans laquelle il met en évidence un élément souvent négligé lorsqu'on cherche à comprendre pourquoi l'élection présidentielle s'est imposée comme l'élection majeure dans le fonctionnement de la Cinquième République. Il met en évidence le fait que ça ne résulte pas simplement du choix délibéré et constitutionnellement instruit par le général de Gaulle au début de l'histoire de la Cinquième République, mais que ça correspond très fondamentalement au fait que, à l'intérieur de la gauche, c'est au fond la stratégie d'équipe présidentielle qui a été privilégiée par l'acteur qui se voulait comme l'opposant de droite ligne du général de Gaulle, à savoir François Mitterrand. Il met en avant les conditions dans lesquelles la stratégie qui s'impose à la tête du parti socialiste est une stratégie de conquête du pouvoir par l'élection présidentielle, et c'est une modalité qui contribue à valoriser au sein même de l'opposition initiale à la Cinquième République ou à la révision constitutionnelle de 1962, à faire de l'élection présidentielle l'enjeu politique majeur de la Cinquième République. C'est d'ailleurs si vrai que, postérieurement à la thèse de Duhamel (qui date de 1979), il est frappant de voir que les décisions qui ont davantage conforté le rôle totalement dominateur de l'élection présidentielle sur le fonctionnement démocratique de la Cinquième République, sont des décisions qui émanent précisément de responsables politiques de la gauche française. D'ailleurs, le choix de François Mitterrand de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle, en faisant des élections législatives les élections de confirmation de l'élection présidentielle, choix qu'il opère en 1981 et qu'il renouvelle en 1988, a pour effet de mettre sous la tutelle de l'élection présidentielle les élections législatives. De la même manière, c'est un Premier ministre socialiste, Lionel Jospin qui va lutter – d'ailleurs pendant un certain temps puisqu'on est en période de cohabitation avec Jacques Chirac – pour imposer, en premier lieu le quinquennat, et en second lieu le renversement du calendrier électoral de telle sorte que la durée du mandat présidentiel coïncide avec la durée du mandat des députés, et que les élections législatives, cette fois de manière indépendante à une dissolution, interviennent dans la foulée immédiate de l'élection présidentielle. On constate que ce mécanisme de couplage entre les deux élections, en subordonnant les élections législatives à l'élection présidentielle, sont les mécanismes qui ont été mus par une stratégie politique qui était initialement une stratégie d'opposition et qui évidemment, au total, conforte considérablement ce qu'était la volonté du général de Gaulle de faire de l'élection présidentielle au suffrage universel direct le pivot politique du fonctionnement de la démocratie française.

On pourrait ainsi multiplier les exemples pour dire que, non pas pour invalider toute l'importance qui s'attache au processus de juridictionnalisation, mais pour mettre en évidence que selon les domaines considérés, on voit bien qu'on a besoin de tous les outils et toutes les méthodes qui ont été proposés par les différentes approches et qu'il est très important de savoir les combiner.

Cette présentation problématique du droit constitutionnel s'arrête là pour consacrer les dernières minutes qu'il nous reste à donner quelques indications générales, cette fois de caractère méthodologique, sur la composition d'une dissertation en matière de droit constitutionnel.

Seules quelques indications générales seront données, parce que la meilleure manière de faire des bonnes dissertations, c'est de faire des dissertations ; autrement dit de pratiquer de manière répétée, notamment, la technique de la construction des plans à partir de thèmes à travailler sur lesquels on s'est documenté.

Avant de pratiquer, voici quelques points de repère dans la façon de construire ce type de travail pour répondre aux exigences, non pas d'une copie de droit constitutionnel de première année de licence, mais d'une copie de concours ou d'une copie de master 2.

D'abord, en ce qui concerne l'introduction, il est très important d'avoir une accroche, de la travailler. Autrement dit, les deux premières phrases de l'introduction doivent avoir pour objectif fondamental de conduire au sujet. Il y a la nécessité d'avoir une démarche qui postule que celui qui va lire votre copie ne connaît pas le sujet ; à charge pour vous, donc, de conduire le lecteur au sujet. Cela implique, par conséquent, de trouver une formule d'accroche qui ne part pas d'une définition. Les exigences de définition apparaîtront par la suite dans la production, mais on ne commence pas par ça – on peut le faire dans une copie de première année, pas dans une copie de concours. Pour conduire au sujet, il faut évidemment utiliser un moyen d'accroche qui invite d'en savoir plus. À ce titre, il y a différentes techniques possibles :

- partir d'une citation qui est bien articulée par rapport au sujet et à la façon de le construire :
- prendre un exemple d'actualité qui mettra comment vous pouvez faire jouer vos connaissances générales en les inscrivant dans une optique d'actualisation permanente;
- prendre la figure très intéressante du paradoxe, énoncée de manière paradoxale sous forme de propositions à première vue potentiellement contradictoires.

Comme façon d'introduire le sujet, le paradoxe invite à en savoir plus. Comment est-ce qu'on peut penser tout à la fois ceci et cela, alors que les deux propositions, à première vue, paraissent contradictoires, du coup impossibles ? Cela invite d'en savoir plus. C'est une bonne démarche en termes d'introduction.

Ensuite, dans l'introduction, il va falloir déterminer le sujet, c'est-à-dire le délimiter. Les délimitations peuvent être de différentes natures. Ça peut être la meilleure de situer le sujet dans le temps, en précisant le contexte historique ; ça peut être la nécessité de délimiter par rapport à un environnement à la fois juridique et politique. Si vous avez telle(s) disposition(s) particulière(s) constitutionnelle(s) à analyser qui constitue(nt) votre sujet, c'est évidemment une bonne méthode de préciser dans quel contexte juridique global elle s'inscrit, par exemple à l'intérieur de la Constitution.

Après la détermination du sujet, il y a la nécessité essentielle de dégager l'intérêt du sujet. Il faut bien comprendre ce qu'est cette exigence de dégager l'intérêt du sujet. Il s'agit de mettre en évidence dans l'introduction les enjeux qui s'attachent au traitement de la question qui vous est posée. Et c'est à partir de ces enjeux que vous allez définir votre problématique. C'est donc un moment essentiel dans la rédaction de l'introduction. C'est un bon produit qu'on utilise parfois de manière abusive à toutes les sauces problématique. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ? Ça veut dire l'aptitude à reformuler la question générique qui fait le sujet, en questions qui le déconstruisent, qui le décomposent en différentes questions qui vont

permettre de passer de la question qui est posée à la réponse que vous allez proposer. Avoir une problématique, c'est une exigence logique dès lors qu'on n'est pas dans le domaine de la connaissance intuitive, dès lors qu'on est dans le domaine d'une connaissance qui veut s'appuyer sur une analyse rationnelle. Avoir une problématique, c'est aussi la nécessité de construire une sorte de pont entre la question-sujet qui vous est posée et puis le type de réponse à cette question que vous allez proposer. Ce pont, c'est la problématique ; c'est le fait qu'il s'agit de décomposer la question générique en mettant en évidence les enjeux, en toute une série de sous-questions qui s'attachent au traitement du sujet.

Pour alimenter cette problématique, vous pouvez retenir les systèmes de référence que j'ai eu l'occasion d'utiliser dans le cadre de la présentation problématique du droit constitutionnel. On voit bien qu'il y a une sorte de triangulation qui va permettre d'alimenter la problématique : il y a la nécessité de recourir aux normes de droit positif ; il y a la nécessité de recourir à la pratique institutionnelle ; et il y a la nécessité de recourir à des doctrines, à des interprétations. C'est dans ce triangle-là qu'il est possible de définir la problématique en sousquestions, qui vont être à chaque fois alimentées par des références s'appuyant sur la doctrine de la pratique institutionnelle, sur les normes de droit positif, pour finalement déboucher sur ce qui est l'aboutissement logique de la problématique, c'est-à-dire sur l'annonce du plan.

L'annonce du plan doit figurer à la fin de l'introduction de manière très claire, en mettant en exergue la construction de ce plan. On n'est pas dans un récit policier dans lequel on va garder le nom du criminel pour la conclusion. On n'est pas dans une composition littéraire dans laquelle on dit faire l'essentiel jusqu'à la fin du développement. On est dans l'exigence de montrer quelle est l'articulation et la continuité du développement qui constituent la réponse que vous allez proposer à la question qui vous est posée.

Sur les questions classiques de type formel en ce qui concerne le développement.

D'abord, la question classique du découpage en deux ou trois parties. Je dirais, et c'est évidemment une réponse de caractère conventionnel mais autant connaître les conventions les plus couramment pratiquées, surtout dans les concours ; de loin le plan le plus couramment pratiqué dans les dissertations juridiques ou politiques, c'est le plan en deux parties et deux sous-parties. Il ne faut pas faut pas se cacher du fait qu'il y a un caractère relativement arbitraire dans ce découpage qui est survalorisé dans la tradition universitaire française ; mais autant le connaître et savoir le maîtriser. Il a, après tout, ces avantages, notamment par le fait qu'il est souvent plus facile de construire un plan équilibré en deux parties qu'en trois parties, et d'autre part, ça vous permet justement de plus facilement construire une phrase-plan dans laquelle vous allez être en mesure d'énoncer à la fois l'intitulé de vos parties, mais aussi l'intitulé des sous-parties de telle sorte que, au terme de l'énonciation de la phrase-plan, votre lecteur ou votre correcteur a une idée précise de la manière dont vous avez compris la question qui est posée, et donc le fil conducteur que vous allez suivre dans son entraînement.

Dans ce découpage des parties, il y a des exigences formelles, évidemment classiques, à savoir respecter :

- un certain équilibre entre les parties au lieu d'avoir une partie qui fasse les troisquarts de la copie;
- une exigence également d'homogénéité. Il faut que chacune des parties ait une unité de ton, d'une certaine manière. Pour bien mettre en évidence le fait que le découpage des parties, ce n'est pas deux sujets différents qu'on se contente de juxtaposer, Il faut bien mettre en évidence l'enchaînement dans le raisonnement, qui va se réaliser concrètement par des chapeaux pour permettre de passer d'une sous-partie à une autre, d'une partie à une autre.

Dans le choix du plan, on peut dire qu'il y a un certain nombre de plans qui sont en général mal adaptés au traitement des sujets de droit constitutionnel. Il a le plan historique par exemple, qui est rarement pertinent en matière de droit constitutionnel – cela ne veut pas dire évidemment, que la perspective historique doit être ignorée, mais structurer les parties à partir d'un découpage de type chronologique est toujours très problématique, parce que rares sont les sujets qui se prêtent justement à un découpage chronologique parfaitement pertinent, De

la même manière, il faut écarter – alors là, les juristes le pratiquent pourtant beaucoup plus souvent – le plan analytique, c'est-à-dire un plan qui consiste à décomposer le sujet d'une manière qui conduit davantage à une description qu'à une véritable compréhension du sujet.

Exemple-type caricatural mais très fréquent dans les copies de première année notamment, on donne comme sujet l'Assemblée nationale ; première partie, "L'organisation", deuxième partie, "Le fonctionnement". C'est un plan analytique. On ne peut pas dire que ce soit nul, parce qu'on peut dire des tas de choses sur l'Assemblée nationale en traitant de son organisation et son fonctionnement ; mais ce qui est sûr, c'est que ça n'est pas un plan d'idées. Or, c'est précisément ce vers quoi vous devez tendre dans l'élaboration de votre plan.

Il faut que les intitulés des parties et des sous-parties reflètent différents moments du raisonnement global, de l'idée directrice que vous allez mettre en œuvre dans le traitement du sujet. Cela suppose une démarche synthétique, qui repose sur une démarche problématique. "Démarche synthétique" au sens où effectivement, on ne reste pas sur le registre de la décomposition purement descriptive de l'institution, ou de la norme juridique, ou du problème constitutionnel qu'on veut étudier; cela signifie qu'on va émettre des propositions en termes d'idées qui indiquent la compréhension du sujet, mais qui indiquent aussi, d'un point de vue dialectique, ce que peuvent être ces différentes facettes, ces différentes modalités de compréhension. On a vu notamment à quel point, à partir de l'approche et de la présentation problématique du droit constitutionnel, il peut y avoir des éclairages très différents et qui ont chacun leur pertinence dans un certain champ de la façon de construire une question de droit constitutionnel. Il faut justement savoir solliciter cette pluralité d'éclairages pour organiser vos idées de développement, avec la mise en évidence de ce que peuvent être des oppositions dans l'ordre de la compréhension, qui ne doivent pas être artificiels et qui permettent de rendre compte dans sa complexité, des différents aspects du sujet.

Bien entendu, il faut aussi adapter le plan à la manière dont le type de sujet est énoncé. Il arrive assez fréquemment que l'intitulé du sujet soit de type comparatif. Là, il y a évidemment un certain nombre de normes minimales à savoir respecter lorsqu'on va construire un développement de caractère comparatif. D'abord, il faut rappeler la norme de base que développer une comparaison, ça ne consiste jamais à isoler les termes de la comparaison dans des parties différentes (c'est l'erreur de base à ne pas commettre). Mais attention, il ne faut pas se satisfaire du fait qu'on a respecté cette règle dès lors que, très vite, on sépare tout de suite les termes du sujet en sous-parties. Il faut éviter qu'en entrent dans la définition des sous-parties, on retrouve la séparation entre les deux termes de la comparaison.

Pour que la comparaison permette de dégager des développements, il va falloir resserrer la comparaison qui doit jouer, pas simplement à l'intérieur de chaque partie, mais à l'intérieur de chaque sous-partie. Il faut donc être attentif à la nécessité de ne pas, encore une fois, rester dans une logique de pure juxtaposition qui fait qu'à la limite, on fait deux dissertations sur deux sujets différents qui sont artificiellement accolés sans qu'on réfléchisse à ce qui est fondamental dans un sujet comparatif, c'est-à-dire le "B". Si on vous demande de traiter "A" et "B", la question de savoir ce qui se joue dans le "B", à savoir dans nos interactions et nos conditionnements entre le "A" et le "B", c'est ça qui est au cœur de votre travail. Par conséquent, si on se contente de faire une petite dissertation sur le "A" et une petite dissertation sur le "B", on ne répond pas à l'exigence de traiter le sujet.

Une autre manière de construire le développement – et je dirais que c'est, du point de vue rhétorique, une bonne méthode pour maintenir l'attention de votre correcteur ou de celui qui est appelé à corriger votre travail – est le fait que, dans la progression du développement du guidé et du traitement du sujet, on va partir de la surface, de l'idée reçue, des formules un petit peu toutes faites qu'on répète à satiété, du lieu commun que soulève le problème sur toutes les questions constitutionnelles (à charge évidemment très rapidement de déconstruire ces formules), pour aller progressivement, pour pouvoir, à mesure qu'on développe notre idée, sortir du superficiel et montrer à quel point le lieu commun est rarement totalement dépourvu de sens, mais très souvent cache plus qu'il ne dévoile des aspects très importants du sujet. Ainsi, savoir approfondir progressivement en dégageant la complexité, les différents faces

d'un sujet, c'est une bonne manière de construire le développement (en termes de progression).

Pour en finir sur la conclusion : dans les dissertation juridique, et c'est valable aussi en droit constitutionnel, les conclusions sont généralement brèves, bien plus que l'introduction. L'important est qu'elle ne soit pas répétitive ; la conclusion est pas là pour redire avec d'autres mots ce qu'on a déjà dit de manière explicite dans le cadre du développement. Il faut, d'autre part, que la conclusion ne soit pas la voiture-balai, c'est-à-dire la partie dans laquelle on va coller tout ce qu'on ne savait pas très bien faire entrer dans la première ou de la deuxième partie (« Il faut quand même que je parle de ça, et comme ça ne rentre pas dans ma première ou ma deuxième partie, je vais mettre ca dans ma conclusion. »). Du coup, on a une conclusion fourre-tout qui n'est pas en cohérence avec le développement. La bonne manière de construire la conclusion, c'est évidemment, autant que faire se peut, de la concevoir dans une logique d'ouverture. Vous avez un sujet à traiter, mais bien entendu, aucun de ces sujets n'est un îlot dans le champ des connaissances du droit constitutionnel. Il y a des corrélations significatives, et savoir les dégager dans la conclusion, c'est une bonne méthode. La conclusion est également la possibilité de dégager des perspectives d'avenir quand vous avez à traiter un sujet compte-tenu de ce qui allait pas, par exemple dans le droit positif, ca peut être une bonne méthode dans la conclusion d'indiquer ce que pourrait être éventuellement des évolutions. Ou encore, si vous avez un sujet spécifique sur la Cinquième République, ce n'est pas de mauvaise méthode, bien au contraire, d'introduire dans la conclusion des éléments de caractère comparatif (comment le problème est-il traité ailleurs ?), ou encore de faire une place au jugement de valeur. Et autant il faut se défier des jugements de valeur dans l'introduction et le développement, autant faire une place aux valeurs, donc indiquer ce qui vous paraît souhaitable, préférable par rapport à une question déterminée, ça peut tout à fait à bon escient, trouver sa place dans une conclusion. Là-aussi, c'est une manière pour conclure un travail sans rester prisonnier de l'exigence de répétition. Enfin, dernière précaution méthodologique : surtout ne pas faire apparaître pour la première fois une idée essentielle intéressant sujet dans la conclusion. Si c'est le cas, ça veut dire quand que vous êtes au stade du brouillon, il faut refaire le plan. « Cette idée me paraît très importante, mais je ne la manifeste pour la première fois que dans ma conclusion. » Attention, cela veut dire qu'il faut revenir en arrière et reformuler son plan. Évidemment, la conclusion n'est pas là pour mentionner pour la première fois, une idée capitale dans la compréhension du sujet. Encore une fois, il s'agit pas de dévoiler les criminels à la fin du roman policier.

Voilà quelques recommandations très générales. Quand on n'est pas dans un cas d'application concrète, ces recommandations paraissent un peu abstraites. Mais autant commencer du vélo, pour l'apprendre, dès la première année. De même, pour bien faire des plans dissertations, le mieux est de faire des plans de dissertations et les pratiquer de façon systématique et régulière.

La programmation des sujets aura toujours deux semaines d'avance. Préparez les sujets en construisant un plan détaille, non pas en rédigeant une dissertation. Vous allez réfléchir à ce que peut être l'intégralité de la production, et puis la construction du développement (bien réfléchir aux idées qui vont conduire à formuler des parties et les sous-parties).

Les deux sujets que je vous propose pour la semaine prochaine et la semaine suivante vont vous donner l'occasion d'entrer dans le vif du sujet de la Cinquième République, mais sans au début tout à fait renoncer à la perspective de la genèse des institutions. On va avoir deux sujets qui vont conduire à nous interroger de façon un peu rétrospective par rapport à la Cinquième République, sur l'histoire constitutionnelle du début de la Cinquième République par rapport à l'histoire antérieure.

Le premier sujet que je vous propose et à propos duquel vous préparerez un plan de dissertation pour la semaine prochaine, est le suivant : "Le pouvoir constituant en France en 1946 et en 1958". Cela vous donnera l'occasion d'appliquer un concept qu'on a évoqué dans la présentation problématique du droit constitutionnel, à savoir le pouvoir constituant, mais cette fois avec de façon précise deux conjonctures constitutionnelles bien particulières.

Et pour la séance d'après, toujours dans l'objectif d'éclairer les origines, cette fois du point de vue intellectuel pourrait-on dire de la Cinquième République, vous traiterez le sujet : "Le discours de Bayeux et la Constitution de 1958". Je vous rappelle que l'auteur du discours de Bayeux est le général de Gaulle.

Donc, essayez de construire complètement votre introduction et puis de bien définir en termes de développement votre plan et votre conclusion en mettant en application les méthodes générales un peu abstraites énoncées.

2. Le droit constitutionnel de la Cinquième République

2.1. L'élaboration de la Constitution de 1958 : sources historiques et intellectuelles, contexte et organisation du pouvoir constituant

Le 09/12/2009

Rapporté aujourd'hui l'étude de la Cinquième République en décidant alors.

NOTE Confidence: 0.727573

56538c29-f08a-46dd-8e96-2b9a64adf438

00:00:59.470 --> 00:01:02.480

Le français contemporain et donc je vous avais demandé de réfléchir à ce que pourrait être un plan détaillé sur la question du pouvoir constituant en France en 1946.

NOTE Confidence: 0.727573

4711f546-ef9e-4008-926f-05264313d85d

00:01:10.270 --> 00:01:12.538

En 1958 donc, ce premier donné l'occasion

NOTE Confidence: 0.727573

605fc8ba-2d0c-4675-b0ae-d188552480fe

00:01:12.538 --> 00:01:15.490

à la fois d'approfondir un certain nombre d'éléments importants pour comprendre la jeunesse de la Cinquième République, mais en même temps et simultanément

NOTE Confidence: 0.727573

9b615b98-1417-4fc4-b788-84a30219cc92

00:01:22.670 --> 00:01:24.444

d'occasion, sur le plan méthodologique, de réfléchir concrètement à ce que peut être la construction ou la réflexion dans la perspective d'élaborer des compositions écrites qui porteraient

sur ce thème. Alors maintenant, la parole est à vous. Je vais entendre vos propositions, et puis on va en discuter sur la base, encore une fois, de la volonté d'éclairer le sujet bien sûr.

De même temps de faire effort

NOTE Confidence: 0.727573

a307ba3b-4e62-4883-93ea-93bbb63392ec 00:01:50.088 --> 00:01:52.850 pour le construire sans malaise.

NOTE Confidence: 0.727573

5196a679-bfce-4fe3-b5d3-ef2da4f74dcf 00:01:52.850 --> 00:01:54.340 La parole est à vous.

NOTE Confidence: 0.727573

66432a51-5321-41be-bd60-09337b8984a9 00:01:54.340 --> 00:01:56.708 En principe, tout le monde à la préparer.

NOTE Confidence: 0.727573

b90020fa-4042-44c7-ba50-0b74a0c1c854 00:01:56.710 --> 00:01:58.480 Donc c'est pour tester un petit

NOTE Confidence: 0.727573

71d78d08-20f9-463e-aca7-0409f08cd7bf 00:01:58.480 --> 00:02:00.569 peu la façon dont on a ressenti,

NOTE Confidence: 0.727573

648f1535-ed6c-4fa5-855f-a55de4a3e256 00:02:00.570 --> 00:02:02.946 compris le sujet dont on cherche la chanson.

NOTE Confidence: 0.8388021

c42f09c6-1a26-46ea-aee1-0cdbe511a425 00:02:11.290 --> 00:02:13.554 À tester la façon dont on aborde le

NOTE Confidence: 0.8388021

a1201327-f5c3-4c1b-a9ce-769f307c18c3 00:02:13.554 --> 00:02:14.928 sujet, surtout en début d'année. NOTE Confidence: 0.8388021

72a437e3-fb40-4f41-bcc7-f1e15368f7de 00:02:14.928 --> 00:02:17.229 Il a précisé un peu les règles dur,

NOTE Confidence: 0.8388021

a59fa93a-5111-4cf4-bca2-ca3984a4339c 00:02:17.230 --> 00:02:18.650 alors on y va, monsieur.

NOTE Confidence: 0.8065321

0f0ccdc9-862b-4797-a041-85b26ff9a91e 00:02:27.610 --> 00:02:29.692 J'espère que vous avez l'occasion de

NOTE Confidence: 0.8065321

8c74640a-72b4-4b5e-b050-1f3e7ed0a49f 00:02:29.692 --> 00:02:31.080 répéter pour vous-même auparavant,

NOTE Confidence: 0.8065321

4510df4e-ae91-471c-a4aa-094da69643d4 00:02:31.080 --> 00:02:33.030 le pouvoir constituant en France en

NOTE Confidence: 0.8065321

ab088dde-d03d-444f-ada1-47c43784b2bf 00:02:33.030 --> 00:02:35.514 1945 à préparer le sujet se passe

NOTE Confidence: 0.8065321

108fae65-a692-4a66-a19d-f17915e3e0d9 00:02:35.514 --> 00:02:37.671 parce que l'important, c'est que vous

NOTE Confidence: 0.8065321

cfec0bfb-f447-4b85-bbba-050c74bab14e 00:02:37.671 --> 00:02:39.406 ayez fait l'effort de préparation.

NOTE Confidence: 0.81028163

1fbd8953-3d30-4c5f-981b-d4c949fb762d 00:02:43.790 --> 00:02:45.070 Attention, jusqu à présent, NOTE Confidence: 0.81028163

70541b0c-0f1d-4860-8253-47966fd8e0f5 00:02:45.070 --> 00:02:46.350 j'étais de l'orateur unique

NOTE Confidence: 0.81028163

c04c8475-08ef-4ece-b7da-7e02cdc3439c 00:02:46.350 --> 00:02:47.750 à partir de maintenant,

NOTE Confidence: 0.81028163

b86fa6d2-3322-4960-af3c-9aea9860b3c7 00:02:47.750 --> 00:02:49.070 vous allez avoir largement

NOTE Confidence: 0.81028163

40e2dcb0-de16-486a-8919-70b8614fae2d 00:02:49.070 --> 00:02:50.720 droit à la parole, monsieur.

NOTE Confidence: 0.8639361

91322ed4-d735-4395-bb21-33206a0e8624 00:02:53.300 --> 00:02:55.939 Rien? Non, je vais essayer d'y réfléchir.

NOTE Confidence: 0.81082857

d6aa06d2-edc1-4eea-b81f-1d37678e2976 00:03:09.480 --> 00:03:12.208 Qui construit la constitution?

NOTE Confidence: 0.82286596

04501623-fa4b-4205-82dc-255100b5791b 00:03:15.370 --> 00:03:17.686 Allez-y, allez-y de développer vos idées,

NOTE Confidence: 0.82286596

36e42a2d-7ea0-4b8f-9af1-1ad6a3aa3eb9 00:03:17.690 --> 00:03:19.230 donc en essayant donc

NOTE Confidence: 0.82286596

9136a058-5794-4dda-a8c8-1326c21401b0 00:03:19.230 --> 00:03:20.385 d'avoir une introduction.

NOTE Confidence: 0.82286596

21b1e869-f029-4752-a3af-0e43b6863c0c 00:03:20.390 --> 00:03:23.648 Puis bon quand même une certaine

NOTE Confidence: 0.82286596

e683ad0d-38f8-4e7d-ba5f-ecc0e3acb160 00:03:23.648 --> 00:03:25.820 première réalisation du développement.

NOTE Confidence: 0.82286596

53359e15-8a67-4ed5-96e2-1389d8602fb8 00:03:25.820 --> 00:03:26.652 Combien intéressant.

NOTE Confidence: 0.82286596

e263631b-f573-47e2-ae9f-6a0100f13f3b 00:03:26.652 --> 00:03:29.564 C'est en disant que la France a

NOTE Confidence: 0.82286596

162e7c2f-8c04-45d0-baaa-811d3196af53 00:03:29.564 --> 00:03:31.743 connu que j'ai régimes différents

NOTE Confidence: 0.82286596

0e3ddaa9-ad37-42d5-9016-b1182005f99a 00:03:31.743 --> 00:03:33.853 depuis 10 704 vingts que.

NOTE Confidence: 0.8546332

c1a348d3-f428-414c-88ff-e55dc76491d6 00:03:37.310 --> 00:03:38.330 Nouvelle chaque fois. En fait,

NOTE Confidence: 0.8546332

6c18fa74-87a0-4546-8e3c-0b69b95ace08 00:03:38.330 --> 00:03:39.660 il y a eu un pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.8546332

b250a300-f8d2-4a8c-9759-53d1c9e7d5c3

00:03:39.660 --> 00:03:41.461 qui a dû être mis en place pour

NOTE Confidence: 0.8546332

a2be566e-1abf-427c-a9e8-bf9527fdcf82 00:03:41.461 --> 00:03:43.076 construire à chaque fois une nouvelle

NOTE Confidence: 0.8546332

188ccf88-52f1-4fd7-8cc9-795e4f571efb 00:03:43.076 --> 00:03:45.010 constitution pour chaque régime. E.

NOTE Confidence: 0.8546332

50b10df2-6f72-424c-a8fb-b1c79b606fb2 00:03:45.010 --> 00:03:48.290 Et on peut prendre la thèse de Maurice

NOTE Confidence: 0.8546332

07c1a899-bb42-40a8-a03e-cc90cb63fb22 00:03:48.290 --> 00:03:51.844 hauriou sur dans laquelle il y aurait une

NOTE Confidence: 0.8546332

e2e5c2da-e306-4292-b084-35cfb93e93fe 00:03:51.844 --> 00:03:54.870 constance dans ses dans ses. Perpétuel.

NOTE Confidence: 0.8534089

ebe96ffd-dcb5-4002-98dc-780d1bd76a31 00:03:57.340 --> 00:04:00.670 Mise en place du pouvoir constituant.

NOTE Confidence: 0.8534089

493c5de8-f191-4e4e-8df1-1c9d6c2e8454 00:04:00.670 --> 00:04:02.630 Et donc. Euh, opposé.

NOTE Confidence: 0.8534089

3b0ee604-7c13-4b17-8014-8a26b43007ff 00:04:02.630 --> 00:04:04.590 L'idée que pouvoir constituant

31bc66f2-46bf-416a-829f-84e8b47dd4eb 00:04:04.590 --> 00:04:06.860 c'est ça part d'un vide,

NOTE Confidence: 0.8534089

4c521a02-30c1-4680-99e9-850a58080221 00:04:06.860 --> 00:04:09.114 donc créer un créer du nouveau du

NOTE Confidence: 0.8534089

94c34003-22b4-43ca-9bef-32100cba57a8 00:04:09.114 --> 00:04:11.836 9 et en même temps s'interroger

NOTE Confidence: 0.8534089

928b5545-0395-47c9-b06a-68bb20d95374 00:04:11.836 --> 00:04:14.068 sur éventuellement là des

NOTE Confidence: 0.8534089

b5bcf251-e95c-4b4d-8e65-f419037c583c 00:04:14.068 --> 00:04:16.610 éléments de constance qui reste.

NOTE Confidence: 0.8849371

a9fcd1a2-dbdb-4102-ba82-7f512b65e731 00:04:28.400 --> 00:04:30.680 Et plus particulièrement pour 46 58.

NOTE Confidence: 0.80425566

7503e389-8916-4a7a-81ac-94fb7f9aece3 00:04:33.350 --> 00:04:37.697 Voir que on a 2 contextes différents.

NOTE Confidence: 0.80425566

e19668bf-8fe6-4c55-9741-0fd95114c029 00:04:37.700 --> 00:04:43.040 E. 46. La sortie de la guerre,

NOTE Confidence: 0.80425566

bd1afa07-b055-492e-b7b3-32e0d986abb9 00:04:43.040 --> 00:04:45.148 2e guerre mondiale 58

1512c05e-7b05-4db6-adbc-93e94300b627 00:04:45.148 --> 00:04:47.256 l'émergence de l'apparition de.

NOTE Confidence: 0.80425566

c2dbd0b6-f3f5-475b-aa96-2e492f31cf8a 00:04:47.260 --> 00:04:49.920 Était déjà en 46 mai du général

NOTE Confidence: 0.80425566

3bf4937b-9d44-44c5-a7fb-e389fd69d1ab 00:04:49.920 --> 00:04:52.573 de Gaulle en tant que personnage

NOTE Confidence: 0.80425566

9df45f17-e85d-46e2-823b-3c9fcea37c8b 00:04:52.573 --> 00:04:55.898 pour apparu en tout cas pour finir,

NOTE Confidence: 0.80425566

78c8cff0-89f7-4c25-b4cb-6a429fc36ea6 00:04:55.900 --> 00:05:00.485 oui, oui j'avoue 46 pour le coup.

NOTE Confidence: 0.80425566

6a7b701b-1618-48d8-a884-4540f722377b 00:05:00.490 --> 00:05:01.950 Solide contexte, oui, oui, non,

NOTE Confidence: 0.80425566

c1e4b4ed-9724-4c95-8b25-8c5c1ad53807 00:05:01.950 --> 00:05:03.114 mais il était parti.

NOTE Confidence: 0.80425566

475a5fc9-8317-4f06-adef-fcb4879810b0 00:05:03.114 --> 00:05:04.639 Du coup, il avait démissionné

NOTE Confidence: 0.80425566

dcd38a84-51a8-49ec-b3dc-0c1bc9e489cb 00:05:04.639 --> 00:05:06.204 après après l'émergence de la

b779c242-d0ad-45ab-82b1-766cad729164 00:05:06.204 --> 00:05:07.402 Constitution donc c'était un

NOTE Confidence: 0.80425566

90a622ea-dc98-418c-ac82-d3973f386e15 00:05:07.402 --> 00:05:08.956 refus de de cette constitution là.

NOTE Confidence: 0.29393572

1d60705f-4f3b-45f3-995d-281053b5cee1 00:05:16.920 --> 00:05:17.700 Hum.

NOTE Confidence: 0.7682644

6521a74d-ec47-406a-8562-0ad07299d9b8 00:05:22.120 --> 00:05:22.820 Donc.

NOTE Confidence: 0.8228852

d8d4be2c-8992-4f4d-bf23-765211cc8275 00:05:27.250 --> 00:05:29.180 Évaluer dans quelle mesure on

NOTE Confidence: 0.8228852

57917fe0-8339-453a-bacd-96e711f0e221 00:05:29.180 --> 00:05:31.110 a une véritable création de.

NOTE Confidence: 0.8146799

 $\begin{array}{l} \text{c2cf5861-6672-44f3-b839-1d2d2f43273e} \\ \text{00:05:33.980} & \text{-->} & \text{00:05:36.374} \\ \text{Le pouvoir de création afin de} \end{array}$

NOTE Confidence: 0.8146799

63dbf742-3ddb-46e1-b5f4-0f9656342b31 00:05:36.374 --> 00:05:38.680 pouvoir constitution 46 48. E.

NOTE Confidence: 0.84494716

d0e13e0a-b491-485f-a62b-996cea1b28e9 00:05:42.720 --> 00:05:43.900 Moi, j'avais vu 2 points,

eded1756-dd63-44b1-b1b1-43a9e9599669 00:05:43.900 --> 00:05:46.628 mais bon, vraiment c'est.

NOTE Confidence: 0.84494716

716cdb0f-8dcd-4b98-ac1e-38d9c8728d1a 00:05:46.630 --> 00:05:47.944 D'abord, une première partie qui l'a

NOTE Confidence: 0.84494716

9b66d8f8-ec6c-4069-bf49-b35023a882cb 00:05:47.944 --> 00:05:49.115 porté sur le pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.84494716

757c598e-8513-4dfa-965b-d1f0a100f0b0 00:05:49.115 --> 00:05:50.639 qui se manifeste de 2 façons

NOTE Confidence: 0.84494716

fd48f942-bec1-4344-b53e-06812a77a657 00:05:50.639 --> 00:05:52.008 différentes, 45 are super 58,

NOTE Confidence: 0.84494716

e3f0eeba-f149-4d1b-a5b5-600e8190b763 00:05:52.008 --> 00:05:54.489 c'est ce que j'ai dit au tout début.

NOTE Confidence: 0.84494716

afd66516-b615-4db3-9385-64fd8835ce9c 00:05:54.490 --> 00:05:57.534 Avec l'assemblée constituante versus

NOTE Confidence: 0.84494716

19fb4af6-5ab2-489a-b02d-fc76a0a07449 00:05:57.534 --> 00:06:00.578 une la branche technocratique.

NOTE Confidence: 0.84494716

36343369-003b-4124-981e-17ac3248e4f0 00:06:00.580 --> 00:06:03.065

Et un 2e point qui porterait sur.

NOTE Confidence: 0.7304337

18cc9fab-2edf-4a84-ac16-a6144f38e0a9 00:06:06.510 --> 00:06:10.030 2, pouvoirs, constitution qui.

NOTE Confidence: 0.7304337

a0c11870-2134-4a86-b36a-163461f903bd 00:06:10.030 --> 00:06:13.462 Se distingue par son expression de

NOTE Confidence: 0.7304337

dda56fd4-227b-4139-aef7-48b90ee753e3 00:06:13.462 --> 00:06:15.750 volonté et d'hommes différents.

NOTE Confidence: 0.7304337

f3823f14-806d-4d49-b662-93ddb50b95f7 00:06:15.750 --> 00:06:18.210 E. Et qui qui répondent à

NOTE Confidence: 0.7304337

8f20ee74-adb5-4c3d-bd08-b40c5c1180a4 00:06:18.210 --> 00:06:19.440 un contexte particulier.

NOTE Confidence: 0.8194866

bae443e7-d8ac-45b5-9eef-3c4ea35946c7 00:06:24.550 --> 00:06:26.932 Et donc dans chacune de vos

NOTE Confidence: 0.8194866

0511c328-bf5b-444d-962e-219a49981ac6 00:06:26.932 --> 00:06:28.130 2 parties, propositions.

NOTE Confidence: 0.8277325

d5f8f0ba-4c71-4797-9c3e-18d6ce2a3b31 00:06:31.210 --> 00:06:32.465 Non, j'avais dans ma première

NOTE Confidence: 0.8277325

b060e45a-1360-45f2-8972-64bac6eb9928

00:06:32.465 --> 00:06:33.479 partie, j'avais juste développé.

NOTE Confidence: 0.63971746

b8330f78-235d-4c24-98f2-a6e40b583fed 00:06:36.630 --> 00:06:37.450 Vraiment l'élaboration

NOTE Confidence: 0.63971746

c899ac38-665c-4386-910d-cd28fb2ad08f 00:06:37.450 --> 00:06:38.680 chacune des constitutions?

NOTE Confidence: 0.8046394

cc0b544e-19df-416e-aa98-f89972ba72b6 00:06:41.540 --> 00:06:44.006 En 46, on aura le premier projet 2e projet.

NOTE Confidence: 0.8046394

1c2222b4-55db-4554-b1b9-9ffe6d806e41 00:06:44.010 --> 00:06:45.970 Le projet est refusé.

NOTE Confidence: 0.8046394

a7846ebd-9f10-4044-bec3-65f9cc47bcb7 00:06:45.970 --> 00:06:47.930 Par référendum en avril,

NOTE Confidence: 0.8046394

d4ca0402-0e10-4993-91e1-946b82db0454 00:06:47.930 --> 00:06:49.534 garantissent le 2e d'adopter,

NOTE Confidence: 0.8046394

2dde29c4-951d-45cb-a6f1-c0b0bd6d8004 00:06:49.534 --> 00:06:52.627 alors qu'en 58 on a une une

NOTE Confidence: 0.8046394

48259d45-75f1-4c32-bb8a-ea9dcbf615b9 00:06:52.627 --> 00:06:54.445 élaboration technocratique et

2407d9c0-e57e-4d96-9437-bb8de4ac3a79 00:06:54.445 --> 00:06:56.869 avec beaucoup plus rapidement,

NOTE Confidence: 0.8046394

52e0b16b-cc44-4c51-afd5-546d045ccda1 00:06:56.870 --> 00:07:01.418 2 mois et demi, 3 mois.

NOTE Confidence: 0.8046394

a00d5cc3-8891-4832-8c4f-f75cd29fd37d 00:07:01.420 --> 00:07:03.132 Voilà. J'avais développé le

NOTE Confidence: 0.8046394

2f70d967-124e-428b-8714-e533a0103fe1 00:07:03.132 --> 00:07:04.848 premier projet établi, 58.

NOTE Confidence: 0.8046394

f6ea84fd-6349-4626-94d2-9dfaf179b4c0 00:07:04.848 --> 00:07:06.988 Un groupe de travail dirigé

NOTE Confidence: 0.8046394

13d690bb-fcb6-4d17-b071-9d7f66d77aed 00:07:06.988 --> 00:07:08.272 par Michel Debré.

NOTE Confidence: 0.9226638

c53a033d-b87f-485a-8ff9-cddfc0138f25 00:07:11.080 --> 00:07:12.538 Un comité interministériel.

NOTE Confidence: 0.8227043

02ec4380-cc02-45f6-9e9e-b4635351cb14 00:07:15.110 --> 00:07:17.010 4 ministres d'état est présidé

NOTE Confidence: 0.8227043

add5e4f0-0c6e-41a1-b148-9746088ac073 00:07:17.010 --> 00:07:18.910 par le général de Gaulle.

b5598711-9416-4c90-8ed8-c14e8bfcf4d3 00:07:18.910 --> 00:07:21.885 Le 29/7/58, il est le projet est

NOTE Confidence: 0.8227043

a6021bd9-e6da-4deb-940e-39d3a37e40b9 00:07:21.885 --> 00:07:23.770 transmis une commission ad-hoc.

NOTE Confidence: 0.8227043

ff473032-6a80-4901-8472-be7faa87a237 00:07:23.770 --> 00:07:28.330 Créé pour la circonstance, et.

NOTE Confidence: 0.8227043

7ef47de5-e9a7-4c5c-904b-144215d0d7e7 00:07:28.330 --> 00:07:30.736 Et donc ça, c'est comité ad-hoc.

NOTE Confidence: 0.8227043

9584244d-f3f5-4e20-9b30-649588416de8 00:07:30.740 --> 00:07:33.015 Comité consultatif présidé par Paul

NOTE Confidence: 0.8227043

9679b4f0-2cce-40f6-b766-96d12aeb49ef 00:07:33.015 --> 00:07:36.036 Reynaud et c'est à l'issue de ces

NOTE Confidence: 0.8227043

875b641e-09bf-4507-a643-736db683597b 00:07:36.036 --> 00:07:38.374 3 étapes que le projet est adopté.

NOTE Confidence: 0.78575104

b6a994fe-5f1c-4406-a6be-61c2e71a2d53 00:07:41.430 --> 00:07:42.550 Donc qu'est-ce que j'avais débloqué?

NOTE Confidence: 0.78575104

c95032e6-44d9-4356-99b4-3fdfc0999b95 00:07:42.550 --> 00:07:44.104 C'est en fait, j'ai pas de points.

 $\begin{array}{l} {\rm df2ceee4\text{-}4812\text{-}4046\text{-}9f73\text{-}e48f1470799d} \\ {\rm 00:07:47.830\text{-->}00:07:49.410} \\ {\rm David\ est\ un.de\ d\acute{e}part\ probl\'ematique} \end{array}$

NOTE Confidence: 0.79370874

d75a23d8-9e75-49f2-a91b-258abbae19a4 00:07:49.410 --> 00:07:50.674 intéressante pour votre introduction.

NOTE Confidence: 0.79370874

2114143c-8e30-4f3e-a711-ac3ef128486b 00:07:50.680 --> 00:07:51.948 C'est dommage que lorsque

NOTE Confidence: 0.79370874

434759c8-08c8-49f4-87c7-6134a49d2199 00:07:51.948 --> 00:07:53.216 vous passez au développement,

NOTE Confidence: 0.79370874

1df99a6b-49ae-4912-ab48-27fcbf5dffdf 00:07:53.220 --> 00:07:54.820 vous vous prenez parapluie justement

NOTE Confidence: 0.79370874

0c931752-98ee-4ae5-937a-76548e2c4016 00:07:54.820 --> 00:07:57.071 sur les les questions que vous posez

NOTE Confidence: 0.79370874

1c165ed0-44de-47e7-912f-0ae3e0bab48d 00:07:57.071 --> 00:07:58.288 à vos descendants, introduction

NOTE Confidence: 0.79370874

da5e73f0-ae16-4637-aa0a-65cd21b60a05 00:07:58.288 --> 00:07:59.560 pour organiser votre développement,

NOTE Confidence: 0.79370874

d89702e4-ef1a-4743-92f5-656bf1d2f1e0 00:07:59.560 --> 00:08:01.456 donc encore en tout les cas,

f50cb3f8-603e-48aa-85c6-d33198ae9874 00:08:01.460 --> 00:08:03.045 on viendra ponctuellement sur un

NOTE Confidence: 0.79370874

10ce7430-93b6-4245-a017-7234289ff2ab 00:08:03.045 --> 00:08:03.996 certain nombre d'observations,

NOTE Confidence: 0.79370874

3e0d06e1-4105-432f-888f-27c0427571c9 00:08:04.000 --> 00:08:06.241 mais il y a, il y a un bon.de

NOTE Confidence: 0.79370874

4975731a-56bf-456a-8fe7-a35341461c4f 00:08:06.241 --> 00:08:08.439 départ pour profondeur les sujets,

NOTE Confidence: 0.79370874

338f9e0b-9e11-4d2c-ba55-f8e330b7e79e 00:08:08.440 --> 00:08:10.348 mais là, faut assurer d'une certaine

NOTE Confidence: 0.79370874

e0feaeaf-a8e1-45b0-8c06-5d6059ff413f 00:08:10.348 --> 00:08:11.920 manière la continuité entre vous.

NOTE Confidence: 0.79370874

37999d1e-7016-4ca8-9001-598524d598c6 00:08:11.920 --> 00:08:13.964 Vos idées de départ et la façon

NOTE Confidence: 0.79370874

7b899c7a-7be6-47e9-adb6-e20b800ce8ef 00:08:13.964 --> 00:08:15.470 dont vous allez traduire.

NOTE Confidence: 0.79370874

c380b9c2-c092-4d09-a049-17c0b999eea2 00:08:15.470 --> 00:08:17.066 Dans la construction de votre développement?

NOTE Confidence: 0.82710135

f11ea918-4749-4cf3-96bb-c89113acb081 00:08:21.190 --> 00:08:22.820 Tension à partir de maintenant,

NOTE Confidence: 0.82710135

9460f9a6-7115-4999-9ad7-b7e1f3403706 00:08:22.820 --> 00:08:25.720 on est plus là pour entendre un cours, hein?

NOTE Confidence: 0.82710135

63c8fc13-a56c-4770-9e20-ea19eb8a8e98 00:08:25.720 --> 00:08:27.520 On passe une formule de séminaire

NOTE Confidence: 0.82710135

08c4fdc0-49ea-40d9-bc79-600cd74bd037 00:08:27.520 --> 00:08:29.179 dans laquelle ça suppose un

NOTE Confidence: 0.82710135

58cb78c0-c54a-411d-9c06-788b490c509b 00:08:29.179 --> 00:08:30.939 travail préparatoire de votre part,

NOTE Confidence: 0.82710135

94f74594-a9db-4e4c-b34e-799c2d8162a2 00:08:30.940 --> 00:08:32.240 en particulier pour ceux,

NOTE Confidence: 0.82710135

7e3f32dc-7795-47bb-a7fc-547222e3c224 00:08:32.240 --> 00:08:35.100 c'est bien ça, jorité.

NOTE Confidence: 0.82710135

dd0c04d3-1e7d-47e7-b4a6-4704a0c2b6b1 00:08:35.100 --> 00:08:36.770 Ils sont en préparation. Amour.

NOTE Confidence: 0.82710135

f6a1da81-c300-4493-9265-7babe4b1e66b

00:08:36.770 --> 00:08:38.768 Il faut bien que vous tirer

NOTE Confidence: 0.82710135

449d8c2e-8129-42de-ac1f-de24198543ff 00:08:38.768 --> 00:08:40.100 le maximum de profit.

NOTE Confidence: 0.82710135

22d211d2-f6fb-407e-abcb-d3ce160dc41a 00:08:40.100 --> 00:08:40.798 Cette préparation.

NOTE Confidence: 0.82710135

6156729e-717e-4df8-94d4-7572c668a119 00:08:40.798 --> 00:08:43.241 Si vous venez maintenant séance en ayant

NOTE Confidence: 0.82710135

0f8e0597-5ec2-436c-8dd6-6f56368b6e54 00:08:43.241 --> 00:08:45.417 préparé les thèmes qui vous sont proposés.

NOTE Confidence: 0.82710135

ca5486b7-9145-43da-8fd4-6cf880d6aaee 00:08:45.420 --> 00:08:47.418 Pas simplement en termes de documentation

NOTE Confidence: 0.82710135

1d807f85-273b-4fa8-b2a7-5fdfac1ab02f 00:08:47.418 --> 00:08:48.750 mais aussi de construction.

NOTE Confidence: 0.82710135

85d71014-f648-47fe-9092-52d3f4aaf16c 00:08:48.750 --> 00:08:51.074 Donc faut pas venir là avec l'optique.

NOTE Confidence: 0.82710135

e9ea5b37-29d0-4cef-9344-73db8bc11e30 00:08:51.080 --> 00:08:52.745 Chaque semaine, je vais recevoir

929f340c-950d-49c6-a2f9-037e7608b969 00:08:52.745 --> 00:08:54.410 un cours de droit constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.82710135

cf099e06-a635-4f3e-8fd8-ce5bf84a85ff 00:08:54.410 --> 00:08:56.420 Sinon vous ne tirerez pas approprié

NOTE Confidence: 0.82710135

8f066244-1b75-491b-b286-f0a7a3af7317 00:08:56.420 --> 00:08:58.088 essentiel de la préparation donc

NOTE Confidence: 0.82710135

5ebe565f-f78f-4c4b-9d55-b8e23883a731 00:08:58.088 --> 00:08:59.950 là donc c'est la la première séance

NOTE Confidence: 0.82710135

12a6ee4d-7485-4a19-a62c-bab7e0c98ba9 00:08:59.950 --> 00:09:02.137 mais pour l'avenir il faut maintenant

NOTE Confidence: 0.82710135

a44c1a9e-a6bf-4a6b-a468-1cc34f6bd970 00:09:02.137 --> 00:09:03.733 s'impliquer dans la préparation.

NOTE Confidence: 0.82710135

bd73afce-2787-493f-b5c1-a8a04ee5bd3c 00:09:03.740 --> 00:09:06.396 Bien je continue mon tour de table monsieur.

NOTE Confidence: 0.8895658

b51bd730-07ac-468b-9242-5a359583070a 00:09:08.560 --> 00:09:09.190 Monsieur.

NOTE Confidence: 0.7658332

c88c5cc4-4739-4ada-837e-b2e33f90a8fa 00:10:18.560 --> 00:10:19.280 C'est votre.

66d4fdaa-1efd-4467-b907-0a88c0b1fbf5 00:10:42.740 --> 00:10:45.344 Et on peut alors les hommes

NOTE Confidence: 0.71633416

049947c8-b0b8-42b4-b578-8950e928deaa 00:10:45.344 --> 00:10:47.080 sont partis en évidence.

NOTE Confidence: 0.71633416

40fbd9bd-9f41-4700-8e59-e03392afc6e2 00:10:47.080 --> 00:10:48.325 Les différentes révisions

NOTE Confidence: 0.71633416

 $60 \text{fb} 9 \text{b} 75 - 96 \text{a} 0 - 4126 - \text{a} 47 \text{a} - \text{e} 32990740 \text{fbe} \\ 00:10:48.325 --> 00:10:49.985 \\ \text{constitutionnelles qui ont tendu}$

NOTE Confidence: 0.71633416

75c0b2cf-16dd-45d2-bf1e-f4c7e82da427 00:10:49.985 --> 00:10:51.735 vers une meilleure démocratisation

NOTE Confidence: 0.71633416

47b9b2ef-4c4f-4b3b-8e14-394ea6c8d9f2 00:10:51.735 --> 00:10:53.980 des institutions et une tendance

NOTE Confidence: 0.71633416

5c09b852-0e79-4fe3-b4f5-c738c17a98e3 00:10:53.980 --> 00:10:55.327 réaffirmation vous rendre.

NOTE Confidence: 0.8784752

49ae8dc9-7421-490a-b73c-4c1f7aae0b50 00:11:53.020 --> 00:11:53.970 La constitution.

NOTE Confidence: 0.87206167

5869d02b-5f6e-4e68-8754-dd4bfa7e54b7 00:12:38.680 --> 00:12:41.570 Encore une fois, il faut.

646d9e45-b680-4ed9-a252-3a186c2acf32 00:12:41.570 --> 00:12:43.586 Et surtout sur les premières séances.

NOTE Confidence: 0.7994412

1e01a508-c9e7-4365-9c5f-6df2e68d64ad 00:12:50.690 --> 00:12:53.469 Petit à petit, on arrive à progresser

NOTE Confidence: 0.7994412

a3af8abf-0c92-4436-92a3-a1bd950e737f 00:12:53.469 --> 00:12:55.066 et l'objectif, c'est d'arriver

NOTE Confidence: 0.7994412

7ffd84c1-c5cc-4bf9-b502-7b8b95296ed3 00:12:55.066 --> 00:12:57.454 le jour de l'épreuve du concours.

NOTE Confidence: 0.7994412

119131c6-e800-48e4-9799-703e46cec5f5 00:12:57.460 --> 00:12:59.650 La contrainte de temps à avoir

NOTE Confidence: 0.7994412

aef77e9d-c320-462d-b4ac-2d00471d20bb 00:12:59.650 --> 00:13:02.024 toute une série de réflexes qui

NOTE Confidence: 0.7994412

7debe937-a6bc-4b7d-812f-5ea4f330f0c5 00:13:02.024 --> 00:13:04.526 fait que vous n'avez pas perdre

NOTE Confidence: 0.7994412

5a31c563-bf94-44c1-a8be-5e60a70574e4 00:13:04.526 --> 00:13:07.007 beaucoup de temps sur la manière,

NOTE Confidence: 0.7994412

2b0e725e-c141-49b2-9f39-acbd4f8d3d78 00:13:07.010 --> 00:13:08.204 en particulier problématique.

17177ec2-b84d-4b0e-ba6b-fa5cdbe2d10f 00:13:08.204 --> 00:13:11.779 Et ça, ça, ça vient pas de façon Alive,

NOTE Confidence: 0.7994412

22685c3f-45e9-403f-8448-77151e8f6a95 00:13:11.780 --> 00:13:13.372 ça vient justement parlé.

NOTE Confidence: 0.7994412

84f2e5da-1feb-488d-8ead-64bb0ec9cc3b 00:13:13.372 --> 00:13:15.362 L'entraînement et l'habitude à composer.

NOTE Confidence: 0.49355567

ac2e42d5-2f6c-4cf7-94a7-4cc8d1197e28 00:13:22.520 --> 00:13:23.110 Imprévu.

NOTE Confidence: 0.59374607

b3094bec-c794-4c6b-b5ad-ae0904368362 00:14:15.570 --> 00:14:16.260 Et.

NOTE Confidence: 0.79063267

7c3eec87-87b5-40d0-8fb0-6053580e96d2 00:14:38.180 --> 00:14:40.940 Au niveau de l'assurance.

NOTE Confidence: 0.79063267

c507a8f4-b916-4988-bf8f-383824e6b412 00:14:40.940 --> 00:14:43.480 Procédure qui est retenue.

NOTE Confidence: 0.79063267

63025fda-389d-408c-ba62-1745d861db36 00:14:43.480 --> 00:14:44.329 D'abord, peut être.

NOTE Confidence: 0.39439347

b750658a-b135-4b7d-a1af-a7294b89c1cb 00:14:46.500 --> 00:14:47.430 Procédurale.

NOTE Confidence: 0.83694357

67d046b1-ff0e-4ac9-8881-030fdd058d61 00:14:49.690 --> 00:14:50.350 46.

NOTE Confidence: 0.78829587

9f0cf085-107d-4f7e-a4ea-49ec4cdcca08 00:15:12.520 --> 00:15:12.840 De.

NOTE Confidence: 0.63919365

3d78f681-85c5-4987-8af8-d5f00784901a 00:15:33.300 --> 00:15:33.920 Avec.

NOTE Confidence: 0.80118996

ab14ac66-4d7e-4c60-acda-2a3c6e96bde2 00:15:36.030 --> 00:15:37.074 Les Français, puisque l'adoption

NOTE Confidence: 0.80118996

37d02630-e3d1-4ecd-b5a2-6a1c261073f7 00:15:37.074 --> 00:15:39.163 du régime à la fin, on sent bien

NOTE Confidence: 0.80118996

8230b550-57cc-4e9b-9c60-176f4b09792f 00:15:39.163 --> 00:15:40.729 qu'elle est quand même plus parler.

NOTE Confidence: 0.52380955

59706d9e-91af-45b2-a330-72fc9e9bbcc8 00:15:42.780 --> 00:15:43.980 Composer la.

NOTE Confidence: 0.6909938

831a4764-ac49-4a04-a968-88e5d32ab871 00:15:49.100 --> 00:15:50.010 Peu démocratique.

NOTE Confidence: 0.8071039

1cb9c81a-2ddc-43a1-99eb-9b06061295a2

00:16:06.750 --> 00:16:08.514 Une différence de motivation

NOTE Confidence: 0.8071039

3635ecc5-815a-4e09-848b-ed7d4882ac21 00:16:08.514 --> 00:16:10.719 qui d'un côté en 46,

NOTE Confidence: 0.8071039

75e2699a-9fc9-471a-bb77-325f048a41c4 00:16:10.720 --> 00:16:12.920 propose la présidence d'un Parlement?

NOTE Confidence: 0.8071039

c60d65bb-c474-4e40-8cd7-a014d0632c0a 00:16:12.920 --> 00:16:15.130 Alors on essaye de rationaliser,

NOTE Confidence: 0.8071039

da233b3f-a8fc-4548-bf73-83751cc0eb6f 00:16:15.130 --> 00:16:17.990 mais on s'est clairement

NOTE Confidence: 0.8071039

4cf38559-6cd8-4cf8-8b28-d5af63a8cf00 00:16:17.990 --> 00:16:20.135 régime parlementaire là.

NOTE Confidence: 0.8071039

34229c6f-e912-4e1a-b8b9-b930126a28d4 00:16:20.140 --> 00:16:21.022 Alors qu'en 58,

NOTE Confidence: 0.8071039

3f3cbdd0-1deb-4f69-9ed4-7e276f35aaac 00:16:21.022 --> 00:16:22.492 on a clairement la volonté

NOTE Confidence: 0.8071039

e0dbe7bc-d484-42c2-83a7-1a95f9c7735a 00:16:22.492 --> 00:16:24.018 de renforcer un exécutif qui

57c6be06-f71c-41e9-bd5e-7026e28d67a3 00:16:24.018 --> 00:16:25.488 était jugé trop fait depuis.

NOTE Confidence: 0.82853925

e2d07e73-b89d-4c15-8434-b7f308a0d636 00:16:32.730 --> 00:16:33.360 Et puis.

NOTE Confidence: 0.8462443

bbc413e7-6b5c-4384-93bd-e94cf79256f5 00:16:35.850 --> 00:16:36.720 Mais pas totalement.

NOTE Confidence: 0.7235039

c56804f1-ffd1-4319-978d-52b5a4d18e67 00:17:18.950 --> 00:17:19.340 Et.

NOTE Confidence: 0.7712978

7b44c473-2c47-400f-87c2-f2d769897df7 00:17:25.830 --> 00:17:27.162 Pas une adhésion populaire

NOTE Confidence: 0.7712978

4f6c5d13-49a5-42b3-b84c-9ae98a9dbf74 00:17:27.162 --> 00:17:29.160 énorme et qui aura une durée

NOTE Confidence: 0.7712978

85666e9e-20d2-4025-b028-eaec3bc6345e 00:17:29.229 --> 00:17:31.049 plus courte et dans un 2e cas,

NOTE Confidence: 0.7712978

d9d3cd26-0a3b-424d-93f4-091e7cc7e7c0 00:17:31.050 --> 00:17:31.971 une procédure technocratique.

NOTE Confidence: 0.7712978

89ce5582-b0b0-4594-9748-6b3e03801818 00:17:31.971 --> 00:17:34.120 C'est un peu le paradoxe en fait,

5ad9f063-ca5b-4b66-9008-411dc8bcf24c 00:17:34.120 --> 00:17:36.152 de ce jeu essaye de procédure dans notre

NOTE Confidence: 0.7712978

dc0437a7-b766-4877-bc46-aa97e1a3ab0d 00:17:36.152 --> 00:17:38.110 cas très technocratique, très rapide,

NOTE Confidence: 0.7712978

1acdebf2-cf5c-47d7-83d3-1efa940f4051 00:17:38.110 --> 00:17:39.635 mais finalement la maison populaires

NOTE Confidence: 0.7712978

fecd5507-0f7b-4f4b-8515-4c01957b4dc4 00:17:39.635 --> 00:17:41.488 plus fort et j'aurais dit plus.

NOTE Confidence: 0.71509945

1b924931-9260-40c0-a3bf-579631f181e1 00:17:47.210 --> 00:17:49.014 Comparatif intéressant dans l'ensemble

NOTE Confidence: 0.71509945

9ad00ba9-1834-438f-af9e-e5a14ce2a7a1 00:17:49.014 --> 00:17:51.720 de votre développement, e giron certain

NOTE Confidence: 0.71509945

ccbec406-7ea7-4357-ae99-aeb49742bf27 00:17:51.720 --> 00:17:54.042 nombre de formulation, 60 minutes.

NOTE Confidence: 0.71509945

b00dd21e-e7b3-4680-9883-079b4885fe7c 00:17:54.042 --> 00:17:56.472 Introduire des nuances l'opposition entre

NOTE Confidence: 0.71509945

858c6641-02cd-4658-90a2-5ae9f5da3411 00:17:56.472 --> 00:17:59.836 la procédure et le fond doit être nuancée,

5426fdcf-568c-4063-8890-0bd1853f26f0 00:17:59.840 --> 00:18:02.960 au sens ou quand on approfondi un petit

NOTE Confidence: 0.71509945

c11b22c5-f58f-4985-be76-1b870467ec4d 00:18:02.960 --> 00:18:05.700 peu l'examen justement des procédures.

NOTE Confidence: 0.71509945

2f22d48a-e3e4-4ad7-89ef-85604e174115 00:18:05.700 --> 00:18:10.428 On voit à quel point elles sont des

NOTE Confidence: 0.71509945

65af247b-2b89-47b7-8d73-b9c271509729 00:18:10.428 --> 00:18:13.225 applications de fond. En ce sens,

NOTE Confidence: 0.71509945

b258d18e-8524-4c3c-b175-8664983bff44 00:18:13.225 --> 00:18:15.360 peut être qu'il faut au moins contrasté,

NOTE Confidence: 0.71509945

04bfa807-8867-4998-b66d-88307bef8689 00:18:15.360 --> 00:18:16.890 l'idée selon laquelle, d'un côté,

NOTE Confidence: 0.71509945

6d3cbf99-b7aa-483f-b238-4ad850187d7a 00:18:16.890 --> 00:18:19.626 il y a les procédures et qui nous autres,

NOTE Confidence: 0.71509945

37174ad2-1457-4689-ae66-cfaa120ddf68 00:18:19.630 --> 00:18:22.070 il va y avoir de contenu du projet.

NOTE Confidence: 0.71509945

64bbb89f-968b-47ad-9441-f92d1b95c0cc 00:18:22.070 --> 00:18:24.694 En réalité, il y a une très forte

2e052a39-4768-4db3-8451-d877746c4d9f 00:18:24.694 --> 00:18:26.862 articulation entre les 2 et donc on est

NOTE Confidence: 0.71509945

0c1b16c8-6f86-4752-86a0-7f73bed7e5e7 00:18:26.862 --> 00:18:29.088 attentif à ce qui se passe justement,

NOTE Confidence: 0.71509945

7e4946f8-a060-450c-9db7-3fc0cf9178b5 00:18:29.090 --> 00:18:30.660 autant le moment constituants dans

NOTE Confidence: 0.71509945

23a639c9-da73-4b50-bcea-8d8a0965c920 00:18:30.660 --> 00:18:32.860 l'appart les 2 cas alors les idées

NOTE Confidence: 0.71509945

8fa7acee-f4fe-499a-92fe-a20a8db56e0c 00:18:32.860 --> 00:18:34.576 justes et tout à fait pertinente,

NOTE Confidence: 0.71509945

1c276e5a-c833-4223-b192-118713670b9c 00:18:34.580 --> 00:18:36.362 c'est le position entre une fabrication

NOTE Confidence: 0.71509945

557cfe78-a543-4386-9bf3-68676ac4edfa 00:18:36.362 --> 00:18:38.240 constitutionnel au fond d'une certaine façon,

NOTE Confidence: 0.71509945

4b8e763b-2b49-4c46-b0ca-4bb73bbd4a86 00:18:38.240 --> 00:18:39.765 grand jour par opposition à

NOTE Confidence: 0.71509945

e1f3a8de-cc7a-4831-9283-0a1d779db045 00:18:39.765 --> 00:18:40.680 une confection secret.

NOTE Confidence: 0.71509945

3c02b8dc-c9d4-4318-8645-d349c4f6c8f5 00:18:40.680 --> 00:18:42.688 Alors sur l'opposition entre.

NOTE Confidence: 0.71509945

32882038-23ea-499f-aedf-2f849349f6af 00:18:42.688 --> 00:18:44.194 Déjà été évoqué,

NOTE Confidence: 0.71509945

54ff155c-7ce1-4ca8-a8d4-f4abe1c3e0d8 00:18:44.200 --> 00:18:46.520 ce que sera **** constituant

NOTE Confidence: 0.71509945

5d0568b9-b172-4869-a731-dbe53d85e7a8 00:18:46.520 --> 00:18:48.376 le site démocratique opposé,

NOTE Confidence: 0.71509945

6c53abc7-7968-4a14-befe-0a7c4fb770c8 00:18:48.380 --> 00:18:50.136 un processus constituant technocratique.

NOTE Confidence: 0.71509945

3fc45ebb-3543-4984-b883-7a5c38d75163 00:18:50.136 --> 00:18:52.331 N'oubliez quand même pas un

NOTE Confidence: 0.71509945

ab
7747e4-14ed-448f-a672-9211112c4592 00:18:52.331 --> 00:18:54.890 point commun fondamental, et ici,

NOTE Confidence: 0.71509945

4e4479a9-0601-4196-be91-72f9dabba435 00:18:54.890 --> 00:18:58.145 c'est le fait que dans 2 cas,

NOTE Confidence: 0.71509945

17a347ee-cc22-4f8a-920c-1e17a6197186

00:18:58.150 --> 00:19:00.510 l'ordre constitutionnel est fondé

NOTE Confidence: 0.71509945

65475447-a2ea-4edb-abd5-971a8631f5b5 00:19:00.510 --> 00:19:02.280 sur un référendum.

NOTE Confidence: 0.71509945

ad4b4d73-d2c3-4e9c-93a6-711a515fd6f7 00:19:02.280 --> 00:19:05.264 Et c'est pas si fréquent que ça dans

NOTE Confidence: 0.71509945

f4a6d7f2-f7e2-4ce1-ae00-58b6ef43b66d 00:19:05.264 --> 00:19:06.650 l'histoire constitutionnelle française.

NOTE Confidence: 0.71509945

01f3edeb-f1a0-464e-863e-32191282b8c6 00:19:06.650 --> 00:19:08.630 Il faut remonter à l'endroit,

NOTE Confidence: 0.71509945

70fcdb90-c84a-45ae-8bca-9c26a98f161b 00:19:08.630 --> 00:19:10.615 autrement dit à la période

NOTE Confidence: 0.71509945

a0c2acf6-9496-45f0-b98d-37ed730b3597 00:19:10.615 --> 00:19:12.203 de la Révolution française,

NOTE Confidence: 0.71509945

e5d95447-8f41-4d30-8238-2ee356b8108f 00:19:12.210 --> 00:19:14.210 pour retrouver une situation dans

NOTE Confidence: 0.71509945

1c28b83d-1526-4094-a730-a84a0d11af46 00:19:14.210 --> 00:19:15.410 laquelle l'ordre constitutionnel

32f20b25-33eb-46a4-8250-8a98300eab31 00:19:15.410 --> 00:19:17.368 est fondé sur une consultation.

NOTE Confidence: 0.71509945

8cdd820e-a17f-4bf6-8c7d-3c0bf853d63e 00:19:17.370 --> 00:19:18.234 Alors ça,

NOTE Confidence: 0.71509945

ef69746d-c70e-4eec-b9af-b30cc5b0f904 00:19:18.234 --> 00:19:20.826 et pour le pousser d'un point

NOTE Confidence: 0.71509945

fc245c56-3004-41f5-a717-80adeaebae1b 00:19:20.826 --> 00:19:22.528 commun entre 46 et 58,

NOTE Confidence: 0.71509945

3c74b03b-4766-4ecb-807b-8c102d8859df 00:19:22.530 --> 00:19:24.510 c'est le fait que l'élément

NOTE Confidence: 0.71509945

c970ea00-4dff-4476-9798-1fd4c4f31006 00:19:24.510 --> 00:19:25.698 décisif et décisionnaire.

NOTE Confidence: 0.71509945

9cb2762a-64de-48ee-9f1a-22766a2b07d3 00:19:25.700 --> 00:19:28.876 Bah pour le coup, c'est faire affaire avec.

NOTE Confidence: 0.71509945

f1f1b515-622a-4318-97bf-ef7da1801c5f 00:19:28.880 --> 00:19:31.262 Alors c'est vrai que la préparation

NOTE Confidence: 0.71509945

d6a2f3ae-c4da-4d22-95eb-12e12ef5dbd7 00:19:31.262 --> 00:19:32.056 projet constitutionnel.

d84ccec1-df55-4b8d-8a44-36a1511aee78 00:19:34.980 --> 00:19:36.192 Démocratique de l'assemblée

NOTE Confidence: 0.79437387

d13f21cd-11c5-4e5b-a085-57734e509cbe 00:19:36.192 --> 00:19:37.808 constituante élue qu'en 1958,

NOTE Confidence: 0.79437387

182870ab-7f3d-491f-805d-1069dab99bb0 00:19:37.810 --> 00:19:39.940 pour l'essentiel, c'est un gouvernement

NOTE Confidence: 0.79437387

2eadf5f8-c65d-4da4-b103-dce8fb7311d7 00:19:39.940 --> 00:19:42.493 et l'Union bancaire qui sont à

NOTE Confidence: 0.79437387

d0eb88d5-7b0f-429d-b3f6-272a5f061a4b 00:19:42.493 --> 00:19:44.268 l'air à confectionner le projet.

NOTE Confidence: 0.79437387

1efc6a7b-5567-4b19-b0eb-f3dcbbc450be 00:19:44.270 --> 00:19:46.598 Mais n'oublions pas tout de même

NOTE Confidence: 0.79437387

51ff55ab-b5db-4bed-8370-3e71baa52a93 00:19:46.598 --> 00:19:49.057 pour mansell propos que le point

NOTE Confidence: 0.79437387

f176da17-4948-44fe-8350-7a55a8c2f61d 00:19:49.057 --> 00:19:51.137 commun entre les 2 décisionnaire,

NOTE Confidence: 0.79437387

2bf1febf-c35d-467f-92cd-33989128c60e 00:19:51.140 --> 00:19:52.301 c'est le référendum.

711a260a-aeba-46a1-9aba-e63fbde1555b 00:19:52.301 --> 00:19:54.623 L'affaire, un homme c'est pas un

NOTE Confidence: 0.79437387

3e7a3bf3-01a6-46cf-827d-8eb06f638d93 00:19:54.623 --> 00:19:56.335 procédé technocratique pour envoyer

NOTE Confidence: 0.79437387

9f92db0f-3d98-494a-964c-1a59eb76014e 00:19:56.335 --> 00:19:58.430 ça invalide pas la proposition

NOTE Confidence: 0.79437387

ca53efea-2d76-4711-8242-bcaf0f90a06e 00:19:58.430 --> 00:20:00.858 mais ça ça allait bien pour

NOTE Confidence: 0.79437387

NOTE Confidence: 0.8562216

dcec163a-2a8e-4146-bc98-07344dd768e4 00:20:06.490 --> 00:20:09.358 Ensuite, plus proposition.

NOTE Confidence: 0.90433866

8e19cfd6-b60d-4818-af0b-8dd5f09f274a 00:20:13.090 --> 00:20:15.940 J'espère que la semaine prochaine.

NOTE Confidence: 0.90433866

c5313c20-521a-44ea-8359-c54da2bc388e 00:20:15.940 --> 00:20:17.734 Même si vous avez juste simplement

NOTE Confidence: 0.90433866

666028eb-dfff-4b3c-acbc-dfd4b9f649de 00:20:17.734 --> 00:20:19.300 quelques idées générales encore et toi,

9fa9b552-6170-4c12-9feb-e8a9982474ea 00:20:19.300 --> 00:20:20.700 t'es en train de commencer

NOTE Confidence: 0.90433866

47c482d0-5fe7-4249-919a-8091fe37f82b 00:20:20.700 --> 00:20:22.100 à se lancer des montants.

NOTE Confidence: 0.90433866

251dd717-5f5a-4210-94c5-480d0224bc0f 00:20:22.100 --> 00:20:23.500 Esther, qui peut des propositions?

NOTE Confidence: 0.7859461

6735b9e4-44bb-40b5-8ac4-367d83d8a356 00:20:26.260 --> 00:20:29.014 Bon bah ça fait pas beaucoup de y a eu un

NOTE Confidence: 0.7859461

1d9a3808-7f2a-4e70-9361-13bcb1d8d92c 00:20:29.014 --> 00:20:31.345 retardateur là qui est arrivé peut être.

NOTE Confidence: 0.7763254

3c728c46-a9af-4021-8409-fb50d7eb652a 00:20:39.160 --> 00:20:40.120 J'avais noté des idées.

NOTE Confidence: 0.788455

99672325-4b3d-433e-9061-f786aeb5979e 00:20:42.220 --> 00:20:43.480 Elle va. Alors, dites-moi vos

NOTE Confidence: 0.788455

5ebca5c4-be40-4292-9872-0e275ab94bda 00:20:43.480 --> 00:20:44.488 idées essentielles de liaison.

NOTE Confidence: 0.82739586

26f28bc1-e494-40bc-be36-9052e172f3b7 00:20:47.730 --> 00:20:50.330 Ça ajouter un peu ce que disait François

NOTE Confidence: 0.82739586

a004d4d3-6bfa-4d2a-b284-be02e6d5206d 00:20:50.330 --> 00:20:52.749 à propos du la différence par rapport

NOTE Confidence: 0.82739586

1d626f23-b473-4169-99a5-bbf554d11684 00:20:52.749 --> 00:20:55.110 à la tradition avec le week-end.

NOTE Confidence: 0.82739586

7a43cc1d-12e5-4e75-b223-3e13537a97d3 00:20:55.110 --> 00:20:57.342 Oooon le procédé était

NOTE Confidence: 0.82739586

6b5d8d6e-91fb-4281-a68d-0c77c9facd62 00:20:57.342 --> 00:20:59.016 beaucoup plus démocratique.

NOTE Confidence: 0.82739586

9b1ad255-079b-4969-ad9d-69e1e926e567 00:20:59.020 --> 00:21:01.180 En 1946, personnes qui avait

NOTE Confidence: 0.82739586

6c05c0ad-b775-4f61-8d86-9bedf376cd93 00:21:01.180 --> 00:21:04.923 d'abord eu comme à la révolution la

NOTE Confidence: 0.82739586

25f8dbc2-0c51-42a4-81b9-6e0a28b91628 00:21:04.923 --> 00:21:07.915 proclamation semblait constituante et.

NOTE Confidence: 0.82739586

3921456b-a1ef-4b0a-8000-b7e2fa755c48 00:21:07.920 --> 00:21:12.040 Et ensuite, qui prendrait les?

NOTE Confidence: 0.82739586

4ec5372c-1bda-4bb4-8921-da14f383b84d

00:21:12.040 --> 00:21:14.098 Qui choisirait un peu les modalités

NOTE Confidence: 0.82739586

f3bd6172-efd2-46c1-b0de-5a972146a06f 00:21:14.098 --> 00:21:15.470 de la nouvelle constitution

NOTE Confidence: 0.82739586

5151f4ba-d455-42d8-aded-4e32e6b39767 00:21:15.525 --> 00:21:17.100 et ensuite qu'on passerait une

NOTE Confidence: 0.82739586

d4729608-eeea-41eb-9412-e7c0095f35ba 00:21:17.100 --> 00:21:19.010 nouvelle fois par le peuple pour.

NOTE Confidence: 0.6964361

989a5790-82c3-43ec-afa3-5fb7fd635574 00:21:24.540 --> 00:21:27.090 J'avais pas vu comme il est.

NOTE Confidence: 0.6964361

ea5e592c-059d-4b68-bb34-429035bd089b 00:21:27.090 --> 00:21:30.079 Et comment les points communs entre les.

NOTE Confidence: 0.6964361

c4503c4a-94e0-4e16-b196-187c9247b345 00:21:30.080 --> 00:21:31.025 Puisque j'avais pas,

NOTE Confidence: 0.6964361

c8431451-e624-4dec-9282-4b8a5bdf43a3 00:21:31.025 --> 00:21:32.600 j'avais pas travailler les oui,

NOTE Confidence: 0.6964361

9bca53be-b7ba-4cba-9acc-16daf529314c 00:21:32.600 --> 00:21:34.744 je dirais que sur la base de ce

63c048f0-99d8-40b8-bf68-8f3a0b5b6aa6 00:21:34.744 --> 00:21:37.008 qu'on a entendu jusqu à présent,

NOTE Confidence: 0.6964361

cd159245-4fb7-419f-b67f-c71260ddab65 00:21:37.010 --> 00:21:40.734 il y a une mise en relief.

NOTE Confidence: 0.6964361

a34d57db-6a57-4f27-8809-4180e628d163 00:21:40.740 --> 00:21:42.042 Lire une opportune,

NOTE Confidence: 0.6964361

257b6935-b5f7-40c6-9930-abddec6f01fa 00:21:42.042 --> 00:21:44.212 des éléments de différenciation sans

NOTE Confidence: 0.6964361

2be11940-d3e9-4f3d-89e7-2ad7ac26acf5 00:21:44.212 --> 00:21:45.859 doute tendance effectivement mettre

NOTE Confidence: 0.6964361

4ea9924b-a029-4a4c-9fd5-217d91c13343 00:21:45.859 --> 00:21:48.699 à durcir de contraste entre 46 et 58,

NOTE Confidence: 0.6964361

b1a75052-955b-4a37-9d91-a609f93b2d38 00:21:48.700 --> 00:21:51.088 donc sur valorisant des certaine manière

NOTE Confidence: 0.6964361

450b8d79-aa3c-417c-8b79-ea076cb7c5a8 00:21:51.088 --> 00:21:52.680 les éléments de différenciation.

NOTE Confidence: 0.6964361

cfed88d8-775c-44e2-9ea3-a5fc40ee0358 00:21:52.680 --> 00:21:55.172 Il est tout à fait clair qu'ils

42ef3071-5082-4d84-86cc-0514dfd8364d 00:21:55.172 --> 00:21:57.459 existent et qu'ils sont importants,

NOTE Confidence: 0.6964361

c7f6229c-894e-41a9-b7fa-e6853dfd94b1 00:21:57.460 --> 00:21:58.657 mais au risque.

NOTE Confidence: 0.6964361

34d0923a-1838-4305-84d7-e91554dc814d 00:21:58.657 --> 00:22:00.253 Effectivement blessé dans nombre

NOTE Confidence: 0.6964361

01250f8d-af23-4146-b09a-0ab62da3ac31 00:22:00.253 --> 00:22:01.897 des éléments de similitude

NOTE Confidence: 0.6964361

16b5c9f7-b2bf-4d40-97dc-7fc287d2d879 00:22:01.897 --> 00:22:03.817 qui sont quand même forts,

NOTE Confidence: 0.6964361

52768350-1f87-47b4-860d-b8ab4af3e65c 00:22:03.820 --> 00:22:06.105 n'oubliez pas que dans l'organisation

NOTE Confidence: 0.6964361

6c9eabe5-c552-42da-9a3d-7b1018647150 00:22:06.105 --> 00:22:08.390 du processus constituant en dernière

NOTE Confidence: 0.6964361

8ee47b73-f40a-4296-9750-72683f9857f0 00:22:08.455 --> 00:22:11.047 analyse ya même c'est que c'est de Gaulle.

NOTE Confidence: 0.6964361

b1b893fb-110f-4df7-890c-d4157868d7d6 00:22:11.050 --> 00:22:11.726 Qui fondamentalement,

c30a378b-e844-4866-9e20-b1f5b9f7d2e6 00:22:11.726 --> 00:22:13.754 pèse sur par la totalité mais

NOTE Confidence: 0.6964361

5e7ae42c-5156-4909-ac80-6f3a1bb7bbc8 00:22:13.754 --> 00:22:15.243 des modalités essentielles de

NOTE Confidence: 0.6964361

f249211c-4535-4d35-b08e-72c7fb3ffab9 00:22:15.243 --> 00:22:17.138 confection de la future République.

NOTE Confidence: 0.6964361

ca53d6a8-6f3a-4673-850a-45a0d2077bd2 00:22:17.140 --> 00:22:19.276 C'est vrai en 46, alors là,

NOTE Confidence: 0.6964361

3aa2613d-7c33-40a6-8efe-69631ec42506 00:22:19.280 --> 00:22:20.306 pour le coup,

NOTE Confidence: 0.6964361

b3f22922-66f9-4c26-86b2-431faa0cd0c7 00:22:20.306 --> 00:22:23.220 ça l'a dit ou t'ira pas du tout.

NOTE Confidence: 0.6964361

86444c28-318d-4589-b1ac-adb4007e6c9f 00:22:23.220 --> 00:22:25.010 Quant au projet définitif évidemment.

NOTE Confidence: 0.6964361

927ce878-fb11-4f43-a699-1ddff112b33f 00:22:25.010 --> 00:22:27.516 Enfin la constitution à laquelle il aspire,

NOTE Confidence: 0.6964361

c1a0d288-7380-48d6-b944-04ae9f7a00a4 00:22:27.520 --> 00:22:29.698 contrairement à ce qui va se

9bb2798a-96b4-4880-b321-130d05400776 00:22:29.698 --> 00:22:31.460 passer bien sûr en 58.

NOTE Confidence: 0.6964361

846ae522-f1d9-4a3b-bd26-518657e1d984 00:22:31.460 --> 00:22:33.245 Mais n'oublions pas que dans

NOTE Confidence: 0.6964361

c82f9258-97f0-424d-9ad7-8669dffe3335 00:22:33.245 --> 00:22:34.673 l'organisation du pouvoir conséquent,

NOTE Confidence: 0.6964361

7f939463-d7f9-4e5a-bdd4-c22edcd0051f 00:22:34.680 --> 00:22:36.927 elle ne serait-ce que quoi qu'on évoquait

NOTE Confidence: 0.6964361

14d01f33-96a1-41aa-a3bf-3ea2a8c2fbcd 00:22:36.927 --> 00:22:39.329 tout à l'heure exigences du référendum,

NOTE Confidence: 0.6964361

7e991451-6859-453d-ad47-8e81d9e20bf7 00:22:39.330 --> 00:22:42.348 c'est un débat fondamental en 46.

NOTE Confidence: 0.6964361

79d96e87-98e2-4cac-890b-f260409c02c0 00:22:42.350 --> 00:22:44.135 Et c'est un débat dans lequel de

NOTE Confidence: 0.6964361

6f1c0283-4d21-485d-ac16-c3e6a5b92edf 00:22:44.135 --> 00:22:45.942 Gaulle arrive à imposer la solution

NOTE Confidence: 0.6964361

adcbf2c0-02e1-445f-928b-b4e68a8d9a17 00:22:45.942 --> 00:22:47.587 qu'il préconise à l'encontre de

NOTE Confidence: 0.6964361

fa6e1895-3f7c-47fa-a7be-5e09ec3d684d 00:22:47.587 --> 00:22:49.219 la plupart des partis politiques

NOTE Confidence: 0.6964361

8f8e44c7-02b0-4344-acea-c2397f0ad696 00:22:49.219 --> 00:22:50.744 qui n'ont vu les portes.

NOTE Confidence: 0.6964361

5a7465ef-4eca-4181-bec1-e0130b6f70fb 00:22:50.750 --> 00:22:51.067 Eux.

NOTE Confidence: 0.6964361

c6f465aa-368d-4cec-9da5-48dd8d213fb2 00:22:51.067 --> 00:22:52.652 ils imposent évidemment les plus

NOTE Confidence: 0.6964361

fc0d2c02-0ac3-4fdf-ada7-59505414d76c 00:22:52.652 --> 00:22:54.848 de facilité et en contexte de 58.

NOTE Confidence: 0.6964361

7eb2a19c-2cdc-45f7-837a-4833fab794a7 00:22:54.850 --> 00:22:56.740 Mais en tout état de cause,

NOTE Confidence: 0.6964361

db7b8583-6a27-4676-9442-e41e95f063b2 00:22:56.740 --> 00:22:57.682 voyez que ça,

NOTE Confidence: 0.6964361

dd8f4690-1375-45e9-8764-640872469b7e 00:22:57.682 --> 00:22:59.566 c'est un des éléments parmi d'autres,

NOTE Confidence: 0.6964361

4a54f8a3-344f-42e8-9b8a-090b3a391919

00:22:59.570 --> 00:23:01.050 qui invite à nuancer l'idée

NOTE Confidence: 0.6964361

56aaca84-2cf0-4c6b-99cd-aa41a51fe467 00:23:01.050 --> 00:23:02.937 selon laquelle il y aurait des

NOTE Confidence: 0.6964361

05b774ae-ea9c-459b-b6c7-2de03f82f687 00:23:02.937 --> 00:23:03.975 différenciations inconciliables entre

NOTE Confidence: 0.6964361

2d933863-e2b1-495c-a65d-9f3e78628227 00:23:03.975 --> 00:23:06.820 ce qui se passe en 46 et 58 encore,

NOTE Confidence: 0.6964361

7405d6fd-c565-4cbc-83a5-ff40057123e2 00:23:06.820 --> 00:23:07.690 encore une fois,

NOTE Confidence: 0.6964361

a05da2f4-48b8-4e4f-a4a3-0910788df5fd 00:23:07.690 --> 00:23:09.430 c'est pas pour dire que c'est

NOTE Confidence: 0.6964361

ec8d7e84-3063-4845-8a53-1f8eb0b1d1d9 00:23:09.430 --> 00:23:10.909 la répétition du même.

NOTE Confidence: 0.6964361

3326025c-1094-4a9d-8cbf-885ef877b065 00:23:10.910 --> 00:23:13.115 Bien entendu, ce n'est pas le cas,

NOTE Confidence: 0.6964361

a62221b9-83c5-4d45-88df-ad064cbd8e07 00:23:13.120 --> 00:23:14.360 mais en même temps,

80c560d7-bafa-4cda-9922-ce2603133d99 00:23:14.360 --> 00:23:16.220 il faut sans doute attentif justement

NOTE Confidence: 0.6964361

4aa39de8-a49c-4074-be6f-458915cf089c 00:23:16.275 --> 00:23:18.619 au fait que bah je vous indiquais dans

NOTE Confidence: 0.6964361

3b0a9983-2c05-42bb-8463-54bdde4fbfe0 00:23:18.619 --> 00:23:20.678 la méthodologie pour approfondir un sujet.

NOTE Confidence: 0.6964361

b09afad3-1ceb-4d05-939d-e575738efcf4 00:23:20.680 --> 00:23:22.960 Au fond il faut partir de.

NOTE Confidence: 0.6964361

31dd0b17-789f-4bbf-8f1c-78be04fb6940 00:23:22.960 --> 00:23:24.510 De l'évidence des idées reçues,

NOTE Confidence: 0.6964361

1312f1c1-b8d9-48cb-b43b-128dac6ba1d0 00:23:24.510 --> 00:23:25.422 des lieux communs.

NOTE Confidence: 0.6964361

b8b8cfec-be24-4448-9e03-eb5843437c39 00:23:25.422 --> 00:23:27.246 Et c'est vrai que la première

NOTE Confidence: 0.6964361

5e3bc029-7e98-4836-98cc-b8a00eb26ae0 00:23:27.246 --> 00:23:28.230 chose qui frappe,

NOTE Confidence: 0.6964361

a1e1fd3b-3ab1-4c10-9190-21ccc3719e20 00:23:28.230 --> 00:23:29.160 c'est effectivement bon.

fa1073e8-4122-48b0-a02a-54259ab4b120 00:23:29.160 --> 00:23:30.400 Les éléments de différenciation

NOTE Confidence: 0.6964361

811d1d27-c7ac-4ce7-b5d9-9b1e78b6d92d 00:23:30.400 --> 00:23:31.330 et l'assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.6964361

1f402304-61de-4e3c-840b-3808e2522255 00:23:31.330 --> 00:23:33.500 La fois l'assemblée constituante de la femme,

NOTE Confidence: 0.6964361

fbc3d961-6d1e-436d-b979-da6e18559f76 00:23:33.500 --> 00:23:35.174 ça c'est quelque chose d'évident et

NOTE Confidence: 0.6964361

31631cad-7257-4730-b444-1ef5ce15c4e9 00:23:35.174 --> 00:23:36.910 ça appelle bien entendu commentaire,

NOTE Confidence: 0.6964361

11c3b147-c184-435c-953a-0f7c5a367afb 00:23:36.910 --> 00:23:38.770 mais à mesure qu'on avance dans

NOTE Confidence: 0.6964361

857fe00d-49ea-4506-af88-b768bcd6676c 00:23:38.770 --> 00:23:40.010 la construction du sujet,

NOTE Confidence: 0.6964361

82c02a4c-acb3-4ca7-92e6-644841db5943 00:23:40.010 --> 00:23:41.455 bah en El progressivement sans

NOTE Confidence: 0.6964361

1436718b-e53f-4301-ac39-1111c4f56a10 00:23:41.455 --> 00:23:43.420 doute amené à dégager des éléments.

1655777c-746b-4bb9-bb1a-469f177c1ab4 00:23:43.420 --> 00:23:45.900 Qui a dit que y a pas une étrangeté absolue

NOTE Confidence: 0.6964361

e7a7bf9b-be36-45fb-a65f-02bd97c4d7db 00:23:45.958 --> 00:23:48.376 entre le pouvoir constituant une garantie,

NOTE Confidence: 0.6964361

fc2791a9-8405-4e79-be41-dff8e1533557 00:23:48.380 --> 00:23:49.468 c'est celui de 58,

NOTE Confidence: 0.6964361

79c01389-976c-4d4c-acae-5d9ab2f0bfbd 00:23:49.468 --> 00:23:51.699 même si par ailleurs il a évidemment

NOTE Confidence: 0.6964361

f1a78998-049d-4c97-8d90-a464c80a5daf 00:23:51.699 --> 00:23:53.827 des éléments de différenciation.

NOTE Confidence: 0.6964361

6f2b6769-bef5-45d1-86f3-e2c3a9355fe6 00:23:53.830 --> 00:23:55.134 Donc ceci pour rééquilibrer

NOTE Confidence: 0.6964361

a6ebb663-2783-4f8a-95f7-6802d98df4d1 00:23:55.134 --> 00:23:56.764 un petit peu le l'analyse.

NOTE Confidence: 0.6964361

bbe557ac-1017-4979-a858-92e3e3134b68 00:23:56.770 --> 00:23:58.744 Alors on va reprendre en détaildu.de

NOTE Confidence: 0.6964361

 $\begin{array}{l} {\rm f08f60f3\hbox{-}9e73\hbox{-}4597\hbox{-}ab4b\hbox{-}907a2f488187} \\ {\rm 00:23:58.744} \dashrightarrow {\rm 00:24:01.019} \\ {\rm vue\ de\ la\ m\acute{e}thodologie\ encore\ une\ fois.} \end{array}$

0e656ded-3ded-419d-adb7-04c78d4d87a8 00:24:01.020 --> 00:24:01.348 Aujourd'hui,

NOTE Confidence: 0.6964361

33c8c9a0-8ae9-42cb-b553-f36408501451 00:24:01.348 --> 00:24:02.988 c'est moi qui parle beaucoup.

NOTE Confidence: 0.6964361

1a74bcde-e117-4808-a229-354cc117cb20 00:24:02.990 --> 00:24:05.279 Mais à partir de la semaine prochaine,

NOTE Confidence: 0.6964361

f203c826-72dd-49fb-876d-41b68a5a6449 00:24:05.280 --> 00:24:07.242 il va falloir beaucoup plus systématiquement

NOTE Confidence: 0.6964361

8eaf233a-498b-4d45-be44-9eb8010c8d37 00:24:07.242 --> 00:24:08.550 que vous travaillez vous-même.

NOTE Confidence: 0.6964361

0cb3e656-6e5d-47df-a2c6-76e8dac2a14e 00:24:08.550 --> 00:24:09.459 C'est votre intérêt,

NOTE Confidence: 0.6964361

d976b4f0-da0f-45cd-a7d6-d8a584813c80 00:24:09.459 --> 00:24:11.277 ne serait-ce que au moins au

NOTE Confidence: 0.6964361

d2d5ee94-70be-496a-9052-737ebad780ec 00:24:11.277 --> 00:24:12.799 stade d'un canevas général.

NOTE Confidence: 0.6964361

014d0e73-e2bf-4e4d-9615-661826ddc166 00:24:12.800 --> 00:24:14.375

Comment je peux introduire ce

NOTE Confidence: 0.6964361

7e908489-b832-43d8-8d71-6505e8a4193a 00:24:14.375 --> 00:24:16.347 sujet et comment est-ce que je

NOTE Confidence: 0.6964361

31e831d1-b9d8-4340-a8ba-0c86007c1d60 00:24:16.347 --> 00:24:17.675 peux construire la réflexion

NOTE Confidence: 0.6964361

3de588c9-cdd1-4807-b864-c08d1f054374 00:24:17.675 --> 00:24:19.335 à partir d'un plan détaillé?

NOTE Confidence: 0.83288854

66644f34-da77-4548-a41d-675493d17795 00:24:19.340 --> 00:24:20.628 Ca c'est votre intérêt.

NOTE Confidence: 0.83288854

34b91ee4-e763-40b9-81f1-f3455e5d784f 00:24:20.628 --> 00:24:23.369 Et même si au départ les plans sont.

NOTE Confidence: 0.83288854

2623268b-7671-4bbc-8901-1dd8df42a73b 00:24:23.370 --> 00:24:24.106 Pas totalement.

NOTE Confidence: 0.83288854

8725cd8b-c948-4cba-8df2-e6ad7c33c527 00:24:24.106 --> 00:24:25.578 c'est quoi? Ce faisant,

NOTE Confidence: 0.83288854

694fff79-157b-4366-941e-40a004f935ab 00:24:25.580 --> 00:24:27.420 on pourra toujours bien équilibré,

NOTE Confidence: 0.83288854

4984eed6-d843-4282-a3ee-78d8719b20f2

00:24:27.420 --> 00:24:29.255 même s'il est parfois des

NOTE Confidence: 0.83288854

1e709f1c-3529-464a-b8ca-c8903fe064a8 00:24:29.255 --> 00:24:30.723 des éléments du sujet.

NOTE Confidence: 0.83288854

4fd518bf-e5a9-4676-963b-2c7bfc81a848 00:24:30.730 --> 00:24:32.570 Un petit peu de côté.

NOTE Confidence: 0.83288854

eaa7372a-f3c7-496a-9f3a-1704a8c94fb4 00:24:32.570 --> 00:24:34.778 On se perfectionne encore une fois

NOTE Confidence: 0.83288854

2be26c99-ed4b-41f8-b181-cfee8716a5ae 00:24:34.778 --> 00:24:36.986 par la répétition de l'effort qu'on

NOTE Confidence: 0.83288854

aeb57379-a730-4223-8865-2539e889c8ce 00:24:36.986 --> 00:24:39.658 fait un pour se documenter et 2 une

NOTE Confidence: 0.83288854

90b74cdb-fac6-4e28-90ed-930e37ae8f01 00:24:39.731 --> 00:24:42.137 fois qu'on a une masse documentaire.

NOTE Confidence: 0.83288854

a05395c3-1165-425a-afcb-1d0d3ebfef7d 00:24:42.140 --> 00:24:44.084 Suffisant pour ordonner tout ceci pour

NOTE Confidence: 0.83288854

1de67a46-fb17-4bfb-8395-731d17b58056 00:24:44.084 --> 00:24:46.550 construire un plan qui soient significatifs.

fa307359-518f-4b60-9b62-ef712faa57cb 00:24:46.550 --> 00:24:48.390 Alors pour traiter ce sujet,

NOTE Confidence: 0.83288854

a11be8c7-785f-43cc-99e0-04546d649ccd 00:24:48.390 --> 00:24:51.816 le pouvoir constituant en 1946R 1958.

NOTE Confidence: 0.83288854

226a40c3-76ab-42c5-b5f8-10e26cf5489a 00:24:51.820 --> 00:24:53.450 On va reprendre quoi parfois?

NOTE Confidence: 0.83288854

f1e1af52-e091-4c16-af00-7e747fe81e2e 00:24:53.450 --> 00:24:55.406 Les taux de logiquement au lait,

NOTE Confidence: 0.83288854

f817769f-c1cd-4035-937b-5bb80e25b114 00:24:55.410 --> 00:24:57.180 ce qui doit être présent dans

NOTE Confidence: 0.83288854

b300b0f1-677d-4ab2-a4d9-0455cf7c11db 00:24:57.180 --> 00:24:58.762 votre introduction que dans votre

NOTE Confidence: 0.83288854

c43e2023-1d17-44a3-a086-1ac91775118e 00:24:58.762 --> 00:25:00.166 développement et voir comment

NOTE Confidence: 0.83288854

1d45d8aa-b63d-4e6d-b7de-bee91051bb55 00:25:00.166 --> 00:25:01.921 on peut y répondre concrètement.

NOTE Confidence: 0.32726038

a6626ea4-9395-44ff-903d-69306c6b678a 00:25:04.150 --> 00:25:05.780 Akiko t'accroche.

c777d7d6-ea3e-4c83-813b-553fdd8fa31c 00:25:07.830 --> 00:25:09.918 Et pour le plus rapidement possible,

NOTE Confidence: 0.8606755

c4d7d1f8-1c89-444f-9064-71fee6c8ae7a 00:25:09.920 --> 00:25:12.540 conduire à la définition des

NOTE Confidence: 0.8606755

2421c5f9-537b-4944-a9c4-4e4a46e570f8 00:25:12.540 --> 00:25:15.160 termes du sujet de 100€.

NOTE Confidence: 0.8606755

fb81bce0-9ba0-47e0-9bf1-dbfbc91f92a9 00:25:15.160 --> 00:25:17.254 Bah, on peut reporter peut répartir

NOTE Confidence: 0.8606755

bfc4a4c8-81d3-4bb0-a658-0ce371a0dcd2 00:25:17.254 --> 00:25:19.174

d'une des citations que j'avais évoquées dans la présentation générale du droit constitutionnel, celle de Sieyès dans le contexte de la première assemblée constituante française dans laquelle il affirme qu'une Constitution suppose avant tout un pouvoir.

NOTE Confidence: 0.8280308

16f83875-1ea7-4eb3-a687-e9f6eb1a3d73 00:25:36.080 --> 00:25:37.990 Je propose vieillesse, il est.

NOTE Confidence: 0.8280308

4b8efaa8-02ec-4b0d-a7d7-aee41fd9da70 00:25:37.990 --> 00:25:39.895 Il exprime bien entendu une

NOTE Confidence: 0.8280308

b6ecfaeb-2e1d-4f85-ba99-971396e03ee8 00:25:39.895 --> 00:25:41.800 exigence propre à ce temps,

NOTE Confidence: 0.8280308

3fe23bf0-2239-48cc-a5b8-af2c880e3dde 00:25:41.800 --> 00:25:43.700

contexte de la Révolution française,

NOTE Confidence: 0.8280308

7fca35c2-cf5e-4736-ba2f-59a319231358 00:25:43.700 --> 00:25:46.988 à savoir la volonté de rompre avec la

NOTE Confidence: 0.8280308

7759c38e-f484-4318-8ed0-037a9bc923e9 00:25:46.988 --> 00:25:50.008 puissance de la tradition pour fonder

NOTE Confidence: 0.8280308

91e2a3ec-26d2-4585-94a3-0bf1128d5d1a 00:25:50.008 --> 00:25:53.170 l'ordre politique et donc affirmer que.

NOTE Confidence: 0.8280308

da6b9103-8dba-4c5b-a30c-dede1abe8946 00:25:53.170 --> 00:25:54.662 Une constitution suppose avant

NOTE Confidence: 0.8280308

04364cec-71ce-4e6d-b1bd-dfa540394a55 00:25:54.662 --> 00:25:56.154 tout un pouvoir constituant.

NOTE Confidence: 0.8280308

fafc4620-c3e9-419d-ab1e-7f06a60537c1 00:25:56.160 --> 00:25:57.975 C'est clairement signifié que l'ordre

NOTE Confidence: 0.8280308

343e6f84-9f7b-4810-8195-543ad5337268 00:25:57.975 --> 00:26:00.230 politique doit être retourné dans les

NOTE Confidence: 0.8280308

708493de-5677-4d87-b400-db5130e22151 00:26:00.230 --> 00:26:02.150 termes de nouveau du constitutionnalisme,

NOTE Confidence: 0.8280308

5e8ff2e9-99f3-4409-990f-a5fd5df289cf

00:26:02.150 --> 00:26:04.615 c'est-à-dire doit être fondée sur

NOTE Confidence: 0.8280308

8dc0f934-0b80-4a54-bd38-c50068f015be 00:26:04.615 --> 00:26:06.587 l'expression d'une volonté collective.

NOTE Confidence: 0.8280308

6da67e31-307e-4171-b2dd-6db95066cee1 00:26:06.590 --> 00:26:08.912 Mais en même temps, le propose, si,

NOTE Confidence: 0.8280308

5038464a-fcf4-4553-8680-bb935f546868 00:26:08.912 --> 00:26:11.236 si il se détache de ce contexte.

NOTE Confidence: 0.8280308

a54b7846-0f5d-496b-b2c1-35faf8fc8ef2 00:26:11.240 --> 00:26:13.040 Originaire de l'histoire constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.8280308

e490dc83-1d2d-45ee-8a06-1ea421498263 00:26:13.040 --> 00:26:14.390 volet en français.

NOTE Confidence: 0.8280308

3c4035ea-a2de-47a7-b3b9-62ea6299007b 00:26:14.390 --> 00:26:15.935 A beaucoup d'égards,

NOTE Confidence: 0.8280308

a5b59e14-5f04-46c3-87ff-dfa300794aff 00:26:15.935 --> 00:26:19.025 il met l'accent sur une exigence

NOTE Confidence: 0.8280308

e54ce46f-aa5f-49a9-b26c-09d3ba88c536 00:26:19.025 --> 00:26:20.910 renouvelée pour l'histoire.

da5a45e0-51d9-4fc6-b25d-4f38c2043aa7 00:26:20.910 --> 00:26:22.942 Qui est d'identifier ce

NOTE Confidence: 0.8280308

8ee1c1e3-07fe-4320-8947-8f242d10a886 00:26:22.942 --> 00:26:24.466 pouvoir singulier nommé,

NOTE Confidence: 0.8280308

546e8b9f-b160-4a61-bb25-3131a538bd11 00:26:24.470 --> 00:26:27.956 constituant et qui est le pouvoir

NOTE Confidence: 0.8280308

1b033e36-a07d-4152-a765-487597306225 00:26:27.956 --> 00:26:31.410 au fondement de l'ordre juridique.

NOTE Confidence: 0.8280308

9fa9b205-7af9-4aea-9890-ebdc3916cdc5 00:26:31.410 --> 00:26:33.390 Qui incarne par conséquent la manifestation première de la soupe alité.

NOTE Confidence: 0.8280308

c15eed3f-48fc-43b3-8099-d141af28bab2 00:26:35.810 --> 00:26:39.002

Et c'est en ce sens que le pouvoir constituant est évidemment un pouvoir singulier et que le statut de ce pouvoir est à la fois politiquement et juridiquement essentiel.

NOTE Confidence: 0.8280308

3541d1c6-ab94-471d-8313-c5265b5d917d 00:26:49.870 --> 00:26:51.406 2e temps, moi introduction,

NOTE Confidence: 0.8280308

e666d7fd-a78f-4181-bc19-3f8e92a08849 00:26:51.406 --> 00:26:53.326

maintenant je passe à l'identification des enjeux, l'intérêt du sujet, et il s'attache effectivement aussi bien à la dimension politique, la dimension juridique.

NOTE Confidence: 0.8280308

3c0b104a-bef6-4e07-8bdc-f254e51d1ff6 00:27:00.602 --> 00:27:02.922 Il permet de caractériser le

961fca6e-8724-43a7-8d7e-aa049434e81c 00:27:02.922 --> 00:27:05.429 statut du pouvoir constituant.

NOTE Confidence: 0.8280308

1b92bde6-1f8e-4284-88b8-689fded0bc89 00:27:05.430 --> 00:27:07.397 La question du statut de ce pouvoir.

NOTE Confidence: 0.8280308

d97d6303-3f80-40cb-af0d-49651ef4fe0f 00:27:07.400 --> 00:27:08.382 En effet, elle est en partie fonction des circonstances.

NOTE Confidence: 0.8280308

0e41558c-75bc-4678-9921-6bcf321bdc36

00:27:11.820 --> 00:27:13.604

Et la théorie constitutionnelle a été amenée à distinguer les situations dans lesquelles le pouvoir constituant va se poser en dehors de tout statut antérieur ; ce qu'il est convenu d'appeler le « pouvoir constituant originaire ».

NOTE Confidence: 0.8280308

c4b8d1e4-8000-4688-bb13-c4d9fa7e0e04 00:27:27.760 --> 00:27:28.742

Autrement dit, le pouvoir de faire un nouvel ordre constitutionnel qui ne soit pas conditionné.

NOTE Confidence: 0.8280308

e3fe4331-5611-4f28-8dde-d59f6f612195 00:27:34.840 --> 00:27:38.510 Préalablement sur le plan juridique?

NOTE Confidence: 0.8280308

78b460a9-0608-4958-a104-3098d32f2c03

00:27:38.510 --> 00:27:41.045

Que la théorie constitutionnelle va différencier et contraster avec un pouvoir constituant se manifeste dans les formes et selon les procédures prescrites par la Constitution en vigueur.

Ce qu'il est convenu de dénommer le pouvoir constituant institué ou encore pouvoir constituant dérivé.

NOTE Confidence: 0.8280308

92cdd6b6-0971-40ea-8a0b-13b4be3222cd 00:27:58.890 --> 00:28:00.590 Et ce pouvoir constituant là, il s'exprime donc essentiellement sous la forme du pouvoir de révision constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.8280308

61564304-f185-4554-bdac-2658bfbe9d7c

00:28:05.910 --> 00:28:08.478

Donc, le statut du pouvoir constituant, il est très largement fonction des circonstances dans lesquelles il s'exprime, avec cette distinction fondamentale originaire ou pouvoir instituer où dérivé.

NOTE Confidence: 0.8280308

68777479-2300-4110-9391-ab0916ab2dc9

00:28:18.270 --> 00:28:20.650

Mais la question du statut du pouvoir constituant, elle est aussi inhérente en partie à la notion même de pouvoir construire.

NOTE Confidence: 0.8280308

5252cab8-a414-4b60-a060-36c2e200e53e

00:28:27.420 --> 00:28:29.230

Et d'une certaine façon là, on retrouve l'une des différenciations établies par Sievès.

NOTE Confidence: 0.8280308

3cb9ca52-26bd-4d26-9727-e6cd2c3385a1

00:28:32.830 --> 00:28:36.328

Consistant au travers du concept de pouvoir constituant à dénommer un pouvoir.

NOTE Confidence: 0.8280308

bb887dc4-7a7b-4456-a923-ce56b9e34b4f 00:28:39.730 --> 00:28:43.506

Qui est supérieur à ce qui va créer?

NOTE Confidence: 0.8280308

35ffd11f-7dfa-4124-b433-430439e7079f

00:28:43.510 --> 00:28:46.566

Le fait que le pouvoir de faire la Constitution est un pouvoir, en quelque sorte un surplomb, par rapport aux institutions, par rapport aux compétences, par rapport aux procédures qui vont être définies par la Constitution elle-même.

NOTE Confidence: 0.8280308

7892528e-322b-4103-9b0c-7e4e71a44c5c

00:28:58.310 --> 00:29:00.410

Et là on retrouve une autre différenciation fondamentale dans le constitutionnalisme qui est la différenciation entre le pouvoir constituant et les pouvoirs constitués, et cette différentiation, autant elle est aisée à concevoir théoriquement, autant on a eu l'occasion.

38fccafc-e8b2-4b90-862a-67da84684b86 00:29:13.620 --> 00:29:15.695 De Voiron à présentation du

NOTE Confidence: 0.8280308

a784e9ee-c8d8-4afa-98c9-2f341f6034f5 00:29:15.695 --> 00:29:16.525 droit constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.8280308

55a9c047-db23-4cd3-ab25-4043b50158c9 00:29:16.530 --> 00:29:17.775 elle est problématique,

NOTE Confidence: 0.8280308

b2245fd4-476f-4eaf-9b35-fdc002ad9eb1 00:29:17.775 --> 00:29:19.020 notamment dans l'histoire,

NOTE Confidence: 0.8280308

93f38b53-25cc-47ee-9fc1-d738e96892c8 00:29:19.020 --> 00:29:21.510 seul par la tentation récurrente précisément,

NOTE Confidence: 0.81996006

270abda3-4d88-41c4-a4bd-ed7f33a26581 00:29:21.510 --> 00:29:23.585 de confondre dans une même

NOTE Confidence: 0.81996006

a66a31e6-44b1-4319-b7cb-ef9d4dbcd428 00:29:23.585 --> 00:29:25.660 institution ou une même autorité,

NOTE Confidence: 0.81996006

19edbb5f-2723-4adb-916c-67ffd5254d82 00:29:25.660 --> 00:29:28.270 l'exercice du pouvoir constituant avec

NOTE Confidence: 0.81996006

51757411-f96a-40fb-bbb4-a6b144138e7a 00:29:28.270 --> 00:29:31.376 du l'exercice des pouvoirs constitués en

b2335772-efc8-4348-a156-0b22f9a0e652 00:29:31.376 --> 00:29:33.908 tout premier lieu du pouvoir législatif.

NOTE Confidence: 0.81996006

0ef0f6b3-8f20-41a5-857e-65e1999f7f16 00:29:33.910 --> 00:29:36.046 Donc. Par conséquent, là,

NOTE Confidence: 0.81996006

0ced2e3c-646e-4bec-96dc-29b998c44373 00:29:36.046 --> 00:29:39.250 on vient de préciser les enjeux.

NOTE Confidence: 0.81996006

cc9973a0-4351-493d-b81a-3aee4fed72a1 00:29:39.250 --> 00:29:42.394 Au regard de la théorie constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.81996006

078124d5-f4e7-4f07-8654-b2f53d0c339c 00:29:42.394 --> 00:29:45.505 et terminologie qui nous permettent de préciser le statut du pouvoir en cause.

NOTE Confidence: 0.81996006

9e64199d-ef36-4e0f-9172-beec65f84af7 00:29:48.780 --> 00:29:51.060 Introduction préciser le contexte,

NOTE Confidence: 0.81996006

4e638fe5-6671-4b1e-bf29-21bf44664612 00:29:51.060 --> 00:29:52.770 plus exactement ici, les contextes de 1946 et de 1958.

NOTE Confidence: 0.81996006

f709aae8-4039-4178-974a-095d665b0ddb 00:29:58.020 --> 00:29:59.750 Et en dépit des apparences, il y a d'abord une similarité de ********.

NOTE Confidence: 0.81996006

1bd964b5-8d79-46c0-8ff3-bbfb1cefb079 00:30:03.500 --> 00:30:05.240 Dans le contexte constituant de 1946 et non contexte,

2fa8ecf1-1ef5-4960-8853-1a0ae1ad9fcb 00:30:07.420 --> 00:30:11.564 constitue en 1950 puisque dans les 2 cas.

NOTE Confidence: 0.81996006

7f5b6b3c-00cd-46c1-87e5-c2ea6531611b 00:30:11.570 --> 00:30:15.755

On est dans un contexte de sortie de guerre qui appelle une rupture avec l'ordre constitutionnel préexistant, mais une rupture qui se donne pour finalité de revivifier la République.

NOTE Confidence: 0.81996006

17cab405-128f-41a5-a6fa-5cc8784dfdf6 00:30:28.380 --> 00:30:30.179 Donc il a ces 3 points communs,

NOTE Confidence: 0.81996006

8099bdcd-a6cd-4a8b-b109-cd20bd7e676f 00:30:30.180 --> 00:30:32.550 contexte de guerre.

NOTE Confidence: 0.81996006

0a8e1476-2117-4a22-b5b2-cc454b8ae9cc 00:30:32.550 --> 00:30:35.500 La 2e vie rondeur garantissent

NOTE Confidence: 0.81996006

bfdee696-23a2-4c52-bfd2-d98cb66399de 00:30:35.500 --> 00:30:37.860 la guerre d'Algérie 1958.

NOTE Confidence: 0.81996006

f581daad-1ff2-4651-bace-53460987c794 00:30:37.860 --> 00:30:41.004

La volonté de rompre avec l'ordre constitutionnel préexistant, mais une rupture qui s'inscrit paradoxalement dans la volonté de revivifier une continuité, de restaurer la dynamique République.

NOTE Confidence: 0.81996006

96e10fc1-8404-4cbe-aaf2-e68f9b6aa372 00:30:51.718 --> 00:30:53.509 Et on trouve.

98d2ccc6-e737-43e6-b4f7-54c02511006c 00:30:53.510 --> 00:30:55.916 C'est ce que l'on trouve présent aussi bien en 1946 qu'en 1958.

Reste que l'aspiration dominante est évidemment différente dans les deux moments constituants. Cela tient au fait qu'en 1946, à la guerre est terminée et il s'agit par conséquent d'édifier un ordre constitutionnel à partir d'une très forte exigence démocratique puisqu'il s'agit de rompre avec un régime antérieur qui était le caractère totalitaire, le régime de l'État français du gouvernement de Vichy ; alors qu'en 1958, il s'agit de sortir de la guerre qui est toujours en cours, puisque la guerre d'Algérie est loin d'être terminée en 1958. La préoccupation fondamentale est de rétablir l'autorité de l'État pour lui donner les moyens qui lui permettront de procéder au règlement.

On voit à la fois les éléments de similarité, mais aussi les éléments de différenciation qui définissent les deux contextes qui président à la naissance respective de la Quatrième et de la Cinquième République.

nfidence: 0.81996006

33d50210-85ea-428b-9d39-76122f6b92e9 00:32:01.320 --> 00:32:02.116 Dernier ton,

NOTE Confidence: 0.81996006

b2d37ade-22a5-4239-a3af-0847fb7746a4 00:32:02.116 --> 00:32:04.106 c'est à la dénonciation développement,

NOTE Confidence: 0.81996006

0e5eb60d-919c-478c-b978-84e7c1b5c86f 00:32:04.110 --> 00:32:06.630 la problématique que je vais

NOTE Confidence: 0.81996006

8e7fdda9-b010-4eb9-86cf-add9211de004 00:32:06.630 --> 00:32:08.646 dégager dans mon introduction.

NOTE Confidence: 0.81996006

c0e59430-7c5d-45ee-9690-60f027b35784 00:32:08.650 --> 00:32:09.853

Là encore, cette problématique est le résultat de la confrontation entre la permanence des principes que je viens d'indiquer – différence entre pouvoir constituant originaire et pouvoir constituant institué, différence entre pouvoir constituant et pouvoir constitué.

Dans le même temps, la contingence des circonstances fait qu'il y a des similitudes entre 1946 et 1958, mais aussi des différences.

Et donc problématiser le sujet à beaucoup d'égards donc problématiser

3ef08fe4-f819-4924-bd02-f559ddaa9a2a 00:32:38.121 --> 00:32:39.339

veux pouvoir constituant, c'est finalement questionner son rapport au temps. Et questionner son rapport au temps, ça se pose d'abord par rapport au passé. En 1946 comme en 1958, on est dans une situation de rupture par rapport à l'histoire constitutionnelle antérieure ou étant dans une logique d'adaptation ou de modernité, de modernisation constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.87357557

4b75ad43-f77a-4a12-8189-cc2fe551e419 00:33:06.390 --> 00:33:10.398 Interrogation Quant au rapport au présent.

NOTE Confidence: 0.87357557

ac581789-370b-483a-a5aa-5adf33f42ea4 00:33:10.400 --> 00:33:12.615

Le moment constituant le moment durant lequel ce pouvoir va élaborer un nouvel ordre constitutionnel, c'est aussi un moment durant lequel il faut gérer l'État. C'est aussi par conséquent à un moment où il y a lieu de s'interroger sur le type d'articulation qui peut exister entre la confection d'une Constitution et puis la nécessité, durant la même période, de gérer une transition constitutionnelle, C'est un autre aspect comparatif très important entre 1946 et 1958.

Et puis enfin rapport à l'avenir.

Rapport à l'avenir qui soulève une question d'une nature différente, qui est de savoir si et dans quelle mesure l'organisation du pouvoir constituant préfigure ce que sera l'orientation et la définition des pouvoirs constitués, donc de ceux dont le statut va être précisée par la Constitution.

Voilà quelques-unes des questions fondamentales qui permettent d'élaborer une problématique sur le sujet.

Et j'en viens, au terme de mon introduction, à énoncer par une phrase simple de la façon dont j'ai cherché à répondre aux questions

Confidence: 0.87357557 c206ce0b-3035-4512-8471-9e9985e28449 00:34:22.657 --> 00:34:24.837 d'écouter les couleurs de la.

NOTE Confidence: 0.87357557

9303426c-861e-469e-a827-1c1deb55dc5e 00:34:24.840 --> 00:34:27.297 Construire ma comparaison entre 40 et 50.

NOTE Confidence: 0.7796804

d0af6fbe-04d9-4dc9-a266-331b1dd0b038 00:34:29.350 --> 00:34:31.025 Avec donc la façon suivante

1859cdda-db23-41fe-9561-e68e29b90a5e 00:34:31.025 --> 00:34:32.700 dans laquelle je vais énoncer

NOTE Confidence: 0.7796804

641c2e86-f806-4db1-b5ba-facb2187e0c0 00:34:32.762 --> 00:34:34.694 à la fois mais partie et aussi

NOTE Confidence: 0.7796804

55dd4dd2-abd2-4331-91d1-138e35a17d5c 00:34:34.694 --> 00:34:36.350 mes sous-parties à l'intérieur de chacune d'entre elles.

NOTE Confidence: 0.7796804

be033727-22d8-473d-a892-f81a5ccd675f 00:34:37.880 --> 00:34:40.605

Si, dans les deux moments constituants de 1946 et 1958, une confusion répétée entre pouvoir originaire et pouvoir institué aussi dans les deux moments constituant une confusion répétée entre pouvoir originaire et

pouvoir institué.

NOTE Confidence: 0.7979555

dbcce31c-6867-4e47-985e-9dbdac861637 00:35:05.200 --> 00:35:08.164 Affectent l'objet et le statut du pouvoir constituant.

NOTE Confidence: 0.7979555

964da00d-5c1d-4a4b-b72e-cf96aa5591ce 00:35:11.130 --> 00:35:13.182 Donc ma première partie.

NOTE Confidence: 0.7979555

8bb77b5f-3032-4038-8331-f24f2efdcab6 00:35:13.182 --> 00:35:14.208 L'idée générique,

NOTE Confidence: 0.7979555

27ea74c5-67ab-43ce-b6f0-3931b47ad419 00:35:14.210 --> 00:35:16.390 une confusion entre pouvoir

df80cde9-db79-4fa3-afce-10abbddda3a2 00:35:16.390 --> 00:35:19.115 originaire et pouvoir institué qui

NOTE Confidence: 0.7979555

7bca55db-72ed-4e47-9762-6025ae20ddaa 00:35:19.115 --> 00:35:20.954

affectent (première sous-partie) l'objet du pouvoir constituant ; qui affectent (deuxième sous-partie) le statut du pouvoir constituant.

NOTE Confidence: 0.7979555

f0eb9205-b9f3-4f0b-80dd-55aebed26aa7 00:35:28.380 --> 00:35:30.190 2e temps de la réflexion,

NOTE Confidence: 0.7979555

1e3b65ee-331b-4c82-b9c4-ebd6b96e3eaa 00:35:30.190 --> 00:35:30.910 2e partie.

NOTE Confidence: 0.84223557

48c313fa-0c31-49aa-968b-770f555b8ba3 00:35:33.760 --> 00:35:38.280

Une ******* divergence. caractérise les rapports entre pouvoir constituant et pouvoir constitué.

NOTE Confidence: 0.75358593

7efad10b-1532-45be-a438-609c7c01fb63 00:35:49.330 --> 00:35:50.413 Donc. En revanche,

NOTE Confidence: 0.75358593

dc3931bf-9a8b-4922-894c-7ec394309da5 00:35:50.413 --> 00:35:51.857 ils auront cette comparaison.

NOTE Confidence: 0.75358593

6355f5c0-d148-4985-a6f1-959a98561b3a 00:35:51.860 --> 00:35:54.394 Bien sûr, on peut le faire aussi.

NOTE Confidence: 0.75358593

6374be7f-27b5-436e-8d44-1a50c5fab82c 00:35:54.400 --> 00:35:55.750 C'est cinquante-mille prononcer

99cba47f-cb3c-43ea-9c7f-c4f282558320 00:35:55.750 --> 00:35:57.100

profondes divergences caractérisent les rapports entre pouvoir constituant et pouvoir constitué. Tant en ce qui concerne l'organisation de la transition constitutionnelle, que pour ce qui concerne les conditions de rédaction du projet constitutionnel.

Donc, l'idée générique de la deuxième partie, c'est de mettre l'accent sur des divergences qui existent entre 1946 et 1958, tantôt à la conception des rapports entre pouvoir constituant et pouvoir constitué.

NOTE Confidence: 0.8215906

d60fba1d-48fb-48aa-8822-142f43969d76 00:36:30.630 --> 00:36:33.367 Je la mesure dans ma première souvent,

NOTE Confidence: 0.8215906

b6f4938e-8e42-41d9-98af-cbddbce8d208 00:36:33.370 --> 00:36:36.233

en ce qui concerne l'organisation de la transition constitutionnelle et je mesure cette divergence dans la 2e sous-partie, dans les conditions de rédaction du projet constitutionnel. Donc là, j'ai énoncé ce qu'est à la fois la continuité de mon raisonnement, la manière enjeux structurants.

NOTE Confidence: 0.81468946

ef599043-0da1-4b09-baca-01c563bf56d9 00:36:54.480 --> 00:36:57.008 Cette idée de confusion

NOTE Confidence: 0.81468946

e19d1902-fbfb-4335-9b6b-8734be12db3d 00:36:57.008 --> 00:36:58.904 d'une certaine manière,

NOTE Confidence: 0.81468946

2bdd5f70-174a-4318-942f-31df4febb11c 00:36:58.910 --> 00:37:04.268 semblable entre le pouvoir constituant pas.

NOTE Confidence: 0.81468946

237608a5-e859-4197-86a5-400bd1b1ebd4 00:37:04.270 --> 00:37:05.898 Objet du pouvoir constituant

14caf427-386e-46ed-8be6-1333b9c57798 00:37:05.898 --> 00:37:07.526 en 46 comment 50000?

NOTE Confidence: 0.81468946

cc103324-9bcb-4761-8d67-1e9f477c9835 00:37:07.530 --> 00:37:10.030 Avant de développer l'idée de

NOTE Confidence: 0.81468946

3cb7ae4d-d782-450a-843f-0f62c64da4cd 00:37:10.030 --> 00:37:12.030 divergences profondes Quant au

NOTE Confidence: 0.81468946

de772e8c-b3b2-4842-8a9d-82133e3ae3ad 00:37:12.030 --> 00:37:14.547 rapport entre pouvoir constituant et

NOTE Confidence: 0.81468946

b3b6a5f5-df70-4889-acf2-671b9632f442 00:37:14.547 --> 00:37:16.972 pouvoir constitué dans le scénario

NOTE Confidence: 0.81468946

127808c2-965d-439d-adbd-41887999d1b5 00:37:16.972 --> 00:37:19.664 de 46 par rapport à celui de 50.

NOTE Confidence: 0.81468946

4f56ced4-ebc5-494a-a544-4b22a0d1df24 00:37:19.670 --> 00:37:22.118 D'abord, l'objet de la première partie,

NOTE Confidence: 0.81468946

72e81543-2c72-4cc7-8dcf-15c6de8c3306 00:37:22.120 --> 00:37:23.632 qu'est-ce qui permet d'affirmer

NOTE Confidence: 0.81468946

a46dadea-cc8e-4168-8be3-75d60c769118 00:37:23.632 --> 00:37:26.381 qu'il ya au total il assez grande

2053d88e-98f3-48c6-a871-2cdac44b742c 00:37:26.381 --> 00:37:28.436 édition dans la confusion pourtant

NOTE Confidence: 0.81468946

291e6a77-9b6b-48d6-8f9f-adce4a7c23e0 00:37:28.436 --> 00:37:31.124 bien clair en théorie entre le

NOTE Confidence: 0.81468946

fa73b390-8bc0-4639-ad3b-04fa30922fe1 00:37:31.124 --> 00:37:33.080 pouvoir constituant originaire et

NOTE Confidence: 0.81468946

8c992324-4f2c-46e7-8f61-ca8f377fc60d 00:37:33.080 --> 00:37:35.036 le pouvoir constituant institué?

NOTE Confidence: 0.81468946

18aa638c-8b22-41c3-a45c-14f848c0d812 00:37:35.040 --> 00:37:37.080 Je rappelle que les 2 critères

NOTE Confidence: 0.81468946

4afd8f11-62ff-4d6c-8ad4-9a321df8640e 00:37:37.080 --> 00:37:38.100 très simple finalement,

NOTE Confidence: 0.81468946

f9d0d69d-5bc6-478e-91f5-61da688df169 00:37:38.100 --> 00:37:39.845 qui permettent en théorie constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.81468946

718e5868-e022-4165-92b0-3d988bb49aff 00:37:39.845 --> 00:37:42.179 de différencier les 2 types de pouvoir.

NOTE Confidence: 0.81468946

d60ed321-19fb-4ba5-bc19-dbdf08c9e06e 00:37:42.180 --> 00:37:44.560 Ce sont des critères qui tiennent Paris,

3b5f0295-7b38-4eef-887c-b08d1d51597b 00:37:44.560 --> 00:37:46.600 l'objet du pouvoir constituant s'il s'agit

NOTE Confidence: 0.81468946

c55b0be8-d4cb-4728-baa2-0b566dad89bc 00:37:46.600 --> 00:37:47.960 d'un pouvoir constituant originaire,

NOTE Confidence: 0.81468946

57378287-8d0f-4702-80e5-83145ae54b59 00:37:47.960 --> 00:37:50.516 il s'agit de fonder un ordre

NOTE Confidence: 0.81468946

21de8465-46a4-4b24-9374-2d0720c2acbd 00:37:50.516 --> 00:37:51.368 constitutionnel nouveau.

NOTE Confidence: 0.81468946

75d1e09b-9dd6-4a26-b60f-97d33644637f 00:37:51.370 --> 00:37:53.320 Si il s'agit d'un pouvoir

NOTE Confidence: 0.81468946

427a277f-59c1-4725-82c5-b2afd02c7a19 00:37:53.320 --> 00:37:54.100 constituant institué,

NOTE Confidence: 0.81468946

8e61741f-809d-4c39-a0d0-791ee964a5cb 00:37:54.100 --> 00:37:57.551 il s'agit de procéder à la révision

NOTE Confidence: 0.81468946

db828623-8d5d-4d5b-b5cf-b6b7d10eb5e2 00:37:57.551 --> 00:37:59.670 de l'ordre constitutionnel ancien.

NOTE Confidence: 0.81468946

8b383265-d7f5-4c9e-840f-a86c5fae26a6 00:37:59.670 --> 00:38:01.790 2e critère de différenciation qui

f556988e-5a13-40fe-b00d-b9858fabbfed 00:38:01.790 --> 00:38:03.910 tient aussi au conditionnement du

NOTE Confidence: 0.81468946

5b905994-6c0a-4952-bdec-f0783a7ee35c 00:38:03.979 --> 00:38:06.259 pouvoir constituant le pouvoir

NOTE Confidence: 0.81468946

0b1e8f99-9c21-4173-8c8d-9c889d8247e0 00:38:06.259 --> 00:38:07.399 constituant originaire,

NOTE Confidence: 0.81468946

7d07dcbc-e3d3-4ad7-8a81-54ce30237098 00:38:07.400 --> 00:38:09.815 il se caractérise comme étant

NOTE Confidence: 0.81468946

fcc8fc0b-2991-4084-96b0-02886322797f 00:38:09.815 --> 00:38:11.747 un pouvoir de fait,

NOTE Confidence: 0.81468946

27f86642-cbe3-4ba1-964f-c441f09f99f0 00:38:11.750 --> 00:38:13.400 un conditionné juridiquement.

NOTE Confidence: 0.81468946

7257a401-3114-4b9f-93b6-9c62e86b05d9 00:38:13.400 --> 00:38:15.600 Là ou au contraire,

NOTE Confidence: 0.81468946

660f0682-c4e3-43dd-9f5f-26dbcadba8db 00:38:15.600 --> 00:38:18.110 le pouvoir constituant institué est

NOTE Confidence: 0.81468946

728e8bf3-037a-4cce-aaa7-cf6d8ae65234 00:38:18.110 --> 00:38:20.620 un pouvoir qui est juridiquement

NOTE Confidence: 0.81468946

6a0a92ae-3796-43e8-b805-901736f33932 00:38:20.702 --> 00:38:22.550 et préalablement encadré.

NOTE Confidence: 0.81468946

2b73dfd5-8db3-4df4-be6d-00e754ea7e2d 00:38:22.550 --> 00:38:24.540 Alors quoi de cette claire

NOTE Confidence: 0.81468946

5111b38b-4632-4c9d-be0b-6bb0ef316d38 00:38:24.540 --> 00:38:25.336 distinction théorique?

NOTE Confidence: 0.81468946

cd3c8230-967a-4b37-9d11-baa5c9faf3ee 00:38:25.340 --> 00:38:28.276 Dès lors que je cherche à en percevoir

NOTE Confidence: 0.81468946

f8d93e2e-d4b6-4a52-9c9e-9f5212cde711 00:38:28.276 --> 00:38:30.508 les traits dans les contextes,

NOTE Confidence: 0.81468946

5b4fb401-c3b3-4f59-9702-99d2ea10e9d9 00:38:30.510 --> 00:38:33.178 46 est de 50.

NOTE Confidence: 0.81468946

4d085e31-e073-4298-9464-b1310b6d2af0 00:38:33.180 --> 00:38:33.960 Première observation,

NOTE Confidence: 0.81468946

5e3b18f8-63df-482e-bccd-be72f2d209ec 00:38:33.960 --> 00:38:36.690 YAT il une claire différence en termes

NOTE Confidence: 0.81468946

330f55f6-92fe-4920-a21f-a14e3a294008

00:38:36.690 --> 00:38:39.319 de objets entre ce que serait un côté,

NOTE Confidence: 0.81468946

d5f63f60-08fc-4227-b53f-cd6e22934fcb 00:38:39.320 --> 00:38:41.215 un pouvoir d'établissement d'un ordre

NOTE Confidence: 0.81468946

3a0ca4fd-6202-4968-a02a-9ca93576e625 00:38:41.215 --> 00:38:43.110 constitutionnel nouveau par rapport à

NOTE Confidence: 0.81468946

28f17536-9554-4215-8314-e43f46e307fc 00:38:43.161 --> 00:38:45.387 ce que serait un pouvoir de révision

NOTE Confidence: 0.81468946

345e49f7-4bec-4f4e-bad1-8353dd88b22c 00:38:45.387 --> 00:38:46.900 de l'ordre constitutionnel préétabli.

NOTE Confidence: 0.81468946

ed684463-890d-4485-a2e5-06dda49613d0 00:38:46.900 --> 00:38:49.427 Il y a aussi bien en 1946,

NOTE Confidence: 0.81468946

5a5ef68d-01ac-437c-b64c-364397f940f5 00:38:49.430 --> 00:38:50.496 en 1958,

NOTE Confidence: 0.81468946

86added7-6396-40a1-a26c-f44e747169d9 00:38:50.496 --> 00:38:53.694 je constate qu'il y a une

NOTE Confidence: 0.81468946

fdf99891-32ae-41a7-8172-118f98197048 00:38:53.694 --> 00:38:54.760 extraordinaire ambiguïté.

e54188d3-99fa-4986-9579-990fdc83d500 00:38:54.760 --> 00:38:57.106 Qui fait que le moment constituant,

NOTE Confidence: 0.81468946

415d303e-9ae0-4404-8d34-a4ccd03171b3 00:38:57.110 --> 00:38:59.744 il entretient une relation paradoxale par

NOTE Confidence: 0.81468946

3741f4d4-7ff4-4059-9790-45c313987a92 00:38:59.744 --> 00:39:02.150 rapport au régime constitutionnel antérieur.

NOTE Confidence: 0.81468946

72b70d49-a27b-4cec-bb1b-a820b2279968 00:39:02.150 --> 00:39:02.784 En 1946.

NOTE Confidence: 0.81468946

a411173d-7007-40a5-ab7e-087fbb370793 00:39:02.784 --> 00:39:03.418 Le paradoxe?

NOTE Confidence: 0.81468946

85d4e904-979e-4b97-ad86-119373be8cb5 00:39:03.418 --> 00:39:05.003 Il est entretenu bien sûr,

NOTE Confidence: 0.81468946

3def5a7f-435b-4918-bdbc-648a5548157e 00:39:05.010 --> 00:39:08.388 par rapport à la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.81468946

ec14d4f9-5e9f-40a6-90cc-ed4b2380c606 00:39:08.390 --> 00:39:11.215 Le texte qui organise l'expression

NOTE Confidence: 0.81468946

8e832a06-7985-41e9-9458-778e9f392c02 00:39:11.215 --> 00:39:12.910 du pouvoir constituant,

9755cbbd-e94a-40fc-a0a7-1e37e880dfdd 00:39:12.910 --> 00:39:15.170 c'est l'ordonnance du 17/8/1945.

NOTE Confidence: 0.84379435

19f95350-46cf-4601-ad10-d6f736f4eebf 00:39:17.720 --> 00:39:20.042 Qui postule que les lois constitutionnelles

NOTE Confidence: 0.84379435

a6dffa1d-452c-4089-8ef4-9b29449dedfa 00:39:20.042 --> 00:39:22.759 de la Troisième République sont toujours en

NOTE Confidence: 0.84379435

080b9833-928b-44d4-a516-3c0411242cdf 00:39:22.759 --> 00:39:24.967 vigueur puisque la première question qui

NOTE Confidence: 0.84379435

e1c21f96-f0af-4b74-a65a-be599ab00de1 00:39:24.967 --> 00:39:27.505 va être posée par référendum aux français

NOTE Confidence: 0.84379435

3ebff5f1-f77e-4197-b794-21af0dba87cc 00:39:27.505 --> 00:39:30.029 est de savoir s'il désire maintenir ou

NOTE Confidence: 0.84379435

abbb8c14-f2ce-4ec5-9eaf-8f12c114d865 00:39:30.029 --> 00:39:32.267 non les lois constitutionnelles de 1875.

NOTE Confidence: 0.84379435

a78467ff-b567-4e98-b5e6-e18c4244bbac 00:39:32.270 --> 00:39:34.135 Autrement dit, désir qu'il maintenir

NOTE Confidence: 0.84379435

e5735a13-3204-4d03-89e1-8411e86dac92 00:39:34.135 --> 00:39:36.000 ou non la Troisième République,

f7bfb42e-ca73-4efa-bc72-3bac6095cb62 00:39:36.000 --> 00:39:38.786 ce qui postule par conséquent que la

NOTE Confidence: 0.84379435

f01ea37e-abba-4517-9387-6e8b5a673030 00:39:38.786 --> 00:39:41.539 Troisième République est toujours en vigueur.

NOTE Confidence: 0.84379435

4e66b2a7-e99a-4b08-ad32-83a211cdcc78 00:39:41.540 --> 00:39:44.516 Et ça, ça s'inscrit évidemment dans

NOTE Confidence: 0.84379435

b86335f9-6a71-4033-b500-ec69c7d013e6 00:39:44.516 --> 00:39:46.966 la continuité de l'ordonnance du

NOTE Confidence: 0.84379435

538933f8-319a-4102-bf5b-81d8c183f21c 00:39:46.966 --> 00:39:49.258 9/8/1944 qui était qui avait été

NOTE Confidence: 0.84379435

571ab19c-8b11-401a-b4a0-b14d29d5af15 00:39:49.258 --> 00:39:51.780 adoptée par le gouvernement provisoire

NOTE Confidence: 0.84379435

6c43ee99-202f-4ae8-a7a6-620017b11024 00:39:51.780 --> 00:39:54.376 de la République française.

NOTE Confidence: 0.84379435

30a6a23a-3075-4a74-896e-a028c5e7e65c 00:39:54.380 --> 00:39:58.390 Donc l'expression de la résistance.

NOTE Confidence: 0.84379435

c6fd274c-3779-4d83-83e4-fc1701540c16 00:39:58.390 --> 00:40:00.250 Et je rappelle que là,

ef36068c-006d-4523-93de-6a447bd79514 00:40:00.250 --> 00:40:02.290 les principes essentiels de cette

NOTE Confidence: 0.84379435

fdd257dd-f6ac-4901-a5f9-8e0fc89ca415 00:40:02.290 --> 00:40:04.839 ordonnance du 44 c'était de disposer

NOTE Confidence: 0.84379435

77822217-4bd5-43d9-a74d-910a241fba52 00:40:04.839 --> 00:40:07.014 qu'en droit et la République

NOTE Confidence: 0.84379435

43732ff6-c714-4200-bb0d-a3331a128043 00:40:07.014 --> 00:40:08.754 n'a jamais cessé d'exister.

NOTE Confidence: 0.84379435

0a0a0d62-24a6-4034-b3b9-6d983747d1ea 00:40:08.760 --> 00:40:09.724 Autrement dit,

NOTE Confidence: 0.84379435

0eaa0228-3d60-4d47-9345-72650809d6e3 00:40:09.724 --> 00:40:12.134 la loi constitutionnelle du 10/7/1940

NOTE Confidence: 0.84379435

cbf23423-11f5-4442-a624-3c37e17db529 00:40:12.134 --> 00:40:14.731 par laquelle les parlementaires avaient

NOTE Confidence: 0.84379435

7bbdeae0-20cf-46fa-929e-14a0bfbde0c5 00:40:14.731 --> 00:40:16.883 abandonné le pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.84379435

5a1c9c34-b056-42ea-8be6-7b94d121c2e1 00:40:16.883 --> 00:40:19.600

au profit du maréchal Pétain,

NOTE Confidence: 0.84379435

9455c28e-53fc-43f6-bc60-fadc3dbb2433 00:40:19.600 --> 00:40:23.884 était considéré comme nul et n'a l'avenue.

NOTE Confidence: 0.84379435

6f4d1437-1de0-4df0-9849-41cfebec9fee 00:40:23.890 --> 00:40:26.152 Et le régime de l'État français

NOTE Confidence: 0.84379435

22da007b-a5e5-442e-b81e-538e58a84a2a 00:40:26.152 --> 00:40:28.130 du gouvernement de Vichy était

NOTE Confidence: 0.84379435

989b422d-852d-4103-8977-94b5f874acfb 00:40:28.130 --> 00:40:30.500 considéré comme un pouvoir de fête,

NOTE Confidence: 0.84379435

4543e4cb-06ce-4f9b-9114-26253c3d5111 00:40:30.500 --> 00:40:32.165 mais qui, juridiquement,

NOTE Confidence: 0.84379435

a22e8c70-855d-4832-a5d1-dbc3ad0caeff 00:40:32.165 --> 00:40:35.495 n'avait jamais fait disparaître la 3e.

NOTE Confidence: 0.84379435

15203514-e259-4a9c-9765-ec2100ef5090 00:40:35.500 --> 00:40:38.228 Et donc on part de la volonté de

NOTE Confidence: 0.84379435

5e892337-7463-4c0b-9a2a-0625df9ddc7a 00:40:38.228 --> 00:40:40.699 rétablir la légalité républicaine.

NOTE Confidence: 0.84379435

9eca5647-8828-46cc-be48-c2cff5662621

00:40:40.700 --> 00:40:44.018 Et donc de s'inscrire d'une certaine façon

NOTE Confidence: 0.84379435

a1b7e63b-fd7f-4490-9dde-08aa47096033 00:40:44.018 --> 00:40:47.050 dans le rétablissement de l'ordre antérieur.

NOTE Confidence: 0.84379435

08af4a4a-7232-499b-a8f3-b3e7efc79e79 00:40:47.050 --> 00:40:49.241 Perturbé par un pouvoir de fait mais

NOTE Confidence: 0.84379435

77f3a44e-f5fb-48f5-93c2-3a6d8c0b2110 00:40:49.241 --> 00:40:51.705 pas remis en cause juridiquement par

NOTE Confidence: 0.84379435

6aeba63c-39f5-45e6-b650-97ac8b7beb58 00:40:51.705 --> 00:40:54.140 l'existence du gouvernement de Vichy.

NOTE Confidence: 0.84379435

9a6c90d2-a5ad-402c-8037-e12559f06355 00:40:54.140 --> 00:40:56.588 Mais en même temps et simultanément,

NOTE Confidence: 0.84379435

61142359-7f9d-40f3-9f43-f77becc702ad 00:40:56.590 --> 00:40:58.630 cette même ordonnance du 17/8/1945,

NOTE Confidence: 0.84379435

1643b3b3-8078-47b9-9e72-894f7c95ee56 00:40:58.630 --> 00:41:01.072 elle met en œuvre une procédure

NOTE Confidence: 0.84379435

bbc331fc-01a5-4250-8c6a-5fb4883af943 00:41:01.072 --> 00:41:02.293 de révision constitutionnelle,

63c9352e-ac14-48a9-bdc0-2e9d8d28eb57 00:41:02.300 --> 00:41:04.806 mais qui est radicalement différente de la

NOTE Confidence: 0.84379435

2e2eadfd-03a5-45b4-813c-9ac4e7ffadeb 00:41:04.806 --> 00:41:06.866 procédure de révision constitutionnelle qui

NOTE Confidence: 0.84379435

eb2d03dd-ed53-4428-8b62-02265ecdbadb 00:41:06.866 --> 00:41:09.638 est prévue par la constitution républicaine,

NOTE Confidence: 0.84379435

90f63b4c-15fb-40be-aa49-b6e82069213d 00:41:09.640 --> 00:41:12.300 celle de la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.84379435

fa995cca-92c1-4c27-b21e-b60e8288fdc2 00:41:12.300 --> 00:41:14.406 Puisque pour réaliser la Troisième République,

NOTE Confidence: 0.84379435

6c2647cf-1748-48e1-857b-e2adf6a597c9 00:41:14.410 --> 00:41:15.810 la procédure était d'ailleurs

NOTE Confidence: 0.84379435

ea532a1e-3872-48d8-b693-beadd06ea816 00:41:15.810 --> 00:41:16.510 relativement simple,

NOTE Confidence: 0.84379435

ac705d91-d2c5-4635-9a82-2ad73440aaab 00:41:16.510 --> 00:41:17.958 elle était purement parlementaire.

NOTE Confidence: 0.84379435

98df88e0-bf27-4351-bce3-f82c511dba67 00:41:17.958 --> 00:41:20.130 Il fallait un peu de révision

6da2ac40-45fe-45e0-99a1-8a72c80ee9a6 00:41:20.190 --> 00:41:21.860 adoptée en termes identiques par

NOTE Confidence: 0.84379435

1da3f6e7-8d71-43a3-8a1e-60a1e2a998b4 00:41:21.860 --> 00:41:23.530 les 2 chambres à l'époque,

NOTE Confidence: 0.84379435

30285b4a-fa95-40ce-9fb1-163bf86eb97c 00:41:23.530 --> 00:41:23.981 c'était,

NOTE Confidence: 0.84379435

b94d2c5c-4291-491b-9b8f-f94e9abd96ff 00:41:23.981 --> 00:41:27.138 le Sénat et la Chambre des députés.

NOTE Confidence: 0.84379435

4a893afb-b69a-4d09-9933-6b6c90d6daf7 00:41:27.140 --> 00:41:28.520 Lequel veut de révision,

NOTE Confidence: 0.84379435

9b6b0a2a-31a4-438d-9d38-01e7c2b150c1 00:41:28.520 --> 00:41:30.590 était ensuite adopté à la majorité

NOTE Confidence: 0.84379435

ae79cebc-e808-4d74-abc5-97b68f139701 00:41:30.652 --> 00:41:32.697 absolue par l'Assemblée nationale sous

NOTE Confidence: 0.84379435

c9424a21-aa80-4b27-b892-2e3ea9a89c90 00:41:32.697 --> 00:41:34.984 la Troisième République, l'Assemblée nationale.

NOTE Confidence: 0.84379435

b443832e-5233-4a64-a5c4-9b80fb4b0211 00:41:34.984 --> 00:41:38.673 Sa vérifier la réunion et la santé

e1c6acee-3638-48d1-a46e-048e073c246a 00:41:38.673 --> 00:41:41.038 publique de tous les sénateurs.

NOTE Confidence: 0.84379435

3a9b769f-64aa-41dd-9a67-314d098bec09 00:41:41.040 --> 00:41:41.396 Or.

NOTE Confidence: 0.84379435

0bfd6560-3756-480a-9d06-2fa4eec3ca3f 00:41:41.396 --> 00:41:43.888 ce n'est pas du tout le mécanisme

NOTE Confidence: 0.84379435

c8ca4190-a1c1-45ed-b7ae-290478aa72f5 00:41:43.888 --> 00:41:46.169 de révision qui est mis en

NOTE Confidence: 0.84379435

ad480c39-60cc-4a57-83f5-3130f84c6210 00:41:46.169 --> 00:41:48.029 œuvre par l'ordonnance de 1945,

NOTE Confidence: 0.84379435

8609e990-6143-4070-b862-7c03c976c883 00:41:48.030 --> 00:41:49.570 puisque cette ordonnance prévoit

NOTE Confidence: 0.84379435

7f9381eb-462a-4c93-8e8b-b33bea012046 00:41:49.570 --> 00:41:51.110 l'élection d'une assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.84379435

f203eca5-ca0e-4fa2-bf18-91734acb4ab2 00:41:51.110 --> 00:41:52.819 qui n'est pas par conséquent,

NOTE Confidence: 0.84379435

63b4a44a-97e1-4620-be39-5d1e9348585c 00:41:52.820 --> 00:41:53.592 l'assemblée parlementaire.

98fe4a84-5a67-43ce-a9f7-fc73fad5eeb0 00:41:53.592 --> 00:41:54.750 Législative ordinaire est

NOTE Confidence: 0.84379435

ef106011-e3d2-431e-9c05-9e1bbf45edf8 00:41:54.750 --> 00:41:57.230 que 2 en tout état de cause,

NOTE Confidence: 0.84379435

fd332d02-fd18-462f-a2b4-bdbf9a655aea 00:41:57.230 --> 00:41:58.594 cette assemblée constituante aura

NOTE Confidence: 0.84379435

776b47d8-82a8-4df0-baa2-b602e5679c08 00:41:58.594 --> 00:42:00.299 pour fonction de préparer non

NOTE Confidence: 0.84379435

e5dfc8a9-c0dc-46fd-b983-efaf08282070 00:42:00.299 --> 00:42:02.018 pas une nouvelle constitution,

NOTE Confidence: 0.84379435

86906eae-1f86-4450-883d-9fabfbb572e1 00:42:02.020 --> 00:42:03.740 mais le nouveau projet de

NOTE Confidence: 0.84379435

fb08b495-b3fd-46a8-a375-b10bb6a37449 00:42:03.740 --> 00:42:05.919 constitution qui sera in fine est

NOTE Confidence: 0.84379435

a7202329-e13e-493e-80b5-1e17f0464387 00:42:05.919 --> 00:42:07.899 soumis au référendum des français,

NOTE Confidence: 0.84379435

fcdbf05d-4e6e-4349-896f-2b2af19d27fc 00:42:07.900 --> 00:42:10.700 étant bien entendu que si les Français

NOTE Confidence: 0.84379435

3d7f2060-5e3c-4d77-9f4d-6834c332a7b7 00:42:10.700 --> 00:42:12.599 par référendum rejettent ce projet.

NOTE Confidence: 0.84379435

c1f3a6d1-d1be-45a6-a932-4686c7411efc 00:42:12.600 --> 00:42:14.255 Il faudra un nouveau procédé

NOTE Confidence: 0.84379435

61420f5f-3551-4bf4-a12b-d6076b69e8f9 00:42:14.255 --> 00:42:15.910 à une nouvelle élection d'une

NOTE Confidence: 0.84379435

98d669ee-f1fe-48e5-8fbf-a5f34853119c 00:42:15.975 --> 00:42:17.289 assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.84379435

4e21367e-94ee-495e-95e9-0d3d7aa47b2a 00:42:17.290 --> 00:42:19.094 puis un nouveau référendum.

NOTE Confidence: 0.84379435

332c40d9-c316-4b31-afe7-cf89027e9e7e 00:42:19.094 --> 00:42:20.898 C'est d'ailleurs très exactement

NOTE Confidence: 0.84379435

5a6a55dd-c4af-4025-a1f9-78dbefc87903 00:42:20.898 --> 00:42:23.490 le scénario qui va se dérouler en

NOTE Confidence: 0.84379435

173bf04d-3a8c-45a7-b399-feee7dcb8f89 00:42:23.490 --> 00:42:25.500 1946 puisque le projet d'avril 1946,

NOTE Confidence: 0.84379435

10f1d80d-f422-4d0e-8394-e9706101ba6f

00:42:25.500 --> 00:42:27.580 élaboré par la première assemblée

NOTE Confidence: 0.84379435

b21a00b7-e20d-4122-9e26-e46985874d34 00:42:27.580 --> 00:42:29.244 constituante sera rejeté par

NOTE Confidence: 0.84379435

ce447145-8c2c-4fc7-941c-d63712b886e1 00:42:29.244 --> 00:42:30.980 référendum et que par conséquent,

NOTE Confidence: 0.84379435

00b5e117-c6e8-471b-b679-183abefaddd4 00:42:30.980 --> 00:42:33.620 il y aura l'élection d'une nouvelle

NOTE Confidence: 0.84379435

2dfefc24-638e-4815-b93f-74970aa21b0c 00:42:33.620 --> 00:42:36.038 assemblée constituante qui va préparer

NOTE Confidence: 0.84379435

82bfeddb-1b59-4269-827b-970e6af5ead1 00:42:36.038 --> 00:42:38.370 un nouveau projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.84379435

e8068a08-7cb9-4816-a1ac-1a6c4fc60924 00:42:38.370 --> 00:42:38.817 Référendum.

NOTE Confidence: 0.84379435

0f52eaaf-2c5c-4bfc-90c8-b6af83c032fb 00:42:38.817 --> 00:42:41.946 Et qui finalement devra naissance avec 4e.

NOTE Confidence: 0.84379435

72aef249-5f5c-4356-8a58-3e806d1f43f6 00:42:41.950 --> 00:42:44.119 Donc on voit à quel point on est dans

1c69846a-ff10-477f-99d5-14f9d55ec1d5 00:42:44.119 --> 00:42:45.644 un registre d'une extraordinaire

NOTE Confidence: 0.84379435

e3d07298-aca1-4d22-b1a9-cca79eb1b94a 00:42:45.644 --> 00:42:48.479 ambiguïté Quant aux fins de savoir si

NOTE Confidence: 0.8355542

bdd60229-556e-4d44-9109-6eff1ca1aab3 00:42:48.540 --> 00:42:49.930 on est dans la rupture.

NOTE Confidence: 0.8355542

3b092ed4-5eb9-41ec-b239-4e389089e8c6 00:42:49.930 --> 00:42:51.360 La création d'un ordre constitutionnel

NOTE Confidence: 0.8355542

364cc708-2c7b-4f49-999a-69a3c0197c1d 00:42:51.360 --> 00:42:53.226 nouveau ou si on est dans

NOTE Confidence: 0.8355542

fb0247f3-b709-410a-8bc7-018fa5eb713f 00:42:53.226 --> 00:42:54.387 la continuité républicaine,

NOTE Confidence: 0.8355542

96fc91ef-0f67-4203-944f-35d3e5badedb 00:42:54.390 --> 00:42:55.482 puisque le préalable,

NOTE Confidence: 0.8355542

69729bfb-1bd7-4e88-875d-48fe9fee0a43 00:42:55.482 --> 00:42:57.302 c'est d'abord de réaffirmer la

NOTE Confidence: 0.8355542

441ba602-c3e0-42cf-ad68-0093219999d4 00:42:57.302 --> 00:42:58.871 légalité républicaine et la permanence

f448f058-2dee-4510-8642-1d3e27e04bfd 00:42:58.871 --> 00:43:00.443 de la Troisième République pour mieux,

NOTE Confidence: 0.8355542

4d5089d8-5192-4e33-b4d3-9de5788afc81 00:43:00.450 --> 00:43:01.870 en respectant pas la procédure

NOTE Confidence: 0.8355542

267737b9-c1d4-4360-b78e-d3856ada2a77 00:43:01.870 --> 00:43:03.960 de révision de la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.8355542

e6bcd385-f8df-41ee-b5ef-bce81015d772 00:43:03.960 --> 00:43:06.528 Donner naissance à une Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8355542

b65bb6cc-f295-4c20-8f1c-2ddf43198cba 00:43:06.530 --> 00:43:07.860 Et moi, qu'on puisse dire,

NOTE Confidence: 0.8355542

f7e9ef48-73e8-4864-aa2f-569d02c66a4f 00:43:07.860 --> 00:43:08.924 c'est que l'ambiguïté est

NOTE Confidence: 0.8355542

fda460d2-fb3c-4a07-b06f-c0e0e56097fe 00:43:08.924 --> 00:43:09.988 remarquable et cette ambiguïté,

NOTE Confidence: 0.8355542

85cb57b4-641e-40ea-92c4-e22243f4ff3d 00:43:09.990 --> 00:43:12.188 on va la retrouver dans les termes

NOTE Confidence: 0.8355542

d2037945-5dec-48ac-882a-f9a4d62b8a6c 00:43:12.188 --> 00:43:14.498 tout à fait comparable en 1958.

2e29c189-2899-4ac4-89ce-9d88c2010923 00:43:14.500 --> 00:43:16.128 Lorsqu'on s'aperçoit qu'il y

NOTE Confidence: 0.8355542

6c8293ae-0b95-4dc4-a427-eceea67a818a 00:43:16.128 --> 00:43:17.756 a une relation paradoxale,

NOTE Confidence: 0.8355542

0492059d-a916-4748-ac9e-4ef6abe0396d 00:43:17.760 --> 00:43:19.800 alors là, pour le coup,

NOTE Confidence: 0.8355542

41b95c74-ead1-4f9a-979b-d32f38858569 00:43:19.800 --> 00:43:22.327 cette fois à la Quatrième République et

NOTE Confidence: 0.8355542

95d9bb96-ca13-496c-a57b-8f768ed06f90 00:43:22.327 --> 00:43:25.517 non plus à la Troisième République Auchan,

NOTE Confidence: 0.8355542

7f10066c-32b4-499f-b5bf-eba578198e69 00:43:25.520 --> 00:43:27.555 sous la future constitution de

NOTE Confidence: 0.8355542

43be7c44-8966-4515-9fde-50742d90ae3b 00:43:27.555 --> 00:43:30.001 la Cinquième République, naît d'une loi,

NOTE Confidence: 0.8355542

53acd29f-42eb-46ee-8429-f0d7953ff460 00:43:30.001 --> 00:43:32.036 la loi constitutionnelle du 3/6/1958,

NOTE Confidence: 0.8355542

8c50bef8-a413-4de6-8e6f-103377b2325b 00:43:32.040 --> 00:43:34.464 qui est une procédure de révision

972be4a7-68b4-4310-920c-f1945ac4fc70 00:43:34.464 --> 00:43:36.530 de la Constitution de 1946,

NOTE Confidence: 0.8355542

e8982bf1-0a83-4fe1-9a38-d13ae96a5bc7 00:43:36.530 --> 00:43:39.794 donc de la Constitution de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8355542

d55c7c06-a672-4c95-9bec-da3ae4db5ae7 00:43:39.800 --> 00:43:42.278 Mais c'est une procédure de révision

NOTE Confidence: 0.8355542

4e2d30c2-bebf-484a-84ed-5cef164eda6a 00:43:42.278 --> 00:43:44.780 dérogatoire de la procédure de révision.

NOTE Confidence: 0.8355542

66d2fd7b-b94f-402e-b008-08bacca02f65 00:43:44.780 --> 00:43:45.920 La constitution, 1946.

NOTE Confidence: 0.8355542

0a54fa19-3120-4058-9a0a-6abc718a4063 00:43:45.920 --> 00:43:48.200 La constitution de la Quatrième République

NOTE Confidence: 0.8355542

d6348fa3-7f34-48c3-8663-04fc5bf590ca 00:43:48.200 --> 00:43:50.743 avait bien en effet une procédure de

NOTE Confidence: 0.8355542

c2a7f53a-89a7-4ce6-b886-c43cc840fa54 00:43:50.743 --> 00:43:52.525 révision qui était concilier dans

NOTE Confidence: 0.8355542

964b122c-3313-41c3-a268-3b09a20d4e47 00:43:52.525 --> 00:43:54.730 son article 90 et qui prévoyait que

NOTE Confidence: 0.8355542

b8ebc472-66ba-4e3f-8649-f9d3195951b6 00:43:54.730 --> 00:43:56.173 pour pouvoir réviser la constitution,

NOTE Confidence: 0.8355542

7cb0985a-a834-4f11-821d-54375cf99162 00:43:56.173 --> 00:43:57.799 il fallait d'abord un vote à

NOTE Confidence: 0.8355542

5d247c07-9467-4751-bc7f-7eee650fbbbf 00:43:57.799 --> 00:43:59.188 la majorité du Parlement.

NOTE Confidence: 0.8355542

4df2333f-96f2-401c-a7ad-6333b0177b0c 00:43:59.190 --> 00:44:01.710 Les 2 chambres qui donc à l'époque

NOTE Confidence: 0.8355542

78cf358e-8b15-4809-8fb7-c1b61c26dab7 00:44:01.710 --> 00:44:02.790 étaient l'Assemblée nationale

NOTE Confidence: 0.8355542

8b37d7b4-180b-43df-9203-ee09217f19d2 00:44:02.846 --> 00:44:04.586 et le conseil de la République?

NOTE Confidence: 0.8355542

06425606-3b83-4542-a077-d8ba0a1113b9 00:44:04.590 --> 00:44:06.822 Étant entendu qu'il fallait ensuite un

NOTE Confidence: 0.8355542

1a6b69f0-ed01-42a9-a8a9-a2ec272eabd6 00:44:06.822 --> 00:44:08.692 référendum, mais que les parlementaires,

NOTE Confidence: 0.8355542

a77f4961-1fb6-4490-90cf-296b04aa376f

00:44:08.692 --> 00:44:10.184 par un vote qualifié,

NOTE Confidence: 0.8355542

62563afa-eb90-4e75-bf03-10efc4eb6c49 00:44:10.190 --> 00:44:12.055 avaient la possibilité d'écarter le

NOTE Confidence: 0.8355542

d6039bfa-4167-40da-bc04-3a250a4d61e9 00:44:12.055 --> 00:44:13.920 référendum au profit d'une adoption.

NOTE Confidence: 0.851226

bc7cbbef-253e-49c3-9ff2-ff48134696e7 00:44:16.370 --> 00:44:17.670 Si l'Assemblée nationale revoter

NOTE Confidence: 0.851226

d05682b2-3c8a-4758-b1ca-05e8515e181e 00:44:17.670 --> 00:44:19.620 le même texte à la majorité

NOTE Confidence: 0.851226

60fc48dd-4aaf-4e40-93ba-2be11480b075 00:44:19.678 --> 00:44:21.248 des 3/5 gérée par référendum,

NOTE Confidence: 0.851226

40e01df2-0f28-4820-a8d1-d2c98c56119f 00:44:21.250 --> 00:44:23.490 ou encore si les 2 chambres revotaient

NOTE Confidence: 0.851226

6ac897d8-4958-407d-b3cf-62295b6c626d 00:44:23.490 --> 00:44:26.333 le même texte à la majorité donc à la

NOTE Confidence: 0.851226

11e402d9-58f4-4a6a-ab79-d3fbc898b54e 00:44:26.333 --> 00:44:28.284 majorité des 2/3 agissant de l'Assemblée

16935eb7-6118-40fd-aaa4-d830c3e2a89d 00:44:28.284 --> 00:44:30.996 nationale seul ou à la majorité des 3/5,

NOTE Confidence: 0.851226

3582a9ee-fc43-4ece-9bdd-12472a5de42d 00:44:31.000 --> 00:44:33.544 donc un peu plus faire un peu plus

NOTE Confidence: 0.851226

922f08e0-fa67-4194-9dba-fa51f88f2ebb 00:44:33.544 --> 00:44:36.197 faible mais de la part des 2 assemblées,

NOTE Confidence: 0.851226

74b13edc-e9df-4399-9e3c-b4809b0acfd2 00:44:36.200 --> 00:44:38.400 là encore, si on avait ce type de

NOTE Confidence: 0.851226

3c7cb782-7d54-496a-abf2-bc193e56839d 00:44:38.400 --> 00:44:40.510 vote qui avait pas de référendum

NOTE Confidence: 0.851226

1f55e471-4313-4700-aed0-64cb6d999e9c 00:44:40.510 --> 00:44:42.370 et bien évidemment en 1958,

NOTE Confidence: 0.851226

20fefffd-fc4a-43f1-b1c3-3c785c206329 00:44:42.370 --> 00:44:44.404 on va avoir un tout autre

NOTE Confidence: 0.851226

32236097-0831-4622-a58e-d62c091131cc 00:44:44.404 --> 00:44:45.760 tableau puisque la procédure.

NOTE Confidence: 0.851226

ce706bb2-fc08-4b1c-ad2f-5afc57556e48 00:44:45.760 --> 00:44:48.190 De la loi du 3/6/1958 introduit

e5d680bd-3d98-4b5c-9683-f7b6ca202eb2 00:44:48.190 --> 00:44:49.810 une procédure de révision

NOTE Confidence: 0.851226

a9f10828-0f58-4662-8942-e6000969e61e 00:44:49.888 --> 00:44:52.448 dérogatoire et d'ailleurs momentané,

NOTE Confidence: 0.851226

bb522a7a-219e-4f8c-b876-483816bd3738 00:44:52.450 --> 00:44:55.605 exceptionnel par rapport à cette

NOTE Confidence: 0.851226

fccea81e-975c-4c1e-b74b-53271ef456d9 00:44:55.605 --> 00:44:58.129 procédure de révision constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.851226

d41607f7-487c-4acb-9061-8a2a6a8759ab 00:44:58.130 --> 00:44:59.890 D'où cette formule extraordinaire ambiguë

NOTE Confidence: 0.851226

6ba7a379-87c6-44fd-bbf5-cb3a7fba762e 00:44:59.890 --> 00:45:02.250 qui fait que on réalise un régime,

NOTE Confidence: 0.851226

d9da854f-5ebe-44e2-86b1-7baf018e668a 00:45:02.250 --> 00:45:04.791 mais par la mise en place d'une

NOTE Confidence: 0.851226

fb8457cc-4311-4f9e-9629-ec64b0af26cf 00:45:04.791 --> 00:45:06.752 procédure de révision qui est

NOTE Confidence: 0.851226

079bbfea-47b0-47ab-bd52-4b7ad47a6889 00:45:06.752 --> 00:45:09.140 dérogatoire par rapport à la procédure

e1213ed4-a0a6-4a3d-9255-4e051431b9cf 00:45:09.140 --> 00:45:11.786 de révision prévue par le même régime.

NOTE Confidence: 0.851226

47b0c4d2-5b3a-4c0d-84af-351ac29044fc 00:45:11.790 --> 00:45:15.198 Comment comprendre cette ambiguïté

NOTE Confidence: 0.851226

a596c4cd-dad1-4e29-974e-94df8e39d29a 00:45:15.198 --> 00:45:17.754 de formulation juridique?

NOTE Confidence: 0.851226

01e33e85-d079-4c0c-b0bf-c67dbf4ad58b 00:45:17.760 --> 00:45:19.830 Là, elle s'inscrit là encore,

NOTE Confidence: 0.851226

9e92a701-92ef-442a-85e2-cdb8b9ac2927 00:45:19.830 --> 00:45:20.871 comme en 1946,

NOTE Confidence: 0.851226

5680f815-49ac-4731-9544-4bf75ee069a0 00:45:20.871 --> 00:45:22.606 un par la volonté d'indiquer

NOTE Confidence: 0.851226

162da168-058f-48ef-91ca-dc909b8a01b4 00:45:22.606 --> 00:45:25.421 qu'on est bien dans une certaine

NOTE Confidence: 0.851226

b7ba8d16-5113-455e-a343-797edab79e31 00:45:25.421 --> 00:45:26.864 continuité républicaine, celle,

NOTE Confidence: 0.851226

cd3bbc82-a07c-4c44-a574-c9bdb3e5b005 00:45:26.864 --> 00:45:28.106 évidemment, l'insistance capitale

88b1a2ac-b8c4-42d4-a8e2-7b1c1ef28ba2 00:45:28.106 --> 00:45:30.590 pour de Gaulle de d'indiquer que,

NOTE Confidence: 0.851226

397a1cd3-103f-4862-a722-df7bed64ceb8 00:45:30.590 --> 00:45:34.646 en 1958, on n'est pas en juin 1940.

NOTE Confidence: 0.851226

1fdcecbb-c7f5-4405-9aa3-8c997f8fac9f 00:45:34.650 --> 00:45:37.080 On n'est pas dans un abandon

NOTE Confidence: 0.851226

034c04f0-dba8-43a5-9e8b-7a504772c5a6 00:45:37.080 --> 00:45:38.295 du pouvoir constituant,

NOTE Confidence: 0.851226

6955cf4d-80a8-4560-ab44-3af9602898cc 00:45:38.300 --> 00:45:40.544 à l'instar de celui dont aller

NOTE Confidence: 0.851226

caf06fd1-d055-4c99-8aef-f627316c4a8a 00:45:40.544 --> 00:45:42.985 bénéficier Pétain en juin 40 jconduisai

NOTE Confidence: 0.851226

9c126016-4648-4f20-b6f4-4ce5d0403090 00:45:42.985 --> 00:45:45.180 à l'indication de la République.

NOTE Confidence: 0.851226

d8bf0b6c-441b-4d3e-bd4c-efa23c712a65 00:45:45.180 --> 00:45:47.610 Mais qu'on est bien dans une

NOTE Confidence: 0.851226

be64fd05-11e1-44b1-8bad-f3b53571bcbd 00:45:47.610 --> 00:45:49.230 logique de continuité républicaine,

NOTE Confidence: 0.851226

3407a183-a0ce-40c6-ae05-3000fb36afae 00:45:49.230 --> 00:45:50.850 puisque c'est finalement une

NOTE Confidence: 0.851226

627dd6ca-e12c-4029-99ba-2847ef6bec5b 00:45:50.850 --> 00:45:52.065 procédure certes dérogatoire,

NOTE Confidence: 0.851226

07fd2ea8-0cbe-4bdd-a48f-615affd92c9a 00:45:52.070 --> 00:45:54.194 mais de révision de la Constitution

NOTE Confidence: 0.851226

1414c086-ecc7-4d0b-a8fc-6c5ff739897f 00:45:54.194 --> 00:45:56.434 de la Quatrième République qui permet

NOTE Confidence: 0.851226

04f8ef04-c469-4181-9f9b-98002a96bba2 00:45:56.434 --> 00:45:58.708 d'envisager la mise en place d'un

NOTE Confidence: 0.851226

e5a786b1-cd29-4591-b615-d34a2b654614 00:45:58.708 --> 00:46:00.570 nouveau projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.851226

39795054-0ea1-4095-a1ac-b01b0bc10c7e 00:46:00.570 --> 00:46:02.600 Donc, affirmer la continuité républicaine,

NOTE Confidence: 0.851226

01b969e2-31b8-4eab-bbea-3b2b3648556c 00:46:02.600 --> 00:46:04.680 c'est un enjeu de légitimité.

NOTE Confidence: 0.851226

4be34aa3-78cc-4502-af91-a53e518705dd

00:46:04.680 --> 00:46:06.052 Fondamental pour de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.851226

f2089577-b8de-4942-9e7a-ce44a573f5ba 00:46:06.052 --> 00:46:08.501 il veut pas être celui qui apparaît

NOTE Confidence: 0.851226

e6c399a0-ba41-49b8-9660-8e8268107529 00:46:08.501 --> 00:46:10.727 pas comme le nouveau p tain ça,

NOTE Confidence: 0.851226

17941fb6-b04f-4ba3-85c9-8ce29192afaa 00:46:10.730 --> 00:46:12.410 c'est tout à fait clair.

NOTE Confidence: 0.851226

c7f39df2-c3dc-4c28-958d-f6b48ef7b20a 00:46:12.410 --> 00:46:12.712 Doux,

NOTE Confidence: 0.851226

557ad920-0c1c-483e-b6d5-c14e78ebe06e 00:46:12.712 --> 00:46:14.222 cette formulation d'insister sur le

NOTE Confidence: 0.851226

a4cf6463-698b-412d-8ec5-88e19c0ea77c 00:46:14.222 --> 00:46:16.628 fait qu'on reste dans le cadre d'une

NOTE Confidence: 0.851226

1d2744cf-1453-4413-87c0-b448a0281b10 00:46:16.628 --> 00:46:17.777 certaine continuité républicaine.

NOTE Confidence: 0.851226

2ffef609-8129-47e7-a043-0a7c5ca5e618 00:46:17.780 --> 00:46:19.124 Mais en même temps,

28547622-2a72-498a-9fa8-249097167102 00:46:19.124 --> 00:46:20.468 cette certaine continuité républicaine,

NOTE Confidence: 0.851226

57d0f52b-a409-4f7b-a970-b52ac696d7ab 00:46:20.470 --> 00:46:22.808 elle ne peut pas épouser la procédure

NOTE Confidence: 0.851226

7974e747-c7b2-4f65-a3be-193ad15fd48a 00:46:22.808 --> 00:46:25.324 de révision qui est mise en place par

NOTE Confidence: 0.851226

aae40bd9-02de-4671-9880-8489f03ab80b 00:46:25.324 --> 00:46:27.530 la constitution de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.851226

c0779ab5-30df-4fa3-a038-d4a66024ec53 00:46:27.530 --> 00:46:29.738 Puisque je rappelle que cette procédure

NOTE Confidence: 0.851226

d28430ce-e1e1-4461-901f-1b008f231656 00:46:29.738 --> 00:46:31.210 en viens d'indiquer totalement

NOTE Confidence: 0.851226

357a1ef6-5e73-4de7-a365-bfcd7c3498bf 00:46:31.265 --> 00:46:32.760 dominé par les parlementaires et

NOTE Confidence: 0.851226

bd9ae134-faf6-4f2f-8f91-0af7b5fe10e1 00:46:32.760 --> 00:46:34.580 sans être grand Clerc de hall,

NOTE Confidence: 0.851226

2025ee06-93ff-434a-9eef-ff8ebf6fe3c9 00:46:34.580 --> 00:46:36.728 c'est très bien que jamais les

ac7c7d79-4c19-45b2-9a4a-763e6e8974cb 00:46:36.728 --> 00:46:37.444 parlementaires n'accepterait.

NOTE Confidence: 0.851226

592b1654-b8dd-4727-afb7-80cb8cada488 00:46:37.450 --> 00:46:39.921 Le type de constitution à laquelle il

NOTE Confidence: 0.851226

3c8b67c7-0be7-446d-bd48-c7595c150e4b 00:46:39.921 --> 00:46:43.019 aspire et qui va de tête se trouver

NOTE Confidence: 0.851226

51d584a4-1f45-42ba-af18-700c00ba7bb9 00:46:43.019 --> 00:46:44.595 conseiller dans les institutions

NOTE Confidence: 0.851226

35b55e9e-da17-47a3-b632-435eae55d1c8 00:46:44.595 --> 00:46:46.239 de la Cinquième République,

NOTE Confidence: 0.851226

ef91ab54-c982-492f-aa7b-b358eae1e8e3 00:46:46.240 --> 00:46:48.150 tout le mécanisme de contournement.

NOTE Confidence: 0.851226

fbff7614-0834-4f01-872d-a1a9054e47ea 00:46:48.150 --> 00:46:50.436 On est dans la continuité républicaine,

NOTE Confidence: 0.851226

7fb08c5d-3721-4bf0-8f0e-0f95b187eb2f 00:46:50.440 --> 00:46:52.547 mais sauf qu'on met en place une

NOTE Confidence: 0.851226

fbd39a90-2c2b-4ea8-a99a-2a653dea1a40 00:46:52.547 --> 00:46:54.397 procédure qui écarte totalement les

3f6eb884-7a68-4ebf-a1ae-1ab4895fe42f 00:46:54.397 --> 00:46:56.612 parlementaires de la définition du

NOTE Confidence: 0.851226

68b0f7ab-b3c5-4f0c-9716-a2c180ad4bf7 00:46:56.612 --> 00:46:58.460 futur projet constitutionnel puisque,

NOTE Confidence: 0.851226

b6f8471e-ac6f-45b6-af93-a77d84376d24 00:46:58.460 --> 00:47:01.127 comme il a été dit et répété,

NOTE Confidence: 0.851226

49950115-e42e-4a7a-baae-9d07ad9214a1 00:47:01.130 --> 00:47:03.422 il n'y a pas d'assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.851226

d956b00f-85b0-4a6d-acf5-36b3ed3e6e84 00:47:03.422 --> 00:47:04.186 en 1958,

NOTE Confidence: 0.851226

51501e75-dae8-47bf-a6f7-c1ebcd9a65b4 00:47:04.190 --> 00:47:07.990 contrairement à ce qui s'était passé en 1946.

NOTE Confidence: 0.851226

31d43609-50bf-4cb5-87ba-3ec339b2fc11 00:47:07.990 --> 00:47:08.756 Autrement dit,

NOTE Confidence: 0.851226

46ed53ea-dbe8-448f-b3ca-eb94bb344c0f 00:47:08.756 --> 00:47:10.288 les parlementaires sont largement,

NOTE Confidence: 0.851226

855b7e41-aa26-4222-84f0-3096d90572c7 00:47:10.290 --> 00:47:12.015 très largement extérieur au processus

e244ee36-e72c-4cf8-bd2a-8d3f538e62d3 00:47:12.015 --> 00:47:14.500 de confection de la future constitution.

NOTE Confidence: 0.851226

f3fb04ca-c594-49ae-9d24-ba2fadbc8933 00:47:14.500 --> 00:47:16.816 Contrairement à ce qu impliquait la

NOTE Confidence: 0.851226

f898d60d-ff91-4169-820d-4c865eaa70ed 00:47:16.816 --> 00:47:18.800 procédure de révision de l'article

NOTE Confidence: 0.851226

99563b58-b816-4c66-87a3-e4aaf29b2140 00:47:18.800 --> 00:47:21.008 90 de la Constitution de 1946.

NOTE Confidence: 0.851226

56ca37c6-ecf0-44a3-a20d-5ae897fe0ccb 00:47:21.010 --> 00:47:21.898 Donc, au total,

NOTE Confidence: 0.851226

565d7e9e-193c-46ad-b0eb-a7c40d6a8ccc 00:47:21.898 --> 00:47:24.514 on voit bien pourquoi il y a cette

NOTE Confidence: 0.851226

33ad4004-91d2-4117-b60b-faa41d9e2298 00:47:24.514 --> 00:47:26.869 ambiguïté répéter quant à l'objet

NOTE Confidence: 0.851226

3741b4cb-c148-4d75-9797-8366c500ef58 00:47:26.869 --> 00:47:28.282 du pouvoir constituant,

NOTE Confidence: 0.851226

a8adade8-82fd-488c-9514-e86571084d17 00:47:28.290 --> 00:47:31.346 est ce qu'on est dans un pouvoir constituant,

NOTE Confidence: 0.8053341

b6af4bd0-a216-41d4-89eb-511aa7c51033 00:47:31.350 --> 00:47:32.882 qui élaborent un nouvel

NOTE Confidence: 0.8053341

e8014e43-3a91-4bd4-ab00-e861d0fdbb2f 00:47:32.882 --> 00:47:33.648 ordre constitutionnel?

NOTE Confidence: 0.8053341

a54abad5-a89e-4913-ad79-7048fb8c9a2d 00:47:33.650 --> 00:47:36.014 Est-ce qu'on est dans un pouvoir

NOTE Confidence: 0.8053341

076acaf0-a563-4963-8eea-a007c628c370 00:47:36.014 --> 00:47:37.196 constituant qui s'inscrit

NOTE Confidence: 0.8053341

31dc6fe0-cc6f-415f-90de-9db7ff685f16 00:47:37.196 --> 00:47:39.157 dans une logique de religion?

NOTE Confidence: 0.8053341

b40fdbc9-0d63-4f4a-877a-09898e3b60d5 00:47:39.160 --> 00:47:40.429 De l'ordre constitutionnel

NOTE Confidence: 0.8053341

c7a25854-9498-4e69-9965-247d42b2ce72 00:47:40.429 --> 00:47:42.544 et bien évidemment, jeu cas,

NOTE Confidence: 0.8053341

e3f2dcce-14a0-44d5-b035-df9a9c493d3c 00:47:42.544 --> 00:47:44.654 on voit bien que l'ambiguïté,

NOTE Confidence: 0.8053341

37f7dff4-488f-446d-9279-4a1d62be4a46

00:47:44.660 --> 00:47:47.292 elle est attachée à la volonté simultané

NOTE Confidence: 0.8053341

56b4c5c9-6230-49e5-8b9b-98a8270ff044 00:47:47.292 --> 00:47:48.970 d'affirmer la continuité républicaine

NOTE Confidence: 0.8053341

065d6059-c78b-4a6e-bdb2-307cd4bb8eee 00:47:48.970 --> 00:47:51.425 par-delà la succession des République.

NOTE Confidence: 0.8053341

fd6e4a30-efef-4ba7-b1a3-5b4205cb0373 00:47:51.430 --> 00:47:52.747 C'est impératif évidemment,

NOTE Confidence: 0.8053341

facd30ff-458d-4bdd-a72e-004337e18786 00:47:52.747 --> 00:47:56.080 par rapport à Vichy pour les consultants 46.

NOTE Confidence: 0.8053341

e6d216a9-3f65-49bc-ae75-5e005127f69c 00:47:56.080 --> 00:47:58.420 Cet impératif de Gaulle en 1958

NOTE Confidence: 0.8053341

38cba99c-26c3-41f0-bca2-cd2c13328f17 00:47:58.420 --> 00:48:00.980 pour ne pas donner le sentiment

NOTE Confidence: 0.8053341

4ed7d8c9-8d2e-43b0-90bc-518bea0f87bd 00:48:00.980 --> 00:48:03.265 de répéter le scénario 1940,

NOTE Confidence: 0.8053341

45d1c459-08ce-4d13-bdcf-27aa90d2fcbf 00:48:03.270 --> 00:48:06.224 vous avez éteint et en même temps,

85464807-4007-4816-a8a4-46d6514b2a6c 00:48:06.230 --> 00:48:09.686 il y a la volonté tout aussi clair.

NOTE Confidence: 0.8053341

f7be589b-6bed-471d-9632-56625f200bf8 00:48:09.690 --> 00:48:11.202 Sur le plan politique,

NOTE Confidence: 0.8053341

cb0fdb2d-e125-46d8-a106-e9170e105f64 00:48:11.202 --> 00:48:13.092 d'écarter les organes ordinaire de

NOTE Confidence: 0.8053341

5f0baea8-36ac-480a-9c3c-97de8f49a47b 00:48:13.092 --> 00:48:14.513 révision constitutionnelle pour

NOTE Confidence: 0.8053341

55d5ca5f-d734-4f89-963e-723e8d57bbdf 00:48:14.513 --> 00:48:16.968 créer une nouvelle constitution doux,

NOTE Confidence: 0.8053341

9c6ca3a8-e0f0-428f-a402-48a94a11d4f9 00:48:16.970 --> 00:48:18.810 l'imposition d'une assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.8053341

713cd16a-7521-4c98-8ceb-0be9aeeb7936 00:48:18.810 --> 00:48:21.110 46 contrairement à la procédure

NOTE Confidence: 0.8053341

3f1fdc90-c049-426f-84a6-56bb4c4cf7ac 00:48:21.110 --> 00:48:23.389 de révision de la Troisième République,

NOTE Confidence: 0.8053341

8ec7482e-1da5-4be8-b2a4-3e69975a9bea 00:48:23.390 --> 00:48:24.653 d'où la volonté,

d696c771-6db4-467d-89b3-c8d2c8ea47f6 00:48:24.653 --> 00:48:25.074 évidemment,

NOTE Confidence: 0.8053341

3e5a3b52-6b77-4dbf-8348-854a6c55b0bf 00:48:25.074 --> 00:48:26.758 de contourner totalement la

NOTE Confidence: 0.8053341

b5af56ee-7fed-4889-9271-418efb6b89fa 00:48:26.758 --> 00:48:28.949 délibération et le vote parlementaire,

NOTE Confidence: 0.8053341

c12208e6-2100-4946-8643-70757b2af3d4 00:48:28.950 --> 00:48:30.905 contrairement à la procédure ordinaire

NOTE Confidence: 0.8053341

43acca35-0232-4a4d-a306-2e6770bce313 00:48:30.905 --> 00:48:33.660 de révision de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8053341

46a3734b-802a-4943-ae55-b8a27a1cf75e 00:48:33.660 --> 00:48:34.456 Donc confusion,

NOTE Confidence: 0.8053341

f5c42ac1-6bd8-4242-bf44-b29d4c11605b 00:48:34.456 --> 00:48:36.446 répéter en ce qui concerne

NOTE Confidence: 0.8053341

00f2bad8-0f00-4d34-a91c-6f5a62c98aa1 00:48:36.446 --> 00:48:38.186 l'objet du pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.8053341

f7be677a-9f9f-410e-be00-48d8f95d2d5e 00:48:38.186 --> 00:48:40.576 redoublée par la même ambiguïté.

1fd462be-8ba6-412c-b0b1-fdb2b204bfa0 00:48:40.580 --> 00:48:43.110 Mais ambiguïté de même nature,

NOTE Confidence: 0.8053341

bdc5529a-3db8-4c86-99ca-8970306869e3 00:48:43.110 --> 00:48:45.640 qui va affecter le statut

NOTE Confidence: 0.8053341

4fb65458-7688-4bf1-bbb1-37b7a754da26 00:48:45.640 --> 00:48:47.158 du pouvoir constituant,

NOTE Confidence: 0.8053341

9680d8b2-8b9b-4f0c-9b0f-e9c9fa103add 00:48:47.160 --> 00:48:48.132 là encore,

NOTE Confidence: 0.8053341

7fdcbcdb-431c-47ee-9e2e-b51dab415e84 00:48:48.132 --> 00:48:49.590 la théorie constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.8053341

5c3afe53-a483-4bad-885f-9f1d7832410b 00:48:49.590 --> 00:48:52.020 différencie bien clairement ce qu'est

NOTE Confidence: 0.8053341

713e8282-a688-40f1-a0b2-3d6b041e5ce2 00:48:52.091 --> 00:48:54.239 le pouvoir constituant originaire,

NOTE Confidence: 0.8053341

f9feb237-2882-4fb5-8ea3-8670aaa332b4 00:48:54.240 --> 00:48:57.300 à savoir un pouvoir de fait

NOTE Confidence: 0.8053341

a89f71d4-34a0-438b-a594-bf16b09e3615 00:48:57.300 --> 00:48:59.920 juridiquement un conditionné par rapport

ea66748c-83fe-4638-bc64-65217f592c96 00:48:59.920 --> 00:49:02.836 à ce qu'est un pouvoir institué.

NOTE Confidence: 0.8053341

858f0e1c-f01d-49f0-8c1d-aa75abe93952 00:49:02.840 --> 00:49:05.845 Pouvoirs prévue par la constitution

NOTE Confidence: 0.8053341

714bb93f-0d47-4fcc-b540-273f5cdaa8e1 00:49:05.845 --> 00:49:08.249 en place encadrée juridiquement.

NOTE Confidence: 0.8053341

40b765a3-5512-4107-aefd-d1cc93a632d6 00:49:08.250 --> 00:49:10.800 Il a s'exprimer principalement dans le

NOTE Confidence: 0.8053341

f9efa5c8-61be-4590-a7d1-f03639d3b93d 00:49:10.800 --> 00:49:12.500 pouvoir de révision constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.8053341

bd01f20a-ea8c-4ff5-8c52-9efdb2b0ff77 00:49:12.500 --> 00:49:14.720 Eh bien, on s'aperçoit qu'en 1946,

NOTE Confidence: 0.8053341

12b830d7-d771-4649-b60d-4f08508269ec 00:49:14.720 --> 00:49:16.481 comme en 1958,

NOTE Confidence: 0.8053341

2cb74241-31f5-4374-85f9-933df66b0a11 00:49:16.481 --> 00:49:20.003 ça n'est pas l'un ou l'autre.

NOTE Confidence: 0.8053341

09295ebd-39fc-4f71-a1ba-2e5e07dfe52f 00:49:20.010 --> 00:49:21.030 Mais cela évolue.

NOTE Confidence: 0.8053341

47496a6b-4e28-4024-99c1-30b4c4296ce7 00:49:21.030 --> 00:49:23.906 Dans la mesure ou il va y avoir

NOTE Confidence: 0.8053341

16f8382f-b266-4ae5-b61f-378455fcb040 00:49:23.906 --> 00:49:27.194 tout à la fois et la présence d'une

NOTE Confidence: 0.8053341

199ea346-2c4c-4c04-acf2-c15698c1080a 00:49:27.194 --> 00:49:29.830 légitimité politique inconditionnelle.

NOTE Confidence: 0.8053341

241e45df-06bf-4495-b1a0-8dcc61511487 00:49:29.830 --> 00:49:32.014 Et en même temps.

NOTE Confidence: 0.8053341

16eca71d-d843-42cc-a2b1-0b22b128e878 00:49:32.014 --> 00:49:34.744 Un encadrement juridique procédurale du

NOTE Confidence: 0.8053341

0c1c8b3c-bf6e-4895-a815-69c75c61e938 00:49:34.744 --> 00:49:39.028 de la confection de la future constitution.

NOTE Confidence: 0.8053341

29d78b50-a665-43ac-80cb-1e7cb19c71ee 00:49:39.030 --> 00:49:41.795 Alors dans les 2 cas en 46,

NOTE Confidence: 0.8053341

bb5fd3e8-c572-444c-b994-4fa0f74cd1a7 00:49:41.800 --> 00:49:43.294 comment cinquante-huitième d'abord

NOTE Confidence: 0.8053341

9174cb40-6db2-4caa-80f3-dd4a1a9e1d51

00:49:43.294 --> 00:49:45.286 une présence initiale d'une

NOTE Confidence: 0.8053341

8e3a815f-12ad-4990-8bc1-62673317ff10 00:49:45.286 --> 00:49:46.780 légitimité politique inconditionnel?

NOTE Confidence: 0.8053341

3b558b71-6b47-48b6-a2e9-4bd14c40945e 00:49:46.780 --> 00:49:48.068 En 1946,

NOTE Confidence: 0.8053341

87309215-7575-4775-980d-a445896b44b8 00:49:48.068 --> 00:49:50.644 l'ordonnance du 17/8/1947 qu'on

NOTE Confidence: 0.8053341

1db3d4e9-a39c-42bf-96b2-87571a19dd81 00:49:50.644 --> 00:49:54.079 a déjà évoqué émane de qui?

NOTE Confidence: 0.8053341

e6ca7aa9-7bbf-442b-982e-42a840e6def8 00:49:54.080 --> 00:49:55.870 Et les Vannes du gouvernement

NOTE Confidence: 0.8053341

d40b55ae-a322-4b7c-aa5f-67e2e1ce9fc5 00:49:55.870 --> 00:49:57.660 provisoire de la République qui

NOTE Confidence: 0.8053341

931e56ea-3d05-46d4-b5be-618f883ccfd3 00:49:57.725 --> 00:49:59.627 est présidé par de Gaulle donc

NOTE Confidence: 0.8053341

198297e0-13ac-4443-a170-db4033ccb266 00:49:59.627 --> 00:50:00.895 qui à titre provisoire,

19c4339f-4e8d-4142-9a5d-cc0abde51a48 00:50:00.900 --> 00:50:03.500 assume les fonctions à la croix de chef

NOTE Confidence: 0.8053341

34732629-cfd8-478a-b5a9-73e20c6e1ec5 00:50:03.500 --> 00:50:06.020 de l'État et de chef du gouvernement.

NOTE Confidence: 0.8053341

16a5d4f8-4054-46f3-8efc-bbc9d53d856c 00:50:06.020 --> 00:50:08.348 Et ce gouvernement provisoire de la

NOTE Confidence: 0.8053341

08ecda16-a6b2-43db-8a5b-aba70e1ee757 00:50:08.348 --> 00:50:09.900 République française est entièrement

NOTE Confidence: 0.8053341

d28c13ce-68f6-4bd9-b021-f79c2dbf5279 00:50:09.961 --> 00:50:11.641 composé de membres qui ont été

NOTE Confidence: 0.8053341

19c14f24-b3fb-4bc9-a768-2f280387f284 00:50:11.641 --> 00:50:14.187 choisis et nommés par de gros et qui

NOTE Confidence: 0.8053341

a06e03e2-29ae-46c1-8219-f6baf02cb046 00:50:14.187 --> 00:50:15.892 sont responsable politiquement devant lui.

NOTE Confidence: 0.8053341

4862cd8c-24cb-4e40-a4a6-bb7cc4794ee4 00:50:15.900 --> 00:50:18.630 Donc c'est une institution très fortement

NOTE Confidence: 0.8053341

8e8cc472-6a61-40d4-8373-65fa2fe658fc 00:50:18.630 --> 00:50:20.450 personnalisée autour de nouveau.

f51b3ed1-5aa2-4e62-958f-03286d91bcff 00:50:20.450 --> 00:50:20.820 Néanmoins,

NOTE Confidence: 0.8053341

85ed4b15-fdf2-4c5f-9f0f-e4a09f70eac1 00:50:20.820 --> 00:50:23.040 dans le cadre de la structuration

NOTE Confidence: 0.8053341

4b91c5ba-fccc-46a9-bdc6-ce8ec3f0b27d 00:50:23.040 --> 00:50:25.449 des forces de la résistance dans

NOTE Confidence: 0.8053341

de992f00-7bf1-45b6-9997-9c904e255889 00:50:25.449 --> 00:50:27.494 la perspective de accoucher d'un

NOTE Confidence: 0.8053341

6e714f16-9b1e-4abc-9271-0f4ea539746d 00:50:27.494 --> 00:50:29.400 nouvel ordre constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.8053341

807afea0-2c53-4c1b-a2bf-14634592f510 00:50:29.400 --> 00:50:30.678 il y avait,

NOTE Confidence: 0.8053341

5a5da7e8-0a77-4f35-af25-eb062e84b134 00:50:30.678 --> 00:50:32.382 parallèlement à ce gouvernement

NOTE Confidence: 0.8053341

8a774345-6b40-4bd9-8b82-66f2176862df 00:50:32.382 --> 00:50:33.660 provisoire République française,

NOTE Confidence: 0.8053341

5f618eea-59f2-4abc-89b5-59993d13a494 00:50:33.660 --> 00:50:35.735 une assemblée dans laquelle était

96ef4566-a076-4f56-b233-53f5a574c2d8 00:50:35.735 --> 00:50:37.810 représenté un enfant important de

NOTE Confidence: 0.8053341

1b6051c4-850a-4d48-a612-9a62f823a5cf 00:50:37.879 --> 00:50:40.049 parlementaires de la Troisième République,

NOTE Confidence: 0.8053341

f376c44f-f91e-4613-8c23-353d7fcf132c 00:50:40.050 --> 00:50:42.600 donc les députés et les sénateurs.

NOTE Confidence: 0.8053341

2054defc-2682-41e3-8784-26ca2ebb23e1 00:50:42.600 --> 00:50:44.192 Dans quels étaient représentés

NOTE Confidence: 0.8053341

55cd52f3-9930-4a5b-907c-046c676a611d 00:50:44.192 --> 00:50:47.127 tous les leaders et partis et des

NOTE Confidence: 0.8053341

363e85b0-dd72-4c02-80a6-258bd0c52534 00:50:47.127 --> 00:50:48.570 mouvements de libération,

NOTE Confidence: 0.8053341

3509fe1b-8255-4dba-8cf5-537b0cc32e6d 00:50:48.570 --> 00:50:49.372 de résistance?

NOTE Confidence: 0.8053341

8e85ac86-bbb4-444f-89cd-348925605f0f 00:50:49.372 --> 00:50:52.179 Qui avait été associé à l'action de

NOTE Confidence: 0.8053341

41f3c889-df53-4533-9ae3-7b7697069ecd 00:50:52.179 --> 00:50:54.946 lutte contre le gouvernement de Vichy.

ef53bdd5-4207-4582-8d29-5340e883e9c3 00:50:54.950 --> 00:50:56.318 Et cette assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.8053341

52ba83a9-bbe1-4cbb-ba8d-014cc7433fff 00:50:56.318 --> 00:50:58.028 donc beaucoup plus importante et

NOTE Confidence: 0.8053341

4c4f5faa-0bbd-47e7-9db8-70babe104d8c 00:50:58.028 --> 00:50:59.286 surtout politiquement beaucoup

NOTE Confidence: 0.8053341

2120f433-1921-46dd-ba12-eeb24cd7a13f 00:50:59.286 --> 00:51:01.006 plus diversifiée que provisoire,

NOTE Confidence: 0.8053341

87cede26-9840-4638-8d49-1e2b4e975d98 00:51:01.010 --> 00:51:02.740 de la République française devait

NOTE Confidence: 0.8053341

00d6537f-ae04-4b5d-8c0b-d5685d9668ff 00:51:02.740 --> 00:51:04.968 donner un avis sur les textes

NOTE Confidence: 0.8053341

efd63f9e-de3d-4f4b-96b3-a3d555b3ca5d 00:51:04.968 --> 00:51:06.700 adoptés par le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.8053341

113db58e-3335-4641-8637-c9454c4ab9d6 00:51:06.700 --> 00:51:07.964 notamment dans la perspective

NOTE Confidence: 0.8053341

3fef4ac7-243a-4bf8-bfea-38470bc59f36 00:51:07.964 --> 00:51:09.860 de la mise en place d'un

NOTE Confidence: 0.8491591

8ed35971-0667-4304-8783-97d3a75ff5df 00:51:09.928 --> 00:51:11.629 nouvel ordre constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.8491591

d668c737-434b-4177-b8f4-ce07c6e028e8 00:51:11.630 --> 00:51:15.207 Or, l'avis que donne l'assemblée et négatif.

NOTE Confidence: 0.8491591

9d7f3e43-6ff3-48c9-a056-d10202867ca9 00:51:15.210 --> 00:51:16.906 Il rejette le projet

NOTE Confidence: 0.8491591

403adb28-f3d2-48aa-af1d-ebf68b00a219 00:51:16.906 --> 00:51:19.026 d'ordonnance voulu par de Gaulle.

NOTE Confidence: 0.8491591

a3741593-c9f2-4c31-bbc3-f697be176a7f 00:51:19.030 --> 00:51:20.719 Gouvernement provisoire de

NOTE Confidence: 0.8491591

8b97054c-9046-462e-b8c9-020ef5cf9733 00:51:20.719 --> 00:51:22.408 la République française.

NOTE Confidence: 0.8491591

dc78062c-a0f2-4b89-8f92-d327daf0bdb0 00:51:22.410 --> 00:51:24.270 Principalement parce que l'assemblée,

NOTE Confidence: 0.8491591

32b1abdf-61c1-496f-ac87-db9c80f4b9f2 00:51:24.270 --> 00:51:27.060 très largement dominé par les parties,

NOTE Confidence: 0.8491591

ed50305b-da1c-4329-bbb4-f8e73589e0a4

00:51:27.060 --> 00:51:28.458 souhaitaient une assemblée

NOTE Confidence: 0.8491591

2cb6daa0-f90b-4014-be69-93b202076c7f 00:51:28.458 --> 00:51:29.390 constituante souveraine.

NOTE Confidence: 0.8491591

96e2eb55-1888-49ea-8ffa-8ce3efe5b87a 00:51:29.390 --> 00:51:30.404 Autrement dit,

NOTE Confidence: 0.8491591

53484d31-e429-48a8-b0c2-c86f8a138bbe 00:51:30.404 --> 00:51:32.939 le fait que l'assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.8491591

e7c69a7d-3662-4cce-9f9e-55a879fdcdb0 00:51:32.939 --> 00:51:35.545 élue adopte la constitution et

NOTE Confidence: 0.8491591

cd62ec0b-969d-4b95-9bf8-833d1f431506 00:51:35.545 --> 00:51:38.065 pas un projet de constitution.

NOTE Confidence: 0.8491591

32e53584-8bb3-453b-8814-bf871734b81e 00:51:38.070 --> 00:51:39.146 Et que par conséquent,

NOTE Confidence: 0.8491591

0d52068f-1b31-4739-ae01-edbcd0073556 00:51:39.146 --> 00:51:41.440 il n'y ait pas ensuite du référendum.

NOTE Confidence: 0.8491591

f7c9ca3e-8656-4d89-a396-8f505fef5397 00:51:41.440 --> 00:51:43.350 Le hostilité à l'encontre du

737ccbb3-14dc-46b0-a29e-0c9cdd640d90 00:51:43.350 --> 00:51:44.878 référendum et entrée clairement

NOTE Confidence: 0.8491591

fe689bb9-26cc-483e-be35-725bdd720339 00:51:44.878 --> 00:51:47.141 motivée par la volonté de refuser un

NOTE Confidence: 0.8491591

98105bcd-d902-42f1-a8a4-f6ebc61eeb86 00:51:47.141 --> 00:51:48.979 plébiscite au bénéfice de de Gaulle.

NOTE Confidence: 0.8491591

c28d86a1-554b-4a24-b024-374c2f62869b 00:51:48.980 --> 00:51:52.970 Et donc là, on voit mission parlementarisme,

NOTE Confidence: 0.8491591

c1d99411-55cd-4385-91f4-60e36d31291e 00:51:52.970 --> 00:51:55.565 qui évidemment renouvelle son hostilité

NOTE Confidence: 0.8491591

a2087f3a-dda9-4087-826a-a3ccb8632e4b 00:51:55.565 --> 00:51:57.641 traditionnelle employée dans la

NOTE Confidence: 0.8491591

a127d0d1-5d5a-4a50-9b62-4e29626f9d9f 00:51:57.641 --> 00:51:59.810 mémoire collective républicaine.

NOTE Confidence: 0.80426544

ecb99c18-390e-45fd-b3af-9a27b8050862 00:52:02.450 --> 00:52:04.280 Bonaparte et aux conditions dans

NOTE Confidence: 0.80426544

8d4847df-8c7b-46d2-b223-bc775e315a45 00:52:04.280 --> 00:52:05.744 lesquelles le plébiscite était

011ce5a0-7da7-4aa6-b404-2a237a9501af 00:52:05.744 --> 00:52:07.752 par excellence une technique de

NOTE Confidence: 0.80426544

4a729c03-9f99-4999-b11d-3065492dbcde 00:52:07.752 --> 00:52:09.336 confiscation de la République.

NOTE Confidence: 0.80426544

539af58d-2972-469f-9ad6-598c22ba54ce 00:52:09.340 --> 00:52:12.028 Donc là, on a une opposition fondamentale.

NOTE Confidence: 0.80426544

b9663653-223c-4c5a-b9e2-e826e289af04 00:52:12.030 --> 00:52:14.214 Sauf que là de l'assemblée était

NOTE Confidence: 0.80426544

e17934e5-67a6-416a-8134-3d0cf6d08078 00:52:14.214 --> 00:52:16.619 en consultatif et que bien entendu,

NOTE Confidence: 0.80426544

0c152fe0-38c5-44a9-a801-baa1d26304f2 00:52:16.620 --> 00:52:18.372 de Gaulle ne veux en aucune

NOTE Confidence: 0.80426544

654d369c-3af8-4617-8c65-c23790ec021d 00:52:18.372 --> 00:52:20.069 manière en défense sur l'exigence

NOTE Confidence: 0.80426544

4b00a2a4-c19c-4195-b3bd-e9862fe6b111 00:52:20.069 --> 00:52:22.404 impérative de clore la procédure

NOTE Confidence: 0.80426544

93a2d5bf-04c3-418e-8bf3-b01bae5619c6 00:52:22.404 --> 00:52:24.272 constitutionnelle par un référendum.

59859aa5-ab60-4ea3-a4b6-4addeaa6bbd9 00:52:24.280 --> 00:52:26.905 Et c'est bien à ce titre là

NOTE Confidence: 0.80426544

0d4c8245-7af3-4199-97ec-85bf765fd619 00:52:26.905 --> 00:52:29.260 qu'ils imposent ce choix en 1946,

NOTE Confidence: 0.80426544

3487a0f7-c32c-41e4-b186-6778d11ff879 00:52:29.260 --> 00:52:31.180 et donc à beaucoup d'égards,

NOTE Confidence: 0.80426544

9e694cc3-a208-4f0b-b6a9-d9ac20e79226 00:52:31.180 --> 00:52:32.503 en s'appuyant évidemment.

NOTE Confidence: 0.80426544

521513a4-9597-4156-96a1-a3f18bfe69d7 00:52:32.503 --> 00:52:34.708 Sur la légitimité historique avec

NOTE Confidence: 0.80426544

fb1f616c-74ae-4134-9128-8404a8e45a9b 00:52:34.708 --> 00:52:36.804 l'essentiel lui avoir donné la tête

NOTE Confidence: 0.80426544

b385058b-4558-4758-ae79-08f463aea476 00:52:36.804 --> 00:52:38.924 du 18/6/1940 et le fait qu'il soit

NOTE Confidence: 0.80426544

aa8d8ffd-64d0-44ed-aab7-7efc6dc11177 00:52:38.924 --> 00:52:41.227 devenu le symbole de la résistance dans

NOTE Confidence: 0.80426544

85853605-b705-4d57-8f65-875ebc803a8c 00:52:41.227 --> 00:52:43.630 le contexte des années précédentes.

83ea7077-8791-4bad-a702-715917f4895b 00:52:43.630 --> 00:52:46.030 En 1958, de la même manière,

NOTE Confidence: 0.80426544

b0563cab-4f4b-4914-81d1-f8f73cc2aa49 00:52:46.030 --> 00:52:48.670 on voit bien qu'il y a initialement

NOTE Confidence: 0.80426544

eb16154f-ba63-4d28-bc2f-af3daeca2ff5 00:52:48.670 --> 00:52:51.494 la présence d'une légitimité

NOTE Confidence: 0.80426544

5147def3-5987-4a1c-b673-5426f4143786 00:52:51.494 --> 00:52:52.906 politique inconditionnel.

NOTE Confidence: 0.80426544

e5500e18-6cf2-4747-85cc-6c63797ebbcd 00:52:52.910 --> 00:52:56.065 Le processus par lequel va

NOTE Confidence: 0.80426544

78efd01f-2a05-49db-912a-f1c2d6641466 00:52:56.065 --> 00:52:59.220 pouvoir être mis en place.

NOTE Confidence: 0.80426544

afd28a22-447d-47dd-8d50-a5c0b1e69968 00:52:59.220 --> 00:53:02.084 À la fois les institutions et les hommes

NOTE Confidence: 0.80426544

7313d4f2-8c25-423e-821a-7e444d60cbde 00:53:02.084 --> 00:53:04.888 qui vont présider à la rédaction de

NOTE Confidence: 0.80426544

d6a60b53-c81e-4db0-a93e-8215b80bb0bf 00:53:04.888 --> 00:53:08.000 la future constitution de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.80426544

46655621-11c2-4454-a019-459518e85f2b 00:53:08.000 --> 00:53:10.448 Il part d'abord d'une d'un soulèvement

NOTE Confidence: 0.80426544

65af9313-bb32-456f-bb58-5040001ac3e0 00:53:10.448 --> 00:53:11.672 de caractère politico-militaire

NOTE Confidence: 0.80426544

4a6c00e8-15a0-4ef8-85cb-a4a83d8e2449 00:53:11.672 --> 00:53:13.188 qui intervient à Alger,

NOTE Confidence: 0.80426544

53910060-20d8-45a0-8b3b-07a12e2d1d7f 00:53:13.190 --> 00:53:13.934 le 13/5/1958.

NOTE Confidence: 0.80426544

29694b3b-bb93-456d-b3ad-7d378643a49f 00:53:13.934 --> 00:53:16.538 Lorsque se met en place un comité

NOTE Confidence: 0.80426544

e22a469a-9834-482a-96f9-901575715ae0 00:53:16.538 --> 00:53:18.768 de salut public à l'époque,

NOTE Confidence: 0.80426544

c5781920-6553-40ab-be42-ea2b5bffbb8e 00:53:18.770 --> 00:53:21.682 présidée par le général massu et qui fait

NOTE Confidence: 0.80426544

29417893-a60c-41d6-b09a-cf96fa8194d2 00:53:21.682 --> 00:53:25.155 que une partie du chef militaire en Algérie,

NOTE Confidence: 0.80426544

6832ebb8-1903-4997-8f4f-3fb386b6a69f

00:53:25.160 --> 00:53:27.428 soutenue très fortement par la communauté

NOTE Confidence: 0.80426544

7032a830-e43c-4064-bc4e-48d7be138e0e 00:53:27.428 --> 00:53:29.660 des pieds-noirs de la communauté.

NOTE Confidence: 0.80426544

3e366949-fc39-4b4c-9b58-6a7154dfd4e6 00:53:29.660 --> 00:53:32.115 Les Européens installés en Algérie

NOTE Confidence: 0.80426544

b73aada5-8b88-47ea-97c5-2066f04303e5 00:53:32.115 --> 00:53:33.588 s'insurge contre l'investiture

NOTE Confidence: 0.80426544

c6f33816-7daf-4e32-b388-9e615ce7f182 00:53:33.588 --> 00:53:35.324 éventuelle comme nouveau président

NOTE Confidence: 0.80426544

5b32ffba-d338-4601-9636-5cbeb192bc16 00:53:35.324 --> 00:53:37.406 du conseil de la Quatrième République

NOTE Confidence: 0.80426544

ea625dd0-b630-4aaa-ae69-86ec75959f11 00:53:37.406 --> 00:53:39.179 de Pierre primelin qui est,

NOTE Confidence: 0.80426544

5339850c-5c53-4286-bbd2-72ab95497286 00:53:39.180 --> 00:53:41.250 à tort ou à raison,

NOTE Confidence: 0.80426544

16d78900-f612-4fbd-b331-8cc991cc46a2 00:53:41.250 --> 00:53:43.340 soupçonné de vouloir favoriser une

65e18660-2acf-4d2c-93d3-904b37acc170 00:53:43.340 --> 00:53:45.896 évolution tendant à l'autonomie et à

NOTE Confidence: 0.80426544

0adafaba-c837-4c57-94c0-b59020e89ed8 00:53:45.896 --> 00:53:48.284 l'indépendance de l'Algérie dont le veulent.

NOTE Confidence: 0.79124

a39e5d7a-9263-423a-a7a0-49c6aee414d3 00:53:50.340 --> 00:53:51.861 Et comment français

NOTE Confidence: 0.79124

15413163-d68a-4b80-a480-c59fd8ceb702 00:53:51.861 --> 00:53:53.889 installé sur le territoire.

NOTE Confidence: 0.79124

9ff77e17-dff8-4941-a836-7c453486e44e 00:53:53.890 --> 00:53:56.782 Pas une grande partie de l'état-major

NOTE Confidence: 0.79124

ff678a11-8379-4eba-87c8-9c29e69af97f 00:53:56.782 --> 00:53:59.723 militaire qui a très mal supporté

NOTE Confidence: 0.79124

7db949e1-8738-4a95-bda7-d36ed35d32d5 00:53:59.723 --> 00:54:02.513 le l'échec de l'indochine et qu'il

NOTE Confidence: 0.79124

6b17f1a3-4660-4ace-80ed-84ef7ed6ef72 00:54:02.513 --> 00:54:05.774 veut pas que ça se répète à nouveau

NOTE Confidence: 0.79124

498bb0f7-f7bc-46ac-82e3-21ded7f8a3a2 00:54:05.774 --> 00:54:08.370 en Algérie et donc le.de départ.

0503ef1a-3831-4872-834d-4ff4d9a7c296 00:54:08.370 --> 00:54:10.570 C'est un phénomène insurrectionnel

NOTE Confidence: 0.79124

f43db121-ccf6-4ca4-ac8a-5cf645776c82 00:54:10.570 --> 00:54:13.690 le 15/5/1958 lorsque la foule est

NOTE Confidence: 0.79124

25d71415-2e54-4482-8b84-1c71818e4afb 00:54:13.690 --> 00:54:16.630 rassemblée sur le forum d'alger et que

NOTE Confidence: 0.79124

139fc57b-0a5c-438b-bd77-e48beb39cdd6 00:54:16.630 --> 00:54:19.500 depuis le balcon du haut commissariat.

NOTE Confidence: 0.79124

9a252690-c7fd-4239-a7a4-e6899e0ce173 00:54:19.500 --> 00:54:21.900 Il y a un appel qui est lancé

NOTE Confidence: 0.79124

7c7830a0-8621-46cc-8828-79972ccc5183 00:54:21.900 --> 00:54:24.147 par massue par le général salan,

NOTE Confidence: 0.79124

d15889bd-63cb-48c3-bd6d-78c07da1d024 00:54:24.150 --> 00:54:26.798 quelqu'un au nom du comité de salut public.

NOTE Confidence: 0.79124

f5d1a0e4-922e-414e-b773-93a673c318f3 00:54:26.800 --> 00:54:29.136 Il lui a été suggérée de vallière fort

NOTE Confidence: 0.79124

43a3377d-844c-479c-ac7e-2f0c78d8c34c 00:54:29.136 --> 00:54:31.536 à droite par un certain nombre d'amis

a0606db0-3086-429c-a639-24af18fd982b 00:54:31.536 --> 00:54:33.780 et conseiller du général de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.79124

1f7b252a-4c67-461d-9eca-f5aa41b7bbc5 00:54:33.780 --> 00:54:35.440 en particulier les ondes nbak

NOTE Confidence: 0.79124

99daf006-3903-43bd-b967-250261b17ef4 00:54:35.440 --> 00:54:37.100 de susurrer que après tout,

NOTE Confidence: 0.79124

79a6bd94-a4e2-4e92-af57-4f4c348381f1 00:54:37.100 --> 00:54:38.760 pour sortir de cette crise,

NOTE Confidence: 0.79124

bae4f950-3287-4507-915d-aa01244db138 00:54:38.760 --> 00:54:41.077 il y a l'homme providentiel tout trouvé,

NOTE Confidence: 0.79124

4be912a8-bb7f-4606-ac5f-79d097bf981b 00:54:41.080 --> 00:54:43.075 c'est le général de Gaulle et salon

NOTE Confidence: 0.79124

559f8e68-eb91-42d6-949a-927f669bf5db 00:54:43.075 --> 00:54:45.199 de faire lance un appel au général

NOTE Confidence: 0.79124

61b4b720-7938-47bf-9088-fc82f2957e8f 00:54:45.199 --> 00:54:46.709 de Gaulle pour pouvoir encore

NOTE Confidence: 0.79124

3a1cd78a-6ec3-428c-83a9-0d050ac2f503 00:54:46.709 --> 00:54:49.192 une fois remettre en cause la

53b38a20-1405-405c-9237-436a673bef2c 00:54:49.192 --> 00:54:50.040 possibilité d'investiture.

NOTE Confidence: 0.84559876

768b7af8-f9e3-431c-9d5f-0cb0c3f14964 00:54:52.080 --> 00:54:53.916 Serait susceptible de promouvoir

NOTE Confidence: 0.84559876

aa3fddad-b663-48d3-b1d0-31706f6bd19b 00:54:53.916 --> 00:54:55.752 l'indépendance de l'Algérie et

NOTE Confidence: 0.84559876

9a85f0ac-9de0-48e3-99d9-359480ff4999 00:54:55.752 --> 00:54:57.625 immédiatement le général de Gaulle

NOTE Confidence: 0.84559876

fd55b5f2-b613-40c7-8358-ac58345d3a0f 00:54:57.625 --> 00:54:59.711 se déclarent je site à assumer les

NOTE Confidence: 0.84559876

7b11ca6f-d395-4220-9c04-923714d97709 00:54:59.774 --> 00:55:01.562 pouvoirs de la République et donc

NOTE Confidence: 0.84559876

be35df46-a076-49aa-808f-360ceedd7311 00:55:01.562 --> 00:55:03.352 on a une situation dans laquelle

NOTE Confidence: 0.84559876

22f8922c-cd93-4b8e-8213-7b9f9d61f3c4 00:55:03.352 --> 00:55:05.720 il y a tout de même un contexte

NOTE Confidence: 0.84559876

95018c45-a111-40df-89d0-a2518a9c1f5c 00:55:05.793 --> 00:55:08.163 qui marque très fortement quant à

NOTE Confidence: 0.84559876

544af48a-d31b-4e8b-95a2-1a7fa9dc4dae 00:55:08.163 --> 00:55:10.176 la possibilité concrète de recours

NOTE Confidence: 0.84559876

0237a85b-a996-4d67-bccf-ab3b3fb86994 00:55:10.176 --> 00:55:12.348 de de Gaulle aux affaires d'un

NOTE Confidence: 0.84559876

d1e90746-e0fa-4808-a3c0-66786dc3c7ac 00:55:12.348 --> 00:55:13.796 complexe qui est potentiellement

NOTE Confidence: 0.84559876

a43e5ec4-6ad0-4b9e-91fa-0d5ce41344aa 00:55:13.796 --> 00:55:15.576 celui d'un petit forces militaires.

NOTE Confidence: 0.84559876

2aefffdd-ab12-46f3-8eb2-ad35069569ff 00:55:15.580 --> 00:55:17.365 D'ailleurs, le comité de salut

NOTE Confidence: 0.84559876

eab11073-886c-4d9a-af6d-55020b96a32e 00:55:17.365 --> 00:55:19.928 public d'alger ne se cache pas de

NOTE Confidence: 0.84559876

e189e79c-7f6e-45e6-a30a-03b348b12bef 00:55:19.928 --> 00:55:21.713 éventuellement la nécessité de recourir

NOTE Confidence: 0.84559876

a42a9e3e-7dc3-4d5e-ba0b-1482699a9030 00:55:21.713 --> 00:55:24.098 à la force armée si nécessaire.

NOTE Confidence: 0.84559876

e7f8d534-aa80-4def-99a1-bbf8d3a8013f

00:55:24.100 --> 00:55:26.206 Pour empêcher la mise en place

NOTE Confidence: 0.84559876

6a68d53f-9bf2-40ea-8b0d-f6983feac259 00:55:26.206 --> 00:55:28.127 d'un processus qui conduira à

NOTE Confidence: 0.84559876

7e045f42-6717-450b-ab23-aea2a39a46c2 00:55:28.127 --> 00:55:29.489 l'indépendance de l'Algérie.

NOTE Confidence: 0.84559876

5a3f591c-c298-4679-b2b7-d647bf971fb6 00:55:29.490 --> 00:55:30.645 Mais ce coup,

NOTE Confidence: 0.84559876

a607345a-6459-46bb-b940-acf94e28c23e 00:55:30.645 --> 00:55:32.955 il est relayé du comité institutionnel.

NOTE Confidence: 0.82039374

bca8731d-c201-4708-952d-5f5a0b7a161e 00:55:35.770 --> 00:55:38.114 Qui à l'époque il René Coty et qui

NOTE Confidence: 0.82039374

a7bd9f79-2915-416a-936b-611ac876d768 00:55:38.114 --> 00:55:39.888 lui mettrait clairement en jeu,

NOTE Confidence: 0.82039374

47117d12-0876-4035-b6f2-ac1137a87c08 00:55:39.890 --> 00:55:41.606 en balance son propre mandat de

NOTE Confidence: 0.82039374

8f5dbab8-65a2-402b-8662-732af908fa8d 00:55:41.606 --> 00:55:43.565 président de la République par rapport

3114247f-c255-4c47-930f-3bd58d6669d0 00:55:43.565 --> 00:55:45.212 aux parlementaires, en leur disant,

NOTE Confidence: 0.82039374

c8d7733d-8fde-471a-a8bd-e35b209953ff 00:55:45.212 --> 00:55:46.976 si vous investissez pas de Gaulle

NOTE Confidence: 0.82039374

576d3884-d76b-4cc4-ad1b-b734fb917273 00:55:46.976 --> 00:55:48.448 comme président du conseil,

NOTE Confidence: 0.82039374

895fc90a-24b6-48fc-bbdf-0795019fc9b7 00:55:48.450 --> 00:55:50.290 je remets immédiatement la démission

NOTE Confidence: 0.82039374

e4cf4f6b-24a4-4dd6-8155-f1341acb4ac2 00:55:50.290 --> 00:55:52.479 de président de la République et

NOTE Confidence: 0.82039374

30e32acb-88a7-4abe-bcb1-c91b3cfc6ef8 00:55:52.479 --> 00:55:54.219 très rapidement de haut le prend

NOTE Confidence: 0.82039374

d19cc8f3-40fb-4ce5-aab6-d84784f7ac00 00:55:54.219 --> 00:55:55.760 contact avec les dirigeants.

NOTE Confidence: 0.82039374

b2376154-2cdd-4721-9ee6-15b1ca7913e0 00:55:55.760 --> 00:55:57.300 De des principaux partis politiques

NOTE Confidence: 0.82039374

8badaf34-a5e1-48a0-9b97-2af19abe698d 00:55:57.300 --> 00:55:59.600 qui la ligne la vie parlementaire et

fcd3d0a7-a1c3-4a22-8275-59cee751e558 00:55:59.600 --> 00:56:02.036 politique sous la Quatrième République et il

NOTE Confidence: 0.82039374

8f9b2bc7-fbe0-4eb6-9f27-054df4378d1e 00:56:02.036 --> 00:56:04.345 obtient le soutien non pas de la totalité,

NOTE Confidence: 0.82039374

3f2177e0-b3ef-42d0-929d-ef657897dfd3 00:56:04.350 --> 00:56:06.276 mais la majorité d'entre le seul

NOTE Confidence: 0.82039374

aaad6d92-b0c5-44a0-9a29-756b945233f9 00:56:06.276 --> 00:56:08.160 grand parti qui reste hors jeu,

NOTE Confidence: 0.82039374

f658a96b-0003-47cf-8299-5fbe052ed209 00:56:08.160 --> 00:56:09.835 c'est le Parti communiste qui

NOTE Confidence: 0.82039374

8f0e0a5b-b64f-498e-af9a-0c7c687992cf 00:56:09.835 --> 00:56:11.856 ne veut pas entendre parler du

NOTE Confidence: 0.82039374

26948bb1-7d90-4132-8e6d-94243daae968 00:56:11.856 --> 00:56:13.566 retour de de Gaulle au pouvoir.

NOTE Confidence: 0.82039374

60f00969-00cd-4fdc-92b7-f7b2c182e33b 00:56:13.570 --> 00:56:15.478 En revanche, tous les autres partis,

NOTE Confidence: 0.82039374

a77fb59a-4a0f-461b-9992-f430e9d2c177 00:56:15.480 --> 00:56:17.070 de façon directe ou indirecte,

d520c7b1-6566-457a-a2dd-e3edffc1f2d6 00:56:17.070 --> 00:56:18.660 à accepte d'y être associé,

NOTE Confidence: 0.82039374

a463eba6-cec7-4b2c-b642-c20981bd29e2 00:56:18.660 --> 00:56:20.024 à la condition précisément,

NOTE Confidence: 0.82039374

b24b633e-ada1-49a5-ad79-a091e1407bc8 00:56:20.024 --> 00:56:21.729 que le candidat que le

NOTE Confidence: 0.82039374

a0da17ed-f675-4d12-9c9e-b217e38b0be0 00:56:21.729 --> 00:56:23.109 gouvernement à mettre en place,

NOTE Confidence: 0.82039374

db7c98c0-5bda-4829-a90f-cca6752ca406 00:56:23.110 --> 00:56:24.499 représentative de ces

NOTE Confidence: 0.82039374

9483194a-56a5-478a-ae31-2c2bc7a6cb86 00:56:24.499 --> 00:56:25.888 différents partis politiques.

NOTE Confidence: 0.82039374

f7af84ca-55a4-4805-b8db-91748ff508bf 00:56:25.890 --> 00:56:28.548 Reste que de Gaulle est effectivement

NOTE Confidence: 0.82039374

9a00280e-7c75-4ae9-8581-95c1a40ce00f 00:56:28.548 --> 00:56:30.792 investi juridiquement comme le dernier

NOTE Confidence: 0.82039374

95fae224-d62c-447d-9f38-9da92a24f88f 00:56:30.792 --> 00:56:33.585 président du conseil de la Quatrième République,

25734c88-d991-4a61-a63a-6ab6c2bcf320 00:56:33.590 --> 00:56:35.882 par un vote du 1/06/1946 d'investiture

NOTE Confidence: 0.82039374

00d0e2a0-33d6-4d52-9e1f-da1d6b124efd 00:56:35.882 --> 00:56:37.986 qui s'opère dans les conditions

NOTE Confidence: 0.82039374

74d1c57e-0ffe-47fe-8630-8602ea0580f1 00:56:37.986 --> 00:56:40.006 prévues par la constitution,

NOTE Confidence: 0.82039374

e95f9852-f2f6-4fd4-bb19-bcbb63a7d101 00:56:40.010 --> 00:56:42.150 dont investiture de de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.82039374

65bbc495-0384-4952-b9bb-62a63bb580ce 00:56:42.150 --> 00:56:44.290 mais aussi de son gouvernement.

NOTE Confidence: 0.82039374

8bdd603c-816d-4ca1-80c2-1b604c8bdc29 00:56:44.290 --> 00:56:47.146 Mais pour bien signifier que il tire sans

NOTE Confidence: 0.82039374

40c48153-bc27-4bdb-b5b7-2d7775e7dc7b 00:56:47.146 --> 00:56:49.430 pouvoir d'une légitimité personnelle,

NOTE Confidence: 0.82039374

a25edd25-37e7-4d71-bce8-4fe8f97cc3c4 00:56:49.430 --> 00:56:51.998 plus encore que de la procédure

NOTE Confidence: 0.82039374

b2182c85-02ae-4ea0-94eb-a9a26274b2dc 00:56:51.998 --> 00:56:53.710 juridique d'investiture de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.82039374

650ad4cc-9ca9-498d-952d-8bdc241f6305 00:56:53.710 --> 00:56:55.930 après avoir prononcé un discours.

NOTE Confidence: 0.82039374

22e85bba-f2ce-4e6a-bde2-6efba66ae64b 00:56:55.930 --> 00:56:58.036 Dans lequel il annonce très clairement

NOTE Confidence: 0.82039374

a17a4618-347e-49d8-bd88-2147f95653a3 00:56:58.036 --> 00:57:00.827 les lois qui veut voir mettre en place,

NOTE Confidence: 0.82039374

8647c8f8-57ac-42d2-a517-40ce678974fc 00:57:00.830 --> 00:57:02.230 en trouve premier lieu,

NOTE Confidence: 0.82039374

ba78f21a-3b36-4d0b-bb09-583d5bd3f06d 00:57:02.230 --> 00:57:03.280 la loi constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.82039374

6bcf75c9-e55b-4866-bdff-2b0b6ef695b5 00:57:03.280 --> 00:57:03.862 bien sûr,

NOTE Confidence: 0.82039374

dfe17830-9f1f-40ea-bc29-eb52a483071c 00:57:03.862 --> 00:57:05.608 qui permettra de mettre en place

NOTE Confidence: 0.82039374

8548ee12-73b9-4e63-9868-923dd49c59f3 00:57:05.608 --> 00:57:07.480 un nouvel ordre constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.82039374

3537caca-1822-4d19-bbc6-ea5f1c772c53

00:57:07.480 --> 00:57:09.230 Il se retire immédiatement après

NOTE Confidence: 0.82039374

c383c81e-a4a1-4bb7-83a7-05e879880402 00:57:09.230 --> 00:57:10.630 avoir prononcé son discours.

NOTE Confidence: 0.82039374

fe
959621-86e2-4eb8-a4f5-773562df17a3 00:57:10.630 --> 00:57:12.380 Il n'assiste pas aux débats,

NOTE Confidence: 0.82039374

54855458-964c-49a2-bbda-94c482ce53e4 00:57:12.380 --> 00:57:14.970 il n'assiste pas au vote qui suit

NOTE Confidence: 0.82039374

b4f534d2-6fef-4229-b928-00a94ba9cd0c 00:57:14.970 --> 00:57:17.340 cette présentation et il ne cesse dans

NOTE Confidence: 0.82039374

0ea09b7c-d1cc-419e-b823-f3b2954706a0 00:57:17.340 --> 00:57:19.730 les heures et les jours qui suivent,

NOTE Confidence: 0.82039374

2133d850-d6b7-4460-8466-ebad16085589 00:57:19.730 --> 00:57:21.480 d'indiquer que s'il est là,

NOTE Confidence: 0.82039374

0d586d5e-6e5d-46cc-8a46-5ab66f973198 00:57:21.480 --> 00:57:23.230 c'est d'abord en raison sa

NOTE Confidence: 0.82039374

a7ebe7ba-2be3-4ef9-a113-6c4b023dfc50 00:57:23.230 --> 00:57:23.930 légitimité personnel,

8c7aeda7-8be8-421f-bec1-32f75ba2e85b 00:57:23.930 --> 00:57:25.430 autrement dit d'une légitimité

NOTE Confidence: 0.82039374

93c1ca02-474f-45f9-b28f-bc27210bd89b 00:57:25.430 --> 00:57:26.180 aussi charismatique.

NOTE Confidence: 0.82039374

b3e2e7d2-1391-41c0-8dd8-f7e55d8a0e11 00:57:26.180 --> 00:57:27.764 L'homme du 18 juin,

NOTE Confidence: 0.82039374

f20a7bb8-eda7-4eeb-8b7d-d127514c7b38 00:57:27.764 --> 00:57:30.749 qui est investi dans sa personne et qui,

NOTE Confidence: 0.82039374

22b5a34b-8d52-44c1-bfcf-bad8a8c0f71e 00:57:30.750 --> 00:57:32.242 seulement de manière subsidiaire,

NOTE Confidence: 0.82039374

4039c7e6-a730-4288-aff0-c67cd57fca17 00:57:32.242 --> 00:57:34.107 résolument en résulte du fait

NOTE Confidence: 0.82039374

eda8a66c-b6db-4f2c-a565-92ea681fbe45 00:57:34.107 --> 00:57:36.210 qu'il a été l'objet d'un vote

NOTE Confidence: 0.82039374

3fceb3c6-16fc-4fdc-804e-fa941c2f59a1 00:57:36.210 --> 00:57:37.215 parlementaire d'investiture au

NOTE Confidence: 0.82039374

7842a325-1ce3-460c-965f-88be2356a710 00:57:37.215 --> 00:57:39.129 sein de l'Assemblée nationale.

17c5de6b-1f61-4840-b901-19b095c9fd9c 00:57:39.130 --> 00:57:41.650 Donc on voit bien qu'il y a là la

NOTE Confidence: 0.82039374

bf3b349d-ec39-4e4d-990d-cd6723690bcd 00:57:41.650 --> 00:57:43.900 présence initiale de légitimité politique

NOTE Confidence: 0.82039374

1b3f2aab-b2f5-4fea-9268-96eaaf75efeb 00:57:43.900 --> 00:57:46.744 inconditionnel qui se manifeste en 46.

NOTE Confidence: 0.82039374

30d1c502-c9b9-498c-b393-b3319f0c6ab5 00:57:46.750 --> 00:57:47.398 Comment 58?

NOTE Confidence: 0.82039374

36f30611-53ce-4fd7-964c-c7ab3c194680 00:57:47.398 --> 00:57:49.666 Sauf que on n'est pas pour autant

NOTE Confidence: 0.82039374

6c6ec910-910c-4666-a798-f2401f4537df 00:57:49.666 --> 00:57:52.386 dans un pouvoir de fait hier

NOTE Confidence: 0.82039374

aa688bb0-bbd8-4e5f-bfd5-48ee4ac01a05 00:57:52.386 --> 00:57:54.250 totalement dépourvues de d'encadrement

NOTE Confidence: 0.82039374

975f1d24-4b76-4594-9fa3-efa1cdcd1af5 00:57:54.250 --> 00:57:56.279 juridique puisque dans les 2 cas,

NOTE Confidence: 0.82039374

490a7a56-48b2-49e4-8f4b-a1600a681117 00:57:56.280 --> 00:57:57.148 ce pouvoir.

310b931c-3f07-44e6-9b55-461c107f5815 00:57:57.148 --> 00:57:58.884 Initial d'une légitimité politique

NOTE Confidence: 0.82039374

4d2c8f1a-7a5a-4cef-b3ab-31ab884754d1 00:57:58.884 --> 00:57:59.318 inconditionnelle.

NOTE Confidence: 0.82039374

a3784ad9-77ff-40bb-81d5-08d3870fb714 00:57:59.320 --> 00:58:02.320 il se traduit par la mise en place

NOTE Confidence: 0.82039374

4b4d1bca-e6f7-4aeb-b4ac-8e369a863752 00:58:02.320 --> 00:58:03.990 d'un cadre juridique.

NOTE Confidence: 0.82039374

afe75633-4fcd-46ff-83c8-46d2d7b0c079 00:58:03.990 --> 00:58:05.738 Cadre juridique qui s'exprime

NOTE Confidence: 0.82039374

5c10f681-90a8-4d09-9f5a-f264210eb26d 00:58:05.738 --> 00:58:08.360 à l'orée de la Quatrième République

NOTE Confidence: 0.82039374

611921e2-9f42-4fc4-a9d2-3774f69efef8 00:58:08.445 --> 00:58:10.707 par l'ordonnance du 17 et 945.

NOTE Confidence: 0.82039374

ae282698-1d32-4222-b276-c588002831df 00:58:10.710 --> 00:58:12.685 Et c'est un cadre juridique

NOTE Confidence: 0.82039374

78e7a8be-255b-4152-aee3-ab8b1dba6b3e 00:58:12.685 --> 00:58:13.870 relativement riche puisqu'il

69fe3ffd-208a-46c6-a2d2-fbe5e80b04a0 00:58:13.870 --> 00:58:15.981 prévoit la nécessité de soumettre

NOTE Confidence: 0.82039374

458913d0-4f4e-4eb2-9d78-39804e09707f 00:58:15.981 --> 00:58:18.076 le futur texte constitutionnel à

NOTE Confidence: 0.82039374

cb67dfac-073a-447e-9eb7-1d17cfd90a2e 00:58:18.076 --> 00:58:20.300 la délibération et à l'adoption

NOTE Confidence: 0.82039374

b7a344f7-480c-49a7-a3ba-75b1656fa967 00:58:20.300 --> 00:58:21.626 d'une assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.82039374

a750bfd4-0d83-4dac-bc1f-d0432a801ff7 00:58:21.630 --> 00:58:22.370 Et d'ailleurs,

NOTE Confidence: 0.82039374

2073873d-7eaa-4a3b-9a00-dc8df2323207 00:58:22.370 --> 00:58:25.330 il y a lieu de procéder à l'élection

NOTE Confidence: 0.82039374

3a3b787a-cda1-46d6-b6d3-481f9156f565 00:58:25.403 --> 00:58:27.579 cette assemblée simultanément avec

NOTE Confidence: 0.82039374

49cd311a-8212-4a4d-8130-dd5fa06dbbc9 00:58:27.579 --> 00:58:30.299 le référendum qui se prononce

NOTE Confidence: 0.82039374

420cfe63-7c69-44eb-ab7a-1e263494ca72 00:58:30.299 --> 00:58:32.513 quantau.de savoir si on maintient

NOTE Confidence: 0.82039374

b26c648c-685d-47b6-b737-5d0b8faf6e56 00:58:32.513 --> 00:58:34.109 pas la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.82039374

86c90256-32f6-49be-a5af-a69166227fd0 00:58:34.110 --> 00:58:36.270 Si la réponse est en maintien de la

NOTE Confidence: 0.82039374

1895a6e9-887c-4639-83e3-351ed2ff9352 00:58:36.270 --> 00:58:38.089 Troisième République vers l'assemblée élue,

NOTE Confidence: 0.82039374

bb7aa4f9-2d94-402e-aaaf-35f2a8f34b0f 00:58:38.090 --> 00:58:39.740 ce sera la Chambre des députés

NOTE Confidence: 0.82039374

cae17c6f-53b1-47db-9807-e28392a727bd 00:58:39.740 --> 00:58:41.254 dans le contexte des institutions

NOTE Confidence: 0.82039374

f99e5590-07c9-4b39-9b47-2b5a777e8efc 00:58:41.254 --> 00:58:42.678 de la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.82991564

61626716-a34d-4824-baec-59f5dbd87adf 00:58:42.680 --> 00:58:44.210 Si la réponse des français,

NOTE Confidence: 0.82991564

e1e7ee7d-ea0a-4998-bbad-a3925e4e9986 00:58:44.210 --> 00:58:46.604 et non on ne veut plus du maintien de

NOTE Confidence: 0.82991564

b7404e4a-280a-4a27-ad62-6fe41036a4b8

00:58:46.604 --> 00:58:48.492 la Troisième République, l'assemblée élue

NOTE Confidence: 0.82991564

b2cb4959-05a1-47c4-bf8b-b2603e9025f6 00:58:48.492 --> 00:58:49.716 sera plus l'assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.82991564

d783a140-d1c2-45f8-87df-8a73e4c22728 00:58:49.720 --> 00:58:51.265 C'est d'ailleurs un cas juridiquement

NOTE Confidence: 0.82991564

74ebd4bd-5c2b-45b6-b8fc-0e1b8cc1c505 00:58:51.265 --> 00:58:53.457 intéressant de voir que la nature d'une

NOTE Confidence: 0.82991564

53ae381d-11e5-4e0c-9e26-473048433bca 00:58:53.457 --> 00:58:55.522 assemblée va dépendre du résultat du vote,

NOTE Confidence: 0.82991564

25295905-5057-4cf5-b730-2e9e52212c0e 00:58:55.530 --> 00:58:58.275 puisque ce nom que le vote et lui non,

NOTE Confidence: 0.82991564

f6d1c3cd-465e-48a9-963f-e20617d45428 00:58:58.280 --> 00:59:00.116 ce sera soit une assemblée législative.

NOTE Confidence: 0.82991564

42504dd0-ccc0-4ac5-a511-63452fe21ab1 00:59:00.120 --> 00:59:02.290 La Chambre des députés si la réponse

NOTE Confidence: 0.82991564

8c4ff339-7a28-4b91-99ee-f7b7b3a32a4a 00:59:02.290 --> 00:59:04.120 est en internat Troisième République.

8a8989e0-8b15-4326-83cf-ec98980feebf 00:59:04.120 --> 00:59:05.448 Soit une assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.82991564

bbf389c6-bb0a-4a23-b301-d23a2863a36a 00:59:05.448 --> 00:59:06.776 si la réponse est,

NOTE Confidence: 0.82991564

540d6beb-4024-44d8-a906-78d7ae0fd296 00:59:06.780 --> 00:59:09.759 on veut substituer à la 3e une Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.82991564

bf9eacf8-c803-4b51-ac93-4377b64ee97c 00:59:09.760 --> 00:59:11.420 En tout état de cause,

NOTE Confidence: 0.82991564

508e6712-b943-4a15-9ef3-b40ba26f27cf 00:59:11.420 --> 00:59:13.412 il y a aussi un encadrement

NOTE Confidence: 0.82991564

3a57a867-78a0-48aa-b668-4dae5217f428 00:59:13.412 --> 00:59:14.740 juridique de cette assemblée,

NOTE Confidence: 0.82991564

50ebb500-9c92-4f67-a341-045237eb2117 00:59:14.740 --> 00:59:16.609 avec le fait qu'il a un délai

NOTE Confidence: 0.82991564

e9bd1eea-4784-4b86-9347-7172bb315bd5 00:59:16.609 --> 00:59:18.667 maximal de 7 mois pour produire

NOTE Confidence: 0.82991564

1892650c-7791-4d12-acba-864dc1094953 00:59:18.667 --> 00:59:20.247 un projet constitutionnel et

1c8a8277-6abc-41ce-8a17-4fe6db622b07 00:59:20.247 --> 00:59:22.707 surtout par le fait que ce projet,

NOTE Confidence: 0.82991564

2d42188e-46b9-4bd7-9fbf-87e0862fa734 00:59:22.710 --> 00:59:25.034 encore une fois sera soumis au référendum.

NOTE Confidence: 0.82991564

b5dda51b-ea31-48ec-89cf-f9f059201486 00:59:25.040 --> 00:59:27.008 Ça n'est pas une assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.82991564

29c3e68b-af2e-40bd-a7d5-d326e6e2fe17 00:59:27.008 --> 00:59:29.030 souveraine et là encore avec la

NOTE Confidence: 0.82991564

eb1d0973-a7c8-452d-9690-107e7d54d65b 00:59:29.030 --> 00:59:30.346 possibilité pour les Français,

NOTE Confidence: 0.82991564

370f13b3-97df-4cc9-b045-b3438fcf9c01 00:59:30.350 --> 00:59:31.674 dès lors qu'il bloquerait

NOTE Confidence: 0.82991564

38d03ac7-494d-4850-8adc-cb944f917bfe 00:59:31.674 --> 00:59:32.667 le projet constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.82991564

ae388698-a37a-4c75-800d-3009af1648b5 00:59:32.670 --> 00:59:35.310 ce qui sera le cas.

NOTE Confidence: 0.82991564

66464bb4-5ca6-48dd-9e62-d41a31b48aab 00:59:35.310 --> 00:59:37.515 Au cours du mois de juin 1946,

f60fc7ee-4a5d-4dfb-be8b-fbb096132090 00:59:37.520 --> 00:59:39.095 puisqu'ils vont rejeter un premier

NOTE Confidence: 0.82991564

908f9a02-05a7-4a8e-8f64-0424ba007f16 00:59:39.095 --> 00:59:40.670 projet constitutionnel par une majorité,

NOTE Confidence: 0.82991564

31242ea3-2ee1-4373-9e3f-2c29612e1006 00:59:40.670 --> 00:59:42.240 53 pour 100 des votants.

NOTE Confidence: 0.82991564

b1115dd6-882c-4c6b-af96-c72720329493 00:59:42.240 --> 00:59:44.760 Il y aura lieu de lire une nouvelle

NOTE Confidence: 0.82991564

1e7f2e99-d7a4-43c2-9d13-c4fbd5ece8c3 00:59:44.760 --> 00:59:45.390 assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.82991564

4bb9247d-da84-4287-91b7-8366b2116907 00:59:45.390 --> 00:59:47.125 de soumettre de nouveaux projets

NOTE Confidence: 0.82991564

b68ae5b7-9610-4ae0-afdc-048971871ec7 00:59:47.125 --> 00:59:48.860 au référendum qui sera fait

NOTE Confidence: 0.82991564

3e769d13-c1c6-4391-af54-8cb585eff760 00:59:48.924 --> 00:59:50.430 en octobre 1946 ou 7 fois.

NOTE Confidence: 0.82991564

d7603f65-0639-4625-8927-85becca195a2 00:59:50.430 --> 00:59:52.170 Le projet sera adopté par 53

b66a6dd4-fe81-4567-8b2a-4a9dd7927555 00:59:52.170 --> 00:59:53.900 pour 100 des suffrages exprimés,

NOTE Confidence: 0.82991564

650613c5-50b8-4bc3-81ca-a265a07bd447 00:59:53.900 --> 00:59:57.350 mais avec un taux d'abstention élevé.

NOTE Confidence: 0.82991564

048e78ca-f272-4bb0-8074-1df2914b02ec 00:59:57.350 --> 00:59:57.934 Au total,

NOTE Confidence: 0.82991564

dd208a57-1c07-4aa8-9f90-3afddb236d09 00:59:57.934 --> 01:00:00.270 il y aura moins de français qui auront

NOTE Confidence: 0.82991564

7efef5a3-7ffe-4bab-a7ef-acae93829fb2 01:00:00.331 --> 01:00:02.246 adopté le 2e projet constitutionnel

NOTE Confidence: 0.82991564

f1ddcd2d-6b1f-4c55-a63f-beeca90129fd 01:00:02.246 --> 01:00:04.631 que le français qui s'était prononcée

NOTE Confidence: 0.82991564

f3c15dc5-4256-4de5-a80b-68bb3fe4d2ba 01:00:04.631 --> 01:00:07.073 en faveur du projet du premier

NOTE Confidence: 0.82991564

e51a6099-0701-41b4-b89a-875dad58ea22 01:00:07.073 --> 01:00:08.835 projet constitutionnel qui pourtant

NOTE Confidence: 0.82991564

414301a6-a3db-4461-b6ad-a7be6f3a7bb3 01:00:08.835 --> 01:00:12.045 avait été rejeté en mai 1246.

NOTE Confidence: 0.82991564

7a5897de-9cff-4b1b-a0bd-4e5aa24e18aa 01:00:12.050 --> 01:00:12.902 En 1158,

NOTE Confidence: 0.82991564

b8aa4993-02cb-47ce-b65d-7496c894cf9b 01:00:12.902 --> 01:00:14.606 de la même manière,

NOTE Confidence: 0.82991564

91ccd047-2620-4fec-afe7-4b7cc2c773de 01:00:14.610 --> 01:00:17.730 il y avait les biens à partir d'une

NOTE Confidence: 0.82991564

64df6567-0100-4326-a8fb-66d1e2d2dc04 01:00:17.730 --> 01:00:19.585 légitimité politique inconditionnel initial

NOTE Confidence: 0.82991564

1d6e16dc-80bb-4a1c-858e-50acb1f46a55 01:00:19.585 --> 01:00:22.591 et un encadrement juridique qui s'exprime

NOTE Confidence: 0.82991564

d2542edb-1d78-4083-8bb8-438844bb1c74 01:00:22.591 --> 01:00:26.107 dans la loi constitutionnelle du 03/6/1950.

NOTE Confidence: 0.82991564

1b28177f-c7fb-412a-9b1f-a834244269d9 01:00:26.110 --> 01:00:29.106 Le projet de constitution doit être en

NOTE Confidence: 0.82991564

4c484ba6-7b08-45a9-a81f-4b98f788b9f1 01:00:29.106 --> 01:00:32.296 effet préparé non pas par de Gaulle et ça,

NOTE Confidence: 0.82991564

13bc9049-f785-464d-bde1-cd3153e8670c

01:00:32.300 --> 01:00:33.848 c'est évidemment la différence.

NOTE Confidence: 0.82991564

8bbf3185-e3ca-49b7-83b4-6b1bc34e1318 01:00:33.848 --> 01:00:36.170 Capital par rapport à juin 1940,

NOTE Confidence: 0.82991564

0a96e4c9-0392-453b-bdfa-ddffc83bfd6c 01:00:36.170 --> 01:00:39.378 on regarde TF un mais par le gouvernement

NOTE Confidence: 0.82991564

eb482928-8b33-4062-b982-0689415ac2f1 01:00:39.378 --> 01:00:41.988 qui est investi de 03/6/1950.

NOTE Confidence: 0.82991564

4116340f-64cc-432e-8686-d5e3472e73e1 01:00:41.990 --> 01:00:42.682 Bien entendu,

NOTE Confidence: 0.82991564

0de4cf78-ef32-493d-a157-cc7eeeac103a 01:00:42.682 --> 01:00:43.374 le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.82991564

6ce3d12d-3384-4765-9491-14bb7a0aaed3 01:00:43.374 --> 01:00:45.970 à sa tête le général de Gaulle.

NOTE Confidence: 0.82991564

946306d6-ad9a-4ba6-b02b-f885cd296cc6 01:00:45.970 --> 01:00:47.780 Il a aussi ensemble ça,

NOTE Confidence: 0.82991564

e870bbe2-ef9d-4c36-8938-16b845d84f81 01:00:47.780 --> 01:00:49.515 les dirigeants ou les représentants

9929e9e4-6c4e-418f-bb88-aa9d62f3e888 01:00:49.515 --> 01:00:51.250 des principaux partis de la

NOTE Confidence: 0.82991564

ff8bc1e3-b49c-48a3-823c-ee8128b886b8 01:00:51.307 --> 01:00:52.847 Quatrième République et d'ailleurs,

NOTE Confidence: 0.82991564

75496d93-1f86-44e2-abe9-dc0986cf29c3 01:00:52.850 --> 01:00:55.022 les plus importants d'entre eux y

NOTE Confidence: 0.82991564

8cc4bfce-0948-435d-a65c-529c5ba47c3a 01:00:55.022 --> 01:00:57.194 auront rang de ministre, d'état 4,

NOTE Confidence: 0.82991564

4dffef4e-5905-4833-9405-73f9a54b5c55 01:00:57.194 --> 01:00:58.280 ministre d'ètat représentative,

NOTE Confidence: 0.82991564

f4e7c2da-8b93-4187-a84e-a8717f87db0c 01:00:58.280 --> 01:00:59.728 principaux partis qui sont

NOTE Confidence: 0.82991564

02b1dada-0a62-4729-99be-9875ded2e7de 01:00:59.728 --> 01:01:01.176 impliqués dans une gouvernement,

NOTE Confidence: 0.82991564

2a100d90-0efd-4f60-b592-132283637a20 01:01:01.180 --> 01:01:06.337 ancien président du conseil à la tête de la.

NOTE Confidence: 0.82991564

88fa43dd-8046-4085-8554-ab1feb66a81b 01:01:06.340 --> 01:01:08.130 De l'époque Pierre film l'un,

153fcec6-fd07-43ab-b3ff-702f2026f3d6 01:01:08.130 --> 01:01:09.625 là encore ancien président du

NOTE Confidence: 0.82991564

af9199b7-2657-4b9d-84d4-d85fb1dc696e 01:01:09.625 --> 01:01:11.593 conseil à la tête du mouvement

NOTE Confidence: 0.82991564

d85cd114-c8b1-46eb-881d-e00345488f11 01:01:11.593 --> 01:01:13.241 démocrate chrétien qui était

NOTE Confidence: 0.82991564

52c4f017-7056-4de3-91e0-2bbe0ded45e8 01:01:13.241 --> 01:01:15.717 mené dans les circonstances de la

NOTE Confidence: 0.82991564

69c0519f-3a4f-4d99-8bc3-2dad19f8b2ee 01:01:15.717 --> 01:01:17.799 libération ou il jacquinot en tant

NOTE Confidence: 0.82991564

c28a9e95-0434-42b8-942f-df009cdeed56 01:01:17.799 --> 01:01:19.216 que représentant des indépendants,

NOTE Confidence: 0.82991564

52ec91f8-e753-487e-b3bc-9b7d18096bde 01:01:19.216 --> 01:01:21.472 qui est Félix Houphouët-Boigny et qui

NOTE Confidence: 0.82991564

f3ea7d9d-0862-4a89-929d-f57d1ef543d5 01:01:21.472 --> 01:01:23.635 représente un petit parti dans la

NOTE Confidence: 0.82991564

615c9eaf-8b1d-48d2-b2e4-a9aa9f423444 01:01:23.635 --> 01:01:25.260 mouvance radicale qui s'appelle le?

b94c94c7-381d-4dc6-8476-846cc50a939c 01:01:25.260 --> 01:01:28.116 Lier à serrer donc c'est 4 ministres d'état.

NOTE Confidence: 0.82991564

a9079573-63c5-4453-81e7-3006d8507d64 01:01:28.120 --> 01:01:29.544 Ils sont représentatives des

NOTE Confidence: 0.82991564

f88e0bdc-f85a-45b8-824a-bdcac99e873a 01:01:29.544 --> 01:01:30.256 forces politiques,

NOTE Confidence: 0.82991564

2e7ba928-aa52-4808-9aba-a1ab1799e3e2 01:01:30.260 --> 01:01:33.986 les différentes natures qui sont présents.

NOTE Confidence: 0.82991564

30dc76cb-85f3-4091-a7fd-56e80c53e081 01:01:33.990 --> 01:01:35.422 Et donc l'aspect essentiel

NOTE Confidence: 0.82991564

042128fc-862d-4c07-a298-63503652e8a2 01:01:35.422 --> 01:01:36.496 de l'encadrement politique,

NOTE Confidence: 0.82991564

bd6fe2aa-4bda-4db8-875d-a2dd87c7bcd3 01:01:36.500 --> 01:01:39.380 c'est le fait que ce qui est investi,

NOTE Confidence: 0.82991564

2cd56fb8-a10b-4830-9227-8bcc07ad6006 01:01:39.380 --> 01:01:40.812 c'est une collégialité bien

NOTE Confidence: 0.82991564

8aa4cd35-4b71-4a55-8a59-b8b49ce00635 01:01:40.812 --> 01:01:42.602 entendu dirigée par de Gaulle,

a9cab87a-9ba7-4c2a-8573-2cb8668dcab2 01:01:42.610 --> 01:01:44.195 mais dans laquelle il n'est

NOTE Confidence: 0.82991564

ecc00a96-f6f6-45a8-afc0-fa17a2b18a29 01:01:44.195 --> 01:01:45.780 pas seul et dans laquelle

NOTE Confidence: 0.8316606

e2802e60-1218-446b-a3d2-c7a8213acf5c 01:01:45.841 --> 01:01:47.841 il y'avait représentants des principaux

NOTE Confidence: 0.8316606

1ce0f7ab-6a1e-44e6-8338-e9fd6917c619 01:01:47.841 --> 01:01:50.944 partis en dehors encore une fois du Parti

NOTE Confidence: 0.8316606

1a561832-ace0-44e1-a666-bd113c161005 01:01:50.944 --> 01:01:53.014 communiste qui anime la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8316606

583af3ed-5d7e-490b-8e5e-fe2e14b6c664 01:01:53.020 --> 01:01:55.204 D'autre part, est prévue par cette loi

NOTE Confidence: 0.8316606

c39d497a-c99a-4517-92be-a333a59162f1 01:01:55.204 --> 01:01:57.851 du 3/06/50 1000 et l'intervention de 2

NOTE Confidence: 0.8316606

9841d1c0-192a-4b0e-b604-776be03ee026 01:01:57.851 --> 01:01:59.906 modalités de consultation d'abord d'un

NOTE Confidence: 0.8316606

53be4910-b606-4cc7-adae-13309542d710 01:01:59.906 --> 01:02:02.348 organisme qui est créé pour la circonstance,

NOTE Confidence: 0.8316606

96b7b089-2020-4c29-9e02-8cd3c973f641 01:02:02.350 --> 01:02:03.982 le comité consultatif constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.8316606

68c493dc-8e4a-4d7f-856e-f50c052f0102 01:02:03.982 --> 01:02:06.920 Qui est composée aux 2/3 de parlementaires

NOTE Confidence: 0.8316606

2329e56b-a38f-4604-b2fd-1bbd5d9a7573 01:02:06.920 --> 01:02:09.050 dont l'issue de l'Assemblée nationale

NOTE Confidence: 0.8316606

bead3179-1c30-4423-8bc5-3fdf8935b682 01:02:09.050 --> 01:02:11.690 ou du conseil de la République.

NOTE Confidence: 0.8316606

2e307fde-7b5c-4a68-b924-a4ed3de364da 01:02:11.690 --> 01:02:13.242 Et puis d'autre part,

NOTE Confidence: 0.8316606

9d69b951-16e0-42c3-b84c-f49f5494ae16 01:02:13.242 --> 01:02:14.794 la vie consultatif requis,

NOTE Confidence: 0.8316606

afdf6988-88c8-42ca-883d-37ca472b1925 01:02:14.800 --> 01:02:16.745 comme classiquement pour tous les

NOTE Confidence: 0.8316606

457ec0e1-6799-4723-ab24-9a7d66033eef 01:02:16.745 --> 01:02:18.690 enquêtes juridique du Conseil d'État.

NOTE Confidence: 0.8316606

ddc3c089-dffa-4889-9916-5204b63b53e3

01:02:18.690 --> 01:02:21.030 Enfin, la loi du 3 juin,

NOTE Confidence: 0.8316606

8f23e08b-fced-4171-a7ed-e7e8cc1b2f0e 01:02:21.030 --> 01:02:22.582 et c'est évidemment décisif

NOTE Confidence: 0.8316606

4cb61212-1367-42b5-8f3a-eb67cbd70f05 01:02:22.582 --> 01:02:24.522 impose le là encore là.

NOTE Confidence: 0.8316606

3a3d5202-3f27-47cc-814e-2aaf158ce9c6 01:02:24.530 --> 01:02:26.475 Nécessité d'un référendum pour adopter

NOTE Confidence: 0.8316606

2ace6f2f-5261-4bde-ba58-df7b3e1ab85f 01:02:26.475 --> 01:02:28.420 définitivement le projet qui aura,

NOTE Confidence: 0.8316606

621d0806-4363-4671-8db2-3c07622e9d81 01:02:28.420 --> 01:02:29.196 pour l'essentiel,

NOTE Confidence: 0.8316606

30b7e5d7-c14c-4d71-bdcd-fee87f315ac3 01:02:29.196 --> 01:02:31.136 été préparé par le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.8316606

68276bcd-3ea4-42ec-861a-b3a81431a840 01:02:31.140 --> 01:02:33.696 donc au total et En conclusion

NOTE Confidence: 0.8316606

31ee1019-5d15-4e32-9708-88cb340f03ac 01:02:33.696 --> 01:02:35.400 de cette première partie.

9b696013-9c0f-4d96-8c4d-f1b2651dbb36 01:02:35.400 --> 01:02:37.926 On s'aperçoit que t'entends 46 158,

NOTE Confidence: 0.8316606

9d52add5-09e9-42db-b491-8c047efaa4bc 01:02:37.930 --> 01:02:41.018 il y a bien un brouillage entre pouvoir

NOTE Confidence: 0.8316606

9f5cb82f-c53b-439d-81fa-f30506ba316e 01:02:41.018 --> 01:02:42.790 constituant originaire et pouvoir

NOTE Confidence: 0.8316606

ff3ad6a9-e584-4831-bfc9-1fd42321a05b 01:02:42.790 --> 01:02:44.658 constituer et pouvoir constituant,

NOTE Confidence: 0.8316606

e5a0ef7b-3d96-4fa5-8b17-cfc19b66057c 01:02:44.660 --> 01:02:45.923 institué d'une certaine

NOTE Confidence: 0.8316606

e34b30cf-40c9-4594-a4a7-85f8957e332a 01:02:45.923 --> 01:02:47.186 manière ce brouillage,

NOTE Confidence: 0.8316606

8043a0c6-21f1-4647-81b2-9a9070e780fe 01:02:47.190 --> 01:02:48.840 il est inhérent à l'interférence

NOTE Confidence: 0.8316606

f3473b43-689a-4ec8-b66d-7c94291ba5e5 01:02:48.840 --> 01:02:50.490 qui est inévitable entre des

NOTE Confidence: 0.8316606

4489926e-6aed-4de0-a7cc-71627521ce63 01:02:50.548 --> 01:02:51.943 considérations proprement politique

3f0ddcbd-e7c9-407a-853a-770bd41ffe92 01:02:51.943 --> 01:02:53.803 et des considérations juridiques

NOTE Confidence: 0.8316606

bcfcc044-3417-4b03-b63c-3622af83cf78 01:02:53.803 --> 01:02:56.216 qui sont toujours présentes en

NOTE Confidence: 0.8316606

db719c9f-462f-42a6-848c-a300d927ef69 01:02:56.216 --> 01:02:58.128 élaboration d'une nouvelle constitution.

NOTE Confidence: 0.8316606

21ae8cb5-bfd0-4412-b981-5913e33fdaec 01:02:58.130 --> 01:03:01.287 Mais on peut dire qu'il est d'autant

NOTE Confidence: 0.8316606

fda26ff3-6b48-4954-a814-42611f25477b 01:03:01.287 --> 01:03:04.029 plus accusé que dans les 2 cas,

NOTE Confidence: 0.8316606

f0482607-5e47-4684-a923-f2450cc377bf 01:03:04.030 --> 01:03:05.155 la décision finale.

NOTE Confidence: 0.8316606

ba51c534-f07b-4b51-abac-f93b260e2210 01:03:05.155 --> 01:03:07.405 Ne relèvent pas des représentants Ligue

NOTE Confidence: 0.8316606

c3299677-8f4d-41b5-92f8-3a0d967f48b5 01:03:07.405 --> 01:03:09.457 logique de la souveraineté nationale,

NOTE Confidence: 0.8316606

0c0384c6-412a-4956-b9f7-541b86e87cc3 01:03:09.460 --> 01:03:11.330 les relève directement du peuple,

0de3680f-42dd-4877-9334-0b4ff3459ca3 01:03:11.330 --> 01:03:13.580 d'une logique de la souveraineté populaire.

NOTE Confidence: 0.8316606

f95a2fb7-bed5-4215-95b3-f91fc1739124 01:03:13.580 --> 01:03:14.192 Et ça,

NOTE Confidence: 0.8316606

b1122526-00bb-4017-a0a0-9fbef5d9cd1a 01:03:14.192 --> 01:03:15.722 c'est effectivement un élément qui

NOTE Confidence: 0.8316606

15acbc06-93f7-400f-b939-760c19fc719e 01:03:15.722 --> 01:03:17.220 tranche dans l'histoire constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.8316606

8b001b93-663f-414f-97a3-8df64e0f9170 01:03:17.220 --> 01:03:18.810 française depuis l'endroit,

NOTE Confidence: 0.8316606

2095be25-61b7-475c-84e4-44314065f236 01:03:18.810 --> 01:03:21.428 aucun régime avait été adopté à partir

NOTE Confidence: 0.8316606

63018358-0b4d-4339-b14f-395f292c9196 01:03:21.428 --> 01:03:22.550 d'une approbation référendaire,

NOTE Confidence: 0.8316606

8f1e0fdf-d373-44ab-816d-b01801aa31ba 01:03:22.550 --> 01:03:25.749 ce qui est en revanche se répète

NOTE Confidence: 0.8316606

f33117c3-ba80-4fd3-9112-2d731661d873 01:03:25.749 --> 01:03:27.910 en 46 et en 50.

1ec4241a-b8a1-4511-a34d-c06d2c06811a 01:03:27.910 --> 01:03:29.542 Que la même façon,

NOTE Confidence: 0.8316606

7ce50201-e6dc-4ba5-ade1-7ab10cbcd3e4 01:03:29.542 --> 01:03:31.582 on peut retenir pour clore

NOTE Confidence: 0.8316606

ef3a265c-2852-4874-8afc-be1979ba2145 01:03:31.582 --> 01:03:33.350 cette première partie,

NOTE Confidence: 0.8316606

69844638-7d55-4b3e-bc49-797406c4c20b 01:03:33.350 --> 01:03:36.514 l'identité des acteurs après tous les débats.

NOTE Confidence: 0.83617014

6c501412-cf47-4680-8c94-ed153c22484b 01:03:40.330 --> 01:03:42.205 Partis politiques, qui sont les

NOTE Confidence: 0.83617014

66553bc5-1f8b-4e91-a862-52029aca6b91 01:03:42.205 --> 01:03:43.705 mêmes en situation dominante

NOTE Confidence: 0.83617014

1c6ae461-fdb9-4e8b-9425-678054e005c2 01:03:43.705 --> 01:03:45.750 de la vie politique française,

NOTE Confidence: 0.83617014

036e1e4b-ff0f-4119-86ea-cd28188f60bf 01:03:45.750 --> 01:03:47.976 au lendemain de la 2e guerre

NOTE Confidence: 0.83617014

62c4e07b-27b5-43ef-9b4f-50427488d59a 01:03:47.976 --> 01:03:50.336 mondiale en 46 par rapport à

NOTE Confidence: 0.83617014

79e166d0-6cda-4e42-b666-91164abb8425 01:03:50.336 --> 01:03:52.706 ce qu'ils sont encore en 1958.

NOTE Confidence: 0.83617014

8e40792a-8892-432d-8924-12cc0f9adc7e 01:03:52.710 --> 01:03:55.038 Sauf que, entre 46 et 58,

NOTE Confidence: 0.83617014

8570fd7e-e8db-4662-9bc0-61d3224337fe 01:03:55.040 --> 01:03:57.260 il y a eu évidemment une

NOTE Confidence: 0.83617014

1a3cb722-1be9-4f49-b960-e341c6670d50 01:03:57.260 --> 01:03:59.290 inversion du rapport de force,

NOTE Confidence: 0.83617014

986669db-997c-4bf4-b305-d7e7fc665de0 01:03:59.290 --> 01:04:01.414 là ou les partis politiques acquiert

NOTE Confidence: 0.83617014

2ac1658f-00c7-4a92-84af-7c592d215b2f 01:04:01.414 --> 01:04:03.733 la maîtrise du processus constituant en

NOTE Confidence: 0.83617014

1c156f93-2699-4202-b722-59ad8084fd8f 01:04:03.733 --> 01:04:06.259 marginalisant rapidement de Gaulle en 1958,

NOTE Confidence: 0.83617014

eea48a73-d8e1-481d-bdb6-2becbb771bef 01:04:06.260 --> 01:04:07.484 on va chez la.

NOTE Confidence: 0.83617014

78bb57c4-5619-4f1e-9271-5c1d9bb67a0a

01:04:07.484 --> 01:04:09.910 Qui permet à de Gaulle d'avoir la

NOTE Confidence: 0.83617014

07a4d86f-c412-45e3-bd78-6cadce9051a5 01:04:09.910 --> 01:04:12.495 maîtrise du processus constituant en

NOTE Confidence: 0.83617014

04825ec0-25ee-4a36-a63b-f22b730214b6 01:04:12.495 --> 01:04:14.563 marginalisant les partis politiques.

NOTE Confidence: 0.83617014

39eccda5-473f-4317-9909-4ae37ec2f063 01:04:14.570 --> 01:04:17.426 Et c'est ce qui va nous permettre

NOTE Confidence: 0.83617014

d8170108-7f86-4394-a4ca-c6967a97d7bf 01:04:17.426 --> 01:04:19.335 évidemment de voir en quoi

NOTE Confidence: 0.83617014

4f0d6b98-9264-4fef-a4b1-458fe361adec 01:04:19.335 --> 01:04:20.845 et pourquoi il y a,

NOTE Confidence: 0.83617014

05ebc9f1-c272-4759-8364-4b51d8f68bf3 01:04:20.850 --> 01:04:23.426 et c'est 2e temps de la réflexion,

NOTE Confidence: 0.83617014

92d9c740-fb71-4503-bc9f-481ef9684f0b 01:04:23.430 --> 01:04:25.045 de profondes divergences entre les

NOTE Confidence: 0.83617014

0dd60793-cdc8-4830-825f-21f8d81084e1 01:04:25.045 --> 01:04:27.099 le moment conséquent quant à la

9cf954c3-26b2-4dbe-88ae-e5c0804eb64a 01:04:27.099 --> 01:04:28.999 conception des rapports entre pouvoir

NOTE Confidence: 0.83617014

29018776-2ef0-4350-918a-9d39f64c97f1 01:04:28.999 --> 01:04:30.519 constituant et pouvoir constituer

NOTE Confidence: 0.83617014

b5c82b7c-4fc3-410f-bd6d-7a07b2e1de59 01:04:30.574 --> 01:04:33.880 alors Mademoiselle, j'ai vu.

NOTE Confidence: 0.83617014

6d453d01-b708-4a2a-aeda-e0497470d8a8 01:04:33.880 --> 01:04:34.250 C'est pas.

NOTE Confidence: 0.83065987

bf376428-3478-4dd7-b4b2-b00372d0ff48 01:04:40.650 --> 01:04:42.780 La loi du 3/6/1950 8A été

NOTE Confidence: 0.83065987

a2816ce1-8a8a-4e3d-a819-85d71e0009e8 01:04:42.780 --> 01:04:43.845 adoptée puisque c'était,

NOTE Confidence: 0.83065987

629c895f-cf62-4611-b8ec-8a6a57ffd473 01:04:43.850 --> 01:04:46.148 une des lois qui suivait immédiatement

NOTE Confidence: 0.83065987

d98405b2-c899-4b20-96f4-1ad14cc9f9b1 01:04:46.148 --> 01:04:47.680 l'investiture absolument par département

NOTE Confidence: 0.83065987

23275fea-fd65-467b-9545-89232a316491 01:04:47.734 --> 01:04:49.189 de de la République française.

30684ba8-dc8d-4a80-b25e-ee56d3b816e8 01:04:49.190 --> 01:04:51.570 Donc il a été adopté dans les

NOTE Confidence: 0.83065987

7fb048c4-f478-4764-a8be-354c69f966c3 01:04:51.570 --> 01:04:53.470 conditions tout à fait légal.

NOTE Confidence: 0.8341478

58fbfaf4-5847-483f-a3a1-775a6a5ea6ce 01:04:56.460 --> 01:04:57.810 D'ailleurs, l'occasion d'y

NOTE Confidence: 0.8341478

9008d4ef-2e89-4221-aa43-2819d43d0fc8 01:04:57.810 --> 01:05:00.060 revenir dans cette 2e partie.

NOTE Confidence: 0.8341478

2f7d1193-ddc4-4be3-b837-f6c4b6ec1876 01:05:00.060 --> 01:05:01.650 Donc dans la 2e partie,

NOTE Confidence: 0.8341478

dd445d97-1058-4cd7-b40a-7bb220627d54 01:05:01.650 --> 01:05:03.570 on va être amené à s'interroger

NOTE Confidence: 0.8341478

d9218ebc-f3d6-47dd-b013-3cd0967dbbdb 01:05:03.570 --> 01:05:05.760 sur le fait que là, cette fois,

NOTE Confidence: 0.8341478

87444774-eeb3-4930-9aeb-391b58ca3069 01:05:05.760 --> 01:05:07.335 ce sont plutôt les éléments

NOTE Confidence: 0.8341478

8bac935f-36bd-49e0-ae4f-67515032c935 01:05:07.335 --> 01:05:08.620 de divergence qui vont.

ae2f981f-0a4a-4591-9f66-947f77dfc0c1 01:05:10.670 --> 01:05:13.127 Être mis en relief dans la comparaison

NOTE Confidence: 0.82340103

ed7b487f-601e-4430-ba4b-d1d19e479abd 01:05:13.127 --> 01:05:16.778 entre 58 46 en ce qui concerne les rapports

NOTE Confidence: 0.82340103

736d9398-4431-495a-a046-6612bca3aeb4 01:05:16.778 --> 01:05:19.267 entre le pouvoir constituant et pouvoir

NOTE Confidence: 0.82340103

5429a87d-f08b-43f8-ac00-055939333d33 01:05:19.267 --> 01:05:22.187 constitué en effet en 1946 comme en 1958,

NOTE Confidence: 0.82340103

8eff0ce5-d4da-4535-b7af-e3d07ae0bd6f 01:05:22.190 --> 01:05:24.836 il s'agit de définir un pouvoir qui

NOTE Confidence: 0.82340103

a2022742-391d-4916-8b68-e69b1983d717 01:05:24.836 --> 01:05:28.168 aura au total pour mission de rédiger

NOTE Confidence: 0.82340103

659bb40a-e345-4732-b2eb-f7d20e294f86 01:05:28.168 --> 01:05:30.612 une future constitution. Autrement dit,

NOTE Confidence: 0.82340103

6b14a28f-9509-4560-ba4a-cb02dda1a5a1 01:05:30.612 --> 01:05:32.316 établir des pouvoirs constitués,

NOTE Confidence: 0.82340103

8ab9336c-f43a-4956-9b48-d1a5c1da9e14 01:05:32.320 --> 01:05:35.617 mais en même temps aussi bulletin dément

733c8e59-95d7-46f3-83b1-77ee3fb805dd 01:05:35.617 --> 01:05:38.848 la période durant laquelle c'est d'abord

NOTE Confidence: 0.82340103

331ed65c-d78a-46f4-aa2f-4c016b2f8cdf 01:05:38.848 --> 01:05:42.310 cette construction est une période dans

NOTE Confidence: 0.82340103

62e72d32-4f7a-420c-be2b-917ef2f1f692 01:05:42.310 --> 01:05:45.324 laquelle il y a lieu de gérer les cas.

NOTE Confidence: 0.82340103

540672de-4665-42f2-9437-a446aa3981e4 01:05:45.330 --> 01:05:46.554 Et par conséquent,

NOTE Confidence: 0.82340103

10211233-0a35-4367-900f-ccad8f4fe463 01:05:46.554 --> 01:05:49.002 la question du rapport entre pouvoir

NOTE Confidence: 0.82340103

092f54f7-9db2-4915-b296-4386079281b7 01:05:49.002 --> 01:05:50.312 constituant et pouvoir constitué

NOTE Confidence: 0.82340103

73528c26-2d78-4b25-9a4f-34dd7561f2ad 01:05:50.312 --> 01:05:52.700 ne se pose que dans un 2e temps.

NOTE Confidence: 0.82340103

81797913-642e-4619-9a24-b81805c1dc8c 01:05:52.700 --> 01:05:55.004 Quand ta ce que va être la nature

NOTE Confidence: 0.82340103

a4c723c3-7993-4527-ba24-3f508cc3222d 01:05:55.004 --> 01:05:57.041 des pouvoirs définis par la

NOTE Confidence: 0.82340103

14e153f6-f1cc-4fdc-a250-735e121bc836 01:05:57.041 --> 01:05:57.969 nouvelle constitution,

NOTE Confidence: 0.82340103

fb555c69-a770-4987-b7bf-7bd592d67188 01:05:57.970 --> 01:05:59.725 mais ce compte dans l'immédiat

NOTE Confidence: 0.82340103

b64c5f30-4b97-4683-ae32-2baa7a066703 01:05:59.725 --> 01:06:01.480 et dans le temps présent,

NOTE Confidence: 0.82340103

9edbe6a8-537d-4a04-b8eb-f736226aec56 01:06:01.480 --> 01:06:03.165 quantau.de savoir quel est le

NOTE Confidence: 0.82340103

1221a171-0b4f-491f-858e-8f9fe7f28906 01:06:03.165 --> 01:06:04.513 rapport du pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.82340103

def3c649-d6fd-42d5-98d8-e5b3f2ee2edc 01:06:04.513 --> 01:06:06.387 Quant aux modalités par lesquelles,

NOTE Confidence: 0.82340103

482c3f66-69b5-454f-9856-d577e1da6375 01:06:06.390 --> 01:06:09.198 sur le plan exécutif, sur le plan législatif,

NOTE Confidence: 0.82340103

15f4ef36-6489-47da-8fa7-51b09fcb4dac 01:06:09.200 --> 01:06:10.950 se gère la transition constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.82340103

2dbb319c-e554-4726-80f9-1430a99494f0

01:06:10.950 --> 01:06:12.710 Et sur ce plan là,

NOTE Confidence: 0.82340103

9735e18a-0ed6-432b-b2b6-debf4b25932a 01:06:12.710 --> 01:06:15.246 sur les 2 plans plus exactement, un.

NOTE Confidence: 0.82340103

e030e01e-a7cd-4efa-94ca-21d21733d957 01:06:15.246 --> 01:06:17.862 De la gestion de la transition

NOTE Confidence: 0.82340103

11cf5c4d-80f9-4e51-9d73-2053debc730e 01:06:17.862 --> 01:06:18.298 constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.82340103

d4aa2aa3-b405-4c5c-b9d2-e3a3745e1990 01:06:18.300 --> 01:06:20.365 de les conditions des rédactions

NOTE Confidence: 0.82340103

a6647e29-a03d-439c-8098-d44193ae6f64 01:06:20.365 --> 01:06:22.017 et futurs pouvoirs institués.

NOTE Confidence: 0.82340103

48915385-b4e3-49ce-b498-cf9b9cb7bf83 01:06:22.020 --> 01:06:22.535 Là,

NOTE Confidence: 0.82340103

6df0243a-7450-451e-8d94-8caa19cbb860 01:06:22.535 --> 01:06:25.110 on voit les différences capitale

NOTE Confidence: 0.82340103

f6b2df82-2b19-447a-a60e-ad60226e41f3 01:06:25.110 --> 01:06:27.170 entre 1946 et 1950.

4ad5f8db-4131-4bd6-aebe-aeeac5aee7a0 01:06:27.170 --> 01:06:29.440 Prenons d'abord la première question.

NOTE Confidence: 0.82340103

41ae4f6f-8561-49e7-bc4f-4cf4c7d60e7f 01:06:29.440 --> 01:06:30.960 C'est une question qu'on attend,

NOTE Confidence: 0.82340103

330d4f96-13ec-4353-ab67-40225bfcb3ca 01:06:30.960 --> 01:06:32.706 ça négligée alors qu'elle est capitale

NOTE Confidence: 0.82340103

f867210d-d15a-481d-b8b8-aa3c9a3f58ef 01:06:32.706 --> 01:06:34.609 pour comprendre la suite des événements.

NOTE Confidence: 0.82340103

1839aa8b-4e4d-4387-aa56-89a6f04e955e 01:06:34.610 --> 01:06:36.285 C'est la question du rapport

NOTE Confidence: 0.82340103

4eda3064-845b-42a1-9047-edc159e91295 01:06:36.285 --> 01:06:38.422 entre le pouvoir constituant et la

NOTE Confidence: 0.82340103

3fff9c24-45be-4f64-9eb4-0df85279bf6c 01:06:38.422 --> 01:06:40.804 gestion de l'état durant la période

NOTE Confidence: 0.82340103

26a1f3ea-97df-4e2f-bb4e-d54dcadb33ce 01:06:40.804 --> 01:06:41.995 de transition constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.82340103

f7dafc5d-72a9-434d-8804-97c6de0fc7b0 01:06:42.000 --> 01:06:42.920 Et là,

e8e4f06d-1b9e-4079-bbdb-59119bd258c1 01:06:42.920 --> 01:06:46.140 on a affaire effectivement à 2 schémas

NOTE Confidence: 0.82340103

705fadd3-60d7-4130-af75-30cd906e7551 01:06:46.140 --> 01:06:48.815 radicalement différents en 46 et amp 50.

NOTE Confidence: 0.82340103

7e63d917-4262-435e-9801-ee943cf86c20 01:06:48.820 --> 01:06:49.666 En 1946,

NOTE Confidence: 0.82340103

efef912c-dbee-4dee-9862-bb356ad3d2a4 01:06:49.666 --> 01:06:52.204 la concentration du pouvoir et une

NOTE Confidence: 0.82340103

092b783e-c876-4afe-9dc9-a5e883565049 01:06:52.204 --> 01:06:54.087 certaine confusion entre pouvoir

NOTE Confidence: 0.82340103

c6130c7d-ccac-4494-bfee-e2e42e5aabd6 01:06:54.087 --> 01:06:56.023 constituant et pouvoir constitué

NOTE Confidence: 0.82340103

4fca4883-fd2b-45c4-9ac4-9a4c2fe33f4a 01:06:56.023 --> 01:06:58.727 au profit de l'assemblée l'a ou

NOTE Confidence: 0.82340103

a2089029-6353-48eb-9603-6e99cbca4d09 01:06:58.727 --> 01:07:00.815 évidemment 1904 58 se perd une

NOTE Confidence: 0.82340103

32cbecfc-403f-4bab-a5b0-6b42a9d2c030 01:07:00.815 --> 01:07:02.961 *********** confusion des pouvoirs

45287ac6-3c49-4e7a-b785-a6d2671dd09b 01:07:02.961 --> 01:07:05.349 au profit du gouvernement.

NOTE Confidence: 0.82340103

27c12115-0539-4b41-bab3-bf7bf58a428e 01:07:05.350 --> 01:07:07.274 En 1946 tout d'abord.

NOTE Confidence: 0.82340103

7e66aeae-40cf-43a9-8805-06be61eb0d1b 01:07:07.274 --> 01:07:09.198 concentration du pouvoir constituant

NOTE Confidence: 0.82340103

db101a41-daeb-4239-8fff-43008f8a7e27 01:07:09.198 --> 01:07:12.104 et des pouvoirs constitués dans

NOTE Confidence: 0.82340103

ecfcf5cc-31fd-44c6-b613-1a7e585607c3 01:07:12.104 --> 01:07:13.970 la transition constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.82340103

1bf6a2f9-38c3-4132-8b54-4ff20a8c21fe 01:07:13.970 --> 01:07:16.458 au bénéfice de l'assemblée.

NOTE Confidence: 0.82340103

24e268e9-2ab5-43f5-a9aa-e253ab12f95d 01:07:16.460 --> 01:07:18.295 En vertu de l'ordonnance du

NOTE Confidence: 0.82340103

993f42f6-7f30-4e05-9250-1b96b72e4976 01:07:18.295 --> 01:07:20.820 17/8/45 qui définit donc le schéma

NOTE Confidence: 0.82340103

590934e6-88ef-40f1-bd95-b5ff3575f6a6 01:07:20.820 --> 01:07:23.300 général d'organisation de la

8f721005-2678-4b60-ad56-d3240ce197a9 01:07:23.300 --> 01:07:24.540 transition constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.82340103

d8df28ad-bae0-4cf7-b36a-2b511f297fb2 01:07:24.540 --> 01:07:26.332 L'assemblée constituante joue un

NOTE Confidence: 0.82340103

18a0020b-9f30-4a49-b9ef-1a9a3830b683 01:07:26.332 --> 01:07:29.020 rôle capital tant que la nouvelle

NOTE Confidence: 0.82340103

e5851c8c-2cce-4380-90e3-a7c1d6913ed8 01:07:29.090 --> 01:07:30.810 constitution n'est pas adoptée

NOTE Confidence: 0.82340103

43e6370d-1f28-4136-9e68-5896810c7f0d 01:07:30.810 --> 01:07:32.960 dans la gestion de l'état.

NOTE Confidence: 0.82340103

c81bb2bb-ba89-4d67-89f3-586bc147dd8c 01:07:32.960 --> 01:07:34.298 C'est l'assemblée constituante

NOTE Confidence: 0.82340103

86d74394-6b59-4dca-90a2-c684f0b2c03a 01:07:34.298 --> 01:07:37.420 qui élit à la majorité absolue le

NOTE Confidence: 0.82340103

d813b147-d0c8-4f60-b1ed-ca4fe25eda98 01:07:37.497 --> 01:07:40.077 président du gouvernement provisoire.

NOTE Confidence: 0.82340103

abfa9c60-3250-4346-8c98-affb20c1bf30 01:07:40.080 --> 01:07:42.010 C'est elle qui a pôle,

NOTE Confidence: 0.82340103

4d4b7553-9ed2-44be-a72d-a6bdfa3e701e 01:07:42.010 --> 01:07:45.210 la composition et le programme

NOTE Confidence: 0.82340103

a416c959-e4f9-4cc6-b204-03bec2d8dd97 01:07:45.210 --> 01:07:46.490 du gouvernement.

NOTE Confidence: 0.82340103

652d118f-060b-40b8-b284-12cb18dc4ffe 01:07:46.490 --> 01:07:48.366 Elle a la possibilité à tout moment

NOTE Confidence: 0.82340103

4ca789f1-74de-495a-8c57-60e7c178709e 01:07:48.366 --> 01:07:50.396 de mettre en jeu la responsabilité

NOTE Confidence: 0.82340103

12e31039-e014-4ca9-8fb5-be44132b3773 01:07:50.396 --> 01:07:51.956 politique du gouvernement provisoire

NOTE Confidence: 0.82340103

2de19df0-c387-4408-9705-c88e715c5fce 01:07:51.956 --> 01:07:54.530 par le vote d'une motion de censure.

NOTE Confidence: 0.82340103

a2b0f79a-ffcb-4276-b3e7-51dfbc69ce42 01:07:54.530 --> 01:07:56.540 Là aussi doit être votée à

NOTE Confidence: 0.82340103

5f776537-983a-41fc-8dd4-55643dc7984c 01:07:56.540 --> 01:07:57.545 la majorité absolue.

NOTE Confidence: 0.81221664

3ec0b14a-c29f-43a6-a2f8-3a9769e3289e

01:07:59.820 --> 01:08:01.605 Elle a par ailleurs évidemment

NOTE Confidence: 0.81221664

f928e25a-c0e3-4e5b-b945-fa698ea4b468 01:08:01.605 --> 01:08:02.676 de pouvoir législatif.

NOTE Confidence: 0.81221664

a36bb92b-771f-494a-a7c0-8fc5781e2c1a 01:08:02.680 --> 01:08:04.112 Elle partage l'initiative des

NOTE Confidence: 0.81221664

d67aebb7-50d3-415c-8224-667e4a266006 01:08:04.112 --> 01:08:05.544 lois avec le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.81221664

2d224838-f05a-4eac-b996-77c0f2f2ffa8 01:08:05.550 --> 01:08:08.976 mais elle seul vote la loi.

NOTE Confidence: 0.81221664

17624975-c01c-4883-8844-b9300c53934a 01:08:08.980 --> 01:08:11.428 Et le gouvernement a la possibilité,

NOTE Confidence: 0.81221664

a0cacaee-6673-4d47-89f9-37fd1a0f04b6 01:08:11.430 --> 01:08:13.884 sous la forme des taux à

NOTE Confidence: 0.81221664

b6562fb1-f046-4073-83c8-cb5f3622daff 01:08:13.884 --> 01:08:15.520 minima en quelque sorte,

NOTE Confidence: 0.81221664

94844b67-1fe7-457c-93c1-99601848f6a9 01:08:15.520 --> 01:08:17.565 de demander une nouvelle délibération

2bd3b5c6-f7af-4579-8cf5-d865912d5736 01:08:17.565 --> 01:08:19.610 de la loi à l'assemblée.

NOTE Confidence: 0.81221664

1fee2864-4983-418e-a8f2-83874283cf1c 01:08:19.610 --> 01:08:21.685 Mais l'assemblée a la possibilité

NOTE Confidence: 0.81221664

86083e29-2de0-4d72-9f2f-0b8e5f7f20b0 01:08:21.685 --> 01:08:24.248 de briser en quelque sorte se

NOTE Confidence: 0.81221664

0270b2fc-37cd-4a9f-b704-b09093c12587 01:08:24.248 --> 01:08:26.702 civiliser taux de la part du

NOTE Confidence: 0.81221664

1a344b17-e79e-48d8-90f8-bc86be618d08 01:08:26.702 --> 01:08:28.386 gouvernement provisoire par tout

NOTE Confidence: 0.81221664

d6f4f499-58de-42b1-a314-31ec8f344059 01:08:28.386 --> 01:08:30.714 simplement un nouveau vote à la

NOTE Confidence: 0.81221664

9f644eda-a94f-4af4-a58e-1ce9e64a1896 01:08:30.714 --> 01:08:32.700 majorité absolue du même texte.

NOTE Confidence: 0.81221664

097cae1e-df23-4097-ae98-4cfd06861b52 01:08:32.700 --> 01:08:35.160 Enfin, cette assemblée vote le budget,

NOTE Confidence: 0.81221664

4245992e-e39d-44d5-ae60-8c467aff576d 01:08:35.160 --> 01:08:39.056 même si elle n'a pas l'initiative de défense.

4baf2432-b941-45a0-8743-848ad1941962 01:08:39.060 --> 01:08:39.335 Donc.

NOTE Confidence: 0.81221664

a95516c7-cca8-4363-a904-855caeb30c95 01:08:39.335 --> 01:08:41.260 Au total, on voit qu'on a affaire

NOTE Confidence: 0.81221664

9ef78a0e-97bc-4680-a6c3-1d19075ccf81 01:08:41.260 --> 01:08:42.850 à une institution qui,

NOTE Confidence: 0.81221664

8afdd496-9ef2-4788-98e8-6ed121405827 01:08:42.850 --> 01:08:45.190 tout en ayant pour mission principale

NOTE Confidence: 0.81221664

71451054-f14b-4be8-86cd-53d48b728f7f 01:08:45.190 --> 01:08:47.790 d'élaborer un nouvel ordre constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.81221664

ef92447e-4b05-4921-a5a4-d566b8c0bb39 01:08:47.790 --> 01:08:49.446 Une capacité de contrôle

NOTE Confidence: 0.81221664

6beec204-af00-4d0e-af13-42c99720414e 01:08:49.446 --> 01:08:50.688 considérable sur l'exécutif,

NOTE Confidence: 0.81221664

daa54572-2efc-4209-b18a-3292fae515ad 01:08:50.690 --> 01:08:51.929 sur le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.81221664

b9a844fe-af90-4d3d-8c0e-959834e403f2 01:08:51.929 --> 01:08:54.415 tout en ayant, tout en jouant,

ef2e7273-815f-41fa-a909-f82827cc37c3 01:08:54.415 --> 01:08:56.203 le rôle essentiel, essentiel,

NOTE Confidence: 0.81221664

8ca5f5d3-fcc2-451c-86b8-6c586a6227fb 01:08:56.203 --> 01:08:58.375 central dans la fonction

NOTE Confidence: 0.81221664

a174b3d3-82bc-466e-9a9a-d01fa33b9e06 01:08:58.375 --> 01:09:00.004 législative et budgétaire.

NOTE Confidence: 0.81221664

0c33ec83-2018-4de1-830a-78eaa2b96994 01:09:00.010 --> 01:09:02.786 Il a certes un certain nombre de garde-fous,

NOTE Confidence: 0.81221664

a4a280af-a339-495b-bab1-9c53d0ae679c 01:09:02.790 --> 01:09:04.878 qui était évidemment destiné à éviter

NOTE Confidence: 0.81221664

500e3ded-96b2-46a4-87e1-db3a1879f805 01:09:04.878 --> 01:09:05.574 l'instabilité gouvernementale,

NOTE Confidence: 0.81221664

a3e5d755-1ecc-4cf6-95a0-acbc8a90099d 01:09:05.580 --> 01:09:07.852 notamment l'exigence de vote

NOTE Confidence: 0.81221664

b1e17e8a-2a4a-4d42-89f8-bdd939543316 01:09:07.852 --> 01:09:10.124 à la majorité absolue.

NOTE Confidence: 0.81221664

947c9d45-e9ba-4452-acbb-f2519da0b550 01:09:10.130 --> 01:09:12.512 Le gouvernement ou pour éventuellement le

97a4e460-02f4-4c42-b155-ac5fb0c479c9 01:09:12.512 --> 01:09:15.490 renverser sur un vote de motion de censure?

NOTE Confidence: 0.81221664

d07058d2-a8f1-4360-8d67-f2f96579fcf9 01:09:15.490 --> 01:09:17.914 Mais on voit bien que le risque qui

NOTE Confidence: 0.81221664

6d9308e0-eafc-438e-9810-f70021287ae9 01:09:17.914 --> 01:09:20.344 va s'avérer rapidement en pratique de

NOTE Confidence: 0.81221664

c2cf6c89-21be-41d9-a9e9-71023d094952 01:09:20.344 --> 01:09:22.100 confusion entre l'œuvre constituante

NOTE Confidence: 0.81221664

dc002567-4e3b-4310-8644-55d2ba3853e0 01:09:22.100 --> 01:09:25.007 et la conduite de la politique du

NOTE Confidence: 0.81221664

05417c03-1144-417a-8958-481cc0e5b86e 01:09:25.007 --> 01:09:26.972 pays va très rapidement engendrer

NOTE Confidence: 0.81221664

316b16d9-e2d9-49ad-8266-c685ce946620 01:09:26.980 --> 01:09:28.303 un gouvernement d'assemblée.

NOTE Confidence: 0.81221664

55c14f4a-c5f5-4a84-b919-594799e2f6d0 01:09:28.303 --> 01:09:31.390 De telle sorte d'ailleurs que de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.81221664

d634dbc6-a0b6-4a7f-b8a1-0942f69dafad 01:09:31.390 --> 01:09:33.378 qui est le premier élu en tant

NOTE Confidence: 0.81221664

696c4c7c-6d11-4534-b45c-28e404795b14 01:09:33.378 --> 01:09:34.717 que président du gouvernement

NOTE Confidence: 0.81221664

71538459-b6e0-45e8-bd46-9ac1454154fb 01:09:34.717 --> 01:09:36.807 provisoire et très rapidement conduit

NOTE Confidence: 0.81221664

d5d32dc5-e843-4c83-aa97-2a7de1476ee6 01:09:36.807 --> 01:09:39.330 à la démission dès le 20/1/1946,

NOTE Confidence: 0.81221664

5e43c8ef-66ab-499a-ae7e-6f173e13d6df 01:09:39.330 --> 01:09:40.970 faute de pouvoir s'accorder avec

NOTE Confidence: 0.81221664

8bde68af-b617-45bd-8e21-3bea8215df88 01:09:40.970 --> 01:09:42.610 les partis politiques qui dominent

NOTE Confidence: 0.81221664

e6c3baa1-9985-4e6c-b387-33354143443c 01:09:42.664 --> 01:09:44.380 la première assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.81221664

499bc93c-64d6-4155-8a4e-d46ba21df2fb 01:09:44.380 --> 01:09:47.642 Il sera remplacé par Félix soin qui

NOTE Confidence: 0.81221664

21592b3d-d06f-4027-8513-033b6bf6daca 01:09:47.642 --> 01:09:51.089 lui était l'un des dirigeants de la.

NOTE Confidence: 0.81221664

dce1958f-0606-4bd2-bd4b-489c31033ca3

01:09:51.090 --> 01:09:54.298 Et donc on voit bien qu'il y a

NOTE Confidence: 0.81221664

428d3b49-9c86-4d15-b43d-334d8614a015 01:09:54.298 --> 01:09:55.470 une confusion là,

NOTE Confidence: 0.81221664

fe3123c3-ec65-4fb2-bd9a-3b5203a7fa9f 01:09:55.470 --> 01:09:57.798 entre l'autre constituant et

NOTE Confidence: 0.81221664

46e79073-7bbe-4058-94a1-875d205e308f 01:09:57.798 --> 01:10:00.126 la gestion du pays.

NOTE Confidence: 0.81221664

6b106f3d-d50e-4454-8628-b9d49f2648a3 01:10:00.130 --> 01:10:02.075 Lire une conclusion qui peut

NOTE Confidence: 0.81221664

e359bee9-0e2e-4038-97d1-d2c62ecfde9f 01:10:02.075 --> 01:10:04.020 aussi permettre de comprendre les

NOTE Confidence: 0.81221664

a0470f8c-1621-4f9b-b6da-b6b0c937dd76 01:10:04.091 --> 01:10:06.689 modalités de vote des français par

NOTE Confidence: 0.81221664

2f77fcac-6c5e-47ee-b196-c3b998595458 01:10:06.689 --> 01:10:08.421 rapport au projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.81221664

aea687b2-fae5-46a8-9bb4-6c862d78101e 01:10:08.430 --> 01:10:09.078 Au fond,

4c8a13ab-78c3-41bf-81bc-18ad82a978af 01:10:09.078 --> 01:10:10.698 à beaucoup d'égards le manque

NOTE Confidence: 0.81221664

e61fc1b9-8b42-49ac-b4d8-28e8e1b53ad8 01:10:10.698 --> 01:10:11.670 d'enthousiasme des français

NOTE Confidence: 0.81221664

e056c7b0-0254-4bed-abb8-133d73f2e4b1 01:10:11.725 --> 01:10:13.249 pour le projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.81221664

a7aad6f8-89ff-407a-bfcb-6210450c4de5 01:10:13.250 --> 01:10:14.970 Et c'est vrai d'une certaine

NOTE Confidence: 0.81221664

6c986c63-b003-4ccb-8bdd-f831d295bb9f 01:10:14.970 --> 01:10:16.690 façon pour les 2 projets,

NOTE Confidence: 0.81221664

0f9e072d-b29a-4e81-994c-0bfd3a1b6180 01:10:16.690 --> 01:10:18.410 certains qui est à rejeter,

NOTE Confidence: 0.81221664

4a5a70ea-ab42-405f-ae35-b64e87fff77e 01:10:18.410 --> 01:10:19.232 là c'est clair,

NOTE Confidence: 0.81221664

85326161-2cef-4bc7-b8fb-40af01062c4d 01:10:19.232 --> 01:10:21.150 l'autre va être adopté avec un taux

NOTE Confidence: 0.81221664

f12603dd-7ede-40c6-b3ef-ca420972f52b 01:10:21.210 --> 01:10:22.878 d'abstention extrêmement élevé,

1171d95b-d6fe-47ed-be7e-dfca3889b546 01:10:22.880 --> 01:10:25.424 donc avec finalement une base de

NOTE Confidence: 0.81221664

86337cbe-4cd3-4f0e-8658-91bdf56d6844 01:10:25.424 --> 01:10:27.120 consensus très faible s'explique

NOTE Confidence: 0.81221664

86293a80-357c-43ec-86f6-934a8c33aa2b 01:10:27.191 --> 01:10:29.487 par le fait que les Français à la

NOTE Confidence: 0.81221664

30086b32-a5e0-4efa-9199-b6643ce1a805 01:10:29.487 --> 01:10:31.358 limite qui sont moins mobilisés par

NOTE Confidence: 0.81221664

5fabd603-1486-4033-acdf-10542a0c08b8 01:10:31.358 --> 01:10:34.054 ce qui est le terme du débat constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.81221664

336a4b92-0b34-4977-987a-eb2ad9d82a64 01:10:34.054 --> 01:10:36.616 notammentle.de savoir s'il faut avoir un

NOTE Confidence: 0.81221664

4d999595-4c35-4671-914b-2de787687f44 01:10:36.616 --> 01:10:38.930 futur Parlement avec une chambre qui sera.

NOTE Confidence: 0.81221664

 $\begin{array}{l} {\rm f533ac16\text{-}0dc3\text{-}4bce\text{-}a441\text{-}c49bfe51279a} \\ {\rm 01:10:38.930\text{---}01:10:40.136} \\ {\rm Premier\ projet\ constitutionnel,} \end{array}$

NOTE Confidence: 0.81221664

73d33c17-f4f9-424d-9aaf-e9ce273f0946 01:10:40.136 --> 01:10:42.146 doit Parlement en 2 chambres,

fb9abd12-fa6a-4cef-8d32-682da7a5f993 01:10:42.150 --> 01:10:44.166 qui sera le titre retenu finalement

NOTE Confidence: 0.81221664

8c7ae379-99a4-4f8a-8fdd-956315f51fbb 01:10:44.166 --> 01:10:46.590 pour le 2e projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.81221664

1d5975e1-679d-4d4c-aa2d-22dd951c05a7 01:10:46.590 --> 01:10:48.530 Cerveau.

NOTE Confidence: 0.81221664

22efddaa-1904-4802-b7f0-b07815070f93 01:10:48.530 --> 01:10:49.862 Service faiblement les Français

NOTE Confidence: 0.81221664

9ad7b7ef-8a73-4191-a3be-432198ba6e32 01:10:49.862 --> 01:10:51.860 qui en revanche sont très attachés

NOTE Confidence: 0.81221664

21901207-ac7d-4bd7-8171-562e80eeb566 01:10:51.916 --> 01:10:53.932 à la manière dont est conduite la

NOTE Confidence: 0.81221664

ebf21b7b-fe4b-4f40-b6ab-9f1dec7609da 01:10:53.932 --> 01:10:55.160 politique économique et sociale

NOTE Confidence: 0.81221664

a5add1bf-6052-4a3a-83b1-d9bc07b293fc 01:10:55.160 --> 01:10:57.351 de la France par la même assemblée

NOTE Confidence: 0.81221664

6f9eace3-c76f-4f65-a4e2-db7a19cd72f2 01:10:57.351 --> 01:10:59.240 constituante durant la même période et

c6a27997-b690-4935-9cbb-2445b6c7eb10 01:10:59.240 --> 01:11:01.090 à beaucoup d'égards, c'est évidemment ce.

NOTE Confidence: 0.81221664

d40383c8-f045-4d51-b29b-565c4af18955 01:11:01.090 --> 01:11:02.890 C'est ce type de considération qui

NOTE Confidence: 0.81221664

166860b5-0297-4891-ac97-8d5c8d9d270e 01:11:02.890 --> 01:11:05.045 fait qu'il y a une assez grande

NOTE Confidence: 0.81221664

de1010bd-6432-4a92-a6e5-e0ac036a173c 01:11:05.045 --> 01:11:06.800 impopularité finalement de ladite assemblée.

NOTE Confidence: 0.81221664

a0761649-43d1-45b8-a16f-6a2ffcf89734 01:11:06.800 --> 01:11:07.748 Et ça s'apaise.

NOTE Confidence: 0.81221664

248bafd4-3352-4154-bf30-5e908fe9edc3 01:11:07.748 --> 01:11:08.380 Par conséquent,

NOTE Confidence: 0.81221664

fb095022-b643-4ff5-b5ed-5b1ac2c4bb57 01:11:08.380 --> 01:11:09.950 il compris sur les débats

NOTE Confidence: 0.81221664

25da0c31-afd0-48f9-ac7a-690bd38e2e0e 01:11:09.950 --> 01:11:11.206 constituant dès lors que,

NOTE Confidence: 0.81221664

75fa598b-f7e8-4053-877c-eea45e7a3b5a 01:11:11.210 --> 01:11:12.233 en toute procédure,

NOTE Confidence: 0.81221664

8cb8e1d2-1963-4491-813c-7fcacfc79623

01:11:12.233 --> 01:11:14.620 il y a le référendum et donc

NOTE Confidence: 0.7882469

54e0e9c1-051e-4c0e-966b-62237f8bc5eb 01:11:14.697 --> 01:11:16.757 le choix direct des français.

NOTE Confidence: 0.7882469

31cb11fd-5194-44a3-947f-644ebcd0ba91 01:11:16.760 --> 01:11:17.822 Ensuite concert maintenant

NOTE Confidence: 0.7882469

733c260a-7cff-441d-8e5c-37e37a17c9cc 01:11:17.822 --> 01:11:19.238 la situation en 1958.

NOTE Confidence: 0.7882469

7d9c5464-7b52-4fe7-a5c4-3b7c0d1bff5a 01:11:19.240 --> 01:11:21.354 Là, on va voir également s'opérer une

NOTE Confidence: 0.7882469

f171a84b-66ac-4ec7-931b-f2539fa6fa8e 01:11:21.354 --> 01:11:23.110 concentration des pouvoirs entre pouvoir

NOTE Confidence: 0.7882469

505797fc-780c-45d4-b3f6-41168c3cfe0c 01:11:23.110 --> 01:11:24.714 constituant et pouvoir constituer

NOTE Confidence: 0.7882469

ebcdf323-3ed7-4041-85f0-8fa6948a9678 01:11:24.714 --> 01:11:26.318 dans la transition constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.7882469

8256e4c5-ddf6-4d30-80fd-6258102e76f3

01:11:26.320 --> 01:11:28.085 mais dont le bénéficiaire était

NOTE Confidence: 0.7882469

9b8e1e32-ddfe-4f15-8c4d-e86ff19d3211 01:11:28.085 --> 01:11:30.210 évidemment cette fois pas du tout.

NOTE Confidence: 0.7882469

1313e9dc-ef63-4276-8101-be3aaeb64749 01:11:30.210 --> 01:11:32.064 Il a semblé pour cause puisqu'il

NOTE Confidence: 0.7882469

bb8cce70-9851-4ca1-8bcf-ac8253938ee3 01:11:32.064 --> 01:11:34.110 n'y a pas d'assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.7882469

8becc20f-6e8c-40d5-95a7-3460dc7c6728 01:11:34.110 --> 01:11:35.583 mais le gouvernement.

NOTE Confidence: 0.7882469

135f06ab-6aa1-4621-a8f1-9b4653dd18f2 01:11:35.583 --> 01:11:37.547 La loi du 3/6/1958.

NOTE Confidence: 0.7882469

a2d36a02-9cfc-4855-82f1-5377a190aaa3 01:11:37.550 --> 01:11:39.490 la loi constitutionnelle du 3/6/1958,

NOTE Confidence: 0.7882469

31414209-5760-4976-8488-1dbbbbcd9e9c 01:11:39.490 --> 01:11:42.206 est accompagné le même jour du vote.

NOTE Confidence: 0.7882469

dbaf067b-ea50-4cd0-ab8f-00e42562efc2 01:11:42.210 --> 01:11:43.762 2 autres textes sont.

a4e85de5-6b8c-4c06-b486-cb413bf07cab 01:11:43.762 --> 01:11:46.856 En fait, il y a 3 lois adoptées,

NOTE Confidence: 0.7882469

2a91ba38-dabe-4938-974a-197766435e4f 01:11:46.860 --> 01:11:48.890 le 3/6/58 qui a donc la loi

NOTE Confidence: 0.7882469

ff59221d-8638-4b35-92bc-baeebe015fdf 01:11:48.890 --> 01:11:50.343 constitutionnelle qui va organiser

NOTE Confidence: 0.7882469

6934c9c6-93fd-486f-a833-8031a7d234f7 01:11:50.343 --> 01:11:51.900 les conditions d'élaboration

NOTE Confidence: 0.7882469

c529b754-67ff-40c4-b0fd-45102ab6dce3 01:11:51.900 --> 01:11:53.457 du projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.7882469

a88d66e4-954e-4c49-85c4-f5a14548d211 01:11:53.460 --> 01:11:55.998 Mais il y a une 2e loi qui reconduit

NOTE Confidence: 0.7882469

9146eb8d-a9da-4eb3-8f8d-73acb9a4d80a 01:11:55.998 --> 01:11:58.092 au bénéfice du gouvernement présidé

NOTE Confidence: 0.7882469

8f202da8-108c-46b4-b4e1-d3c1186f348d 01:11:58.092 --> 01:12:01.248 par le général de Gaulle et les

NOTE Confidence: 0.7882469

ec714b1d-86e9-4b76-a4c9-517ba38d9470 01:12:01.248 --> 01:12:03.156 pouvoirs spéciaux en Algérie,

4378a1cf-9398-4ad4-98a3-4426da3a792b 01:12:03.160 --> 01:12:06.418 c'est à dire essentiellement des pouvoirs.

NOTE Confidence: 0.7882469

422e3da6-71cc-44ee-8a12-c8abc09598f5 01:12:06.420 --> 01:12:08.265 Policier militaire qui permettent à

NOTE Confidence: 0.7882469

5b2f65d3-79bf-497b-bee7-e3c1a8a44a7d 01:12:08.265 --> 01:12:10.110 beaucoup d'égards écarter le régime

NOTE Confidence: 0.7882469

375084d8-c4a5-4566-8354-928416d7c03f 01:12:10.164 --> 01:12:11.472 ordinaire des libertés publiques

NOTE Confidence: 0.7882469

2906f564-0e29-4e19-a918-b82f576613bc 01:12:11.472 --> 01:12:13.434 au nom du maintien de l'ordre.

NOTE Confidence: 0.7882469

f369f8f2-a8e2-4471-9182-dcb26fc3f780 01:12:13.440 --> 01:12:15.969 Et puis il y a par ailleurs une 3e

NOTE Confidence: 0.7882469

ecedc41f-aa00-4e06-b6b4-2970faf5f8d3 01:12:15.969 --> 01:12:18.378 loi tout à fait essentiel à voter

NOTE Confidence: 0.7882469

4cee11ea-ae82-404b-bf8e-f23e32c28f94 01:12:18.378 --> 01:12:21.477 donc par de même Parlement et le même

NOTE Confidence: 0.7882469

564f9aa7-fffd-452e-8ab9-4620dee4c0b1 01:12:21.477 --> 01:12:23.967 jour et qui permet au gouvernement,

4656e02e-dd0b-485f-8c5a-34f9b4db3a99 01:12:23.970 --> 01:12:26.076 pour une durée de 6 mois,

NOTE Confidence: 0.7882469

386a760b-b831-493e-8502-0caecc19583b 01:12:26.080 --> 01:12:27.830 de prendre toutes les dispositions.

NOTE Confidence: 0.7882469

55f65b23-730e-4e56-8cb2-66697319536f 01:12:27.830 --> 01:12:28.182 Là,

NOTE Confidence: 0.7882469

80f9e568-fb57-434d-969a-48268faebb01 01:12:28.182 --> 01:12:29.590 je cite le texte,

NOTE Confidence: 0.7882469

696c37c2-c46a-4bc9-ba56-d64e2d80d668 01:12:29.590 --> 01:12:32.705 jugé nécessaire au redressement de la nation.

NOTE Confidence: 0.7882469

123969e5-2cff-4d4a-bbe3-032fadf9363e 01:12:32.710 --> 01:12:33.943 Toutes dispositions jugées

NOTE Confidence: 0.7882469

b88ef4f2-3995-4816-b28e-30f422f545f1 01:12:33.943 --> 01:12:35.998 nécessaires au redressement de la

NOTE Confidence: 0.7882469

683dc012-8bee-416e-9385-38cdd8d12091 01:12:35.998 --> 01:12:37.977 nation pendant une durée de 6 mois,

NOTE Confidence: 0.7882469

37235209-f00c-4882-b734-222fbcb5ff16 01:12:37.980 --> 01:12:40.780 ce qui veut dire que pendant cette période,

822c7dbf-586e-424c-a515-9dbe99359361 01:12:40.780 --> 01:12:43.237 il y a un effacement de la

NOTE Confidence: 0.7882469

ef488acd-de45-48f8-813c-4f6fd15a853a 01:12:43.237 --> 01:12:44.290 séparation des pouvoirs.

NOTE Confidence: 0.7882469

d908c4a6-55c2-4a1e-9c5a-3acbb9882c5d 01:12:44.290 --> 01:12:45.950 Le gouvernement fait bien entendu

NOTE Confidence: 0.7882469

4b4aec3c-e0da-4dbf-8b7e-0bdcd0015790 01:12:45.950 --> 01:12:47.278 prendre toutes mesures réglementaires

NOTE Confidence: 0.7882469

278d4c74-6681-45b9-9498-fe9943fb8ed1 01:12:47.278 --> 01:12:48.859 qui lui paraissent nécessaires.

NOTE Confidence: 0.7882469

5264c61d-b242-48f4-88ef-8842abd35acb 01:12:48.860 --> 01:12:51.422 Mais il a également la possibilité

NOTE Confidence: 0.7882469

a47e44ad-4eac-4e16-82b4-d131e7f48de8 01:12:51.422 --> 01:12:53.670 d'intervenir en matière législative en

NOTE Confidence: 0.7882469

b7f4e05f-16ef-407e-8add-5291ffa096a5 01:12:53.670 --> 01:12:56.060 modifiant des textes législatifs antérieurs.

NOTE Confidence: 0.7882469

a24b4e9f-5bfd-4c13-b941-6145b9ddda0e 01:12:56.060 --> 01:12:58.496 Les textes à portée législative nouveau.

NOTE Confidence: 0.7882469

e0b16388-6943-4603-9c27-93d0f8d9bd31

01:12:58.500 --> 01:13:01.188

Il y a donc un dessaisissement total

NOTE Confidence: 0.7882469

1b167cdd-9b35-41b4-9fee-1db804db04a4 01:13:01.188 --> 01:13:03.370 du Parlement durant cette période.

NOTE Confidence: 0.7882469

cba5526f-f6ce-43b5-8088-13d22d83d96e 01:13:03.370 --> 01:13:07.246 Non seulement il est hors circuit.

NOTE Confidence: 0.7882469

ebfb17f8-3c03-4475-979c-4196db379f09 01:13:07.250 --> 01:13:09.015 En l'absence d'assemblée constituante pour

NOTE Confidence: 0.7882469

658a507c-6de0-4076-9a81-9e506608febb 01:13:09.015 --> 01:13:10.780 l'élaboration de la future constitution,

NOTE Confidence: 0.7882469

b00918be-99b0-4436-a7d5-786eaace82af 01:13:10.780 --> 01:13:13.636 sinon sous la forme à minima de

NOTE Confidence: 0.7882469

f2ab4249-9445-4eac-931a-70ae136e32e0 01:13:13.636 --> 01:13:16.170 l'avis de certains parlementaires.

NOTE Confidence: 0.7882469

9c5a6072-9222-46f3-94f1-85cf532b3a10 01:13:16.170 --> 01:13:16.862 C'est-à-dire constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.7882469

91d853f8-f2e4-430f-911f-1828a0d0a34b

01:13:16.862 --> 01:13:18.246 est également hors jeu.

NOTE Confidence: 0.7882469

85a8f305-213e-49b0-a2f1-b05a01409803 01:13:18.250 --> 01:13:21.026 Quant à la conduite de la politique de

NOTE Confidence: 0.7882469

54b41086-0200-4071-a809-7167f6df11e9 01:13:21.026 --> 01:13:22.758 la nation, puisque le gouvernement,

NOTE Confidence: 0.7882469

7d0d114e-0fef-4653-9c09-92088fd00638 01:13:22.758 --> 01:13:23.796 pendant 6 mois,

NOTE Confidence: 0.7882469

f10cc803-b580-420e-b3dc-9dede3adf5b0 01:13:23.800 --> 01:13:26.229 a la totale maîtrise sans vote parlementaire,

NOTE Confidence: 0.7882469

bb3379a4-e285-4bb5-bf69-40520cd43920 01:13:26.230 --> 01:13:28.515 de pouvoir faire évoluer l'ensemble

NOTE Confidence: 0.7882469

512ed85a-55e2-4b80-9dc9-3cdb876db0db 01:13:28.515 --> 01:13:30.343 de la législation française.

NOTE Confidence: 0.7882469

11d21cc2-1d8f-46b6-a6ef-6fdf209a373b 01:13:30.350 --> 01:13:31.626 À partir du 3/6/58.

NOTE Confidence: 0.7882469

4dbbdfea-a31d-4add-aed1-4b52d20d869a 01:13:31.626 --> 01:13:33.221 Il est d'ailleurs très significatif

2637550d-a5b5-4144-883e-6296eb82ddca 01:13:33.221 --> 01:13:35.063 de voir que les les chambres

NOTE Confidence: 0.7882469

ea01034c-3cb5-457a-9b7a-dac5e123807e 01:13:35.063 --> 01:13:36.235 ne se réunissent plus,

NOTE Confidence: 0.7882469

4a4a0a1f-1289-44e5-af00-efafa4aaae2b 01:13:36.240 --> 01:13:37.790 donc à partir du 3/06/58,

NOTE Confidence: 0.7882469

578f1bc1-1212-4f0b-be09-87a71f26d280 01:13:37.790 --> 01:13:39.554 à partir du moment ou s'ouvre la

NOTE Confidence: 0.7882469

38703b82-d23f-428d-bf6c-6f09fe37c852 01:13:39.554 --> 01:13:41.200 période de transition constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.7882469

c1e3db46-6831-4d72-a1a1-4292aca0f742 01:13:41.200 --> 01:13:43.798 il y a plus de Parlement.

NOTE Confidence: 0.7882469

66f3d0ba-6725-4c60-b4c0-f659e5717322 01:13:43.800 --> 01:13:46.334 Et il y a évidemment un gouvernement

NOTE Confidence: 0.7882469

88c78dbe-ca91-4ff8-b5cf-f2f8844ae812 01:13:46.334 --> 01:13:49.314 qui est à l'œuvre et qui dispose

NOTE Confidence: 0.7882469

d839a2b8-62ea-4582-a084-100275fd82eb 01:13:49.314 --> 01:13:51.584 de la plénitude des pouvoirs,

8c77f935-92e8-40b9-af0f-920b9107f147 01:13:51.590 --> 01:13:52.820 non seulement exécutif,

NOTE Confidence: 0.7882469

e490657d-160c-4911-b6df-de1bd15931b9 01:13:52.820 --> 01:13:54.460 mais aussi potentiellement législatif,

NOTE Confidence: 0.7882469

db32945b-6553-4ffb-9570-757d269a349d 01:13:54.460 --> 01:13:57.295 et vous noterez à quel point les

NOTE Confidence: 0.7882469

cebbfe98-7a37-4f9b-879f-4ac485eea67e 01:13:57.295 --> 01:13:58.988 modalités de distribution des

NOTE Confidence: 0.7882469

1fc9b759-b45e-45a6-98e4-d3478f67bb19 01:13:58.988 --> 01:14:01.418 rapports de pouvoir entre celui qui

NOTE Confidence: 0.7882469

359c4b6d-065a-43c5-ab70-522eb46b197d 01:14:01.418 --> 01:14:03.517 fabrique la future constitution et

NOTE Confidence: 0.7882469

1eead84a-c5ed-4154-b647-b30725938669 01:14:03.517 --> 01:14:05.947 puis celui qui gère l'état dans

NOTE Confidence: 0.7882469

b98cb8e9-2c87-4473-844a-b6a1f5d55656 01:14:05.947 --> 01:14:07.578 la période de transition,

NOTE Confidence: 0.7882469

b814a892-7c22-417f-b2e7-9a77c7b140cd 01:14:07.578 --> 01:14:10.032 préfigure ce que va être le

c4269ae1-a618-483f-91af-4e240cae13dc 01:14:10.032 --> 01:14:12.050 futur équilibre constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.7882469

5700b530-a8c6-4b73-a507-77c5a68b9dc3 01:14:12.050 --> 01:14:14.265 La domination de l'assemblée sur

NOTE Confidence: 0.7882469

0c8c6313-4a52-4877-9f07-d06135a7ff3e 01:14:14.265 --> 01:14:15.594 la transition constitutionnelle

NOTE Confidence: 0.7882469

5eadbdf3-4fc2-44e1-9004-a12e20338126 01:14:15.594 --> 01:14:17.413 préfigure déjà très clairement ce

NOTE Confidence: 0.7882469

aec628b3-a289-4a07-ba2b-a9795d34350c 01:14:17.413 --> 01:14:19.450 que va être le retour d'un régime

NOTE Confidence: 0.7882469

73bd6c32-0a2a-42cc-8ee7-4491763e0511 01:14:19.514 --> 01:14:21.419 politique dominé par la souveraineté

NOTE Confidence: 0.7882469

ad74ec93-4757-478d-8fbf-df53ad743bc9 01:14:21.419 --> 01:14:23.706 parlementaire qui l'a bien être la

NOTE Confidence: 0.7882469

17aca993-9a37-47fa-91f8-4672d2d9b5a7 01:14:23.706 --> 01:14:25.586 caractéristique de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.7882469

De la même manière que la concentration entre pouvoir constituant, et pouvoir construire leur transition constitutionnelle au bénéfice cette fois du gouvernement, préfigura, à beaucoup

d'égards, ce que va être le nouvel équilibre institutionnel qui va se mettre en place dans le cadre de la Constitution.

NOTE Confidence: 0.8331726

0b6d6dfb-5f3b-49e3-b6bd-e48dadc44e43 01:14:44.210 --> 01:14:45.682 Ceci étant, il y a donc, du point de vue de l'évaluation.

NOTE Confidence: 0.8331726

4cbbf36f-b498-4ddf-b59c-dfb5de067416 01:14:48.607 --> 01:14:50.761

Là, on voit bien les divergences très nettes quant à la manière de gérer la transition conseil régional,

NOTE Confidence: 0.8331726

5e09df59-9cc5-49bd-a0c6-e3f4abf89f31 01:14:55.280 --> 01:14:57.890 mais cette divergence.

NOTE Confidence: 0.8331726

87876d8a-7801-4d59-b762-838c5cf2caeb 01:14:57.890 --> 01:14:59.438

Conditions de définition des futurs pouvoir constituer et là-aussi se faire dans des conditions radicalement différente en 1946,

NOTE Confidence: 0.8331726

b5af65c9-16e7-4286-8e9f-f622634951a9 01:15:05.410 --> 01:15:06.436 en 1959 donc,

NOTE Confidence: 0.8331726

e6b6c735-1f1d-4413-904c-2b632a013c4a 01:15:06.436 --> 01:15:08.488 c'est 2e aspect des rapports entre

NOTE Confidence: 0.8331726

4c2604e7-2014-467c-b527-9a6720b150a7 01:15:08.488 --> 01:15:10.296 pouvoir constituant Edward contribuer

NOTE Confidence: 0.8331726

d67986b5--78d1--48f7--8caf--92e54a3e6f87

01:15:10.296 --> 01:15:12.156

comment les pouvoirs constitués sont-ils conçu dans la perspective de la future Constitution, par le pouvoir constituant en place ?

84bb7b2c-479c-4001-85c4-d6e03e49e003 01:15:18.790 --> 01:15:23.179

Si on regarde ce qui se passe en 1946, au fond, la formule, elle, peut être réduite, synthétisée par deux propositions, à savoir une absence d'encadrement préalable.

NOTE Confidence: 0.8331726

4a6206f4-ce94-4aec-ab8c-29a3482feaf3 01:15:30.970 --> 01:15:33.568 Quand est ce que doivent être

NOTE Confidence: 0.8331726

ac94948d-1b88-4e41-9b0c-8ef9476d41c5 01:15:33.568 --> 01:15:35.300 les futurs pouvoirs constitués?

NOTE Confidence: 0.8331726

99d13707-a0cb-4b1d-a4bb-5f5e87dfd182 01:15:35.300 --> 01:15:38.030 Mais l'exigence d'un débat public

NOTE Confidence: 0.8331726

 $\begin{array}{l} c28e4b30\text{-}335b\text{-}4cf2\text{-}abfa\text{-}e604b1597fd6} \\ 01:15:38.030\text{ --> }01:15:40.214} \\ Quant \ aux \ conditions \ d'\'elaboration \end{array}$

NOTE Confidence: 0.8331726

071a3078-ea18-4f08-881a-8559fbf08fc8 01:15:40.214 --> 01:15:42.530 de ces pouvoir consulter.

NOTE Confidence: 0.8331726

f6cccac2-d560-4738-8377-1f996c7fcbef 01:15:42.530 --> 01:15:44.530 Cadre, montrer à l'appui d'abord,

NOTE Confidence: 0.8331726

1197607a-d4e2-4075-b979-395b3aa0c63f 01:15:44.530 --> 01:15:46.530 puisque l'ordonnance du 17/8/1945 il

NOTE Confidence: 0.8331726

ca1881c0-828c-4f27-aebb-5832f0dffe38

01:15:46.530 --> 01:15:48.530

définit bien les contraintes procédurales.

NOTE Confidence: 0.8331726

eccd3575-26b0-40fe-9079-9776ddc4c62e

01:15:48.530 --> 01:15:50.130

élections d'une assemblée constituante, exigences du référendum.

NOTE Confidence: 0.8331726

89998704-0cc3-4a11-84af-35ab6e6eda51

01:15:51.330 --> 01:15:53.330

Mais elle n'impose aucune condition de fond à l'Assemblée.

NOTE Confidence: 0.8331726

84ab5dac-e4ef-41f0-b408-2eee80deda54

01:15:54.930 --> 01:15:57.270

Plastique vente

quant à la manière dont devra être conçue les futurs pouvoirs constitués dans le cadre de la Constitution de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8331726

795333cb-3a51-40f5-a887-dd802fd288c3

01:16:04.930 --> 01:16:06.952

Ça relève de la libre appréciation de l'assemblée et à charge évidemment pour elle d'obtenir l'adhésion ensuite des Français.

NOTE Confidence: 0.7934139

a77e0428-9f6f-4ac9-8b4a-cba8266e5e77

01:16:15.840 --> 01:16:17.620

Ceci étant, l'absence d'encadrement préalable est accompagnée d'une exigence du débat public.

NOTE Confidence: 0.7934139

e3c17abe-be22-4729-9c9d-bb2ab92bccd6

01:16:21.080 --> 01:16:23.468

Dès lors qu'il y a assemblée constituante, il y a une élaboration publique du futur texte constitutionnel.

Il y a la nécessité d'avoir des négociations entre les partis politiques qui animent le débat, constituant donc au sein de cette assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.7934139

576783b9-083a-405d-8427-a49f5c59dded

01:16:37.440 --> 01:16:39.385

ce sera essentiellement le Parti socialiste et le Parti communiste dans la première assemblée constituante qui ont la majorité absolue au sein de cette première assemblée constituante,

NOTE Confidence: 0.7934139

20591636-f26f-4562-a14d-2ff3167361e0 01:16:47.810 --> 01:16:50.610 ce seront les communistes et les socialistes,

NOTE Confidence: 0.7934139

ef5c31b1-ba1c-4877-95f9-1ad1be21bafa 01:16:50.610 --> 01:16:52.059 plus de nrpe.

NOTE Confidence: 0.7934139

b4877d1c-1fa0-4f26-a590-f8f22800ea41

01:16:52.059 --> 01:16:53.991

Ces nouveaux partis d'orientation démocrate-chrétienne qui vont définir la majorité de la deuxième assemblée constituante et qui, par leur compromis, permettront d'élaborer le texte de la Constitution de la future Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.7934139

db06bed9-552d-41e6-8f37-0128696c58f3 01:17:05.390 --> 01:17:07.868 L'importance de la publicité des débats,

NOTE Confidence: 0.7934139

4b734e7b-721e-4a2c-8d57-4a93f822f276

01:17:07.870 --> 01:17:09.103

c'est aussi donc, d'une certaine manière, cette contrainte à la négociation relativement ouverte entre les principaux partis politiques qui dominent l'assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.7934139

cee 628 fe-5 f9 e-4 db 0-9 a 15-cd 69980 ab 07 b

01:17:16.930 --> 01:17:19.360

Mais c'est aussi la possibilité de dégager des alternatives autour des débats qui apparaissent.

NOTE Confidence: 0.7934139

60cd0ea3-caf8-4b77-bfc4-f93d2a7f7f9d

01:17:22.760 --> 01:17:24.164

Les délibérations constituant en particulier le grand débat quant à la structure du Parlement, avec la volonté dans la première constituante d'imposer un Parlement monocaméral qui sera finalement rejetée.

NOTE Confidence: 0.7934139

e83c1cac-e42a-4fec-bc42-276aae2692a8

01:17:32.970 --> 01:17:35.050

Et là ou là négociation avec le énervé

NOTE Confidence: 0.7934139

bd9ff28e-fa5d-4c07-9b82-c7464fe0b24d

01:17:35.050 --> 01:17:37.598

et les partis de gauche permettra de définir un bicamérisme d'ailleurs très inégalitaire dans la Constitution de 1946,

NOTE Confidence: 0.7934139

0d4e9130-b630-4258-8af8-6f1a7ff5f4a3 01:17:41.770 --> 01:17:43.530 avec certes de chambre aux

NOTE Confidence: 0.7934139

4a6372a7-9ba4-46c4-b7b6-9597d558ec93 01:17:43.530 --> 01:17:44.938 côtés de l'Assemblée nationale.

NOTE Confidence: 0.7934139

fad 21 bb c - dd 54 - 4d 8c - 986c - 96f 914e 11acb

01:17:44.940 --> 01:17:47.748

Il y a un conseil de la République, mais qui est très loin d'avoir des pouvoirs reconnus à l'assemblée issue du suffrage universel. Il y a surtout la possibilité évidemment, d'avoir des débats dans la presse, d'avoir l'intervention de personnalités extérieures par rapport aux membres de l'assemblée constituante.

NOTE Confidence: 0.7934139

d88e71e2-6d2b-40eb-a236-6e91a82e1e74

 $01{:}18{:}03.400 \dashrightarrow 01{:}18{:}05.536$

Et on sait à quel point, notamment les conditions dans lesquelles, à deux reprises par rapport aux deux projets constitutionnels, de Gaulle va être amené à prononcer des discours ayant un certain retentissement.

NOTE Confidence: 0.7934139

d5b447e3-bec1-4aaf-9d11-741d9ce936e5

01:18:15.180 --> 01:18:17.220

Le discours de Bayeux du 16 Juin 1946

16/6/1946 reviendra la semaine prochaine par rapport au premier projet constitutionnel et fera un nouveau discours.

NOTE Confidence: 0.7934139

afb7d47c-c64a-4f5f-9fa1-d78ff320670c

01:18:23.040 --> 01:18:24.093

Les discours des.

0cbea2a1-66ce-46b2-b5c2-7243e42b3e48 01:18:24.093 --> 01:18:24.444

Final,

NOTE Confidence: 0.7934139

bd2e09aa-2be4-4837-874c-12fc6a950eaf

01:18:24.444 --> 01:18:26.550

le 22/9/1946 dans lequel il prenait à nouveau une position tout à fait hostile par rapport au deuxième projet constitutionnel qui deviendra finalement la Constitution de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.7934139

e9cc02ac-8871-40b1-a176-d7a1b181fe96

01:18:35.524 --> 01:18:38.452

La formule de 1958 est, d'une certaine manière, exactement inverse. Là ou en 46, il n'y a pas d'encadrement et la

NOTE Confidence: 0.7934139

253b6c05-5843-4f6d-84d4-8f4c04ce10b6

01:18:43.509 --> 01:18:45.744

quand est-ce que doivent être les pouvoirs constitués à la loi du 03/06/1958 va énoncer des principes qui permettent d'encadrer le régime.

En revanche, là où il y avait élaboration publique en 1946, il y a une élaboration essentiellement secrète en 1958.

NOTE Confidence: 0.7934139

cc6306f2-d9db-4bb5-8b0b-a3aed948bbfd 01:19:00.530 --> 01:19:01.757 alors en 1958,

NOTE Confidence: 0.7934139

956fcc42-1fae-49ec-b93b-0039cbcae4f3

01:19:01.757 --> 01:19:03.393

une énonciation préalable de principes encadrant le projet de loi constitutionnelle du 3 juin 1958 énonce en effet cinq grands principes qui sont relatifs à, en particulier :

- la souveraineté populaire ;
- la séparation effective des pouvoirs ;
- le principe du régime parlementaire puisque l'un des principes imposés par la loi du 3h58, c'est que le futur régime prévoit la responsabilité politique du gouvernement devant le Parlement et l'indépendance de l'autorité judiciaire;
- la nécessité d'organiser l'association de la République avec les peuples d'outre-mer,

NOTE Confidence: 0.86302483

0cf0524f-ac0d-4d88-a3cb-35ef2add6194

01:19:41.230 --> 01:19:44.009

qui sera 46 ans est évidemment encore

NOTE Confidence: 0.86302483

3871c3dd-1b1c-4313-9e46-a83dc80828ea

01:19:44.009 --> 01:19:47.308

dans un contexte où la France est à la tête d'un immense empire colonial qui sera organisé sous la forme de l'Union des Français.

Souveraineté populaire, séparation effective des pouvoirs, principes du régime parlementaire, indépendance de l'autorité judiciaire, association avec les peuples d'outre-mer, autant de conditions de fond.

ces droits qui doivent être respectés dans la rédaction du futur projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.86302483

8e7dc9a3-75d5-4743-a3cb-fb9ba0b05799 01:20:09.380 --> 01:20:11.840 Mais des conditions qui, au total,

NOTE Confidence: 0.86302483

 $5f708cf3-4b0e-4b9d-af92-e45ca3d37c9e \\01:20:11.840 --> 01:20:14.290$

les sous, une très grande latitude aux rédacteurs du projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.86302483

0dfe4e55-7807-4890-bd27-077e487c0f34 01:20:16.350 --> 01:20:17.990 Il s'agit d'un objectif relativement généraux.

NOTE Confidence: 0.86302483

3c037322-22c9-4edb-82e8-aef9e136e8b6

01:20:18.810 --> 01:20:21.680

Au fond, le seul principe qui est vraiment contraignant, c'est l'exigence d'un régime parlementaire. Le futur projet ne peut pas être un régime présidentiel. D'ailleurs, aucun des protagonistes de 1958 ne souhaite un régime présidentiel, contrairement à ce qu'on lui fait dire. Parfois, de Gaulle a toujours été hostile au régime présidentiel. En revanche, il avait une conception très particulière de ce qu'était un régime parlementaire (on aura l'occasion d'y revenir).

NOTE Confidence: 0.86302483

c66ca515-6600-4440-9248-79497a16849b

01:20:44.590 --> 01:20:45.622

Ceci étant, ce principe d'exigence du régime parlementaire est contrebalancé par un deuxième principe qui est le principe de séparation effective entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. C'est un élément qui doit évidemment

939ae944-ef75-468a-8711-ae39186b5f66

01:20:58.930 --> 01:21:01.180

Que la manière de comprendre le gouvernement par le régime parlementaire.

NOTE Confidence: 0.86302483

7b2dc0f1-68cd-475a-8068-f766e61a706c

01:21:03.660 --> 01:21:06.096

Donc un encadrement préalable qui n'existait pas en 1946 mais un encadrement qui l'est.

NOTE Confidence: 0.86302483

81be7311-4219-4640-a33c-d3876ee36583 01:21:09.510 --> 01:21:10.920

Comment utiliser rédacteur

NOTE Confidence: 0.86302483

11d7ac81-99a2-4d29-b844-7c1fcd8a170c

01:21:10.920 --> 01:21:12.330

de la Constitution?

NOTE Confidence: 0.86302483

2d78bc93-4255-4e3d-8506-a9c61e9b2819

01:21:12.330 --> 01:21:13.866

Et c'est le directeur,

NOTE Confidence: 0.86302483

1ddcc2ed-705b-4605-a13e-ed80f56e185d

01:21:13.866 --> 01:21:16.420

Deuxième différence essentielle par rapport à 1946, ils vont travailler de manière essentiellement concrète le lieu où, pour l'essentiel, va être élaborée, la future Constitution de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.86302483

9dd8276a-a8a0-433c-a314-a764e1978cd9

01:21:24.230 --> 01:21:26.090 Et bien c'est l'intérieur même

NOTE Confidence: 0.86302483

1f6962a5-0f07-4862-8f9f-633c83f704be

01:21:26.090 --> 01:21:27.950

du gouvernement par de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.86302483

91272026-eca1-4fd1-8e50-649aa3c050b1

01:21:27.950 --> 01:21:29.438

avec essentiellement des échanges qui s'opèrent entre, d'une part un groupe de travail qui est dirigé par Michel Debré

NOTE Confidence: 0.86302483

631b51f9-f4c5-4748-9a4b-c477be8cdca1 01:21:35.182 --> 01:21:36.874 donc dans ce gouvernement,

NOTE Confidence: 0.86302483

c4cf0125-796d-425e-a175-45f61e73e7c9

01:21:36.880 --> 01:21:39.617

le garde des Sceaux et qui anime une équipe essentiellement composée de membres du Conseil d'État.

NOTE Confidence: 0.86302483

5098702c-6d17-4a57-ac7a-74e2806e2588 01:21:43.390 --> 01:21:45.460 La reine certaine manière effectivement,

NOTE Confidence: 0.86302483

118fa0ac-4a6b-4343-9f97-e186d641b298

01:21:45.460 --> 01:21:47.268

une certaine dimension technocratique dans l'élaboration de l'avant-projet constitutionnel. Mais cet avant-projet est soumis aux arbitrages de l'institution politique.

NOTE Confidence: 0.86302483

878de051-b7fb-4bbf-8ae1-aaa656ea5065 01:21:54.540 --> 01:21:56.790 L'essentiel au sein du gouvernement

NOTE Confidence: 0.86302483

3b80da2c-6cce-4896-a9d2-be2139c13a57 01:21:56.790 --> 01:21:59.040

qui est le comité interministériel présidé bien sûr par de Gaulle et dans lequel siègent les principaux ministres,

NOTE Confidence: 0.86302483

1319657c-dde8-4c5c-ab46-7049f77a9eb8 01:22:04.040 --> 01:22:04.948 notamment fumer,

NOTE Confidence: 0.86302483

02331832-5138-4b60-bf4c-85e6255787bd 01:22:04.948 --> 01:22:06.764 ministre d'État représentant les grands partis politiques de la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.86302483

ab198cbf-ee5c-4883-ab31-3b1a67893fe2

01:22:09.000 --> 01:22:11.958

Et c'est dans cet échange entre l'instance préparatoire assez largement technocratique et qui l'instance dominée par le chef d'État, mais aussi par les ministres d'État, que va se faire progressivement l'élaboration du projet constitutionnel

NOTE Confidence: 0.86302483

8580792d-b5de-4978-9dbc-9b1c7b0db44a

01:22:24.717 --> 01:22:26.301

et l'intervention constitutionnelle postérieure du comité consultatif constitutionnel et du Conseil d'État.

NOTE Confidence: 0.86302483

5637026d-d4e6-4a97-8683-fc836a4bca99 01:22:30.670 --> 01:22:32.605 Finalement 2 jours au calamar

NOTE Confidence: 0.86302483

97b41b89-7e0c-4945-b6b5-e6e4769c5848 01:22:32.605 --> 01:22:34.540 pour préciser ou compléter le projet gouvernemental.

NOTE Confidence: 0.86302483

27d09bc2-8e41-4ed4-b549-246e3819fb20 01:22:36.060 --> 01:22:37.852 Et cette formule-là, elle va permettre évidemment,

NOTE Confidence: 0.86302483

cc9da2cd-d94e-41c3-a13a-45d3198c984f 01:22:39.650 --> 01:22:42.338 par contraste, avec 2 choses :

NOTE Confidence: 0.8494399

a011247c-284f-4b19-84ba-880d82bf4fd8 01:22:45.130 --> 01:22:46.582 Beaucoup plus rapide du projet constitutionnel.

NOTE Confidence: 0.8494399

c7012e75-9d05-41c5-b668-0b6a13e16184 01:22:47.310 --> 01:22:50.010 Il a fallu quatorze mois pour mettre au point la Constitution de la Quatrième République, moins de quatre mois suffiront pour mettre au point la constitution de la Cinquième République.

Donc une écriture rapide.

De toute façon, il fallait impérativement terminer la rédaction du projet constitutionnel avant la rentrée parlementaire du 02/10/1958.

NOTE Confidence: 0.8494399

f96b6b47-54f6-4bd4-af8c-c47f12739504 01:23:08.180 --> 01:23:10.567 La première, la loi du 315 prix,

NOTE Confidence: 0.8494399

330c973d-82e3-44cf-bc65-206eea22d004 01:23:10.570 --> 01:23:12.334 c'est cette s'appliquer simplement

NOTE Confidence: 0.8494399

3c495c0b-30f6-4d21-ba8c-3dd186db1278 01:23:12.334 --> 01:23:13.657 la Quatrième République.

NOTE Confidence: 0.8494399

3c37febf-fea1-487a-8ff0-2ff5c19a7671 01:23:13.660 --> 01:23:16.705

Et le deuxième aspect qui découle de cette modalité de fabrication, c'est évidemment le fait que le caractère secret des délibérations, essentiel donc, qui s'opère au sein du gouvernement va se traduire par l'interminable débat quant à la manière d'interpréter les dispositions du texte constitutionnel, précisément parce que, en l'absence de travaux préparatoires qui ne commenceront à être publiés par la Documentation française qu'à partir de 1987 – donc presque trente ans après la naissance de la Cinquième République –, pendant les trois premières décennies de la Cinquième République, il était possible à bon droit de soutenir la thèse contradictoire quant aux fameuses lectures de la Cinquième République quant au point de savoir quel était l'esprit véritable de la Constitution.

NOTE Confidence: 0.8494399

47cd9083-8fea-4855-ba18-fd753d51284d

01:23:59.720 --> 01:24:02.058

Bien entendu, de Gaulle avait sa lecture.

Il est très frappant de voir que Jean Monnet, qui était ministre, d'État, qui a participé à toutes les délibérations, qui est essentiel au moment de la rédaction du projet constitutionnel, avait une lecture radicalement différente de ce qu'était la Constitution de 1958.

D'une certaine façon, l'un comme l'autre étaient des protagonistes de premier rang, ce qui autorisait ses différentes possibilités de lecture de la Constitution de la Cinquième République. Et on va voir que ça traverse toute l'histoire de la Cinquième République sont

db1c4c0e-4066-4d45-bb75-89954c195d61

01:24:29.618 --> 01:24:31.724

aussi liés précisément au fait que, d'une certaine façon,

ce qu'il s'était passé et les débats qui avaient eu lieu pour présider à la rédaction du futur texte constitutionnel était resté secret.

Il était donc d'autant plus facile d'accréditer des interprétations contradictoires qu'elles ne pouvaient pas être concrètement illustrées par les modalités par lesquelles le texte avait été adopté.

NOTE Confidence: 0.8494399

61ba770b-4ba5-4281-9db4-346fde7e1d1f 01:24:50.070 --> 01:24:50.878

En conclusion, par conséquent, on peut tirer deux enseignements de cette analyse du pouvoir constituant de façon comparative entre ce qu'il s'est passé en 1946 et 1958 à

c70c55b3-b1e1-4897-aceb-69fcc452596d 01:25:01.203 --> 01:25:02.340 premier enseignement complet,

NOTE Confidence: 0.8494399

fb371eb9-379b-4fb7-8486-2ff23c22fec4 01:25:02.340 --> 01:25:03.972 c'est vraiment une importance

NOTE Confidence: 0.8494399

fcd07b4d-2f4d-45f6-9de6-632e4e41f2c8 01:25:03.972 --> 01:25:05.196 finalement d'histoire constitutionnelle.

NOTE Confidence: 0.8494399

06addf1c-198c-415e-9b74-32a3b1104e3e 01:25:05.200 --> 01:25:06.908

La mise en parallèle, en effet, des deux expériences de 1946 et 1958 met en évidence à quel point le moment constitutionnel est décisif non seulement pour comprendre ce que va être le contenu de la nouvelle Constitution, mais aussi pour comprendre ce que vont être ses modalités postérieures d'interprétation et de mise en application.

NOTE Confidence: 0.8494399

02d14673-2783-43c2-80e9-a33892cd7da5 01:25:30.880 --> 01:25:32.722

Si on allège les conditions dans lesquelles a pris naissance la Quatrième République, si on analyse les conditions de naissance de la Cinquième République, on ne comprend pas simplement le texte constitutionnel, mais on comprend bien ce que va être l'inclination dominante dans l'interprétation qui va conduire à survaloriser le rôle parlementaire sous la IV et sur valoriser le rôle de l'exécutif et singulièrement du chef de l'État.

a40e2313-3a13-46e8-ad4e-aa5827dc68c8

01:25:56.310 --> 01:25:57.402

Le deux enseignement qu'on peut tirer à titre de conclusion, porte plus généralement sur la nature du droit constitutionnel au travers de cette analyse du pouvoir constituant en 1946 comme en 1958.

NOTE Confidence: 0.845889

0536c76a-0fa5-454c-89e4-648854776967

01:26:08.690 --> 01:26:10.970

Et bien il y a la mise en évidence de l'irréductible singularité du droit constitutionnel en tant que droit politique,

NOTE Confidence: 0.845889

bdc6a123-6809-4335-8c2f-c7efb7ff49b3

01:26:15.970 --> 01:26:18.292

on voit à quel point il y a effectivement une interaction extrêmement forte entre les facteurs de caractère proprement politiques et en même temps des facteurs de caractère essentiellement juridiques.

NOTE Confidence: 0.845889

c8222724-4090-4633-8e11-687c9550424b

01:26:27.280 --> 01:26:29.710

Et là, on est bien au cœur de la singularité du droit constitutionnel,

NOTE Confidence: 0.845889

8686c1c6-02b9-47e5-a443-4af6c15f717e

01:26:31.540 --> 01:26:33.652

qui seront illustré de manière exemplaire dans l'analyse de qu'est-ce que

NOTE Confidence: 0.845889

688a4722-f7a5-4c53-9b00-e089a7ab7f78 01:26:35.422 --> 01:26:37.288

c'est que de pouvoir construire alors

NOTE Confidence: 0.845889

ece31ef0-b4e3-408b-bca7-28744e4ae9bd 01:26:37.288 --> 01:26:39.090

qu'on leur rapporte à des contextes?

NOTE Confidence: 0.845889

2aaec85d-e6df-4a12-9f35-b31ca27ae4e9 01:26:39.090 --> 01:26:40.730

Par contre, il a pensé,

2e2efdfc-3c74-436a-8fdf-f2c4eb2bcd03 01:26:40.730 --> 01:26:42.370 voilà quelques idées de développement,

NOTE Confidence: 0.845889

9385fa34-3c82-448d-a6d3-0a7f43767208 01:26:42.370 --> 01:26:43.354 l'une des manières,

NOTE Confidence: 0.845889

c4dfb716-1c76-4bd8-91d7-17028e505d3c 01:26:43.354 --> 01:26:44.338 encore une fois, il y en a beaucoup d'autres

NOTE Confidence: 0.845889

ce220bcd-e6f7-4a21-9442-a3a34cc78b55 01:26:46.158 --> 01:26:47.766

d'organiser la réflexion sur le sujet et toujours avec le souci dans l'introduction d'avoir une accroche, de définir les termes du sujet, de dégager les enjeux, de préciser le contexte de

NOTE Confidence: 0.845889

21852388-dd09-443a-ae76-e2965ff81a52 01:26:56.319 --> 01:26:57.450 délirer problématique.

NOTE Confidence: 0.845889

9be4a7b0-dc99-445f-9a0a-39a65f091874 01:26:57.450 --> 01:26:59.922 Déboucher sur dénonciation plan

NOTE Confidence: 0.845889

54a8c11d-1ca8-4b68-bbb4-f18046de5cfa 01:26:59.922 --> 01:27:03.012

local vous permet d'identifier l'idée générale de développement au travers de l'intitulé des parties et de la manière.

NOTE Confidence: 0.845889

6f440595-c169-45ec-b70b-b45284af4637 01:27:09.350 --> 01:27:11.401 Je suis parti à ça doit paraître

NOTE Confidence: 0.845889

cc79ed93-e539-4924-a84c-9e2896e3ed40 01:27:11.401 --> 01:27:13.630 tellement de la fin de la production.

ae8ed712-1b89-4d13-a714-0050859ab96f 01:27:13.630 --> 01:27:15.526 La conclusion est dans la possibilité

NOTE Confidence: 0.845889

ada102eb-b526-4a5b-b6cf-e751b1c93a27 01:27:15.526 --> 01:27:17.090 d'ouvrir bien entendu la perspective

NOTE Confidence: 0.845889

b723e3a0-83df-4a4a-aca1-9aa28685a521 01:27:17.090 --> 01:27:19.050 par rapport à ce qui a été dégagé

NOTE Confidence: 0.845889

f12dc335-6bba-4d18-8c85-3225347bd4e7 01:27:19.050 --> 01:27:20.060 de développement.

NOTE Confidence: 0.845889

4c1ec617-f6cb-469f-a178-09c11ee7c218 01:27:20.060 --> 01:27:22.360 Alors rendez-vous la semaine prochaine

NOTE Confidence: 0.845889

ffe6b720-c00b-4234-9edb-e352357a7423 01:27:22.360 --> 01:27:24.660 mettre tout ceci en application.

NOTE Confidence: 0.845889

49a5fe2f-2503-48d5-9889-0381fb36357a 01:27:24.660 --> 01:27:29.420 2e sujet qui va nous permettre d'éclairer.

NOTE Confidence: 0.845889

 $0a0ece04-e0af-42a2-bc89-c31949c3d585 \\01:27:29.420 --> 01:27:30.584 \\Fondement mais certaines façons$

NOTE Confidence: 0.845889

5e23cf07-ed1c-4409-8868-f7517258084d 01:27:30.584 --> 01:27:33.000 de du régime de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.845889

21c75f86-6713-418b-8348-dffbfcbf7979

01:27:33.000 --> 01:27:33.930

Cette fois, on va s'interroger davantage sur l'origine à la fois intellectuelle, mais aussi juridique bien sûr, de la Constitution de 1958. Le sujet qui vous est proposé, c'est : "Le discours de Bayeux et la Constitution de 1958".

NOTE Confidence: 0.845889

 $\begin{array}{l} f16709b4-5910-4c43-ad54-7e6ebca66e42\\ 01:27:47.600-->01:27:50.115\\ \\ Fois pour construire une introduction complète, et puis de.\\ \end{array}$

NOTE Confidence: 0.845889

bc575854-fbc6-47d5-9e67-a9a23a27ca06 01:27:54.050 --> 01:27:55.940 Je suis parti d'un développement

NOTE Confidence: 0.845889

2d26ba2f-0913-4609-a44b-15b0a886f400 01:27:55.940 --> 01:27:57.452

sur un sujet comparable, le discours de Bayeux et la Constitution de 1958 la semaine prochaine.

- 2.2. L'évolution du régime : révisions constitutionnelles, conventions de la constitution, fait majoritaire et rôle des partis
- 2.3. Le Président de la République : mode d'élection, durée du mandat, évolution de la fonction présidentielle, question de la responsabilité

2.4.	Le Gouvernement : statut, conditionnement juridique et politique des pouvoirs, responsabilité gouvernementale et ministérielle
2.5.	Le Parlement : parlementarisme rationalisé, bicamérisme, majorité et opposition
2.6.	Démocratie semi-directe et démocratie représentative
2.7.	Le contrôle de constitutionnalité : organisation, mutations de la fonction, contrôle de constitutionnalité et principe démocratique
2.8.	Le statut des libertés et des droits fondamentaux
2.9.	Le statut des normes juridiques : lois, ordonnances, règlements, engagements internationaux
2.10.	Les territoires de la Constitution : La Cinquième République et l'Union européenne, la constitutionnalisation de la décentralisation

- Le 13/01/2010 -

Il portait sur la responsabilité ministre sur la Cinquième République aujourd'hui,

NOTE Confidence: 0.830929

ec1b798e-41cd-4749-b984-b7123a9081ce

00:00:21.540 --> 00:00:23.633

donc on va traiter le thème du mode d'élection du Président de la République sous la forme d'une question.

NOTE Confidence: 0.830929

2cd36419-3f61-4478-8e10-c7bef7be8941 00:00:28.020 --> 00:00:29.380 D'ailleurs, le mode d'élection.

NOTE Confidence: 0.90023595

68725fd5-a57f-4282-a92c-7c257466e623 00:00:36.770 --> 00:00:41.970 Monsieur. Bonjour. Euh,

NOTE Confidence: 0.90023595

ec253837-9156-479a-9073-74666362abe8 00:00:41.970 --> 00:00:45.948 et bien, je. Si. Très bien.

NOTE Confidence: 0.7647663

6ac05dfd-a839-4d50-9cbf-d8b455715252 00:00:49.130 --> 00:00:50.350 Propos du suffrage universel.

NOTE Confidence: 0.7647663

c2969828-6359-41ca-886c-6477ed1be813 00:00:50.350 --> 00:00:53.100 Qui a dit qu'il est un sacre bien?

NOTE Confidence: 0.7647663

44a7434b-c0ff-45e7-ae0f-4c6e41255df8 00:00:53.100 --> 00:00:54.620 Autrement dit, vin que l'huile

7ff49fbf-11b9-44a9-a1a6-1f87eb123165 00:00:54.620 --> 00:00:56.450 de Reims, le sens de sa.

NOTE Confidence: 0.7779435

2e114805-5f7b-4e63-8b07-b47200d7cf28 00:00:58.900 --> 00:01:03.720 Euh, ensuite je fais. Historique sur.

NOTE Confidence: 0.81439394

2a3e3b9d-c89d-4f2f-8c09-e2aea8c779ab 00:01:09.670 --> 00:01:12.490 Sur le la Constitution.

NOTE Confidence: 0.8358469

ed6ffaef-8084-446e-9ee8-ba9ab13bf6b2 00:01:14.720 --> 00:01:16.232 En disant au début au début

NOTE Confidence: 0.8358469

428afaf7-35b2-419b-b4ff-d876cdd895a8 00:01:16.232 --> 00:01:17.666 l'élection du chef de l'État

NOTE Confidence: 0.8358469

8e2b7958-11fc-4aa2-93f6-bceb4d9fadc4 00:01:17.666 --> 00:01:19.146 au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.8401638

b6130521-ce34-4b96-a56d-25dbec60f1c3 00:01:24.110 --> 00:01:25.790 N'était pas prévu dans la

NOTE Confidence: 0.8401638

bda69401-8c3f-4357-8fca-caf53d951e27 00:01:25.790 --> 00:01:27.134 Constitution de 10 958?

NOTE Confidence: 0.8401638

9b0b2de6-eaf6-4242-af5a-c7578cdf8c83 00:01:27.140 --> 00:01:28.212 Et nous, ça ne.

9b0e5600-82af-430c-8ec6-0c50235acc22 00:01:28.212 --> 00:01:29.820 Ça serait pas dans la tradition

NOTE Confidence: 0.8401638

c0bef63e-cdcc-47f9-9778-bc4cda840872 00:01:29.878 --> 00:01:31.190 républicaine française?

NOTE Confidence: 0.8422561

670f713c-fbda-47c0-a8b0-fbd980fa34b7 00:01:34.370 --> 00:01:36.638 Les constitutions de la 3e la 4e

NOTE Confidence: 0.8422561

dd8927a3-a4a1-4319-b8e4-79b4e89c9185 00:01:36.638 --> 00:01:38.247 République avait également exclu ce

NOTE Confidence: 0.8422561

5be625ac-f3b1-4ce5-901a-e9eb45ba0ddb 00:01:38.247 --> 00:01:40.256 mode de désignation du chef de l'État.

NOTE Confidence: 0.8422561

1f3e5e26-badd-4d63-941a-3fff30cf102b 00:01:40.260 --> 00:01:42.108 E car il s'était soldé le 2/12/10

NOTE Confidence: 0.8422561

1655f102-50fc-4cbc-b38c-112d30553e69 00:01:42.108 --> 00:01:44.640 851 par le coup d'État ou la Pologne

NOTE Confidence: 0.8422561

6c4105ac-8c99-4796-8369-a44253b50e00 00:01:44.640 --> 00:01:46.320 de l'Appart qui avait entraîné

NOTE Confidence: 0.8422561

fba2facc-d932-4d34-8072-d5f13d7ba75f 00:01:46.380 --> 00:01:48.240 la chute de la 2nde République.

60f26f4a-b7da-4a04-a687-568cae274702 00:01:50.880 --> 00:01:53.118 Euh, aussi, les lois de laylow

NOTE Confidence: 0.8336461

4a4ff58d-0d37-429d-b975-9b356c2d4d94 00:01:53.118 --> 00:01:55.018 constitutionnelle de 275 et la

NOTE Confidence: 0.8336461

35ccbcb6-fc65-49eb-ac33-42a6b77a89e8 00:01:55.018 --> 00:01:57.363 Constitution de 10 946 ont prévu que

NOTE Confidence: 0.8336461

c1c944dd-b76d-4f8c-8d5b-c655935ec2d4 00:01:57.363 --> 00:01:59.544 le président de la République serait

NOTE Confidence: 0.8336461

721710f6-3979-4aa7-bb31-fd62296bd0b2 00:01:59.544 --> 00:02:02.071 désormais élu par les 2 chambres du

NOTE Confidence: 0.8336461

1e890bba-af42-4580-89cf-a4c011c30558 00:02:02.071 --> 00:02:03.876 Parlement réunies en Assemblée nationale,

NOTE Confidence: 0.8336461

c338de5a-023c-4821-8ce2-24501a4d30b4 00:02:03.880 --> 00:02:06.464 la Troisième République ou au Parlement sous la

NOTE Confidence: 0.8336461

d125d62f-c6af-45ea-af86-892510c226fe 00:02:06.464 --> 00:02:09.647 4e et non plus directement par le peuple.

NOTE Confidence: 0.8152749

620161f8-fa3f-4fc5-9763-66d7ccf090c4 00:02:12.890 --> 00:02:14.618 Les chambres devenait ainsi les soldes,

66970175-2826-40a4-90ae-d851f3fb23c9 00:02:14.620 --> 00:02:16.402 organes de l'État désigné par les

NOTE Confidence: 0.8152749

273d298e-1cee-456c-857d-62b9fe84791e 00:02:16.402 --> 00:02:18.089 électeurs et en tant que tel,

NOTE Confidence: 0.8152749

51bd9f8e-36d1-447e-ab92-14da01d8a160 00:02:18.090 --> 00:02:20.940 le seul dépositaire de la

NOTE Confidence: 0.8152749

af35a384-4747-42a7-97ea-81437c59be0a 00:02:20.940 --> 00:02:22.080 souveraineté nationale.

NOTE Confidence: 0.8152749

224e0a9a-9b35-470c-bb88-7377fb9af3c5 00:02:22.080 --> 00:02:23.344 Mais dans son discours

NOTE Confidence: 0.8152749

3cff8b11-26b1-4983-a034-f2a02e06f201 00:02:23.344 --> 00:02:25.240 prononcé à Bayeux le 16 juin.

NOTE Confidence: 0.66342974

6a504aea-e403-4c63-aec9-a4a5d5da4675 00:02:28.480 --> 00:02:30.265 Tutionnel demande élection

NOTE Confidence: 0.66342974

baedfceb-7ec2-4a4b-bdb9-dcef44f47a65 00:02:30.265 --> 00:02:32.645 de la 2nde Assemblée.

NOTE Confidence: 0.66342974

f5b67fac-5572-464c-8b2f-57c0c0efb597 00:02:32.650 --> 00:02:34.816 Il se prononce four à renforcement

NOTE Confidence: 0.66342974

2b4089c3-9e39-4c83-92bc-6f05f647e5b3 00:02:34.816 --> 00:02:36.980 des théologie du chef de l'État,

NOTE Confidence: 0.66342974

c5d9cd25-1d53-4412-a711-9421fb39a563 00:02:36.980 --> 00:02:38.785 sans pour autant exiger son

NOTE Confidence: 0.66342974

c7642138-6fdf-41e4-ab59-530db1bf28dc 00:02:38.785 --> 00:02:40.229 suffrage à l'ennemi l'élection,

NOTE Confidence: 0.66342974

0418c622-a09a-4f88-b8f5-a00ba82764a5 00:02:40.230 --> 00:02:42.035 sans pour autant déjà sélection

NOTE Confidence: 0.66342974

d76a1043-ce50-471e-80a9-0e96188cb44e 00:02:42.035 --> 00:02:43.479 au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.48734745

4de6df6c-09a6-482e-ba5d-3039ac4a0c02 00:02:45.780 --> 00:02:47.030 Euh.

NOTE Confidence: 0.76266867

cd9e0215-e8bc-4c44-8f2f-0afc5e38f629 00:02:49.620 --> 00:02:51.474 Je j'aimerai mon.

NOTE Confidence: 0.76266867

6cebd612-b3db-47fc-a3a2-d8b2bef2afd0 00:02:51.474 --> 00:02:55.182 Mon plan de la façon suivante,

NOTE Confidence: 0.76266867

7d28dccc-7693-4c6c-87b1-b298ac52d607

00:02:55.190 --> 00:02:58.086 le suffrage universel direct

NOTE Confidence: 0.76266867

f052665a-d576-4e5c-a171-361bbec1d5a6 00:02:58.086 --> 00:03:01.706 n'est que d'une façon illégitime.

NOTE Confidence: 0.76266867

40146b05-fd51-47ee-9bd5-9f34b34b6943 00:03:01.710 --> 00:03:03.175 E semble nécessaire dans le

NOTE Confidence: 0.76266867

8321cf85-2fe5-45b7-8475-2b4bcbbb985d 00:03:03.175 --> 00:03:04.640 cadre d'une recherche de né

NOTE Confidence: 0.76266867

b3e44180-7a69-42d5-98c0-f4b645affc44 00:03:04.695 --> 00:03:06.399 d'une façon inconstitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.76266867

6829b44b-ff6d-43fb-bc87-0fa37c7951d5 00:03:06.400 --> 00:03:08.315 semble nécessaire dans le cadre

NOTE Confidence: 0.76266867

237b87c5-3fdd-43ce-94ee-abef3fe33e57 00:03:08.315 --> 00:03:09.847 d'une recherche de prépondérance

NOTE Confidence: 0.76266867

d4f59ae8-1b1a-43c1-b8fe-9178ffd9534e 00:03:09.847 --> 00:03:11.937 du rôle du président de la

NOTE Confidence: 0.76266867

5c9bd68d-c335-44bb-9e36-e50cb7b2ae13 00:03:11.937 --> 00:03:13.257 République sur le Parlement,

c9e9ff5f-668d-426f-a02c-ced7b6b0fef6 00:03:13.260 --> 00:03:15.065 notamment dans le contexte des

NOTE Confidence: 0.76266867

4460a64b-f5fc-4d53-86fe-db93aaf0132b 00:03:15.065 --> 00:03:16.870 événements de la guerre d'Algérie.

NOTE Confidence: 0.8152069

b226a46e-aaf3-47cc-8097-51fdfe384109 00:03:18.960 --> 00:03:21.396 La 2nde partie e l'élection du

NOTE Confidence: 0.8152069

9a330382-9c2e-4a7d-a18b-7d08cce1ed2b 00:03:21.396 --> 00:03:23.675 président de la République au

NOTE Confidence: 0.8152069

173fac30-a3b0-4285-9a10-bfce88a4fb27 00:03:23.675 --> 00:03:25.983 suffrage universel direct a

NOTE Confidence: 0.8152069

a186b51d-5155-4a36-a3c8-1646336e17dc 00:03:25.983 --> 00:03:27.714 profondément modifié l'équilibre

NOTE Confidence: 0.8152069

602b862a-7b97-4488-be8d-dd856c5b240b 00:03:27.714 --> 00:03:30.159 institutionnel de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.8152069

c57881b4-80a4-4764-867d-6415eb7b14a6 00:03:30.160 --> 00:03:32.060 Mais hors de situation d'urgence,

NOTE Confidence: 0.8152069

57fafae5-1428-4883-862f-9d9a15eb13b5 00:03:32.060 --> 00:03:34.115 le suffrage universel direct relève

64bf086e-ad88-4e64-962b-b81d9081a593 00:03:34.115 --> 00:03:35.348 d'une lecture présidentialiste

NOTE Confidence: 0.8152069

02747af8-270a-44ec-839f-a61961322bbd 00:03:35.348 --> 00:03:37.694 du régime qui semble être en

NOTE Confidence: 0.8152069

f814b3e7-4ccd-4e37-9129-17f6fcf2c2a9 00:03:37.694 --> 00:03:39.162 contradiction avec l'absence de

NOTE Confidence: 0.8152069

06ce931b-fb87-4bdc-a457-b81b62d8d8fe 00:03:39.162 --> 00:03:40.769 responsabilité du chef de l'État.

NOTE Confidence: 0.7772107

79798af3-b28a-4d46-9f62-73b5f014f923 00:03:44.290 --> 00:03:45.270 Donc, si.

NOTE Confidence: 0.71678424

34dbac92-7f3c-4c17-9a19-5eaafce8c871 00:03:47.430 --> 00:03:52.246 L'intitulé de différent alors le un un.

NOTE Confidence: 0.71678424

78060d9f-489c-430c-91b8-9059f033ce28 00:03:52.250 --> 00:03:54.780 Le suffrage universel direct et

NOTE Confidence: 0.71678424

d67a8cbd-c1ad-4110-9029-17d3b0a6bfa7 00:03:54.780 --> 00:03:57.310 d'une façon fort peu satisfaisante.

NOTE Confidence: 0.71678424

e129ac58-cf36-4e36-ac7a-7fd9c0a2b35f 00:03:57.310 --> 00:04:00.390 Faites attention aux qualifications.

8a3a6e09-3b32-4bb5-bd23-e16c93f05a83 00:04:00.390 --> 00:04:01.629 Légitime, après 7h.

NOTE Confidence: 0.8804506

845fc337-96f2-447a-b4bf-1045db700d3c 00:04:04.780 --> 00:04:06.790 Il faut essayer d'avoir des

NOTE Confidence: 0.8804506

a1e8680e-f108-4c29-9d6f-e5f954cec8f4 00:04:06.790 --> 00:04:07.996 des qualifications stable.

NOTE Confidence: 0.7960618

d2c0f174-3269-4f2c-b2fc-8caf51278a43 00:04:11.630 --> 00:04:13.226 Je préfère aussi parce que il légitime.

NOTE Confidence: 0.7960618

8c9f051e-40cd-478e-9e29-cd25cca2f1c1 00:04:13.230 --> 00:04:16.710 Ça pose des problèmes qui sont plus là.

NOTE Confidence: 0.7960618

fc75ec01-eb83-4387-bff8-918291e20b91 00:04:16.710 --> 00:04:19.776 Et d'ailleurs qui qui font aussi débat.

NOTE Confidence: 0.7960618

0615cf4f-f11c-40fc-bf7f-111ace6d80eb 00:04:19.780 --> 00:04:21.970 Et là, confusion entre légitimité,

NOTE Confidence: 0.7960618

ab741eb9-ac58-4609-bbe4-2ed273684bac 00:04:21.970 --> 00:04:23.284 légalité, constitutionnalité sur

NOTE Confidence: 0.7960618

58f9f485-a855-4f5a-858c-ebff45e40370 00:04:23.284 --> 00:04:26.350 le poids des mots à son sens.

d23b1716-42d9-4ff1-80cf-c55290b9b507 00:04:26.350 --> 00:04:28.540 Alors donc l'idée générale qui

NOTE Confidence: 0.7960618

c2c8a57c-8017-46f3-b6dc-5b0d697678c8 00:04:28.540 --> 00:04:30.730 était bloqué dans le premier.

NOTE Confidence: 0.8436676

c5cb24ee-fc32-4c00-bc74-fa97e7aa3eb1 00:04:32.920 --> 00:04:34.645 C'est là la naissance de

NOTE Confidence: 0.8436676

9a5a3b20-f5b3-485a-8769-c997b470089b 00:04:34.645 --> 00:04:35.335 façon constitutionnelle,

NOTE Confidence: 0.8436676

298ca65d-d617-4208-96c8-2c5cdd3f9a20 00:04:35.340 --> 00:04:37.070 donc du suffrage de l'élection,

NOTE Confidence: 0.8436676

b129c09d-9120-41ba-9209-27f8ecf8dd0b 00:04:37.070 --> 00:04:39.645 du président de la République

NOTE Confidence: 0.8436676

dbcfcd78-1559-4f33-a906-869e1e51bf29 00:04:39.645 --> 00:04:41.705 au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.8436676

ff4496e8-5d73-4f44-b249-d78102b6ea82 00:04:41.710 --> 00:04:44.055 Euh, mais c'est répondre à la situation

NOTE Confidence: 0.8436676

419c24f0-8fff-4fa5-bc12-2b63bb20bf37 00:04:44.055 --> 00:04:45.660 d'époque une situation d'urgence.

NOTE Confidence: 0.8436676

a06aee81-3bda-4f8b-a3e0-2aa39aa212be 00:04:45.660 --> 00:04:47.808 Les événements de la guerre d'Algérie.

NOTE Confidence: 0.8344338

caa9f2a5-8487-4423-b9cc-2270f37ad057 00:04:50.680 --> 00:04:53.446 Et ma 2nde partie, donc dans

NOTE Confidence: 0.8344338

e88f430a-9f15-4f6f-8816-248221e7de3f 00:04:53.446 --> 00:04:55.290 une première partie l'élection

NOTE Confidence: 0.8344338

1bbdd797-ab91-4d23-8464-8aedd2513017 00:04:55.372 --> 00:04:57.717 du président de la République

NOTE Confidence: 0.8344338

170cf18b-2cf1-4143-9a8f-41dd72d88c26 00:04:57.717 --> 00:05:00.062 au suffrage universel direct a

NOTE Confidence: 0.8344338

6d6d8d74-66db-4860-acde-54b3982f8dd4 00:05:00.142 --> 00:05:02.134 profondément modifié l'équilibre

NOTE Confidence: 0.8344338

22be9c42-0129-4d6b-8f9a-5a50baa74553 00:05:02.134 --> 00:05:05.454 institutionnel de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.8344338

43f3f190-bb33-47f9-b8d9-4ec6cffff2c2 00:05:05.460 --> 00:05:07.430 Mais ce mode de vie,

NOTE Confidence: 0.8344338

f169d4a8-2faf-4ca3-9739-35b5c1d5b6d4

00:05:07.430 --> 00:05:09.782 nation du chef de l'État soulève

NOTE Confidence: 0.8344338

bb7d9789-30c5-4766-b735-43f6904d1e1a 00:05:09.782 --> 00:05:10.962 d'importantes difficultés, notamment,

NOTE Confidence: 0.8344338

4d7043bb-9958-4249-ab0c-b5346b69e4ac 00:05:10.962 --> 00:05:12.138 regarde son responsabilité.

NOTE Confidence: 0.84212244

49641da2-8d87-4009-aa5d-2b22d7a1d6f4 00:05:16.340 --> 00:05:17.516 Est ce que vous pouvez développer?

NOTE Confidence: 0.52572

3b1ae0a4-9925-4ee3-a32e-721b800480df 00:05:31.360 --> 00:05:32.900 Euh.

NOTE Confidence: 0.8101307

cb5a5b48-512e-491c-8630-8f5d34fd94d1 00:05:34.950 --> 00:05:36.595 L'élection au suffrage universel direct

NOTE Confidence: 0.8101307

e4707e04-185b-40b2-b05c-a6999048bbb6 00:05:36.595 --> 00:05:39.019 conforte la la présidence du chef de l'État.

NOTE Confidence: 0.81620985

72eae326-29cb-403c-af5e-6d716082f6be 00:05:41.700 --> 00:05:44.148 Déjà du grand frais du fait de la grande

NOTE Confidence: 0.81620985

5e438781-4150-4d10-98c8-49351b3e7458 00:05:44.148 --> 00:05:45.548 personnalité du général de Gaulle.

107fdee0-c43b-4f95-aeb9-fbdeac66f77e 00:05:47.630 --> 00:05:52.040 Euh. Donc, tant au sein de l'exécutif qui,

NOTE Confidence: 0.47796246

105d18bd-e394-4d5e-84ae-81066a90865d 00:05:52.040 --> 00:05:53.640 à l'égard du pouvoir législatif,

NOTE Confidence: 0.47796246

9b31d5ca-74c1-4297-8235-5463b702973e 00:05:53.640 --> 00:05:55.817 qui n'est plus la seule solution qui

NOTE Confidence: 0.47796246

081c82a8-7c45-47fe-8d10-b45857eeaf6b 00:05:55.817 --> 00:05:57.160 représente directement le peuple.

NOTE Confidence: 0.86018914

dd1941a9-4be3-4374-ba86-c61a8c7a8bf5 00:06:00.100 --> 00:06:02.205 Aussi le. Le Président de

NOTE Confidence: 0.86018914

04b576fd-1df6-4d72-9fbe-49916c6ff243 00:06:02.205 --> 00:06:03.889 la République se retrouve.

NOTE Confidence: 0.86018914

864297e2-3971-4c02-a43e-2f584d2c8444 00:06:03.890 --> 00:06:07.166 Se retrouve présente en direct de la

NOTE Confidence: 0.86018914

0ba72c09-2e99-4dad-9f47-adb4ab9e8d5c 00:06:07.166 --> 00:06:09.959 nation directement par L. Alors que le.

NOTE Confidence: 0.86018914

cab11a0d-e23f-4993-b62d-0d710bcdb53a 00:06:09.959 --> 00:06:11.874 Le premier de Premier ministre,

46ebdf98-0f14-4ecd-9b09-ff97cc943cf6 00:06:11.880 --> 00:06:14.545 on est le représentant indirecte

NOTE Confidence: 0.86018914

94ba536e-64ea-4a18-a082-b6fd631eb96f 00:06:14.545 --> 00:06:18.230 puisque nommé par le chef de l'État.

NOTE Confidence: 0.86018914

e65e120c-5975-4637-be4e-28aa53ff9b6a 00:06:18.230 --> 00:06:21.170 E de la Constitution, mais que,

NOTE Confidence: 0.86018914

c05ab010-49ef-4b22-aee0-827c083de39a 00:06:21.170 --> 00:06:26.352 en vertu de la de l'article 20, c'est le.

NOTE Confidence: 0.86018914

ff3a6bb9-0a42-4eb7-9086-742f9d9d4c63 00:06:26.352 --> 00:06:28.980 Le gouvernement qui.

NOTE Confidence: 0.86018914

8548cb17-cf7d-45c7-aece-72a6e9e8c723 00:06:28.980 --> 00:06:32.340 Qui dirige l'action.

NOTE Confidence: 0.86018914

76e3e591-de6b-4f40-8179-744250e80f75 00:06:32.340 --> 00:06:34.569 Qui décide et.

NOTE Confidence: 0.86018914

aa411df9-86d2-43c0-a3a1-84aa3e24f1e0 00:06:34.569 --> 00:06:36.798 Et il dirige.

NOTE Confidence: 0.40093738

740dc9b7-474c-46d4-becf-4c56b2034f7d 00:06:44.130 --> 00:06:48.300 Euh. Et de plus, la légitimité du

c899022c-5969-420a-9c4a-3bb6724b688e 00:06:48.300 --> 00:06:49.966 président de la République devient

NOTE Confidence: 0.40093738

7d5d2a2e-c843-4745-9c97-bd060c8faadd 00:06:49.966 --> 00:06:51.796 supérieure à celle des députés,

NOTE Confidence: 0.40093738

fad22dc4-b87a-4bc1-8501-bf4bcc6a4610 00:06:51.800 --> 00:06:54.428 puisque puisque les 2 étant début

NOTE Confidence: 0.40093738

f3aa8c16-8012-4622-bc04-ac27c0d61031 00:06:54.428 --> 00:06:57.669 sur le même type de de suffrages.

NOTE Confidence: 0.40093738

01dfec72-a2ff-41f6-b2ff-b8ca39ced9ce 00:06:57.670 --> 00:06:59.090 Le Président de la République,

NOTE Confidence: 0.40093738

0f4aebce-296e-447d-8506-427f115bf8a5 00:06:59.090 --> 00:06:59.922 circonscription unique,

NOTE Confidence: 0.40093738

d411f93d-c77c-4d9f-b058-e2b05bb2951c 00:06:59.922 --> 00:07:01.586 qui est la France?

NOTE Confidence: 0.40093738

f886e6be-f55b-4b88-b33b-7cd87d795174 00:07:01.590 --> 00:07:03.780 Les députés y ont leur sac

NOTE Confidence: 0.40093738

361f4868-7089-4fee-b810-b7d5e0e646d4 00:07:03.780 --> 00:07:05.240 Lancel proscription le terme.

60f63ee2-1ed0-4ec5-8266-1c6ad981c186 00:07:09.000 --> 00:07:12.626 Euh. Donc là, on en vient vraiment.

NOTE Confidence: 0.762427518571429

e8f0e853-9055-49ac-aeb6-92c36318fa2f 00:07:12.630 --> 00:07:13.635 Une lecture présidentielle

NOTE Confidence: 0.762427518571429

3ac75867-fa64-44d1-afc9-4f4fc685f1ff 00:07:13.635 --> 00:07:14.640 liste des institutions.

NOTE Confidence: 0.8612618

3cde22c0-ff90-4bc2-bf99-9608faf71617 00:07:22.660 --> 00:07:25.225 Non, mais c'est quelque chose

NOTE Confidence: 0.8612618

301abd29-6541-4318-a376-aaad2a78c2e0 00:07:25.225 --> 00:07:29.150 sur sur lequel. Effectivement.

NOTE Confidence: 0.8612618

a8f5b398-10b7-49e0-a5d5-79ae8d3ece4e 00:07:29.150 --> 00:07:33.210 Il y a beaucoup de de contestation, mais.

NOTE Confidence: 0.8612618

315a7afa-eafd-412e-9572-61d4d7820b31 00:07:33.210 --> 00:07:36.114 Mais sur dans les propositions de

NOTE Confidence: 0.8612618

d891c348-6372-4c7c-931d-82225d339d95 00:07:36.114 --> 00:07:38.050 modification de la Constitution,

NOTE Confidence: 0.8612618

de44babc-537a-4255-994a-453c277bac61 00:07:38.050 --> 00:07:40.378

remise au comité consultatif

NOTE Confidence: 0.8612618

41ccbb21-9c9a-4edd-aebd-924d808a2f00 00:07:40.378 --> 00:07:43.288 présidé par longer Than 92.

NOTE Confidence: 0.8612618

529ab3a4-9a17-41d3-930c-239c36dccfd1 00:07:43.290 --> 00:07:45.747 Le Président Mitterrand a fait part de

NOTE Confidence: 0.8612618

f80a4794-a348-4b7a-97bb-85a087d18e6f 00:07:45.747 --> 00:07:48.492 sa volonté de maintenir le le suffrage

NOTE Confidence: 0.8612618

4c33ca34-1950-40b5-a7f4-847152b47ed4 00:07:48.492 --> 00:07:50.922 universel direct en arguant du fait

NOTE Confidence: 0.8612618

5c5ea692-c997-4f0e-b5b1-78b7790e8604 00:07:50.995 --> 00:07:53.360 que les Français étaient désormais.

NOTE Confidence: 0.8612618

b184957f-ee0d-41d2-9c0c-494fd72b61cd 00:07:53.360 --> 00:07:56.480 Très attaché sur la vérifier du

NOTE Confidence: 0.8612618

73137354-6099-438e-b45f-1fbccddb690a 00:07:56.480 --> 00:08:00.580 président et que. Que Monsieur.

NOTE Confidence: 0.8612618

a1d73f0e-e12d-40d9-b4e7-f58847019a90 00:08:00.580 --> 00:08:01.030 Compris?

NOTE Confidence: 0.8129135

167e792a-6bf9-4382-9f84-087d36fc9293

00:08:24.230 --> 00:08:25.409 Le suffrage universel.

NOTE Confidence: 0.8614385

cff6774d-9ad0-49c0-8308-a9fbe033b279 00:08:28.130 --> 00:08:28.718 Je l'ai vu.

NOTE Confidence: 0.76712847

a0223dcf-8ab4-4124-8b4f-0509791b2438 00:08:34.280 --> 00:08:35.560 C'est parti.

NOTE Confidence: 0.83723825

2a622acd-95ff-4bff-9eec-90be352e5ce6 00:08:38.270 --> 00:08:38.770 Alors?

NOTE Confidence: 0.79457575

090eec1e-e1ee-450b-9c23-069b4dafa48b 00:08:47.260 --> 00:08:48.697 D'accord, alors l'introduction,

NOTE Confidence: 0.79457575

cf4ec8dd-f9b6-4ce1-bd11-fca9ebfef709 00:08:48.697 --> 00:08:51.092 je suis parti du discours

NOTE Confidence: 0.79457575

8a8a924e-624f-4396-bbd4-a2831a442603 00:08:51.092 --> 00:08:53.418 de Bayeux en expliquant que.

NOTE Confidence: 0.8378016

a85574d3-b1e3-48ac-8068-cdd2ccc8cc3b 00:08:55.450 --> 00:08:57.555 Préfigurer déjà la vision de

NOTE Confidence: 0.8378016

57a76ea6-f39b-40ba-bd48-dbf4f87f1a28 00:08:57.555 --> 00:08:59.660 Gaulle en faveur d'une nation,

a1c5bf24-6682-4d9b-9b94-27c9a04ec568 00:08:59.660 --> 00:09:01.765 du président de la République

NOTE Confidence: 0.8378016

15ea41e5-0e28-4e01-8520-7e4c9ee62b95 00:09:01.765 --> 00:09:03.449 au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.8378016

e3753b42-6907-4554-b85f-c018b7c70b6a 00:09:03.450 --> 00:09:06.355 Toutefois, lors de la Constitution de la

NOTE Confidence: 0.8378016

0afdd60e-1669-48c9-8f62-ec39062f14eb 00:09:06.355 --> 00:09:09.757 mise en place de la Constitution de 1958,

NOTE Confidence: 0.8378016

733a6e99-b154-434c-9f6f-663c472c3e24 00:09:09.760 --> 00:09:12.532 il n'a pas été possible de

NOTE Confidence: 0.8378016

5cfcfaaf-bd58-4e3b-914d-ec200f4d7601 00:09:12.532 --> 00:09:15.160 de le mettre en œuvre.

NOTE Confidence: 0.8378016

5733d9ce-24af-47f2-aafa-0af4b4cef7f1 00:09:15.160 --> 00:09:18.352 Et il y a eu donc ensuite la

NOTE Confidence: 0.8378016

c2c2dacd-54df-499e-afe4-9f0d6971f967 00:09:18.352 --> 00:09:21.762 réforme de 1962 qui a entraîné

NOTE Confidence: 0.8378016

e05fad2e-9d18-4aa2-aefc-dad7f090159b 00:09:21.762 --> 00:09:24.270 la démission du gouvernement.

c5fcbac9-50d7-4efb-8373-d27c3d11de30 00:09:26.510 --> 00:09:28.676 Le vote d'une motion de censure

NOTE Confidence: 0.79566693

aab0b288-9fce-4af4-9377-1cb16f8949a6 00:09:28.676 --> 00:09:29.759 par l'Assemblée nationale.

NOTE Confidence: 0.9302016

16bff646-58b8-45c1-87bb-562504894a62 00:09:44.110 --> 00:09:48.139 La République démocratique.

NOTE Confidence: 0.9302016

4e210ba7-135d-4fc5-aa17-c38ccf53bc65 00:09:48.140 --> 00:09:49.664 Dans une première sous-partie,

NOTE Confidence: 0.9302016

0db9ec12-536c-4f33-81e2-c3d27237a5c8 00:09:49.664 --> 00:09:51.950 je parle des des conséquences positives

NOTE Confidence: 0.9302016

8629c71f-3dbc-4a46-bf78-1fadab4a6ea5 00:09:52.010 --> 00:09:54.134 de l'élection du président de la

NOTE Confidence: 0.9302016

85558706-71c8-47ea-89c8-b4512cceaa46 00:09:54.134 --> 00:09:55.990 République au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.9302016

f380fbe4-832f-4626-9b44-06614cc99713 00:09:55.990 --> 00:09:59.256 E. Notamment un accroissement,

NOTE Confidence: 0.9302016

 $\begin{array}{l} 455c2419-023d-4c61-92c0-44d54763d43e \\ 00:09:59.256 --> 00:10:00.916 \\ \text{sa légitimité dans la maison.} \end{array}$

 $2d7a09fd\hbox{-}a213\hbox{-}49f5\hbox{-}8381\hbox{-}53ed3347fba4\\00:10:00.920-->00:10:02.918\\Le Parlement n'est plus le seul.$

NOTE Confidence: 0.9302016

c1ffb59d-64e1-4e7f-921e-8052ddced380 00:10:02.920 --> 00:10:04.248 Regarder la réalité nationale.

NOTE Confidence: 0.43226585

f41df67e-26a9-4513-9e37-ea7d1ea4d6ed 00:10:09.470 --> 00:10:14.750 Euh. Elle accroît également son indépendance.

NOTE Confidence: 0.7165065

b9a8e74a-6a88-4830-87c9-0875b4e03fe4 00:10:27.430 --> 00:10:28.210 Parti.

NOTE Confidence: 0.7998552

dda80e2b-07e4-43a8-82d8-7c5a4af86d02 00:10:30.540 --> 00:10:32.706 Je montre que les conditions pour

NOTE Confidence: 0.7998552

8784b779-7c31-4e54-a3ae-c58e194a3d6d 00:10:32.706 --> 00:10:34.150 concourir à l'élection présidentielle,

NOTE Confidence: 0.7998552

cadc2844-5a3e-4b7c-adce-076e0f2413b3 00:10:34.150 --> 00:10:36.198 permettre l'expression d'un non.

NOTE Confidence: 0.7998552

a15544cf-c809-45f6-a7d1-65365953a7f3 00:10:36.198 --> 00:10:38.758 Je suis à la vie.

NOTE Confidence: 0.7998552

35710916-7dbf-4eb5-871c-1b9b9b039e27 00:10:38.760 --> 00:10:40.470 Puisqu'on voit quand même qu'il y

e43bf6a0-804d-4828-aebe-f0b618c9578d 00:10:40.470 --> 00:10:42.351 a un nombre important de faciliter

NOTE Confidence: 0.7998552

7ffdcff0-75ad-4cca-b507-fd4c01fb4f98 00:10:42.351 --> 00:10:43.719 politiques qui sont représentées

NOTE Confidence: 0.7998552

9d89cfc1-d877-43ce-939a-c581ac34c2b1 00:10:43.719 --> 00:10:45.559 lors du premier tour de lait.

NOTE Confidence: 0.7998552

a16ceb17-95d2-4209-ad0b-69257a30bec3 00:10:45.560 --> 00:10:46.490 Une action présidentielle.

NOTE Confidence: 0.86609

f18da629-eca4-433d-934e-c2ddd8c95647 00:10:49.000 --> 00:10:50.070 2e partie.

NOTE Confidence: 0.8606372

ccfe2aee-2ed8-4d0c-af12-37116084e8f0 00:10:53.650 --> 00:10:54.559 Une 2e partie.

NOTE Confidence: 0.57003504

d52c2a99-828e-4e09-a61a-d99bd38f4f25 00:10:57.310 --> 00:10:58.030 Amélioré.

NOTE Confidence: 0.8144684

45d3bf09-8c94-43e9-83b6-059a82477958 00:11:02.910 --> 00:11:06.000 C'est plutôt une partie qui qui

NOTE Confidence: 0.8144684

2a6a1d4c-669f-4bb1-8f89-c4454b9ed8b0 00:11:06.000 --> 00:11:10.606 va venir sa ****? E. Tout d'abord,

NOTE Confidence: 0.8144684

3312e32a-c8f6-4e18-bea2-603cad51e457 00:11:10.606 --> 00:11:12.538 la personnalisation du pouvoir.

NOTE Confidence: 0.8144684

dba29ca9-fc4f-4ffa-8c1c-40d6afac7803 00:11:12.540 --> 00:11:14.241 Et on a fait une lissement du

NOTE Confidence: 0.8144684

e2d42258-3fea-4739-8d12-cbe865e86b36 00:11:14.241 --> 00:11:16.170 rôle joué par le Premier ministre

NOTE Confidence: 0.8144684

77e9bbd2-e209-4409-a7ce-499c6e248f08 00:11:16.170 --> 00:11:17.690 qui est d'autant renforcée.

NOTE Confidence: 0.8144684

5a72fb22-3961-45b2-8eae-a075b5fbb65d 00:11:17.690 --> 00:11:18.902 Voilà l'inversion du calendrier

NOTE Confidence: 0.8144684

13ab61c9-3f39-47b7-95e3-7dfe892ef71c 00:11:18.902 --> 00:11:20.417 électoral suite à la maison.

NOTE Confidence: 0.8511144

51a603dd-e1a0-4876-850b-ae4811ea6787 00:11:23.760 --> 00:11:26.040 Ensuite, dans une 2e sous-partie,

NOTE Confidence: 0.8511144

acc5a23c-ccb8-46f1-9c57-ec9f50f3059d 00:11:26.040 --> 00:11:28.698 je me suis interrogée sur d'éventuels

NOTE Confidence: 0.8511144

35343022-ddb6-4aed-953f-8507ac21da2e

00:11:28.698 --> 00:11:31.688 effets pervers de la présence de

NOTE Confidence: 0.8511144

01bc8346-d824-42eb-9882-44aefabc351b 00:11:31.688 --> 00:11:34.518 plusieurs partis au premier tour

NOTE Confidence: 0.8511144

8c5d9215-9e18-4ff8-8e0e-e1383f0bee50 00:11:34.518 --> 00:11:36.216 de l'élection présidentielle.

NOTE Confidence: 0.8511144

6667d26e-01a6-42c2-8513-d3a93fd1c3f0 00:11:36.220 --> 00:11:39.380 Et confronter.

NOTE Confidence: 0.8511144

5aa84cd4-5069-4a98-8e93-52ab741259e6 00:11:39.380 --> 00:11:41.432 Les avantages les inconvénients

NOTE Confidence: 0.8511144

f0d07f2f-f3f1-4114-8601-d3a5054d82f0 00:11:41.432 --> 00:11:43.997 respectifs dans la présence de

NOTE Confidence: 0.8511144

75d27d8e-18da-463b-b079-bdb8daa78196 00:11:43.997 --> 00:11:46.237 plusieurs partis ou au contraire

NOTE Confidence: 0.8511144

a139cffc-19dc-455d-ba19-8965bd5b7e60 00:11:46.237 --> 00:11:48.715 de la bipolarisation entre 2 inito,

NOTE Confidence: 0.8511144

e9aaab12-2840-4b1e-90f6-e5b629f7cbd4 00:11:48.720 --> 00:11:51.516 le gauche droite au 2e tour,

533da417-df5f-4aa0-8d11-fa33b82d0ae4 00:11:51.520 --> 00:11:53.860 mais c'est c'est assez flou,

NOTE Confidence: 0.8511144

9cc4f185-9fb5-41c5-ab34-c330203be528 00:11:53.860 --> 00:11:56.656 c'est plutôt des implantations la France.

NOTE Confidence: 0.84648407

b9f850e2-a3be-4c66-a7eb-be07f224e41d 00:12:01.520 --> 00:12:01.810 Mais.

NOTE Confidence: 0.78826296

cf61acfd-d262-4ff9-8300-dcc39dfbf751 00:12:21.760 --> 00:12:23.748 Pour clarifier vos idées et au fond,

NOTE Confidence: 0.78826296

6645aa0d-ae82-44de-bf87-c3b1e8eaedc0 00:12:23.750 --> 00:12:26.063 quel est le vrai tête de débat que vous

NOTE Confidence: 0.78826296

5cc227f8-fe73-4faf-bab8-7071bb147dd5 00:12:26.063 --> 00:12:27.720 voulez mettre en évidence? Difficulté?

NOTE Confidence: 0.8578483

8a0e3db0-5c33-47b9-a364-92f02b0ab502 00:12:30.350 --> 00:12:34.446 Et j'ai beaucoup de mal de faire affaire.

NOTE Confidence: 0.8578483

ff63de3d-4ec4-448d-99f8-9ce41e7ee519 00:12:34.450 --> 00:12:38.620 Euh, une approche de juridique en

NOTE Confidence: 0.8578483

7e0af36a-749a-4e48-958f-e9bb5295e0af 00:12:38.620 --> 00:12:40.793 quelque sorte. Encore une fois,

e929aa37-2b20-47ba-8c15-7e47a99bbf17 00:12:40.793 --> 00:12:43.530 c'est un sujet qui se prête à l'articulation,

NOTE Confidence: 0.8578483

34c59d5a-339f-4fd5-9ff2-edd4c1aa111b 00:12:43.530 --> 00:12:45.450 bien sûr entre un dispositif juridique.

NOTE Confidence: 0.81196237

78ccaf81-0565-4b46-aac7-8cd7cffe15c7 00:13:08.980 --> 00:13:11.353 C'est à dire, on est toujours en

NOTE Confidence: 0.81196237

29a696bf-59c4-4dd5-8b37-092e58d5091c 00:13:11.353 --> 00:13:12.839 droit constitutionnel dans la rue,

NOTE Confidence: 0.81196237

f52243b2-bb63-4aae-bb9d-d7464892eba9 00:13:12.840 --> 00:13:14.450 on s'interroge, comment les acteurs

NOTE Confidence: 0.81196237

ac09bcda-8f39-42c3-bc1c-7765e42319a8 00:13:14.450 --> 00:13:16.060 politiques interprète mettre en pratique,

NOTE Confidence: 0.81196237

ec14cfb5-012f-406c-a11d-fcf9fb7bb13f 00:13:16.060 --> 00:13:17.670 s'approprient les règles de droit.

NOTE Confidence: 0.762489376666667

91d597b3-6099-4b8f-8b9e-a7d52ce3e0da 00:13:37.010 --> 00:13:40.370 Sur la. Est quand même un

NOTE Confidence: 0.762489376666667

646a5020-799a-4285-8cc2-21bfe6aad1bf 00:13:40.370 --> 00:13:43.659 traumatisme avec le 20 avril 2.

c8a52ba3-b428-4233-a541-fe6431254ccd 00:13:43.660 --> 00:13:45.760 La présence de trop de partir,

NOTE Confidence: 0.762489376666667

86a8aa9c-2d0d-438e-8317-370d6a6777bb 00:13:45.760 --> 00:13:46.852 tout ça positif.

NOTE Confidence: 0.762489376666667

78527e1b-a1c1-4ead-ae9a-e4394ecaf28c 00:13:46.852 --> 00:13:48.672 Qui dit plusieurs sensibilités qui

NOTE Confidence: 0.762489376666667

525c32e5-ed6b-4c9f-b938-6d3b367cadda 00:13:48.672 --> 00:13:50.309 sont représentés au premier tour,

NOTE Confidence: 0.762489376666667

ae66e695-25aa-4636-b6f9-b4d019a67147 00:13:50.310 --> 00:13:52.950 sachant qu'en plus il y a

NOTE Confidence: 0.762489376666667

437446c4-a675-47d5-851a-10155e3370b8 00:13:52.950 --> 00:13:55.680 le 2nd tour sur tranché.

NOTE Confidence: 0.762489376666667

081dfcbb-60c6-47ba-8a22-999f44798db8 00:13:55.680 --> 00:13:56.224 En revanche,

NOTE Confidence: 0.762489376666667

62da20da-6d6c-452a-a1de-f249ccf5de98 00:13:56.224 --> 00:13:57.856 je pense qu'il faut quand même

NOTE Confidence: 0.762489376666667

6052714a-83c8-4e16-b0c6-3331c5d6858f 00:13:57.856 --> 00:13:59.966 parvenir à un certain équilibre et avoir,

a331a012-80ce-4194-8140-de5b8549c0d9 00:13:59.970 --> 00:14:00.930 je sais plus compter.

NOTE Confidence: 0.762489376666667

a58e5e01-820a-4546-94fa-b83c7674e156 00:14:00.930 --> 00:14:02.370 Mais 16 candidats au premier tour

NOTE Confidence: 0.762489376666667

ce1f49da-3edd-41f4-a8c7-6807850312d9 00:14:02.421 --> 00:14:03.690 de l'élection présidentielle,

NOTE Confidence: 0.762489376666667

ac8f2f64-1e4a-46e7-8b97-9c9bae5d0143 00:14:03.690 --> 00:14:05.120 c'est peut être un peu.

NOTE Confidence: 0.8026932

94115d8f-8c60-4a7f-8a2e-871972845c49 00:14:12.090 --> 00:14:13.310 Favoriser le.

NOTE Confidence: 0.8759587

e7a9f21e-d68a-4c42-b57e-8dfd6735460b 00:14:37.500 --> 00:14:37.910 Bien.

NOTE Confidence: 0.80394423

1c9ccfc8-9f9d-4ad9-b097-9b70af2d2c43 00:14:40.430 --> 00:14:41.690 Quels sont importants, Monsieur?

NOTE Confidence: 0.7072244

e7fd1662-d6f2-4e2b-8fad-723a8f85cdbf 00:14:44.490 --> 00:14:47.090 Moi, j'ai été moins destructif.

NOTE Confidence: 0.74086064

c87874ed-f19f-4642-ad7c-3470fea363d8 00:14:49.490 --> 00:14:51.730 L'introduction, j'ai expliqué que moi,

NOTE Confidence: 0.74086064

df8d4898-8d04-4d86-98d2-82679bb5da36 00:14:51.730 --> 00:14:54.550 le mode d'élections actuel c'était

NOTE Confidence: 0.74086064

f5efc4a1-16f1-4b71-965b-4e3c5ad40992 00:14:54.550 --> 00:14:58.229 un bien ma majoritaire à 2 tours.

NOTE Confidence: 0.74086064

06878116-4ac8-4bdf-ba67-ecfa09ac15bd 00:14:58.230 --> 00:15:00.774 Ou seul les 2 candidats qui ont obtenu

NOTE Confidence: 0.74086064

ad5843d4-e6af-4c34-97b7-77b2dfdf8a12 00:15:00.774 --> 00:15:03.354 la majorité absolue des voix au premier

NOTE Confidence: 0.74086064

db862507-79c4-4449-9bda-3bc5b8417f3f 00:15:03.354 --> 00:15:05.810 tour pourrait se représenter au 2e tour.

NOTE Confidence: 0.74086064

4f2524a9-d788-4565-8471-569d0db10192 00:15:05.810 --> 00:15:08.418 Ajoutons, pour être clair,

NOTE Confidence: 0.74086064

556bd218-bb03-414c-bfcf-789fa73e58f9 00:15:08.418 --> 00:15:11.678 avec une circonscription nationale unique.

NOTE Confidence: 0.74086064

18966742-7302-4094-8d47-476995e0f729 00:15:11.680 --> 00:15:13.060 Avoir un scrutin majoritaire à

NOTE Confidence: 0.74086064

569e73b7-daff-4c1c-aa3a-ee66f49ebeab

00:15:13.060 --> 00:15:15.325 2 tours mais si on élisait les

NOTE Confidence: 0.74086064

508b34f7-8bd3-4c67-95ab-6fff0b5c25e7 00:15:15.325 --> 00:15:16.977 grands électeurs à l'américaine,

NOTE Confidence: 0.74086064

469c1a35-380b-483f-b7a0-442549f6e240 00:15:16.980 --> 00:15:18.630 il y aurait des circonscriptions.

NOTE Confidence: 0.8430974

34be1598-f9ec-4803-a4fe-f550ec5c8550 00:15:21.730 --> 00:15:24.178 Donc, donc si on lui expliquer

NOTE Confidence: 0.8430974

479f158a-54ac-49ba-b2ab-cef31b3b3ed4 00:15:24.178 --> 00:15:26.626 que c'est juste ici, en 62,

NOTE Confidence: 0.8430974

ff69db69-097f-4246-bbf3-b9811eeb1069 00:15:26.626 --> 00:15:28.666 c'est le mode de scrutin.

NOTE Confidence: 0.8430974

48bb4714-1bbe-44a2-9835-bc2617fafe7e 00:15:28.670 --> 00:15:31.204 Un élection dont un qui s'est imposé

NOTE Confidence: 0.8430974

07789cd7-46b6-4bc4-9bb3-fd936ccb1af6 00:15:31.204 --> 00:15:34.164 à l'époque du fait de la personnalité

NOTE Confidence: 0.8430974

20670268-e1b2-4ff3-b285-2aa9accfb850 00:15:34.164 --> 00:15:36.414 de de Gaulle était satisfaisant.

a480b4ed-bd78-4ae9-9724-06f75f5efad4 00:15:38.700 --> 00:15:40.632 On peut se dire, est-ce qu'il

NOTE Confidence: 0.8238668

8794e864-e1ef-41a0-af64-7baf28e27563 00:15:40.632 --> 00:15:41.920 est vraiment satisfaisant vu

NOTE Confidence: 0.8238668

f28bd8de-6633-471a-b15e-c743c195b1bf 00:15:41.977 --> 00:15:43.804 qu'il était très lié à de Gaulle?

NOTE Confidence: 0.8238668

0276ccb5-afbc-4a0e-b762-7232e7ef0b42 00:15:43.810 --> 00:15:45.138 Est il encore satisfaisant?

NOTE Confidence: 0.8316673

b12bcb94-986b-460f-9d7d-7970914ef85c 00:15:47.160 --> 00:15:48.351 Tu t'approches historique,

NOTE Confidence: 0.8316673

16c2ef8f-c910-474a-8c5c-7d2f6e1c028c 00:15:48.351 --> 00:15:51.939 on va dire en expliquant le mode de scrutin.

NOTE Confidence: 0.8316673

814130ce-1388-46df-baaf-3be80c865b45 00:15:51.940 --> 00:15:55.858 Enfin, d'élections sous la Troisième République.

NOTE Confidence: 0.8316673

a7c6ca9f-9b8f-4ad9-beee-e3b3210159bb 00:15:55.860 --> 00:15:59.270 Avec une élection justement parlementaire.

NOTE Confidence: 0.8316673

7e2181dd-51d5-406b-a51b-45853c8944b8 00:15:59.270 --> 00:16:01.820 Qui donnait?

9b326683-6d9e-433a-aa59-6e6a5e50ec54 00:16:01.820 --> 00:16:04.438 Qui donner moins de pouvoir au président,

NOTE Confidence: 0.8316673

9e81c54a-8181-4133-8fc8-c9b4ea3ae955 00:16:04.440 --> 00:16:06.743 il était qui est fait, qui,

NOTE Confidence: 0.8316673

3597ad7e-584d-4126-a34b-e719e0ded60e 00:16:06.743 --> 00:16:09.341 qui qui soumettent l exécutif le

NOTE Confidence: 0.8316673

293fcc77-dd09-41dd-8cb7-57633481e84b 00:16:09.341 --> 00:16:12.170 pouvoir exécutif au pouvoir législatif.

NOTE Confidence: 0.8316673

2f8599cc-6ee3-4fbf-a854-5f7e18d95172 00:16:12.170 --> 00:16:14.600 Avec une possibilité d'instabilité politique.

NOTE Confidence: 0.82070476

99d9a5ac-7d58-4302-bfcc-e376eb38702b 00:16:17.000 --> 00:16:19.527 Donc, en fait, ce type de scrutin,

NOTE Confidence: 0.82070476

3e171216-2aaf-4cc9-895e-8c6138280038 00:16:19.530 --> 00:16:20.925 justement uniquement parlementaire,

NOTE Confidence: 0.82070476

1c0c30b2-c46d-4639-b084-09013ff41a6e 00:16:20.925 --> 00:16:24.710 ne laisser pas vraiment de choix au peuple.

NOTE Confidence: 0.82070476

223f6810-1639-4dc0-9b72-e4c639748cd9 00:16:24.710 --> 00:16:27.512 Et il a saigné vraiment le

eca6c85a-d51c-4931-b347-47daee99f63b 00:16:27.512 --> 00:16:29.380 Parlement comme la l'instance.

NOTE Confidence: 0.82070476

ff1ad736-05e1-40f0-98db-876c8a237e8e 00:16:29.380 --> 00:16:31.250 Législative, même politique majeur de

NOTE Confidence: 0.82070476

698b3258-c2d8-4c82-915e-74caee3d75b9 00:16:31.250 --> 00:16:34.179 la de la République de la Constitution,

NOTE Confidence: 0.82070476

f627a1c4-80a1-469e-ad1a-d8636026bb1f 00:16:34.180 --> 00:16:36.580 il y avait pas moins constitution,

NOTE Confidence: 0.82070476

a8bdce16-aff5-402d-8ea1-f0f143bbcd44 00:16:36.580 --> 00:16:39.499 mais du système.

NOTE Confidence: 0.82070476

3f5d5a46-2c0f-4803-b8a2-848d1a7f19da 00:16:39.500 --> 00:16:42.380 Et donc, en fait, c'est.

NOTE Confidence: 0.82070476

f6408eab-fef5-4a2e-a555-f57e82728be9 00:16:42.380 --> 00:16:43.988 J'ai transité sur la Quatrième République

NOTE Confidence: 0.82070476

d01e016c-d5ce-422b-bb1d-197e134cc5a7 00:16:43.988 --> 00:16:46.380 ou ça a été un dans une 2e partie

NOTE Confidence: 0.82070476

83157ed7-bc6d-407e-993e-15aa3a043510 00:16:46.380 --> 00:16:48.045 ou c'était un mode de scrutin

4b12b363-3131-43f2-873b-35f560d12cfb 00:16:48.045 --> 00:16:49.795 semblable avec un collège des

NOTE Confidence: 0.82070476

73f62493-9979-4eca-86f1-8b7ac2d62550 00:16:49.795 --> 00:16:51.490 lecteurs qui lisait le président?

NOTE Confidence: 0.80358547

56c5f033-219f-42b9-9881-9a020b2654f3 00:16:53.590 --> 00:16:54.842 Mais pour de Gaulle,

NOTE Confidence: 0.80358547

32fad1dd-bf71-4f40-a189-f20a02df13fd 00:16:54.842 --> 00:16:57.086 qui avait fait une concession en 58

NOTE Confidence: 0.80358547

09440718-4983-46df-a7e5-80d3109c4e08 00:16:57.086 --> 00:16:58.910 en laissant seul mode de scrutin.

NOTE Confidence: 0.80358547

40045e43-15dc-4323-b027-bda361ae732a 00:16:58.910 --> 00:17:00.775 Il n'était pas satisfaisant parce

NOTE Confidence: 0.80358547

7eb542a1-ee06-46cd-bca9-8d3e510f1d30 00:17:00.775 --> 00:17:03.434 que plus de la moitié en fait

NOTE Confidence: 0.80358547

49184c3a-ae25-4b3e-97a8-d1e107eb757a 00:17:03.434 --> 00:17:05.594 des de ce collège vente électeurs

NOTE Confidence: 0.80358547

1eb54185-6ef4-49f0-adb7-0fc1c56e4a11 00:17:05.594 --> 00:17:07.500 étaient des maires de villes

NOTE Confidence: 0.80358547

281f4cd2-89c0-489b-a48a-976b47990939 00:17:07.500 --> 00:17:09.365 de moins de 2000 habitants.

NOTE Confidence: 0.80358547

8f2ff637-50fc-4573-b47f-524ca67af42c 00:17:09.370 --> 00:17:11.820 Et du coup, le président de la

NOTE Confidence: 0.80358547

1ccdb51f-ccc6-4aea-83ca-caa87313a0e5 00:17:11.820 --> 00:17:13.489 République élu était en fait,

NOTE Confidence: 0.80358547

7585250d-97be-4637-a899-ecbf98c0ff45 00:17:13.490 --> 00:17:14.858 il représentait les notables

NOTE Confidence: 0.80358547

79257365-add2-4e79-93c2-4a8ad6d01efa 00:17:14.858 --> 00:17:16.226 plutôt que le peuple.

NOTE Confidence: 0.84724927

4c5f6148-d9ff-42dd-92fc-5f7e93b0321e 00:17:18.280 --> 00:17:20.248 Donc, c'est pour cette raison que,

NOTE Confidence: 0.84724927

ffb16ba8-fb76-47cf-b7c7-07e30faec749 00:17:20.250 --> 00:17:22.944 en 62, après la motion de

NOTE Confidence: 0.84724927

e896696f-02a0-4ca3-842b-73fdf2902e8d 00:17:22.944 --> 00:17:24.740 censure contre je continue.

NOTE Confidence: 0.84724927

3f20f7ba-a162-49c0-8aa9-231141c867f8

00:17:24.740 --> 00:17:28.016 De Gaulle a fait fait un référendum sur pour

NOTE Confidence: 0.84724927

73abe3bc-39e6-4356-9e67-1508e5749d8d 00:17:28.016 --> 00:17:30.688 changer le mode de scrutin du président.

NOTE Confidence: 0.84724927

b0abd062-16d5-4fd4-a8fd-a063dd2320cc 00:17:30.690 --> 00:17:33.854 Pour ce soir, il faut qu'il soit

NOTE Confidence: 0.84724927

28a794b9-fd9e-4d54-850f-58ae05f5da9c 00:17:33.854 --> 00:17:36.910 élu au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.84724927

36f9f8c6-f324-41d2-867b-bd5daa1ec6e6 00:17:36.910 --> 00:17:38.402 Donc, à 2 tours.

NOTE Confidence: 0.84724927

fbef4da7-6c43-4312-9eb0-98e4e7a1544f 00:17:38.402 --> 00:17:39.894 Comme il est actuellement,

NOTE Confidence: 0.84724927

764e1f75-08a8-487f-98c8-f463ac749142 00:17:39.900 --> 00:17:41.902 donc il a fait ça pour asseoir

NOTE Confidence: 0.84724927

f732521f-1288-4759-aba9-8881a8fcd463 00:17:41.902 --> 00:17:43.523 la volonté du peuple français

NOTE Confidence: 0.84724927

fc39a52a-2083-454c-9f30-6c9e07b7b04f 00:17:43.523 --> 00:17:45.938 et en même temps parce que ce

deeefa27-8a8b-47dc-9b46-62ee1ef391aa 00:17:45.938 --> 00:17:48.339 nouveau mode de scrutin éleva le

NOTE Confidence: 0.84724927

3406990e-e584-47b6-be94-ed78fc45f54d 00:17:48.339 --> 00:17:50.324 président au-dessus du Parlement et.

NOTE Confidence: 0.84724927

863fd88f-4e6f-4be7-b933-1881a51ffedd 00:17:50.330 --> 00:17:52.591 Puis répondez un peu à la volonté

NOTE Confidence: 0.84724927

c52c014b-5877-40dc-9c1a-b48c3b8792a0 00:17:52.591 --> 00:17:54.200 de séparation des pouvoirs.

NOTE Confidence: 0.84724927

aeea73b7-d75b-4560-b708-a31af8f5b574 00:17:54.200 --> 00:17:55.392 Le Président n'étant plus

NOTE Confidence: 0.84724927

029711b5-b7c1-4ce8-af51-6bdf6cae1513 00:17:55.392 --> 00:17:56.286 dépendant du Parlement?

NOTE Confidence: 0.81751794

56b6f2fd-7116-4d7d-82e4-7cf7ae954c67 00:17:58.980 --> 00:18:00.756 Il peut sembler satie,

NOTE Confidence: 0.81751794

9e3223fb-f228-4227-bda2-d8a31e449102 00:18:00.756 --> 00:18:02.976 souvent parce que s'il exprime

NOTE Confidence: 0.81751794

7dc62971-8538-4a35-9271-9a51f675da3c 00:18:02.976 --> 00:18:05.920 la volonté du peuple. Il met.

e1615859-959d-4a9b-987a-e7884456ca2e 00:18:08.870 --> 00:18:11.117 Non, là, un peu tout fin donc.

NOTE Confidence: 0.83851326

7a1e6b34-5a32-49f7-9bf3-505415ba12ab 00:18:11.120 --> 00:18:12.730 Puis dans une 3e partie.

NOTE Confidence: 0.83851326

efbd39df-8fa0-47b2-944c-8de1d5a7c13f 00:18:12.730 --> 00:18:15.151 En fait, j'ai dit quel sera le mode de

NOTE Confidence: 0.83851326

59e6a402-0b03-42f8-bdb6-abdc1c2769e4 00:18:15.151 --> 00:18:17.239 scrutin vraiment le plus satisfaisant?

NOTE Confidence: 0.83851326

4b43dd26-c746-455c-85af-382faeca2ca7 00:18:17.240 --> 00:18:19.166 Mais impossible à mettre en œuvre.

NOTE Confidence: 0.83851326

5c521a12-034f-4d04-bcd1-7ba905ab7c4b 00:18:19.170 --> 00:18:20.458 C'est justement pour expliquer

NOTE Confidence: 0.83851326

820fc739-f4a7-4903-8942-8f5d60abe57a 00:18:20.458 --> 00:18:21.746 que la seule alternative,

NOTE Confidence: 0.83851326

b5f55e3d-8a85-42b5-a202-94be8602ff42 00:18:21.750 --> 00:18:24.150 ce sera à l'unanimité.

NOTE Confidence: 0.83851326

9c658c62-9ea0-460c-b608-17f25443bb6a 00:18:24.150 --> 00:18:25.414 Et que c'est pas.

fd26327a-8d92-40a8-9b0d-14c150edfd02 00:18:25.414 --> 00:18:26.994 Ce n'est pas vraiment envisageable

NOTE Confidence: 0.83851326

42023dfc-8f65-42c9-9095-7c2d31b67a34 00:18:26.994 --> 00:18:29.340 vu le nombre de Français qu'il

NOTE Confidence: 0.83851326

10443f97-d709-48d7-bf21-42e11b7fbd1c 00:18:29.340 --> 00:18:30.128 faudrait satisfaire.

NOTE Confidence: 0.83851326

40c4fd77-7da6-4331-93b1-a5706cd1949d 00:18:30.130 --> 00:18:32.362 Personne ne sera d'accord donc c'est

NOTE Confidence: 0.83851326

de6e94e9-96ed-47fd-9707-4e3fec6b9f63 00:18:32.362 --> 00:18:34.848 pour ça qu'en conclusion on peut dire

NOTE Confidence: 0.83851326

3544cc7f-deb2-4d96-beeb-64f8d3662ff0 00:18:34.848 --> 00:18:36.714 que le mode d'élection du président

NOTE Confidence: 0.83851326

b9dd3156-5526-4063-85cd-7906680deb6f 00:18:36.714 --> 00:18:38.529 de la République est satisfaisant

NOTE Confidence: 0.83851326

69de0e80-7ee9-4d96-918b-ba3002fdcce0 00:18:38.529 --> 00:18:41.050 car c'est le seul qui permet de.

NOTE Confidence: 0.6264647

d2109960-12fd-438d-a66f-1139d355d22a 00:18:45.220 --> 00:18:49.816 De. Qui est en fait la volonté du peuple

a1f8a3cc-36a2-40e4-a187-b055845bc01c 00:18:49.816 --> 00:18:52.818 et en même temps là bas la volonté,

NOTE Confidence: 0.6264647

cb29ce1d-ca1b-4154-8d7b-b23662ae5926 00:18:52.820 --> 00:18:55.067 on va dire du Parlement avec le

NOTE Confidence: 0.6264647

7ece2d7f-ea35-4c10-a3e0-cb7aead7e99b 00:18:55.067 --> 00:18:56.428 l'instauration d'un Premier ministre

NOTE Confidence: 0.6264647

a152fab3-7312-4ef6-8de0-aaf55c666225 00:18:56.428 --> 00:18:58.480 et d'un gouvernement qui eux dépendent

NOTE Confidence: 0.6264647

20b5bc2c-29de-4bcf-936d-fde6d5584eb0 00:18:58.480 --> 00:19:00.733 du Parlement et qui peuvent être

NOTE Confidence: 0.6264647

fe158ee2-c2f3-4cd0-91fa-332c3cd30452 00:19:00.733 --> 00:19:02.285 tes stabiliser sans déstabiliser.

NOTE Confidence: 0.6264647

b90811c8-b528-40ea-8c88-e7172b40359f 00:19:02.290 --> 00:19:03.698 Pour autant le président.

NOTE Confidence: 0.814304925833334

2c1229a1-07ad-45bc-8d19-14e2539841ee 00:19:07.140 --> 00:19:09.450 Élection bas. Il y a la seule

NOTE Confidence: 0.814304925833334

e38a819e-60f1-40ad-a309-2d991fd7eaeb 00:19:09.450 --> 00:19:11.159 alternative à laquelle de Gaulle

NOTE Confidence: 0.814304925833334

9a9bba90-42dd-40d1-a510-8611f34e4a06 00:19:11.159 --> 00:19:13.427 n'avait pas pensé c'était j'ai fait ça

NOTE Confidence: 0.814304925833334

d47a9af6-a3b8-436e-9671-c9b35c8297a8 00:19:13.427 --> 00:19:15.978 en ouverture c'était la cohabitation.

NOTE Confidence: 0.814304925833334

c5fd30c9-26d5-4422-a5f7-eb6ad8443ed3 00:19:15.980 --> 00:19:17.970 Ou les pouvoirs du président

NOTE Confidence: 0.814304925833334

24beeb2f-86d8-4f17-9d1a-0b623d2d9604 00:19:17.970 --> 00:19:19.562 sont un peu affaiblir.

NOTE Confidence: 0.814304925833334

94324ab0-2da8-4936-b8b3-1072b763de9a 00:19:19.570 --> 00:19:21.025 Malgré bien qu'il soit élu

NOTE Confidence: 0.814304925833334

262185a0-7f06-40dc-85d9-5be666f3efc1 00:19:21.025 --> 00:19:22.189 au suffrage universel direct.

NOTE Confidence: 0.8504605

e102ad63-3443-4afe-ae8b-fa09a0a57138 00:19:24.320 --> 00:19:28.348 Voilà. Un petit peu étonné par le

NOTE Confidence: 0.8504605

17d0f31d-8444-4002-9840-203e86bff782 00:19:28.348 --> 00:19:31.110 fait que ce qui vous semble être

NOTE Confidence: 0.8504605

8229bfba-da4e-4b90-bc67-f344b3bc675a

00:19:31.110 --> 00:19:33.262 de choix idéal, c'est unanimité.

NOTE Confidence: 0.8504605

336c92fb-8320-4785-98aa-123c51b3d657 00:19:33.262 --> 00:19:35.367 Nous connaissons des pays dans

NOTE Confidence: 0.8504605

00825b3e-c6c2-466c-b364-145e59340bcf 00:19:35.367 --> 00:19:37.365 lesquels des chefs d'État sont

NOTE Confidence: 0.8504605

1d7c2268-b2f9-453e-aec7-798c2aee8359 00:19:37.365 --> 00:19:39.696 élus à 98,1 pourcent et en général,

NOTE Confidence: 0.8504605

4324ce05-533a-4094-be67-f5da4a537b4d 00:19:39.700 --> 00:19:41.615 ils sont pas présentés spécialement

NOTE Confidence: 0.8504605

8258a1fa-4335-4bad-9c11-292a327a117f 00:19:41.615 --> 00:19:43.530 comme des modèles très satisfaisant.

NOTE Confidence: 0.8504605

d42a89cd-44f4-44f2-835b-e7bb08e7ba00 00:19:43.530 --> 00:19:45.516 Donc voyez les les situations dans

NOTE Confidence: 0.8504605

36597abf-9b45-4a89-8cfd-aa216ee54792 00:19:45.516 --> 00:19:47.740 lesquelles l'unanimité ou la quasi-unanimité,

NOTE Confidence: 0.8504605

2e505c35-fe86-4036-a689-667c5c0f2da4 00:19:47.740 --> 00:19:50.113 je crois qu'il y avait vu un

dcfbd9e7-649d-49c9-8909-e74a882952cb 00:19:50.113 --> 00:19:52.093 exemple d'ailleurs par un excellent

NOTE Confidence: 0.8504605

628ac1a8-47f4-456f-b90b-fecbc2fb7538 00:19:52.093 --> 00:19:53.869 Zelda du décompte officiel,

NOTE Confidence: 0.8504605

6d2fb104-0598-4206-8f11-992706f81727 00:19:53.870 --> 00:19:55.442 nouveau chef d'État avec

NOTE Confidence: 0.8504605

ffc8bda7-e509-478e-832b-4e76da6a16a5 00:19:55.442 --> 00:19:57.800 les élus à plus de 100.

NOTE Confidence: 0.8504605

b531ed57-a381-41f6-829e-b9a468534dea 00:19:57.800 --> 00:19:58.494 Pour 100€,

NOTE Confidence: 0.8504605

2765a5de-117e-4ce6-95f6-f32102e1ad91 00:19:58.494 --> 00:20:00.576 c'est pas aperçu au dernier moment.

NOTE Confidence: 0.8504605

b2cea58e-2fbc-4049-ac32-173dc641afc4 00:20:00.580 --> 00:20:02.656 Delà de l'erreur et donc on.

NOTE Confidence: 0.8504605

4f9d7d14-1ea8-4887-9b41-1a690bb634f9 00:20:02.660 --> 00:20:05.187 On a quand même éliminé quelques mois

NOTE Confidence: 0.8504605

c6a1eb0a-6607-4a6e-abe0-98c0814a7f09 00:20:05.187 --> 00:20:07.520 surnuméraire donc en tout état de cause.

5240f603-f36f-404e-b560-b4e3ddb49fa2 00:20:07.520 --> 00:20:08.597

Voyez le l'unanimité,

option idéale et je dirais que là pour le coup, empiriquement on peut dire que ça peut exister par définition dans les systèmes autoritaires, sinon même totalitaires et par conséquent, c'est un principe qui est fondamentalement contraire à l'idée selon laquelle l'élection au sens démocratique du terme, c'est un choix quand on est dans une logique d'unanimité.

NOTE Confidence: 0.8504605

e45d67f2-4715-4737-ab01-6ebb8afe4313 00:20:29.310 --> 00:20:31.389 Logique de non choix et donc dans

NOTE Confidence: 0.8504605

d3a3d309-4c7b-4a0c-a38e-c00ce99d9e14 00:20:31.389 --> 00:20:33.140 une logique non démocratique,

NOTE Confidence: 0.8504605

a913bff3-78e4-4c32-9795-9bc36de21b36 00:20:33.140 --> 00:20:35.168 envoyer juste pour le coup l'unanimité

NOTE Confidence: 0.8504605

ed27cd9f-10b8-4aa0-ac93-1e54673a2b98 00:20:35.168 --> 00:20:36.520 me paraît pas empiriquement

NOTE Confidence: 0.8504605

fa3794ac-a197-43df-805f-d6db7b1eebe9 00:20:36.575 --> 00:20:38.007 la solution forcément idéal.

NOTE Confidence: 0.8504605

6f706cdd-a5e8-482f-9442-0b251b45beec 00:20:38.010 --> 00:20:39.940 Et alors qu'on considère que

NOTE Confidence: 0.8504605

b629c044-4488-4c52-9751-7a5a7539b0d4 00:20:39.940 --> 00:20:41.870 évidemment une élection doit être

d526395e-8a36-4381-be7a-d5131c97adf7 00:20:41.935 --> 00:20:43.405 satisfaisantedu.de vue démocratique

NOTE Confidence: 0.8504605

1b2a6a91-7223-4171-a3bc-2508675a3ffc 00:20:43.405 --> 00:20:45.855 et donc impliquer un choix.

NOTE Confidence: 0.8504605

bd62c328-a618-4198-abbc-d9ace35064b4 00:20:45.860 --> 00:20:46.146 Oui,

NOTE Confidence: 0.8504605

f41623d3-3f97-474c-8d18-6da18bb121d8 00:20:46.146 --> 00:20:47.862

juste et expliquer le système de una nimité pour montrer justement que c'est une alternative ***

NOTE Confidence: 0.8504605

7b1fbfcd-b5b1-4826-b5ad-a2a51cde94a9 00:20:50.680 --> 00:20:52.480

Tout le monde dirait elle est, c'est la seule satisfaisante mais qu'elle est impossible à mettre en œuvre.

NOTE Confidence: 0.8504605

1409c647-3aa0-4c45-8e60-f990ee882cbf 00:20:57.550 --> 00:20:59.310

Ça fait possible alors pour écarter de la plaisanterie, il faut dire que d'une certaine manière, parce que là, c'est l'occasion d'évoquer rétrospectivement à un moment de l'histoire des élections.

Il y a une situation dans laquelle s'est concrètement posé de ce problème de l'élection par rapport à l'unanimité et à beaucoup d'égards, ce sont les lieux dans lesquels on a commencé à élaborer des premiers modes de scrutin, ce n'était pas dans l'univers politique, c'était dans les ordres religieux.

Savoir comment désigner celui qui allait être responsable d'un ordre religieux, et le principe idéal était effectivement celui de l'unanimité.

Mais à partir évidemment d'un mode de légitimité qui était un caractère religieux consistant à dire il y a une personnalité qui, par son charisme, s'impose à l'évidence à tous. Donc là on est bien dans la logique d'unanimité et donc c'est lui qui va avoir vocation à diriger l'Europe.

NOTE Confidence: 0.8504605

c0d12748-2f60-4c8b-b9df-2c7d52e6745c 00:21:52.960 --> 00:21:55.403

Et c'est seulement dans la situation où il n'y a pas ce charisme qui s'impose à tous.

5005e361-82fd-42a1-ab8c-f73bc330bfb9 00:21:59.150 --> 00:22:01.160 Et qui permet de dire oui,

NOTE Confidence: 0.8504605

384a545b-45e7-4fd1-93e0-36a0dfe4965a 00:22:01.160 --> 00:22:03.170 c'est bien lui qui doit avoir

NOTE Confidence: 0.8504605

9d19627d-5751-43cd-baca-c98b5d6de151 00:22:03.170 --> 00:22:04.175 la mission dirigée.

NOTE Confidence: 0.8504605

1e86f8f2-a3f8-46ed-b421-d8dd5cf1469f 00:22:04.180 --> 00:22:04.999 Lord casse moment-là,

NOTE Confidence: 0.8504605

ec8a4adb-bd4b-4370-aa62-6855b4a318b0 00:22:04.999 --> 00:22:06.364 on recourt à l'élection d'envoyer

NOTE Confidence: 0.8504605

6ba783ad-46af-4740-9a8c-e08f178cdb81 00:22:06.364 --> 00:22:08.301 que la différence entre unanimité charismatique élections,

NOTE Confidence: 0.8504605

36d8b535-94ff-4485-9693-36010e271ddf 00:22:09.200 --> 00:22:10.875

c'est un problème qui, historiquement, s'est posée, et c'est la manière dont les ordres religieux ont commencé à mettre au point.

NOTE Confidence: 0.8504605

14198ca6-ca2c-41a2-b128-ddff81d50e01 00:22:16.240 --> 00:22:17.915

Donc en l'absence de situation de charisme humanitaire, les premières modalités de mode de scrutin et notamment le mode scrutin le plus simple et le plus couramment pratiqué.

NOTE Confidence: 0.8504605

c615e4d4-437b-4eb6-827a-618e6748cf7f

00:22:25.950 --> 00:22:26.946 Laurie anglo-Saxons,

NOTE Confidence: 0.8504605

3efc27a6-23ff-4c07-9ce1-72123832760e 00:22:26.946 --> 00:22:29.436 qui est le scrutin majoritaire.

NOTE Confidence: 0.8275544

aebf9adc-1095-4f59-834b-3a50f8e6b690 00:22:29.440 --> 00:22:31.561

Et bien, c'est un mode de scrutin qui est d'abord été élaboré dans les ordres religieux. C'était la modalité effectivement considérée comme la moins satisfaisante par rapport à la reconnaissance unanime.

NOTE Confidence: 0.8275544

45cc9cca-9b3e-475f-a9ea-3e5a405eb504 00:22:40.290 --> 00:22:41.618 Heather et du charisme,

NOTE Confidence: 0.8275544

19768a28-39b0-4294-b717-b6620943027e 00:22:41.618 --> 00:22:42.614 mais c'était l'élection

NOTE Confidence: 0.8275544

010b05af-0bbf-4818-97ba-ecf6ec23e39a 00:22:42.614 --> 00:22:44.140 apparaissait comme le substitut.

NOTE Confidence: 0.8275544

e1e0ba46-58d3-44d8-9f51-fc8df5d029c7 00:22:44.140 --> 00:22:46.275

Donc voyez que le choix que vous avez fait d'une certaine manière, il est pertinent si on renvoie à cette histoire, mais il n'avait de sens que, évidemment, dans une perception religieuse de la désignation du responsable.

Dans le cas de la sécularisation, en revanche, évidemment l'unanimité ne peut plus être valorisée comme elle pouvait l'être

NOTE Confidence: 0.8275544

fdf8e951-2e7a-4169-a38e-ae86806d705c 00:23:04.030 --> 00:23:05.434 le initialement raisons religieuses.

a1944afb-7bd2-4faa-b781-ac00c7ee15fa 00:23:05.440 --> 00:23:06.990 Monsieur, je suis une question.

NOTE Confidence: 0.8275544

6cae7b33-c0ad-4c5b-a412-907292e2265a 00:23:06.990 --> 00:23:08.262 Le tirage au sort, est-ce que c'est quelque chose qui a été relaté?

NOTE Confidence: 0.8275544

57b218d7-871d-4072-8b10-acc998d0a2b9 00:23:11.020 --> 00:23:12.900 Démo.

NOTE Confidence: 0.8275544

0b4ee697-81d9-4443-ad15-25690009a174 00:23:12.900 --> 00:23:14.979 Dans les normes le tirage au sort

NOTE Confidence: 0.8275544

7891e9ff-4b79-46e6-81e2-6f3f095d4bb3 00:23:14.979 --> 00:23:16.635 c'était encore une autre pratique

NOTE Confidence: 0.8275544

2126c3e0-c566-4949-bcbe-67abc96a63e9 00:23:16.635 --> 00:23:18.729 qui elle était et la pratique

NOTE Confidence: 0.8275544

fd1e44ef-08f6-4cd5-b098-0108c614f2fa 00:23:18.729 --> 00:23:20.668 considérée comme la plus démocratique que dans la conception athénienne.

NOTE Confidence: 0.8275544

b57e6ccb-64d3-4c1d-8385-9d99f250f9c8 00:23:22.640 --> 00:23:24.075

Faut rappeler que dans tous les cas dans la phase la plus démocratique de l'histoire d'Athènes, les principaux responsables étaient tirés au sort parmi la communauté des citoyens et d'une certaine manière, du point de vue de la philosophie politique qui

avait une plus grande cohérence à considérer que le tirage au sort et elle,

NOTE Confidence: 0.8275544

d87d0da0-8120-4a64-9d11-98c8dcfcc938

00:23:41.090 --> 00:23:43.140 le processus de désignation démocratique.

NOTE Confidence: 0.8275544

bbb4658f-a6fb-4549-90c7-eecfb0d19980 00:23:43.140 --> 00:23:46.170 Je rappelle que pour les Grecs.

NOTE Confidence: 0.8275544

d08070b0-9cbf-4ace-9c31-6aa7067e4054 00:23:46.170 --> 00:23:48.468 L'élection, et ça sera vrai d'ailleurs,

NOTE Confidence: 0.8275544

36318604-d687-47d2-a4b9-2b53bd3fab36 00:23:48.470 --> 00:23:49.616 jusqu'au dix-huitième siècle,

NOTE Confidence: 0.8275544

5ae53baf-89a0-4d3b-930d-dc4d2df9a7dc 00:23:49.616 --> 00:23:52.290 c'est par principe et comme l'indique le

NOTE Confidence: 0.8275544

c3a97b63-c42b-497e-9826-7c376696cece 00:23:52.352 --> 00:23:54.212 terme, un processus aristocratique l'élu.

NOTE Confidence: 0.8275544

924f32d3-b2a5-46dc-9cb8-566757152fae 00:23:54.212 --> 00:23:54.978 Par définition,

NOTE Confidence: 0.8275544

011f92bb-cffc-483d-a4f4-289cfc25c55a 00:23:54.980 --> 00:23:56.890 il est différent des électeurs,

NOTE Confidence: 0.8275544

ca9882e9-903d-421c-ba53-c5ba6b592c5a 00:23:56.890 --> 00:23:59.954 donc, et les élus ou les élus,

5a6bb582-3ed8-4b62-984f-d2b308c3a4f5 00:23:59.960 --> 00:24:01.492 ça ne constituent nécessairement

NOTE Confidence: 0.8275544

a042b95c-47e8-4c28-a148-8ac6444b85dd 00:24:01.492 --> 00:24:02.258 qu'une minorité.

NOTE Confidence: 0.8275544

ef613a45-31b6-4feb-a835-82ae1457a200 00:24:02.260 --> 00:24:04.552 C'est le petit nombre par rapport

NOTE Confidence: 0.8275544

0069773e-f19c-4408-a76e-b11e5b05ed42 00:24:04.552 --> 00:24:06.466 au grand nombre, donc ça,

NOTE Confidence: 0.8275544

6b328645-94b6-42c3-a07c-d026558cd40c 00:24:06.466 --> 00:24:09.147 c'est un principe de dévolution du pouvoir, de caractère aristocratique,

NOTE Confidence: 0.8275544

dd1d4d68-eda6-486a-bac1-45e9fab97706 00:24:10.296 --> 00:24:11.824 et c'est seulement après, à partir du XVIII^e siècle,

NOTE Confidence: 0.8275544

876e44aa-83dc-4c64-b743-62b406c639bb 00:24:13.750 --> 00:24:15.270 que lorsque va naître

00:24:15.270 --> 00:24:16.410 Principe représentatif et

NOTE Confidence: 0.8275544

5beaaf9d-54ef-4ccb-8cfc-02c7a396fee8 00:24:16.410 --> 00:24:18.290 avec non sans difficulté.

NOTE Confidence: 0.8275544

fbee7d20-acaf-4083-b269-13bc940d174a 00:24:18.290 --> 00:24:19.044 Et là,

NOTE Confidence: 0.8275544

c759e400-af95-4786-9017-216d4c930a4e 00:24:19.044 --> 00:24:21.306

la volonté d'harmoniser l'idée de représentation avec celle de démocratie qui je rappelle que

NOTE Confidence: 0.8275544

5a1bc371-8799-44fd-a734-efe096686178 00:24:24.937 --> 00:24:27.120 10e siècle est le terme s'oppose.

NOTE Confidence: 0.8275544

12d54af6-9669-4e08-9018-d74e25357a20 00:24:27.120 --> 00:24:29.328 On sauve qui est le chantre

NOTE Confidence: 0.8275544

2e0a0f09-9c34-4bde-a769-3395517027b5 00:24:29.328 --> 00:24:30.800 de du principe démocratique.

NOTE Confidence: 0.8275544

1c06cd52-0bef-445b-9446-fe6401d222fd 00:24:30.800 --> 00:24:31.823 Il est vieux,

NOTE Confidence: 0.8275544

f3597601-deca-463a-88ee-42fa54106978 00:24:31.823 --> 00:24:33.869

non hostile à la représentation et donc à l'idée d'élections en tous les cas de personnages qui ont une autonomie par rapport aux électeurs.

NOTE Confidence: 0.8275544

e705ad39-5d8a-4645-9fba-1f165ce580f4 00:24:40.730 --> 00:24:41.466 En revanche, les adeptes de du régime représentatif,

NOTE Confidence: 0.8275544

71887b97-e5e5-4f5d-a6aa-dc219e63feec 00:24:43.680 --> 00:24:46.326 comme si yes ils sont pour.

ad460884-b75d-4bbc-8f73-0824758c5037 00:24:46.330 --> 00:24:47.674 Les modalités d'élections.

NOTE Confidence: 0.8275544

ddb4a92f-300f-4a35-9baf-74bea75773d3 00:24:47.674 --> 00:24:50.362

Mais ils sont contre le suffrage universel et donc ils sont aussi hostiles à la démocratisation de la base du système.

NOTE Confidence: 0.8275544

f26624f4-2f13-409e-9813-2870acd549a5 00:24:55.760 --> 00:24:57.730

Donc c'est pour dire que, en tout état de cause, au sens de la théorie politique, le tirage au sort est évidemment un processus qui est plus rigoureusement démocratique dans la mesure justement où il ne présuppose pas une différenciation entre électeurs et élus.

NOTE Confidence: 0.8275544

0cd60669-4709-4b79-9512-014e8024a103 00:25:13.050 --> 00:25:14.196 Encore une fois,

NOTE Confidence: 0.8275544

9946b19b-ed37-49af-a431-89fd0099e961 00:25:14.196 --> 00:25:16.106 jusqu'au 18e siècle par les

NOTE Confidence: 0.8275544

a93df9ea-7075-485b-a240-47c2f6dc1265 00:25:16.106 --> 00:25:17.430 d'élections c'est désigné.

NOTE Confidence: 0.8275544

7ebe6c3e-640f-4466-b9ef-6c8c960de037 00:25:17.430 --> 00:25:19.115 Un processus de caractère aristocratique

NOTE Confidence: 0.8275544

adf97cd9-5fde-4716-9e5d-06ec48161d9f 00:25:19.115 --> 00:25:20.800 c'est pas un processus démocratique

NOTE Confidence: 0.8275544

36b268b9-ea64-4e19-957c-cc7dc1c00843 00:25:20.844 --> 00:25:22.129 parce que par définition bah,

NOTE Confidence: 0.8275544

88e3647f-865b-4a59-bf0f-fc9582fbf83a 00:25:22.130 --> 00:25:23.690 les élus ou les élus,

NOTE Confidence: 0.8275544

984db289-c4c3-4267-b365-6a351b68421c 00:25:23.690 --> 00:25:24.942 ça représente une minorité.

NOTE Confidence: 0.8275544

b91e8fed-ef5a-4b85-8449-011ee807b59d 00:25:24.942 --> 00:25:25.568

En revanche, le vote de désignation par le tirage au sort, c'est celui qui est le plus conforme à ce que les Grecs appelaient leeson Umia, c'est-à-dire l'égalité devant la norme.

NOTE Confidence: 0.83525616

6cac6f83-72cf-47f1-88fa-9d949b3a6e5a 00:25:35.580 --> 00:25:38.397

Tout le monde est placé sur le même pied, tout le monde a vocation. Alors quand je dis tout le monde, les citoyens, et il faut bien voir que les citoyens, pour le coup ce n'est pas tout le monde, ce n'est notamment pas les femmes,

NOTE Confidence: 0.83525616

58b450fd-cac5-46b1-bb8b-4dd84394a6f2 00:25:49.360 --> 00:25:50.780 c'est évidemment pas les.

NOTE Confidence: 0.83525616

e5ad7432-afa9-4f0d-bc40-33f540eb085a 00:25:50.780 --> 00:25:52.200 Ceux qui les étrangers,

NOTE Confidence: 0.83525616

edfcfedb-5df4-4815-8a6c-82548fd0e433 00:25:52.200 --> 00:25:54.734 c'est évidemment pas les loca des esclaves,

NOTE Confidence: 0.83525616

ecd80b7e-67a9-46b9-a436-256c845efee1 00:25:54.740 --> 00:25:57.288 et cetera, mais la communauté des citoyens.

cfa640be-9d79-4acd-8e47-2dabd0eb65b1

00:25:57.290 --> 00:25:58.199

En revanche là, tous ont vocation à être tirés au sort pour exercer des fonctions publiques et d'une certaine façon, on peut se demander si dans l'avenir d'une certaine façon, ce que vont devenir de la démocratie à l'âge du numérique notamment.

Est-ce que après tout, ça ne pourrait pas être à terme conçu dans l'avenir politique comme un processus qui finalement sera considéré comme plus satisfaisant du point de vue des canons démocratiques.

NOTE Confidence: 0.83525616

949e8761-038e-467d-9019-3e54f3dafccd 00:26:24.310 --> 00:26:26.206 La technique du tirage au sort

NOTE Confidence: 0.83525616

e93c030d-007e-46af-ada5-1f60b0216dde 00:26:26.206 --> 00:26:28.230 que la technique de l'élection.

NOTE Confidence: 0.83525616

8e1160ba-3df8-41a2-b422-6f468263d2c6 00:26:28.230 --> 00:26:30.876

Là, on peut dire que c'est un terme de débats qui lui est effectivement important.

NOTE Confidence: 0.83525616

97f19490-c091-4681-a7cb-136b2abf0e94 00:26:33.590 --> 00:26:34.661

Encore une fois, il est assez étonnant de voir que, dans la démocratie contemporaine, le principe de l'élection au suffrage universel est considéré comme étant, d'une certaine manière, de critères

de base de la définition d'un système démocratique.

Or, c'est un procédé qui, à l'origine, est fondamentalement aristocratique et pas démocratique. Ceci étant, n'oublions pas qu'il y a quand même quelques créneaux dans lesquels on procède à des tirages au sort, quand on tire au sort les jurés qui vont siéger dans un jury de cour d'assises, par exemple.

Il y a donc un certain nombre de structures dans lesquelles le tirage au sort est encore présent, mais évidemment, ça ne domine pas la scène politique.

NOTE Confidence: 0.83525616

d85a25f0-3df6-4db6-bd68-8ad43cbc357d 00:27:11.850 --> 00:27:12.125 Alors,

NOTE Confidence: 0.83525616

fc63a07c-f0e8-474b-a0a6-f2cf335c6758

00:27:12.125 --> 00:27:12.400 Mademoiselle.

NOTE Confidence: 0.81135356

9dcdf7bb-b504-4b5d-ad25-d8f837dd660d 00:27:35.670 --> 00:27:40.600 Pour la crosse? N'a pas voté la démocratie.

NOTE Confidence: 0.81135356

ee230465-7890-47d1-a91b-d0bd3b3381e9 00:27:40.600 --> 00:27:43.056 Donc, c'est un mode spécifique à la santé.

NOTE Confidence: 0.789482

46f57807-6cf9-4528-a16c-62e2d48efbe3 00:27:46.170 --> 00:27:49.278 Et là encore, c'était pas dans les

NOTE Confidence: 0.789482

3b29d75e-3c07-46ca-857e-3b72ab7d77ab 00:27:49.278 --> 00:27:51.534 conditions les plus démocratique qui

NOTE Confidence: 0.789482

29e7b346-ac13-4640-aaf8-36d691ecf723 00:27:51.534 --> 00:27:54.886 soit puisque il a fait le stade du

NOTE Confidence: 0.789482

26781a96-b473-4c73-8e18-df6c1a902d92 00:27:54.976 --> 00:27:58.350 référendum pour la prévenir à la société?

NOTE Confidence: 0.789482

1de29000-0bc2-4709-8e3d-b5b599c7791e 00:27:58.350 --> 00:27:59.934 Pas constitutionnellement,

NOTE Confidence: 0.789482

a15f5af2-8a14-41b1-8813-37e0241d40f8 00:27:59.934 --> 00:28:05.140 c'est pas ça. Ensuite.

bbe2b839-bf9b-4b16-9718-adb2e16dd185 00:28:05.140 --> 00:28:07.066 Le mode de scrutin permet de

NOTE Confidence: 0.789482

3c39e60d-f8c5-40c8-8422-bcbbbd0444fd 00:28:07.066 --> 00:28:08.740 de conforter la position forte

NOTE Confidence: 0.789482

ed8e4d9f-ca79-4c16-bd62-315984c102aa 00:28:08.740 --> 00:28:10.987 sur président au sein de la des

NOTE Confidence: 0.789482

1a7b7df5-4431-4271-8056-aa080fba0716 00:28:10.987 --> 00:28:12.730 institutions de la Cinquième République.

NOTE Confidence: 0.789482

eaaf8d0a-5f20-445a-b21d-bf40bdeccdef 00:28:12.730 --> 00:28:15.700 C'était pas le faire auparavant? Donc.

NOTE Confidence: 0.765573

7e034aec-6d33-4b48-ac04-3a9e57e550c9 00:28:19.120 --> 00:28:21.238 Donc ça avance, ça justifie son.

NOTE Confidence: 0.70402074

870cb05e-4a0d-4b73-b6d1-c2244e99e471 00:28:24.020 --> 00:28:25.850 Encore plus de pouvoir en fait

NOTE Confidence: 0.70402074

7e89d3f0-437b-4822-9527-e0c6b7165a01 00:28:25.850 --> 00:28:27.458 que ceux que l'institution le

NOTE Confidence: 0.70402074

99e2431c-684f-41c7-a645-1ff0506328c6 00:28:27.458 --> 00:28:29.108 l'élection nous donne des devoirs.

09cf7406-4611-447c-b1d6-147586e788c3 00:28:29.110 --> 00:28:31.624 Une institution donne déjà état légitime

NOTE Confidence: 0.70402074

f6207dff-c364-4c0a-80bf-c87033d02b41 00:28:31.624 --> 00:28:34.978 aussi le fait qu'il ait énormément pouvoir.

NOTE Confidence: 0.70402074

d823c51c-9331-401b-9318-37df41924d62 00:28:34.980 --> 00:28:37.836 Et c'est aussi une réponse à sa prérogative

NOTE Confidence: 0.70402074

12301305-0fd7-46af-b405-d5cf8af3b0eb 00:28:37.836 --> 00:28:39.829 de puissance générale nationale.

NOTE Confidence: 0.7542616

bc108af4-c219-4673-be64-91a390fecea8 00:28:43.930 --> 00:28:46.225 Mais cependant l'élection au suffrage

NOTE Confidence: 0.7542616

4fb41d1a-5839-450f-9c28-fb7444f1fd5d 00:28:46.225 --> 00:28:49.460 universel direct n'est pas sans s'imposer de.

NOTE Confidence: 0.7542616

ea49310c-d460-4c97-af17-a7c55b169987 00:28:49.460 --> 00:28:50.990 Des questions, notamment si on

NOTE Confidence: 0.7542616

6cd25c7d-0eac-4c27-bbd8-4ca024b410b3 00:28:50.990 --> 00:28:53.237 revient sur la théorie du sens caché

NOTE Confidence: 0.7542616

961c0932-fe4d-47da-9152-1e467f1cda82 00:28:53.237 --> 00:28:54.877 qui montre justement le danger,

ce3eff7d-2b3a-4fb0-9a5f-98eb80703afd 00:28:54.880 --> 00:28:56.924 et de et de croire que le

NOTE Confidence: 0.7542616

b4ddd086-1d66-4dec-ba89-9336e89f0a74 00:28:56.924 --> 00:28:58.390 président représente les Français,

NOTE Confidence: 0.7542616

0049df97-0104-4da0-a462-d4e52d2c959e 00:28:58.390 --> 00:29:00.934 alors que pour notre cerveau et les chiffres,

NOTE Confidence: 0.7542616

6ce9c8bb-141d-45b6-b86e-1494eec24a3f 00:29:00.940 --> 00:29:02.540 c'est pas forcément le cas,

NOTE Confidence: 0.7542616

c107061e-59aa-4b85-9ac7-fa39899f742a 00:29:02.540 --> 00:29:05.036 notamment à cause de ce de ce sens

NOTE Confidence: 0.7542616

cdcda4d3-7137-4708-9fd9-2b86d169a271 00:29:05.036 --> 00:29:07.009 qu'il n'existe plus dans les faits.

NOTE Confidence: 0.7542616

e70ffb33-b60f-446b-bcca-617fe2efca34 00:29:07.010 --> 00:29:09.872 Mais c'est normal dans la théorie

NOTE Confidence: 0.7542616

4c12fbe0-2017-4f80-8098-e37118ae3ea8 00:29:09.872 --> 00:29:12.640 mais qui existe encore en effet.

NOTE Confidence: 0.7542616

9dd740c2-c402-49ad-931d-679953bbe0fd 00:29:12.640 --> 00:29:14.191 Donc le fixe.

00e132bb-a24f-49c6-850f-0e7ad01d7f52 00:29:14.191 --> 00:29:16.776 Et une élection soit universel

NOTE Confidence: 0.7542616

e190f50e-fdfb-401e-98b4-31c01022fce7 00:29:16.776 --> 00:29:19.583 donne l'impression en fait d'une

NOTE Confidence: 0.7542616

3d2f19b9-2705-450b-88c0-805a60093d21 00:29:19.583 --> 00:29:21.266 grande représentativité et.

NOTE Confidence: 0.7542616

c06aea37-5a31-4c30-bc91-8c30c6313e49 00:29:21.270 --> 00:29:22.138 C'est un danger donc,

NOTE Confidence: 0.7542616

c0b4985c-bca7-48dd-8813-c158d1d421a7 00:29:22.138 --> 00:29:24.950 puisque en réalité, c'est la consigne.

NOTE Confidence: 0.7542616

186bb4cb-8089-415e-bd49-ae7d191f5f01 00:29:24.950 --> 00:29:25.394

Et aussi, ça a posé des questions quant à la nature du régime parlementaire, puisque effectivement, on a toujours certains critères du parlementarisme, mais on est quand même dans le cas où l'Assemblée n'est plus la seule représentante directe des Français.

NOTE Confidence: 0.713787

8f19aa0a-1023-4dcb-ac8a-be74b12dcd66 00:29:44.630 --> 00:29:48.180 La Gégé. En réalité,

NOTE Confidence: 0.713787

09994375-8f20-47b3-b948-a7b99684bf2b 00:29:48.180 --> 00:29:50.250 même question sur 2 des développements,

0754fefd-aae7-4c48-aeb4-e7724f990107

00:29:50.250 --> 00:29:52.665

vous avez évoqué et qui est un petit peu là, c'est au fond, quels sont les critères démocratie?

NOTE Confidence: 0.713787

1866e247-d80d-4827-bfe6-277b87fdc173

00:29:56.460 --> 00:29:58.875

Si je prends la première affirmation, c'est une réforme.

NOTE Confidence: 0.713787

3ec3caf5-60e2-4d49-a84f-b99f2dff7a7d

00:29:59.780 --> 00:30:01.880

Avez-vous dit qu'il a été adopté dans

NOTE Confidence: 0.713787

b2349cb0-f79d-46a5-b5b6-9e09e8a92707

00:30:01.939 --> 00:30:03.707

des conditions non démocratiques, puisque ça a été adopté par référendum?

NOTE Confidence: 0.713787

9c1e59cc-8da2-4e3a-9144-67c25313af4c

00:30:06.120 --> 00:30:08.465

Ça paraît une affirmation pour le moins paradoxal à première vue et 2e titre

NOTE Confidence: 0.713787

3ff64eef-6afe-4d4b-b84b-447372191f32

00:30:10.929 --> 00:30:12.325

d'information ou de d'affirmation.

NOTE Confidence: 0.713787

94306168-c2f8-476e-9a56-2555792f0903

00:30:12.330 --> 00:30:14.400

Il est censé représenter les Français.

NOTE Confidence: 0.713787

058558f8-ca1c-44b8-a5cc-8ddc1e1e66cc

00:30:14.400 --> 00:30:16.130

Quand on regarde les chiffres, ça n'est pas forcément le cas.

Depuis, les présidents de la République élus au suffrage universel direct, ont tous été élu à la majorité absolue des suffrages exprimés.

NOTE Confidence: 0.72686434

c37fedb6-c27c-4ed0-ac17-af47e22c097d

00:30:28.620 --> 00:30:31.080

Qui est le critère ordinaire finition

NOTE Confidence: 0.72686434

109fbc5c-3ff6-477e-857a-9b8c0a252da5 00:30:31.080 --> 00:30:33.090 d'un d'évolution par élection d'un.

NOTE Confidence: 0.8030827

a6439a41-7cb6-49d3-99ff-dddcb33e34e4 00:30:35.220 --> 00:30:36.680 Envoyer là, il a besoin

NOTE Confidence: 0.8030827

8f20405d-1e82-43ed-a89e-9a45086fbb64 00:30:36.680 --> 00:30:37.848 quand même de précisions.

NOTE Confidence: 0.8030827

af9febc1-f024-4eb7-97b5-98445ee9ad86 00:30:37.850 --> 00:30:39.646 Alors sur l'affirmation ce n'est pas démocratique, puisque c'est le référendum qui a décidé.

NOTE Confidence: 0.8030827

3d18eb57-9dbc-4219-8427-9f33b28f2667 00:30:43.190 --> 00:30:47.610 C'est. À. Parce que.

NOTE Confidence: 0.8030827

d12e71d1-d80e-4a9c-babe-e3685db7611c 00:30:47.610 --> 00:30:49.670 Parce que. C'est pouvoir.

NOTE Confidence: 0.7411865

258f6780-7672-45b8-a669-b0ffc7ffde2c 00:30:52.260 --> 00:30:52.790 Si.

NOTE Confidence: 0.8399162

e737d74c-c462-46c1-aa7e-2030f019f972 00:30:57.270 --> 00:30:59.532 À propos de l'élection du président

NOTE Confidence: 0.8399162

89704f5b-af8a-47b4-9b4e-5777f2d92585

00:30:59.532 --> 00:31:01.858

et s'est porté davantage sur le mode de du vote que sur le fond de la question elle-même, oui,

NOTE Confidence: 0.8399162

9420e8a1-2628-4cad-b4a6-de38dff1a831

00:31:06.001 --> 00:31:07.406

mais ce n'était pas l'existence du référendum qui était le plus problématique du point de vue constitutionnel.

Qu'est-ce qui était au fond, en débat dans les modalités procédurales par lesquelles, avec.

NOTE Confidence: 0.7977484

841d8ef3-90cf-4587-9dd9-22316621730e

00:31:21.850 --> 00:31:22.474

D'abord, évidemment, c'est-à-dire en tout état de cause, Je rappelle que l'article 89, qui est la procédure officielle de révision constitutionnelle, est tel qu'elle était conçue d'ailleurs en 1958.

Elle devait déboucher sur le référendum, mais évidemment ce n'est donc pas le référendum en lui-même qui va être le point de cristallisation de la contestation constitutionnelle, c'est le fait que si on respecte la procédure prévue pour la révision, on doit d'abord avoir un vote en termes identiques des deux chambres et c'est ça qui évidemment n'apparait pas dès lors que de Gaulle recours à l'article 11, donc un référendum direct sans passage par le Parlement.

NOTE Confidence: 0.7977484

f1d080a9-97dd-4ec7-9193-3ee47c5bdb45 00:31:55.350 --> 00:31:56.040 Pour ça,

NOTE Confidence: 0.7977484

428fc944-90ca-4ce9-b304-c1c95642fac5 00:31:56.040 --> 00:31:57.765 c'est important à préciser aussi,

NOTE Confidence: 0.7977484

aac3fe39-e1d8-4c23-8d22-b9249dab87d4 00:31:57.770 --> 00:32:00.418

alors quant au point de savoir si le recours au référendum c'est démocratique ou pas. C'est encore un autre débat, et d'ailleurs qui est un débat ouvert, le point de savoir si le référendum est une modalité satisfaisante d'expression de la démocratie. D'ailleurs, à la limite ça pourrait presque être un sujet justement, de dissertation de droit constitutionnel, et on aurait de quoi alimenter là-aussi la réflexion au vu notamment d'un certain nombre de pratiques tout à fait contemporaine. Après tout, un référendum d'initiative populaire, qui décide d'inscrire dans la Constitution qu'on ne peut plus construire des minarets dans sur le territoire suisse par exemple, c'est une procédure démocratique. Par son initiative et son adoption, est-ce que ça correspond aux valeurs dominantes de la démocratie telle qu'on la conçoit ? On voit que la réponse n'est pas évidente et en tout état de cause, on voit bien que là on touche à un point qui est de caractère,

923626c7-0434-4e50-bc50-f41d32b4bd28 00:32:53.690 --> 00:32:55.820 de philosophie politique et à la fois juridique.

NOTE Confidence: 0.7977484

fdccbef0-4302-4651-99bd-08506aaac98d 00:32:57.530 --> 00:32:59.198

Quant au point de savoir au fond quelle est la ou quelles sont les modalités par lesquelles s'exprime de la façon la plus satisfaisante la démocratie dans un système politique contemporain, mais en tout état de cause, pour en revenir enfin de principe, même du référendum, on peut pas dire qu'en soit le référendum est une procédure non démocratique, dans la mesure ou le référendum

NOTE Confidence: 0.7977484

67933f97-f276-4b25-86c6-756aca8af295 00:33:17.948 --> 00:33:19.978 c'était même une procédure qui permet.